REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVII[e] ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVII[e] ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1927

LE PACHA DE TOMBOUCTOU

DEUXIÈME PARTIE (1)

LES CHEMINS DE L'ATLAS

Marrakech, qui ne fut longtemps à travers les oliviers, les arganiers et les branches de figuiers, qu'une tache rouge entourée de palmiers sombres, a disparu. La montagne des Chleuhs a fini d'absorber les cavaliers et les fantassins, les chefs et les auxiliaires : ils ne sont plus que des pierres mouvantes au milieu des éboulis, un bruit dans le silence, pareil à celui des neiges qui croulent au fond des vallées.

En avant, dix caïds précèdent leurs compagnies de trois cents hommes. Et quels caïds! Très bruns pour la plupart, tous renégats. Ali ben Mostapha, figure anguleuse comme son caractère, né à Séville d'un savetier nommé Barbanégra, avait accepté la filiation de son parrain musulman. Ahmed ben Youssef, à l'énorme mâchoire, né à Murcie du muletier Podiriga. Ensuite venait Mostapha Ed Torki, ainsi appelé parce qu'un pirate turc l'avait vendu dès l'enfance et qu'il avait oublié son nom ; il ne portait pas la barbe, mais de lourdes moustaches, et parlait souvent d'Al Djezaïr, la ville blanche qui ouvre son port sur la mer infidèle. De même, Mostapha ben Askar, dont la vente avait profité à un chef de bande armée;

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

brutal et désordonné, l'œil dur, il ne jouait toutefois sa vie qu'avec force ruses. Ahmed ben Attar, libéré par un marchand et qui avait adopté la coupe soignée de sa barbe, ombre semi-circulaire autour d'un visage trop blanc. Suivaient, droits sur leurs chevaux, Ammar el Fita, qui avait renié vers la même époque que Djouder et dont l'ambition tourmentait parfois les lignes nettes du visage, et les trois hommes que les guerres des Flandres avaient faits blonds parce que leurs pères y avaient pris épouse : Ahmed ben El Haddad, fils d'armurier, au regard soumis, — il aimait mieux suivre que précéder ; Bou Chiba et Bou Ghéita, tous deux surnommés *El Amri*. Enfin, Ahmed el Haroussi, l'Andalou, presque noir, lippu, larges épaules et ventre arrondi, qui avait fui Grenade pour tomber dans le guêpier marocain : il commandait la section des pierriers, — destinés, prétendait-il, à couvrir les cris des blessés...

Les cinq cents arquebusiers à cheval, renégats acquis à la fortune de Djouder, suivaient sous son commandement direct, ainsi qu'un nombre égal de lanciers marocains. Ferriro, lieutenant général, se tenait près de lui avec les étendards.

Et la colonne allait, seule avec la montagne. Comme Djouder prenait des otages dans les tribus chleuhs, les montagnards se criaient des questions d'un flanc à l'autre des vallées et disparaissaient. Effarouchés, les éperviers et les aigles s'élevaient en tournoyant et revenaient, curieux, pour repartir en ligne droite. Il n'y avait que les roches pour se pencher, impassibles, sur la fatigue des renégats.

Fatigue immense! Chaque croupe de cette montée infinie ajoutait au poids des cent cinquante tentes que l'armée emportait pour abriter les sections ; chaque raidillon rendait plus lourds les trois cents quintaux de poudre, les trois cents quintaux de balles en plomb, les trente quintaux de pulvérin, avec leur assortiment de mèches et de pierres à fusil. Plus l'air se raréfiait et plus la peine était massive de porter les mousquets, le fer pour réparer les armes, l'étoupe, la poix et l'alqitran destinés aux embarcations que le Pacha devait construire sur le fleuve de Gao et de Tombouctou. Les apothicaires eux-mêmes, compagnons inséparables des guerriers, en arrivaient à calculer la charge de leurs remèdes, peaux de serpents et de lézards, onguents à la licorne et à la thériaque, têtes de porcs-épics, graines de cumin et d'anis, racines et écorces de safran, pétales

de roses et piments de toutes sortes, indispensables à la santé des hommes et propres à chasser les maléfices.

Mais cette lassitude n'était pas celle qui accompagne d'ordinaire les changements de position ou les levées de camp. La troupe ne traînait pas seulement des armes, des remèdes, des munitions, des cordes de lin et la foule d'outils destinés à détruire ou construire suivant l'occasion et la nécessité. Importuns et pesants, les génies de la montagne s'agrippaient aux djellabas des hommes, aux queues des animaux, les tiraient en arrière. Alors, les jarrets se tendaient, les dos se courbaient, les cuisses des bêtes s'allongeaient et les échines formaient des cintres sous le bât. Les chevaux, abreuvés d'eau glacée, broyaient leurs dents en pensant à l'herbe et à la paille de la plaine. Ainsi d'heure en heure le fardeau s'alourdissait et, ne trouvant pas d'allégeance le lendemain, s'augmentait de charges confuses.

Toutefois, nul ne s'attardait. Tous étaient encore accrochés à la volonté de leur chef, qui les précédait. Seuls les bourricots, habitués à la misère, atteignirent le col, abordèrent la descente, l'esprit distrait et l'oreille basse.

Le destin des hommes bascula comme la route. Sensation sourde : les renégats pensèrent moins à Marrakech, qu'ils venaient de quitter, qu'à l'or vers lequel ils descendaient. Le rideau fermé derrière eux, ils ne virent plus que l'or et connurent prématurément les jouissances de la conquête. L'or les poussait à dévaler sur les pentes.

Moins soucieux des richesses lointaines, les otages ramassés dans les tribus chleuhs chantaient leurs étranges chansons de la montagne. « La beauté est une main qui s'élève vers le ciel... Elle est le visage qui se découvre, un arbre dans le vent, un voile qui s'agite avec douceur... » A ces mots, quelques eunuques qui portaient les armes rugirent que la beauté se trouvait dans le sang qui coule, vermeil, des viandes entassées.

Mais les renégats, eux, ne parlaient plus que du Soudan, qu'ils croyaient déjà tenir dans leurs mains. « *El Oro!* » Ces mots se changeaient en soupirs, pénétraient dans les rêves ; si bien que l'armée ne voyait plus les précipices et qu'un groupe de soldats disparut un soir en hurlant comme des damnés, entraînant les pierres qui dégringolaient avec eux.

Combien d'hommes perdus? Dix? Vingt? Cent? On ne sut. Les autres se plaquèrent contre la paroi opposée.

— Cela en fera moins pour partager l'or! pensa quelqu'un tout haut.

...Ce soir-là, les chants et les conversations se turent. Quelques aigles, dérangés, ululèrent, pendant que les nuages continuaient à jouer avec la glace des cimes.

LES MAITRES DU MONDE

Ben Cheddad, demanda le Pacha au chef des guides qu'il venait de prendre à la porte du désert, quelle est cette contrée aride devant nous?

— El Hammada el Arich, sidi.

— Et après, que trouverons-nous?

— El Erg Siguidi.

— Et après?

— El Eglab.

— Et après?

— Ech Chach.

A ce moment, le marabout de Lektaoua, sur l'Oued Drââ, où l'armée venait de compléter ses effectifs en animaux et ses approvisionnements, s'approcha de Djouder. Il avait acquis de la renommée dans la science des hommes, des astres, et des influences cachées qui les relient.

— La route est facile à suivre, dit-il. Les caravanes et les courriers vont et viennent avec la permission de l'Unique, — Lui seul nous conduit sur tous les chemins.

— Omar En Naciri a parlé pour dire vrai, s'écria Ould Kirinfil qui avait rejoint l'armée. Et Dieu nous montrera la voie.

— Seulement, continua le marabout, je vais vous dire une parole avant de vous quitter et de rentrer dans ma maison.

— Parle, dit le Pacha.

— Méfiez-vous des J'noun du désert! La pierre que tu aperçois, le ravin que tu ne vois pas, cache un djinn. Le Sahara est peuplé de « ces gens-là » en désaccord avec le reste des hommes... Nos « voisins » sont susceptibles et rancuniers. Il faut se concilier ceux du Levant le long de la route, et ceux du Sud pendant la bataille... J'ai dit... Essalâma!

Sur une longueur de deux lieues, l'armée du Pacha s'étirait dans la plaine. En quatre files parallèles, huit mille chameaux portaient les hommes, leur attirail de guerre et les munitions, des couffins de dattes sèches et d'orge dont le nombre avait épuisé les oasis, des fardeaux de dattes molles bourrées dans des peaux de chèvre, — comme aux pays d'Europe les chrétiens bourrent la viande hachée dans des boyaux d'animaux, — et les outres pleines d'eau, faites de peaux de bœuf entières, enduites de goudron à l'intérieur, chargées à raison de deux par bête. Et du haut des chameaux, en quatre files parallèles, sectionnées par les caïds et les officiers, quatre mille guerriers, balancés à l'amble de seize mille paires de pattes, se présentaient au Sahara, sur la route de l'or : les fantassins en djellaba blanche rayée d'ocre rouge et turban blanc; les cavaliers en burnous blanc et turban rouge; les lanciers arabes en djellaba brune, coiffés de mograbis couleur de sang desséché, au ras du crâne. Quant aux chameliers, ils n'avaient pas plus d'uniforme que les bêtes de somme.

En les voyant défiler, Djouder s'emplissait le cœur de gloire : de tout temps, commander à des masses d'hommes et d'animaux a été une des plus grandes joies humaines.

Premières heures dans le désert... Jusque-là les renégats, poursuivis par les récits des caravaniers, mélangeaient sans ordre les impressions entendues et se formaient eux-mêmes, du Sahara, un tableau où la fantaisie et les chimères étaient assaisonnées d'angoisse ou d'épouvante, de supercherie et de silence. Et voilà que devant eux s'étendait une plaine jaunâtre, semée d'innombrables cailloux, tels qu'on en voit dans la campagne de Marrakech, comme si un fleuve s'était retiré et avait découvert son lit. A certaines heures, des constructions s'élevaient, toutes grises : châteaux avec murailles, tourelles et donjon. De près, les plus surpris s'apercevaient que les forteresses n'étaient que jeux de la nature, travail du vent qui avait découpé les collines avec patience et ténacité. Ailleurs, des lanciers et des chameliers arabes, qui avaient combattu sur les confins du royaume de Tlemcen, croyaient reconnaître les vastes plaines jaune clair de la Moulouyia.

Le premier étonnement passé, la nouveauté de l'expédition et la joie de l'or délièrent les langues. Une ivresse, — la liberté goûtée en commun, — s'empara des hommes, et chacun ne

pensa plus qu'à faire montre de son savoir et à se hausser sur son voisin.

— Je vous dis, criait un ancien marchand de Séville, qu'un oiseau extraordinaire, qui aboyait comme un chien, approcha pendant cinq nuits le cadavre impérial de Charles-Quint. Les moines qui veillaient en étaient pleins de terreur...

— Le monde fut dans un grand tourment! opinait un homme timide qui n'osait contredire.

— L'évêque de Pampelune en a été témoin et l'a raconté à mon père, continuait le marchand.

— Qui n'a pas vu la guerre des Flandres n'a rien vu! criait un soldat qui avait combattu avec le duc d'Albe. On coupait les hérétiques en morceaux, on pillait les villes...

— Si Charles-Quint n'était pas mort, il ne nous aurait pas laissés longtemps dans leur Maroc de malédiction. Tandis que Philippe le deuxième...

— Et la bataille d'El Ksar el Kébir! grognait un vieux reître. On m'a forcé à la gagner sur les Portugais...

Ainsi les paroles s'ajoutaient aux paroles, et les heures aux heures, comme les touffes d'areg succédaient interminablement aux minuscules plantes grasses.

Quand arrivait le soir, l'immense convoi s'arrêtait. On baraquait les chameaux, on les déchargeait pour leur laisser paître les broussailles qui croissaient entre les pierres. Alors, la solitude se peuplait. Une ville naissait pour s'évanouir le lendemain, à l'étonnement des étoiles et du soleil. Le vent qui venait encore de l'ouest soufflait entre les tentes, sur les pâles petits feux, et dispersait au passage le chant des hommes, le jeu des ribabs, le murmure des gumbris, les grognements des chameaux que ramenaient leurs gardiens, les cris perçants de ceux-ci qui ponctuaient les rires et les disputes, les mille bruits d'une troupe au repos.

Jusqu'au moment où la nuit recouvrait également les hommes, les bêtes et les pierres, et les rêves du Pacha.

L'uniformité s'étendit sur l'armée qui ne fut, elle-même, qu'une ligne plus colorée portée sur seize mille pattes qui s'enchevêtraient : régularité des consignes prescrites par le Pacha, retour à heure fixe des distributions d'eau et de vivres, grisaille de la terre immense et dépouillée; grisaille du ciel dont

s'emparaient tour à tour et sans incidents le soleil et la nuit.

A mesure que les renégats s'éloignaient de Marrakech, de ses mosquées, de ses places publiques et de ses bazars, pour se plonger dans la solitude, leurs pensées devenaient aussi rares que les roches qui trouaient par intervalles la platitude du sol, mais opiniâtres comme celles d'un avare. Quand les dernières collines, où les derniers douars s'abritaient, eurent disparu, quelqu'un, au milieu de la Hammada El Arich qui s'étendait à perte de vue, s'écria :

— Nous sommes maintenant les maîtres du monde !

Le mot courut le long de l'enchaînement des hommes et des bêtes. On se mit à rire des prescriptions urbaines et les renégats oublièrent alors qu'ils avaient été des esclaves.

Leur chef n'osa pas contredire le mot qui les libérait.

Ce n'était là que le début. La troupe voyait bien encore la maîtrise du monde à la suite du Pacha ; toutefois, loin des vizirs, des troupes marocaines et des représailles, pas encore aveulie par les privations, elle se mit inconsciemment à jouer la partie à égalité avec Djouder.

Celui-ci réunit deux fois par jour ses caïds, afin de garder en mains les soldats.

Au départ de Marrakech et jusqu'à l'entrée du désert, l'armée s'arrêtait à chaque heure où le Prophète prescrit la prière. Chacun tournait la tête vers La Mecque, s'inclinait jusqu'à terre en proclamant à l'Orient la grandeur du Dieu unique, — du Dieu portatif qui, pour les nomades, avait remplacé les lourdes idoles, — et la sainteté de son envoyé. Mais l'ombre des minarets, le recueillement des mosquées, ne couvraient plus ces hommes. Peu à peu, les têtes s'inclinèrent moins bas : la terre était brûlante et les yeux échauffés. Pour s'abstenir, les mousquetaires prétendirent que ces fréquents arrêts dérangeaient l'ordonnance de l'armée et la disposition des bâts.

A dire vrai, une nouvelle religion s'était implantée dans les cœurs : celle de l'or. Elle avait refoulé la religion d'emprunt acceptée dans la détresse ou l'impiété. Cette première défaite, insensible comme la coulée du sable dans le sablier, avait introduit le doute. Des circonstances que n'auraient prévues ni les soldats, ni le Pacha, ni les imams, ni le Sultan lui-même, amenèrent le remords.

Ce furent d'abord les discussions d'un nommé Abdellâtif, érudit sorti de la médersa Bou Anania de Fez, et que les oulémas de Marrakech avaient joint à l'armée pour envoyer des rapports sur l'orthodoxie des Soudanais. Ce que le chant des muezzins et l'ambiance d'une cité populaire avaient pu provoquer, ce que la crainte du retour à l'esclavage avait imposé à ces hommes, les discours d'un petit savant de trente ans, rose et gras, ne pouvaient le maintenir; ils ne firent qu'exaspérer les esprits, rappeler aux renégats la trahison envers leur Dieu et soulever la boue qui tapissait le fond des âmes. Les têtes alourdies par la marche ne s'inclinèrent plus que sous le poids du sommeil. Les croyances se trouvèrent en équilibre instable, sur un fil tendu, prêt à se rompre. Il suffisait de peu pour les faire chavirer.

L'armée, quittant la Hammada, limitée par un oued desséché, aborda un pays ondulé fait de sable constamment déplacé par le vent, fixé çà et là par des touffes de broussailles, accumulé parfois en lourdes masses contre une colline de roches émergeantes.

Le soir, un groupe de chameaux en quête de pâturages s'égara sur une de ces pentes. Les chameliers les y poursuivirent pour les ramener avant la nuit noire. Ce fut alors que le premier événement se produisit.

Comme le repas était achevé, et que chacun se proposait de s'allonger, écrasé de sommeil, un bruit se fit entendre dans la solitude, pareil à celui qui sort des clochers lointains et court dans la campagne à l'heure des offices. Les premiers qui le perçurent n'en crurent pas leurs oreilles et se mirent à épier dans les yeux des voisins l'étonnement ou l'indifférence, afin de contrôler leurs propres sensations, ne sachant encore s'ils préféraient la réalité à l'hallucination...

— Les cloches ! dit une voix.

— Les cloches ! répondirent d'autres voix.

La résonnance s'enflait dans le vide à peine éclairé par la dernière traînée du crépuscule.

— Les cloches ! répétaient les rénégats.

Il y en eut, — parmi les moins solides d'esprit, — qui s'allongèrent sur le sol en se bouchant les oreilles, d'autres qui coururent du côté des hauteurs jusqu'aux limites du camp. Les moins agités, n'ayant point obtenu d'explications, s'endormirent après avoir haussé les épaules et craché par terre.

— Que signifie ce bruit ? demandèrent aux guides le Pacha et Ferriro.

— Le chant de la montagne... Quand tu marches sur les sables, dit l'un d'eux, ils descendent en coulant comme l'eau d'un oued au moment des pluies, et alors la montagne chante...

— Tout ceci est bien extraordinaire, ami Ferriro !

— Nous en verrons bien d'autres, conclut le vieux soldat.

Le camp émit encore quelques rumeurs, qui finirent par s'apaiser lorsque tous les chameliers furent rentrés.

Blafarde, la Voie lactée embuait à peine le ciel. Le froid nocturne se répandait et faisait claquer les dents.

Des feux s'allumèrent, s'éteignirent. Et la nuit, large comme le monde, enveloppa les renégats.

LA PRISON SANS MURAILLES

On n'entendit plus un chant d'oiseau. La Hammada dépassée, la terre ne fut plus qu'une solitude plate où s'accrochaient, avec peine, les touffes d'areg désirées des chameaux. Mais la Hammada avec ses paysages d'une splendeur désespérée, avec ses roches bleues, rouges, noires, dorées, la Hammada el Arich, carcasse décharnée, nettoyée par le vent, avait ébranlé le moral de l'armée. La première commotion, si légère qu'elle eût été, avait choqué ces hommes rudes auxquels les débauches des sens, le dévoiement de l'esprit, avaient cependant laissé une âme naïve.

Fournir dans l'isolement une amorce aux pensées, c'est jeter une braise sur un tas de bois sec. Les chefs purent à loisir expliquer le phénomène des cloches : peu nombreux ceux qui furent satisfaits.

On surprit la nuit suivante des soldats qui, pour contrôler ces dires, hurlaient des phrases aux abords du camp, à la recherche de l'écho.

Maintenant chaque pas qui faisait avancer l'armée dans le vide, modifiait l'état des âmes. Éloignés de la cité et de ses mille bruits, les renégats connurent peu à peu la joie passée des discours copieux et vains, des menus besoins et des désirs, l'agréable chatouillement des soucis quotidiens. Avec ces souvenirs, les regrets légers commencèrent de réapparaître. On pouvait entendre des hommes attacher une importance

méconnue jusqu'alors aux beignets de Bab Roob, à la soupe de fèves des gargotiers d'El Ksour, aux saucisses embrochées vendues au souk des potiers. D'autres, de goûts plus relevés, pensèrent avec fixité aux treilles qui ombrageaient les perrons dans le souk des teinturiers et dans le haut de la kasbah, ou écoutèrent en rêve le petit oiseau qu'ils avaient enfermé dans une cage bariolée.

Les idées, raréfiées, sonnèrent dans les cerveaux, pareilles aux heures d'un carillon par une nuit d'été ; elles se détachèrent dans l'esprit comme les étoiles au fond de la lunette des savants qui interrogent le ciel. Ces hommes, entraînés jusque-là dans un tourbillon qui avait bousculé leur volonté au gré des événements, regardèrent au creux de leur être. Ce qu'ils y virent changea leur caractère. Beaucoup se croyant maîtres de leur destin, reprirent peu à peu leur indépendance. La tolérance des chefs excita l'audace des plus turbulents.

Dans le désert, la liberté s'insinua en eux comme le sable fin dans les habits et les cheveux. Ils reprirent complètement leur langage d'Espagne, rappel de la patrie, pour resserrer les liens qui les unissaient à travers des dangers inconnus, mais aussi pour marquer l'attachement à l'ancienne foi qui sommeillait en eux et qu'ils avaient cachée par contrainte. Leurs noms véritables sortirent de leur mémoire, — trésors que l'on déterre après le passage de l'envahisseur. Plusieurs débutèrent même par dire timidement leur histoire. Puis la jactance les gagna. On connut ainsi les détails de leur capture, de leur vie passée.

Confessions étranges ! Il y avait là des hommes frappés d'infamie : un fils illégitime, un chanteur ambulant qui s'était engagé contre les Maures et avait fui son poste, un soldat chassé de l'armée d'Italie, deux usuriers, un plébéien qui avait à tort pris les armes de *caballero*, un bouffon, un laïque qui avait usurpé les fonctions sacerdotales et dit la messe, un orfèvre qui avait mêlé du cuivre à l'or d'un homme puissant. On entendit un médecin qui, par manque d'habileté, avait envoyé un homme libre au tombeau : il avait fui la déportation de cinq années sur une île. A voix basse, un homme confia à l'oreille d'un camarade qu'il avait tué son neveu pour hériter, que la mer était son partage, mais qu'il voulait mourir sans être fouetté ni lié dans un sac de cuir avec un coq, un chien, une

vipère et un singe, selon l'usage. Il y avait aussi un adultère qui avait échappé à la peine de mort, et un homme destiné à la réclusion pour avoir épousé une seconde femme du vivant de la première...

Ainsi, beaucoup d'entre eux, qui avaient cherché à retrouver au loin leur réputation, se vantaient de méfaits incroyables ou méprisaient la raison de leur naissance.

Des clans se formèrent, des groupes d'attirance se réunirent le soir et essayèrent de continuer le matin pour reprendre la marche. Le Pacha, conseillé par les caïds, dut regrouper l'armée, en tenant compte des dissidences ou des parentés éloignées que chacun venait de révéler.

Comme le vent de la mer arrivait encore sur le désert et que les puits n'étaient pas rares, la soif ne tourmentait personne. Les bavards en profitèrent. Abdellâtif se démenait, élevant la voix pendant la marche, allant de l'un à l'autre à l'étape, cherchant auditeur ou contradicteur. Il prétendait, à grand renfort de versets du Coran, qu'il ne fallait oublier aucune prescription qui pût compromettre l'entreprise. Il finit par s'accrocher à l'un des sapeurs, ancien frère-lai dans un couvent de moines franciscains de Malaga, employé autrefois à l'entretien des charpentes. Ce dernier s'appuyait sur le dogme avec une âpreté égale à la fougue d'Abdellâtif. Si le musulman était expert en ces controverses qui faisaient le fond des conversations à la médersah, le frère-lai avait admis, en une fois, les principes de la théologie, écartant toute accointance avec le doute.

Abdellâtif, quand il l'abandonnait, silencieux et buté, cherchait un autre adepte. A bout de ressources, le silence et le laisser-faire excitant son audace, il en venait à critiquer la tiédeur des croyances et l'irrégularité des prières. Sincère peut-être, il exaspéra par trop de zèle; si bien qu'un soir Ferriro aborda le Pacha et désignant du menton le lettré :

— As-tu confiance en ce bavard?

— Je ne m'en soucie pas.

— Tu as tort. Surveille ses doigts et sa langue, sa plume et ses conversations...

— Que penses-tu? Que crois-tu?

— Un œil et une oreille du Victorieux...

— Bah !

— Ou d'un vizir...

— Heuh !

— Ou de Mahmoud Zergoun, ton ennemi...

Chaque nuit calmait l'inquiétude, apaisait les discussions, les querelles irraisonnées. Mais dans l'aurore, ceux qui guettaient les bruits qui naissent à l'éveil de la terre n'entendaient que les injures des hommes et les rauquements des chameaux. Chaque matin présentait aux regards le même bleu pâle du ciel, le même visage gris de la plaine où, en interminable défilé, l'armée se balançait au rythme du pas des montures.

Ce pas régulier, et ce rythme souple, finirent par influer sur la cadence des idées. Les folies que nul n'osait encore proclamer s'agitèrent d'un mouvement uniforme et pervers. Les hommes rongés de marottes s'enlisèrent dans l'idée fixe et ne gardèrent de libres que le nez pour respirer et la bouche pour manger. En même temps commença la déroute des sens. La sueur corrompit l'odorat; l'eau tiède, l'eau lourde et les dattes acides démolirent le goût, exaspéré par le regret des pâtées à l'ail d'Espagne; l'ouïe ne supporta plus les histoires et les chansons rabachées. Le toucher, lui-même, qui ne veut que doux contacts, était meurtri de la continuelle rudesse des vêtements chargés de poussière.

Soucieux d'échapper à cette hantise, ils regardèrent autour d'eux. Mais le déplacement des corps, pour ondoyants qu'ils fussent, ne renouvelait pas la vue. Une dune était l'image reflétée d'une autre dune, une touffe d'areg était une autre touffe d'areg. A droite, à gauche, l'espace. Au-dessus, l'immensité vide. Sous les pas, l'étendue tour à tour solide et mouvante, mais toujours pareille à elle-même. Partout, route ouverte... Cependant, au centre de cette liberté, lanciers, arquebusiers et mousquetaires, bachouds et caïds, Ferriro et le Pacha lui-même, tous se trouvaient enfermés dans une prison étroite d'où leurs idées ne pouvaient s'évader, une prison qui les suivait, s'attachait à leur marche, une prison dont les limites reculaient sans cesse devant eux, une prison sans murailles...

Un fusilier de la compagnie de Mohammed ed Torki dit à ses voisins :

— Par Dieu ! si la terre est toujours aussi plate, quand nous

arriverons au bord, si nous n'y faisons pas attention, nous nous casserons la figure !

Autour de lui un rire désordonné fit osciller la compagnie de Bou Chiba et celle du caïd El Haddad. Les chameaux agitèrent la tête et montrèrent le blanc de leurs yeux saillants.

Quand le mot arriva, déformé, au bout de la colonne, il y était question que l'on avait perdu la route...

Un des guides faillit être massacré.

LA CROIX DU SUD

Douze jours après le départ de Lektaoua, la compagnie du caïd Bou Gheïta prétendit que l'on errait depuis deux mois dans le désert... Cela fit comme un début d'émeute. Djouder renforça l'autorité des bachouds.

— Attends un peu, Pacha, avait dit Ben Cheddad. Quand nous traverserons Ech Chach, ils garderont leur salive comme un mendiant ménage une poignée de couscouss...

Le vent, qui avait d'abord apporté quelque fraîcheur de l'Océan, fut remplacé par le vent d'est. Une longue course à travers l'aridité l'avait rendu aride. Il apportait avec lui la poussière du désert, auprès de quoi la farine des moulins de Marrakech est du gravier. Cette poudre subtile s'accrocha au poil des chameaux, entra dans leurs narines, grossit démesurément leurs longs cils. Les hommes passaient leur temps à la secouer de leurs habits, à la disperser, à l'extraire de leurs paupières, à la cracher.

Cependant, pour éviter l'engourdissement, le Pacha venait de prescrire la marche à pied dans les endroits où le sol est ferme et rocailleux. « Ça allègera les bêtes », avait ajouté Ferriro.

La poussière d'enfer pénétra dans les chausses, fit des magmas corrosifs. Un homme eut les pieds meurtris. Un second parla de pieds ensanglantés. Cela ne s'arrêta pas à deux hommes. Des murmures s'élevèrent, que la chanson du vent d'est accompagnait, — vent inutile et meurtrier, insinuant comme le remords, vent chargé d'orages qui n'ont jamais éclaté.

La journée, écoulée dans la gêne, s'acheva dans le désarroi. Parmi les plus turbulents, était un homme au teint jaune que l'ambition et l'envie avaient guidé dans la marche vers le Soudan. Le départ ne lui avait point calmé la bile, qui était

sans cesse en mouvement. Par dérision de son caractère, il avait été surnommé *Khalifa*, le chef. Ce fut de lui que vint le premier trouble.

Au campement du soir, deux lanciers arabes, fatigués, laissèrent choir à terre leurs lances. Le destin voulut que les hampes se missent en croix. Un cri! Rage ou stupeur? Personne ne le sut jamais. On vit le *Khalifa* se précipiter, on l'entendit hurler que l'on voulait sa mort, que tout le camp le poursuivait, et qu'au surplus le malheur arrivait sur le camp. Le pis de tout fut que personne n'osa ramasser les lances et qu'il fallut appeler un Arabe, gardien de bêtes, qui ne comprenait rien à la chose.

... Dans l'obscurité, des renégats se retinrent de clamer leur repentir, leur aveuglement, leur lâcheté, tandis que le froid des nuits désertiques engourdissait l'armée et pénétrait dans le cœur du Pacha.

Un autre jour, vers l'heure de la prière du soleil déclinant, un homme dit : « La route de l'or est sèche ! » Et cela provoqua des disputes dont la rumeur frissonna le long de l'armée en caravane.

A une autre heure, comme le sable se dérobait sous les pas, un homme à pied s'écria : « La route est mouvante. » Et il fallut arrêter une panique.

A dater de l'épisode des deux lances, tout devint prétexte à murmurer. La colère s'amassait. L'abcès ne demandait qu'à crever. A Marrakech, les plaisirs de la ville avaient épaissi la peau de ces hommes. Ici le moindre bruit insolite les effraya, les agaça. Leurs injures familières, jusque-là mots d'amitié, se firent pointues et coupantes. Ils en vinrent à se quereller pour des futilités. Chacun prétextait sa supériorité sur l'arme voisine. Les mousquetaires réclamèrent une ration d'eau supérieure à celle des lanciers. Les conducteurs de pierriers et de petits canons se montrèrent plus exigeants encore. Accusés de ne faire que du tapage et de la fumée, ils rétorquèrent que cela glaçait le cœur de l'ennemi mieux que la crainte des morceaux de plomb lancés par les mousquets et qui se perdent dans le sable. L'accord ne se faisait qu'au sujet de la nourriture, mais pour la maudire : « ils en avaient assez des galettes de semoule durcie, des dattes séchées ou pressées. » Et, comme

des enfants, ils se montraient leurs gencives saignantes et ne parlaient que de leur gorge irritée.

Parfois, le silence s'amoncelait sur la troupe et la mettait à l'unisson de la nature immobile. Et ces hommes qui possédaient toute la terre que leurs yeux pouvaient découvrir et celle qui dépassait leurs regards, étaient gênés de ce privilège. L'univers était à eux, et ils en étaient encombrés.

Dans la solitude, ils éprouvèrent le désir, le besoin de se serrer. En se serrant, ils se connurent, — chose dangereuse entre toutes : on joue alors le tout pour le tout. Le trop plein de chacun reflua vers le trop plein de l'autre en un clapotis d'idées malsaines qui pouvait, un jour ou une nuit, tourner en tempête.

Les renégats, qui souffraient qu'à Marrakech on leur parlât du Croissant, du Prophète et de sa loi, trouvèrent ici ces discussions insupportables. A maintes reprises, on dut faire taire Abdellâtif; il entendit raison quand il comprit que sa vie était en danger. En revanche, le soleil devint pour eux, chaque jour davantage sur la route du Sud, une tragique divinité : ils soupçonnèrent alors pourquoi des peuples, moins distraits qu'ils ne l'avaient été eux-mêmes, l'avaient adoré autant pour s'en défendre que pour réclamer ses faveurs.

Ferriro, qui observait l'armée, voulut avertir Djouder de cet état d'âme : il retrouva dans les yeux de son ami l'angoisse des hommes de troupe, mêlée à autre chose qui fouille le corps, l'esprit et le cœur. Plusieurs fois déjà, il venait de le surprendre entouré des apothicaires, en quête de remèdes, tourmentant les guides arabes, consultant dans sa fièvre ceux que leur ancien état semblait disposer à calmer les sentiments qui renaissaient sourdement, pareils à la douleur d'une blessure cachée mal guérie. L'idée de l'or, fil conducteur de l'aventure, avait fait place, pour le moment, aux regrets venus du fond de la mémoire et de l'instinct. Des simulacres, des apparences naïves, avaient pris la forme de vérités obsédantes ou hideuses. Était-ce l'image d'une femme, démesurément grandie dans le désert, ou celle de la croix? Étaient-ce les deux à la fois, qui remplissaient les yeux de Djouder?

Le lieutenant général, soldat de métier, sentit que la volonté du chef se diluait parmi les volontés qu'il avait jusque-là entraînées et que la situation se tendait à l'extrême.

Or, un après-midi que l'ancien moine avait été privé d'eau pour paroles graves proférées contre le Pacha, il dénoua son turban, exposant ainsi sa tête aux rayons du soleil. Cette tête en fut gravement troublée.

La nuit, à l'étape, il demeura immobile, les yeux fixés sur le ciel. Le sommeil qui écrasait l'armée s'éloignait de lui. Le regard élevé, il restait accroupi à la façon des croyants qui récitent la prière du moghreb. Ses lèvres s'agitaient, mais aucun son n'en sortait. Sur sa droite, la Voie lactée se penchait sur l'obscurité, confuse et indéfinie. Impassible, l'homme suivait les étoiles qui se détachaient de l'est pour gagner le zénith et redescendre à l'ouest: Antarès la rouge, l'Épi de la Vierge, le Lion, la Chèvre, et tant d'autres.

Il avait assisté, dans les débuts de sa claustration, un père abbé qui maniait l'astrolabe; mais sa connaissance ne dépassait pas les étoiles visibles du sol espagnol. Et voici que devant lui une étoile inconnue surgit au sud... Elle s'égare aussitôt parmi les autres dès son lever. Une étoile! Poussière de feu, étincelle lancée par un invisible foyer... Une deuxième se présente, qui n'apporte pas plus de certitude. Une troisième suit bientôt et cela fait un triangle couché, où l'œil de Dieu va sans doute apparaître. Non, mais une quatrième étoile qui complète le groupe...

Les yeux de l'homme, d'abord indifférents, s'agrandissent soudain, ses genoux tremblent, sa mâchoire aussi : une main formidable a disposé en croix ces quatre étoiles...

— La Cruz! murmure-t-il, la Cruz!

Comme une vérité infinie, le mot pénètre la cervelle de l'homme. Sa voix grandit avec la terreur et la surprise. Un arquebusier, encore ensommeillé, demande :

— Quelle croix?

— La Cruz! répète l'ancien frère-lai, au comble du saisissement.

— Quelle croix? jette une autre voix dans la nuit.

D'un geste, le moine indique la constellation qui se redresse lentement, — comme se dressa la croix sur le Golgotha quand le Christ y fut fixé, — tandis que sous leur manteau des escopettiers battent le briquet et allument les mèches.

Sautant de l'un à l'autre, la vision réveille la compagnie, la

brigade voisine. Les veilleurs eux-mêmes sont émus et s'agitent. Les bras se tendent vers l'horizon. Un chant s'élève, du côté du frère-lai que l'extase transforme : « *O crux ave, spes unica!* »

Et les mots, les phrases du cantique, revenaient dans la bouche de ces hommes dévoyés. Le chant, grêle d'abord, se gonflait de murmures. Beaucoup, parmi ces aventuriers, inclinaient le front jusqu'à terre pour se dérober à la vue du signe céleste. D'une voix rauque, la plupart suivaient, ainsi qu'au temps de leur jeunesse ils alternaient les strophes des psaumes devant les images de Dieu et de la Madone.

Cela devint une houle lente qui s'exaltait et gagnait de proche en proche. Un coup de feu, parti d'une extrémité de la colonne, mit en émoi l'armée entière. Le chant se fit désordonné, soutenu par la folie du moine. On vit passer des cavaliers sur lesquels on tira dans la nuit. Le camp fut alerté, jusqu'à ce que les caïds, se faisant connaître, eussent rétabli la paix. (On sut le lendemain que des hommes s'étaient égorgés cette nuit-là, croyant avoir affaire à des pillards de caravanes.)

Les chameliers, réveillés par tout ce tapage, inquiets pour leurs bêtes, pour les réserves de vivres et d'eau, ne purent reprendre le sommeil interrompu. Ils saisirent leur chapelet et se mirent à répéter indéfiniment la brève formule que Dieu lui-même dicta à Mahommed pour effacer les péchés. La chute des grains l'un sur l'autre faisait le bruit des gouttes d'eau dans une grotte solitaire.

... Claquant des dents, l'armée s'aplatit à nouveau sur la terre froide, comme une tente de nomades dont on a brisé les piquets et qui s'abat sur la plaine.

LES DÉMONS DE LIBYE

S'il est des mots qui, dans certaines religions, enchaînent la divinité, il en est d'autres qui enchaînent plus sûrement les humains. La Croix! L'ancien moine qui l'avait vue surgir à l'horizon l'appelait maintenant à son secours contre les démons ailés qui parcourent l'espace. Toute une nuit à l'approche des salines de Téghaza, annoncées par les guides, il invoqua sa puissance protectrice.

— Méfiez-vous des « chitanes » qui viennent de l'Orient, en fuite devant le soleil et la lune, plus rapides que ces oiseaux

de rêve qui se transportent d'un bout à l'autre de la terre en quelques battements d'ailes!

Aux paroles du marabout de Lektaoua l'ancien moine, vaticinant dans sa fièvre, ajoutait encore :

— Méfiez-vous, disait-il dans la nuit, méfiez-vous des démons de Libye qui tentèrent les Pères de l'Église. Ils prendront forme de femmes pour vous leurrer, d'animaux fantastiques pour vous effrayer, de victuailles puissantes et douces pour vous décourager. Ils se montreront sous l'image de lacs et de sources pour narguer votre soif, vous faire maudire le jour de votre naissance et jusqu'à la mère qui vous enfanta.

Et comme inspiré par des voix intérieures, il clamait :

— Méfiez-vous, hommes de mon sang, méfiez-vous des démons de Libye qui combleront les puits entourés de palmiers et se découvriront à vous sous des apparences trompeuses pour vous guider à la recherche de l'eau indispensable. Ils emploieront les pires subterfuges et vous conduiront à la mort...

Paroles lourdes de danger!

— Et l'or?

— Oui, la route de l'or?

— Ils vous en éloigneront... J'ai entendu dire que, dans le monde, l'or est gardé par des divinités étranges, visibles comme le dragon de la Toison dorée, invisibles comme les démons du désert. Les arbres meurent sur la terre de l'or. Le maïs et le blé n'y poussent point. Les bœufs n'y trouvent pas de pâturages. Seul y pousse l'aphabalek, ce poison qui remplit de fous furieux les maisons de la mort. Ah! l'or est bien gardé...

— Nous en serons les maîtres! affirma une voix.

— Nous en serons les maîtres! répondirent les groupes alentour.

— Les génies ignorent sans doute la force de nos mousquets, le bruit de la poudre, la ruse de la balle, grogna le vieux soldat qui s'était battu en Andalousie et à El Ksar El Kebir.

— Méfiez-vous des démons de Libye! répétait le moine opiniâtre.

Paroles très lourdes de péril... Lancées dans la nuit, elles atteignirent ce qui restait des dix compagnies, plus sûrement qu'une nuée de flèches empoisonnées. Elles tombèrent sur des hommes au sang échauffé par la viande des bêtes que l'on abattait dès que leur charge d'eau ou de vivres secs était

consommée : viandes forcées, viandes fourbues qui changeaient les entrailles en foyers ardents.

A l'approche de Téghaza et du dernier puits d'eau douce qui précédait les salines, la crainte des démons et la peur de la soif partageaient les esprits et les corps.

Les guides arabes connaissaient bien le puits de Bir-Tarmanane qui alimentait les gardiens de ce trésor. Quand la tête de l'armée y arriva, il était entouré par des chameaux accroupis et des masses sombres d'où jaillissaient des lances en forme d'aiguilles pointées vers le ciel. A la vue de la troupe considérable qui arrivait, les masses sombres se dressèrent. C'étaient les premiers hommes rencontrés depuis la porte du désert; ils posèrent à terre leurs lances et vinrent à la rencontre de l'avant-garde, à pied, une main levée en signe de paix.

Les guides n'ignoraient pas leurs instincts pillards, mais ils étaient certains que nul d'entre eux n'oserait affronter une caravane de huit mille chameaux hérissée d'armes à feu.

— Les Touaregs! dirent-ils.

— Les hommes bleus!

Le caïd de tête allait prendre des dispositions pour abreuver l'armée et faire le plein des outres, quand un cri partit de l'avant :

— Les démons de Libye! Les démons de Libye!

Quand un tel cri retentit dans les oreilles d'hommes exténués et découragés, que peut-il arriver à la tombée de la nuit? Le cri se développait :

— Voyez la croix sur leur bouclier! la croix à leurs bras! la croix à leur baudrier! la croix à leur selle! L'image de notre crime!

Les hommes voilés et vêtus de bleu s'avançaient, jetant leurs lances et leurs épées.

— Méfiez-vous des démons de Libye! S'ils abandonnent leurs armes, c'est qu'ils en ont d'autres que nous ne pouvons pas voir!

Et, sans qu'on eût le temps de l'en empêcher, le moine saisit un mousquet, garnit le bassinet, alluma la mèche... Un coup partit... La balle en vrombissant passa sur les têtes des hommes bleus et alla frapper un des chameaux accroupis près du puits. La bête sursauta et s'enfuit... D'autres coups partaient... Terrorisés, les hommes bleus ne bougeaient d'abord pas... En vain,

les guides criaient-ils qu'il ne fallait pas tuer des croyants inoffensifs. En vain, les caïds arrivés en tête tentaient-ils de retenir les hommes. Les uns crurent à une attaque et en exagérèrent leur fureur. Les autres, voyant le signe de la croix se répéter partout, tuaient sans répit, déchiquetant les corps, brisant les armes à coups de sabre, pour supprimer la marque ou la preuve de leur folie... Les chameaux, frappés par les balles et terrifiés, s'égaillaient en tous sens, projetant la tête comme des coups de poing dans le vide. Sur leur dos se balançaient des selles inutiles dont le pommeau formait *le signe*.

Quand Djouder et Ferriro parvinrent sur les lieux, le soleil couchant éclairait le spectacle d'hommes aux yeux exorbités qui regardaient des cadavres, ou qui, ayant réuni des touffes d'areg, battaient en hâte leur briquet pour brûler les signes hallucinants que portaient les démons de Libye.

— Ils n'ont laissé frapper que leur enveloppe charnelle! criait l'ancien moine.

Des jurons lui répondirent sur le front de la troupe.

— Ramenez les chameaux vivants! ordonna le Pacha.

Et comme les auxiliaires se préparaient à exécuter l'ordre, on aperçut au sommet de la dune voisine une des montures des Touaregs qui, blessée, étalait sa tête et son col à ras de terre. Les détails de la selle se découpaient sur le soleil couchant, la croix du pommeau se profilait dans le ciel.

— La Cruz! La Cruz! murmuraient les hommes.

Et personne n'osait approcher la bête qui s'apprêtait à mourir...

Une grande discussion s'éleva ce soir-là entre Abdellâtif et le moine. Si-Mana, qui les avait entendus et qui avait fini par douter de leur raison, le rapporta à son maître et au lieutenant général.

— Djouder, ce moine est inquiétant, dit Ferriro avant de quitter la tente du Pacha.

— Il perdra l'armée, continua Ould Kirinfil, qui ne comprenait rien à ces histoires de croix.

— Il faut qu'il disparaisse, reprit Ferriro. Sinon c'est le trouble et la fin de tout.

Djouder acquiesça de la tête. Si-Mana approuva.

Ferriro sortit avec le Soudanais. Ils allaient à travers le camp. Arrivés à la compagnie du moine, ils interrogèrent l'homme de veille.

— Il est parti avec Abdellâtif, vers le Sud.

Ferriro et son compagnon marchèrent dans la nuit, suivirent un vallonnement. Tout à coup, à leur droite, une silhouette d'homme se détacha. Ils escaladèrent la dune. Un chameau agonisait, couché sur le flanc, les pattes encore agitées de spasmes. Tout près, un homme courbé sur un autre homme couché, comme s'il l'interrogeait, semblait affairé et n'entendait pas les deux arrivants.

— Le moine! murmura Ferriro.

Il faillit pousser un cri, et montra de la main à Ould Kirinfil l'homme en train de décoller la tête de son advervaire. Le Noir tirant le sabre suspendu à son épaule, interrogea son chef du regard. Le lieutenant du Pacha fit un geste. Sifflement dans la nuit, choc glissant : celui de la hache dans un bois mou. Le corps du moine s'écroula à côté de sa victime.

— Ils ne se disputeront plus! dit Ferriro.

— Jusqu'à leur rencontre avec Dieu! conclut le Soudanais.

Derrière eux, les deux corps remuaient faiblement, et comme l'eau d'une amphore renversée, leur sang se vidait sur le sable.

LES EMBUCHES DE L'AIR ET DU CIEL

Le bruit des mousquets avait vidé les routes du désert. Pas un être vivant autour des salines de Teghaza et de Taodenit. Pas même de vautours pour nettoyer les cadavres que l'armée des renégats semait dans sa marche vers le Sud. Le soleil habitait seul le ciel, en maître solide et patient.

A Marrakech, les hommes le contrariaient avec des murs, des arcades, des toits, des claies sur les rues; à Marrakech, les montagnes propices envoyaient leur haleine glacée. Ici la puissance du soleil croissait à chaque étape.

Un après-midi, un nuage égaré voulut traverser le ciel. Toute l'armée le suivit des yeux. Mais le soleil brûla les yeux de l'armée. Il brûla aussi le nuage, qui se perdit dans l'infini.

Le vertige s'empara des hommes. Vainement Djouder essaya de leur faire entendre qu'ils venaient de dépasser les limites de la puissance marocaine et de s'emparer par leur seule présence

des fameuses mines de sel dont la possession hantait le Sultan : ils ne purent comprendre que ces étendues givrées fussent l'occasion de discordes entre les empires. Et parce que la terre ne portait même plus de plantes grasses et d'arbres nains, ils ne rêvèrent que de sentiers dans les prairies, de pistes en forêt devinées parmi les broussailles.

Le Pacha, écartant sa propre angoisse, tenta de renforcer la discipline. L'armée lui répondit par des sarcasmes : « il fallait d'abord vivre, boire autre chose que de l'eau corrompue, manger d'autre nourriture que de la viande épuisée et des dattes sèches. » Les sanctions n'eurent aucun effet : la mort elle-même n'était plus une sanction. Ould Kirinfil parla de l'or, — inutilement : l'agonie des espoirs avait commencé.

A tout cela s'ajouta le trouble que le souvenir de la Croix avait apporté, et qui fut par le soleil changé en délire, mêlé au boire et au manger, à l'air brûlant, au point de rendre plus âcre le goût du désert qui est le goût de rien au monde. La fièvre gagna les soldats qui omettaient de bien rouler leur turban et ne pouvaient plus se relever à côté de leur monture : elle acheva les plus faibles. Un bachoud de la compagnie d'Ali ben Atar, à qui Djouder avait confié des graines, étant devenu fou, croyait, certains jours, qu'elles avaient produit des germes démesurés et qu'il transportait des jardins et des arbres ; à d'autres heures, pour dégager sa responsabilité, il se plaignait à tous de ne jamais pouvoir les semer à Tombouctou.

Pour soustraire les renégats à cette influence, le Pacha, sur l'avis de Ferriro, ordonna de marcher la nuit et de dresser les tentes le matin, avant la chaleur. Au surplus, la marche nocturne épargnait aux hommes d'examiner entre eux leurs têtes hirsutes, couleur de terre et leurs masques déformés, leurs yeux caves et leurs langues tuméfiées.

Les divagations auraient dû se calmer pendant le sommeil du jour. Mais après avoir dépassé le dernier puits avant Araouâne, les hommes furent en proie à une haute excitation nerveuse, au point que les plus chétives circonstances les mettaient en grand émoi. La piété nouvelle de certains devint farouche : la nuit, pendant la marche, on aurait pu distinguer les coups dont ils se frappaient la poitrine ; et beaucoup se croyant aux portes du jugement s'accusaient devant leurs semblables qui étaient eux-mêmes chargés de crimes plus lourds encore. D'autres se

muèrent en convertisseurs et cherchèrent des prosélytes pour leur ancienne foi. Dans leur folie, désespérés par le ciel et croyant qu'il refusait de les entendre, ils ouvrirent le sol et confièrent aux profondeurs leur honte et leur repentir.

Ceux mêmes qui, jusqu'à ce jour, avaient connu la simple béatitude d'un corps solide, conçurent des présages néfastes. Ces faibles d'esprit eurent raison lorsque, un soir, l'armée se crut aux confins de l'enfer. Les rêves du jour avaient été pénibles, les cauchemars tumultueux : la réalité les dépassa.

Ce fut, au milieu de la nuit, une poussée brûlante de l'air, venant du sud, face à l'armée. Un cri des guides, un ordre du pacha, et la tête de la colonne s'arrêta. Les chameaux s'écroulèrent, tournés par instinct vers le nord, le dos à l'ouragan qui accourait. Au ciel, plus d'étoiles, plus de constellations, une voûte noire qui s'abaissait, brûlante, sur les hommes, sur les bêtes. L'haleine des démons du sud, qui remplaçaient les démons de Libye, enveloppa toutes choses. Le sol lui-même devint inconsistant, pulvérisé, arraché par le vent de feu qui se répandait sur l'armée accroupie. Impalpable, la poussière pénétra dans les gorges et les poitrines, à travers les étoffes dont chacun se recouvrait la tête. Les mâchoires qui juraient, grincèrent plus fort. Les yeux qui pleuraient, pleurèrent de la boue. Les oreilles furent bouchées d'une masse visqueuse pour ne plus entendre cette désolation. Quelques gouttes de pluie, larges comme des douros, s'aplatirent sur le sol, mais n'arrivèrent pas à abattre la poudre qui se mélangeait à l'air et le rendait irrespirable.

Tout à coup, sans raison, le tumulte s'apaisa. Un chameau releva la tête, un homme se dressa. Les autres, impatients d'être délivrés de leur prostration, suivirent l'exemple.

— Allons! dirent les guides et Ould Kirinfil à Djouder, nous sommes bientôt à Araouâne. Le djaoui est fini.

— Y en a-t-il beaucoup de semblables à attendre, ou n'est-ce qu'un accident?

— Tout est dans la main d'Allah! dirent les guides. Hâtons-nous seulement de sortir du pays de la soif!

Et l'armée secouant son linceul de sable, s'enfonça dans la nuit, vers la Croix du Sud qui réapparaissait, victorieuse des éléments, la croix devenue pour eux symbole de mort, somme des souffrances qui s'abattent sur le corps et l'âme des humains.

Les guides avaient promis Araouâne la prochaine ville du désert. Les caïds, les bachouds, les chaouchs et les soldats parlèrent de ses maisons, de ses pâturages, comme d'une étape céleste. Les yeux éteints reprirent de l'éclat.

— Ferriro! s'écria Djouder à la vue d'Araouâne apparue sur les dunes, ami Ferriro, je suis le premier homme à la peau blanche qui entre dans cette cité!

Le Pacha y pénétra en conquérant, mais n'y trouva d'autres sujets que des mouches en nombre incalculable. La peur l'avait précédé et avait chassé toutes les caravanes du point d'eau qui réunit les itinéraires du Sahara, du Tafilalet, du Drâà, de Ghadamès et de Libye, vers Tombouctou.

Les mouches n'avaient eu cure de suivre les chameaux à travers le désert. Des générations de mouches savaient qu'un chameau qui part est remplacé par un chameau qui arrive, et qu'il y a plus de profit à sucer l'œil et le sang d'une bête abreuvée que ceux d'une bête épuisée par la soif. Les mouches innombrables s'abattirent sur les hommes et sur ce qui restait des huit mille animaux du pacha Djouder, lieutenant du Sultan Moulay Ahmed le Victorieux.

Alors, ce fut la fuite loin de cette ville aux maisons basses, sordides et faites de pierres sèches, où il ne restait que des scorpions qui se promenaient parmi les crottes de chèvres et de chameaux. A cause de ces mouches, on se hâta et on omit de réparer les outres, de faire restaurer les bêtes en prévision du dernier effort. Et, au moment d'entrer au pays de la peur, on prépara ainsi le plus grand des tourments.

... Par la volonté d'Allah!

LE PUITS DE LA SOIF

Sur la terre, ruinée par le soleil, les pierres succédèrent au sable, le sable remplaça les pierres, et cela parut sans fin à des hommes que la fatalité, après des regains d'espoir, replongeait dans la misère. Indifférents au temps et à l'espace, ils ne remarquèrent même plus les changements et marchèrent, la tête vide, comme s'ils n'avaient jamais marché ailleurs ni autrement. D'heure en heure, la colonne s'allégeait : hommes et animaux disparaissaient en silence au cours des nuits obstinées.

A l'heure des repas, ces soldats qui, à Marrakech, se dispu-

taient comme des enfants autour des plats, voyaient avec dégoût arriver les distributions de vivres. Ils auraient donné des charges entières de dattes pour une double ration d'eau fraîche.

Ferriro, malgré des sursauts d'énergie, s'abandonnait et jurait qu'il ne savait plus si c'était Dieu ou Satan qui avait créé le malheur.

Le pacha Djouder, repris par son imagination, qui lui montrait le terme tout proche, excité par les dires d'Ould Kirinfil qui ne le quittait plus, cramponné au pouvoir, talonné par l'amour-propre, — la pensée de la femme le suivait, — fasciné par une image que grandissait chaque jour l'éloignement, luttait contre l'impossible.

Mais il ne put remonter l'état d'abattement de la troupe, propice aux négligences. Les sapeurs auraient dû goudronner leurs outres avant d'arriver dans la zone des vents brûlants : ils avaient négligé de le faire. Pis encore : les animaux ayant été bâtés à la hâte, il y eut des frottements nuisibles. Des outres craquèrent ou, usées, se déchirèrent. En deux jours, un tiers de la réserve d'eau se perdit. Les chameaux, avertis par leur instinct de la vie qui s'écoulait, essayèrent dans la nuit de lécher le liquide que la terre absorbait. Ils ne savaient pas lécher. Leurs babines fendues les trompèrent et ne firent que s'agacer au contact du poil des outres. Les chameliers arabes, mieux instruits du danger que la troupe des soldats espagnols, burent à longs traits cette eau plus précieuse que les montagnes de sel, les trésors dorés et les esclaves du Soudan. Ils en emplirent des gourdes qui se dissimulaient sous la djellaba.

Au matin, quand le désastre fut apparent, un cri s'éleva le long de la colonne. Ce ne fut bientôt plus une colonne, mais un tourbillon d'hommes qui, négligeant d'installer le campement, allaient d'une bête à l'autre, tâtaient les outres, en silence d'abord, — silence d'effroi, comme il arrive quand la vérité dangereuse s'implante dans la cervelle, — puis avec des soupirs partis du creux de la poitrine, suivis de jurons porteurs de rage et de détresse.

— Retournons sur nos pas! proposèrent les chefs de groupe.

— Allons aux puits d'Araouâne ! appuyèrent les soldats.

Pour la première fois, il fut question de reculer, de tourner le dos à l'or du Soudan, aux esclaves du Soudan, aux femmes

noires et faciles qui, avec le remords de la Croix, enfiévraient les nuits depuis l'entrée dans le désert.

En vain les guides avisèrent-ils que l'on trouverait des puits à Bir-Ounâne : c'était l'inconnu; tandis que tous savaient, pour l'avoir bue, qu'ils auraient de l'eau à Araouâne. Des menaces parvinrent aux chefs, s'ils ne se décidaient pas. Et les chefs, pour ne pas voir diminuer leur autorité, Djouder pour ne pas laisser El Haroussi, qui se ralliait au désir de l'armée, conquérir le pouvoir par la force et l'assentiment des troupes, consentit, donna l'ordre de recul. Comme il voulait réserver l'avenir, il appela à son aide les Puissances, prétendit qu'à son idée l'avance était préférable, et qu'il écartait dès maintenant de sa tête l'annonce du danger.

L'armée fuyait devant la soif, l'ennemi sournois qui la suivait sur le sentier millénaire des chameaux. Implacable, le soleil écrasait la déroute. A tout moment, une bête épuisée tombait en dispersant sa charge. Abandonnée, elle tentait de se redresser, retombait, allongeait son long cou à ras de terre, balançait un instant sa bosse amaigrie, et enfin s'étendait sur le flanc, tout équilibre perdu, pour commencer les galopades de la mort.

Dans ce repli, pourtant, était l'espoir, l'eau retrouvée, les outres pleines et, de nouveau, la marche vers le Soudan... Inutile! le deuxième jour de la retraite, l'avant-garde arrêta des hommes voilés qui, pressés de questions, avouèrent, la gorge sèche, que les Touaregs affolés par le massacre de Bir Tarmanane, avaient comblé les puits après y avoir précipité des cadavres.

Des jurons capables d'ébranler le ciel répondirent à ces révélations que les guides hésitaient à traduire, et que l'on ne put empêcher de circuler parmi les renégats. Il fut question de tuer une partie de ces guides, de les décimer. Les soldats se croyaient trahis par eux, surtout en voyant les chameliers, pourvus d'eau ou abrutis par la fatalité, rester silencieux, sans une plainte, les doigts crispés sur leur chapelet, les lèvres immobiles dans la prière pour ne pas dessécher leurs lèvres.

Au moment de repartir dans le Sud, Djouder fit compter les hommes afin de rationner l'eau qui restait. Le chiffre des manquants, qui eût soulevé la terreur en d'autres circonstances,

donna du courage. Un homme perdu, une compagnie égarée, cela faisait de l'eau, une journée, deux journées de plus à boire. On apprit, et chacun en grogna d'aise, que la moitié de l'effectif avait péri, était peut-être retournée dans la nuit vers le Nord. Qui le savait? Qu'importait d'ailleurs? L'armée, par son nombre, n'était plus un outil de victoire, mais un danger pour elle-même. Tout homme devenait un consommateur d'eau, plus féroce qu'un partageur d'or et de butin.

Le souci des absents étant écarté, il fallait sauver les survivants. Ceux-ci trouvèrent les expédients les plus singuliers. Tout d'abord, ils parlèrent peu afin d'économiser la salive. On avait rationné l'eau; il fut prescrit de manger le moins possible de ces dattes qui attisaient la soif. Le Pacha réussit à faire comprendre qu'il était préférable de marcher lentement pour ne pas échauffer le sang des hommes et des bêtes.

Cela n'arrivait pas à raccourcir les distances. Dans la Hammada El Tounân, on aurait dû trouver le puits d'Ounân : un malin génie l'avait déplacé. On chercha sans trouver. Alors ce fut une ruée désordonnée, loin du domaine des démons de Libye. La folie s'empara des cerveaux. Au mépris des ordres, des chants s'élevèrent pendant la marche de nuit, où passait la hantise des jours écoulés dont chacun avait oublié de profiter. Les amantes furent tour à tour exaltées ou maudites, et l'on entendit un lancier d'Ali ben Mostapha, qui avait suivi les cours des *fqihs* à Marrakech et à Fez, rappeler les jeux de l'eau dans les fontaines des médersahs :

— Comme la pointe d'un sein de jeune femme, l'eau jaillit des profondeurs de la terre...

Une voix inconnue répondait dans la nuit :

— Elle est claire comme le regard de l'aimée, limpide comme l'air après la pluie...

Et la louange alternait :

— La vasque de marbre blanc, venue d'Italie par les mers perfides et voluptueuses, la vasque de marbre blanc reçoit l'eau, la garde un instant pour l'offrir au ciel qui la donna sans compter...

— Et l'eau joue dans la vasque comme un enfant dans le lit de sa mère...

— Avant de tomber dans le bassin carré où nagent les poissons aimés des grands de la terre et des poètes...

A l'avant-garde, des hommes ramassèrent des cailloux polis et les sucèrent pendant des heures, comme lorsqu'ils suivaient leur père dans les sentiers montagneux d'Andalousie au cours de l'été pénible.

— A Marrakech, la vasque est gracile, élevée, pour jouer plus longtemps avec l'eau rare et précieuse...

— A Fez, la vasque est courte et puissante... L'eau ne se mesure pas... l'oued ne tarit jamais... L'eau franchit les murailles, gronde dans les maisons, abreuve les choses et les êtres... Quand elle a fini ses travaux, elle s'enfuit dans les oliveraies, à travers les champs d'orge et les jardins enchantés... Froide l'été, chaude l'hiver, elle est la faveur de Dieu!...

— A Marrakech-la-Rouge, l'eau est bénie comme la pensée d'un sage... Elle rend de la fantaisie à la méditation...

Tout cela tant que la discipline tint bon. Mais le malheur, quand il est en route, ne s'arrête pas devant un tel obstacle. A ces folies subtiles et douces, s'opposèrent des rages insensées quand on retrouva Bir Ounân. Bir Ounân était presque à sec. Des forcenés essayèrent alors de boire des liquides innommables. Ayant égorgé des bêtes de somme, ils en aspiraient le sang; ensuite, la bouche rouge, ils se regardaient honteux et satisfaits.

Désespérant de Dieu, les renégats appelèrent alors à grands cris Satan, Belzébuth et les démons des quatre coins de la terre. Ce fut, surgi des profondeurs de l'Est égyptien, Sith, le dieu de la haine campagnarde, qui accourut... Il arriva naturellement à l'heure de la distribution d'eau que Djouder avait accordée pour calmer les cerveaux enflammés. Sith, roi des serpents et des scorpions, arriva, tenace et léger. Il s'abattit sur les crânes, s'agrippa aux gorges, et fit trembler les lèvres desséchées. D'aucuns, les plus anciens, qui résistaient à la soif, furent soupçonnés par les plus jeunes d'avoir bu en cachette aux instants de l'aube qui appesantit les paupières. On le dit. Ces dires s'exaltèrent et firent un tumulte. Cela commença par des bousculades dans l'ombre du soir qui succédait à un rouge crépuscule, et les mains se crispèrent sur le manche des koummyas aiguisées au départ. Autour des outres dont l'eau s'était appesantie par la décomposition du cuir, les amitiés étranges qui s'étaient formées dans l'isolement, ces amitiés acides comme un fruit vert se changèrent en haine hallucinante.

L'absence d'un chef de groupe qui s'était éloigné précipita le malheur. Sith connut la joie d'entendre les lames glisser entre les lèvres des fourreaux, de les voir sortir soudain des djellabas et disparaître au flanc de ces hommes courbés sous sa loi. Il y eut des cris sourds, des corps qui s'affaissèrent pour se relever et s'affaisser de nouveau, heureux du dénouement ou cramponnés à la vie, hurlant des plaintes. Cela devint une contagion, gagna comme un frémissement le long de la peau, comme la houle qui cherche le rivage.

Il fallut tout le sang-froid de Ferriro pour écarter le suprême danger. Il appela Djouder :

— Pacha, cria-t-il, tes cavaliers en armes! La menace d'un feu de salve!

Quelques fidèles se groupèrent autour des deux chefs. A la sommation qui fut criée, à la flamme des mèches que l'on allumait, les yeux virent la vérité.

Alors les fous s'assirent et pleurèrent.

Par ordre de Ferriro, les plaintes des mourants furent arrêtées avec des baillons de sable et d'étoffe, et l'armée se remit en marche avec moins de bouches altérées, sur la promesse de trouver des puits au début de la deuxième journée.

Dans la nuit, elle abandonna des hommes sur son chemin, dont nul ne s'inquiéta. Personne n'osait même plus s'attarder près des vaincus, mais détournait la tête comme devant un bienfaiteur. Le sang que certains avaient bu leur brûlait les entrailles, comme il arrive aux naufragés qui se laissent tenter par l'eau de mer.

Les hommes de l'arrière-garde perçurent des rires. Ils le rapportèrent plus tard, mais on ne les crut pas. Ils se battirent à cause de cela et ne furent pas crus davantage. Cependant ces rires faisaient, dans le désert, le bruit de la crécelle au jour du Vendredi saint.

André Demaison.

(La troisième partie au prochain numéro.)

MADAME DE POMPADOUR
ET LA POLITIQUE

I

L'INITIATION

La Cour est en séjour à Fontainebleau dans l'automne de 1752. Un soir, chez le ministre de la Guerre, quatre personnes sont réunies : le comte d'Argenson, la comtesse d'Estrades, le docteur Quesnay, médecin de Mme de Pompadour, et le secrétaire qui racontera la scène. Le ministre et sa maîtresse attendent, avec une impatience qu'ils ne cachent point, l'issue d'une entrevue secrète qui a lieu à cette heure chez le Roi. C'est le dénouement d'une intrigue préparée de longue main pour le renvoi de la trop puissante marquise.

Depuis plus d'un an, les deux complices, qui la haïssent également, savent que Louis XV se détache d'elle. Une jeune comtesse de Choiseul-Beaupré, décidée à la supplanter dans le cœur du Roi, manœuvre sur les conseils de ces gens avisés, qui comptent bien triompher avec elle aujourd'hui même. L'incertitude va prendre fin. La porte s'ouvre, la comtesse paraît, le visage animé, les cheveux en désordre, et se jette dans les bras de Mme d'Estrades : « C'en est fait, dit-elle, je suis aimée, *elle* va être renvoyée ; *il* m'en a donné sa parole... »

Une joie bruyante remplit le salon ; Quesnay, assis dans un coin, demeure silencieux. « Monsieur, lui dit le ministre, rien ne change pour vous, et nous espérons bien que vous nous resterez. — Mais, monsieur ! répond le médecin en se levant, j'ai été

attaché à Mme de Pompadour dans sa prospérité, je le serai dans sa disgrâce. » On laisse partir le philosophe : « Je le connais, assure Mme d'Estrades, il n'est pas homme à nous trahir. » Et les conspirateurs s'attardent sur les magnifiques événements que ce jour mémorable va déchaîner. De l'aventure, en effet, vont sortir des conséquences politiques, mais nullement celles qu'ils ont prévues.

Cette anecdote brutale est nécessaire pour donner le ton du monde de cour qu'on veut peindre dans ces pages. On regrette d'y voir mêlé un ministre, par ailleurs honnête homme et qui a su servir la France. Mais les femmes surtout y sont cyniques; elles montrent, en un temps où morale et foi fléchissent ensemble, avec quelle âpreté se déchaînent les appétits du plaisir et du pouvoir. La jeune, qui n'a pas vingt ans, installe déjà sa vie d'épouse dans un adultère avantageux; la corruptrice, dédaignée autrefois du caprice royal, travaille à le réveiller au profit d'une autre, et trahit à la fois en Mme de Pompadour une parente, une bienfaitrice et une amie.

Ces dames ne sont rien à la Cour que par celle qu'elles veulent perdre. La comtesse d'Estrades, née Sémonville, est veuve d'un cousin de la favorite, qui l'a amenée à Versailles, introduite dans le cercle du Roi, aux soupers, aux chasses, aux voyages. Point belle de visage, le nez relevé entre deux joues rebondies, elle tire sa séduction d'un esprit endiablé mis au service d'une féroce ambition. Au reste, elle a de la lecture, de l'amabilité, et, dans les cabinets où la naissance ne confère point de prérogatives, elle amuse le roi plus que ne le font les duchesses. Si elle a accepté les hommages de M. d'Argenson, ce n'est pas seulement pour y gagner quelque influence dans la disbribution des « grâces » et le moyen d'avoir des partisans; c'est qu'elle voit en lui l'homme qui peut la faire passer du second rang au premier, et lui procurer ainsi les perverses joies de l'ingratitude. Mme de Pompadour commence bien à s'apercevoir « qu'elle nourrit un serpent dans son sein »; mais les preuves manquent contre cette compagne inséparable qui ne la quitte pas plus que ses deux jolis « petits chats » d'Amblimont et d'Esparbès; toutes sont nécessaires à ses habitudes, à celles du Roi, à la gaîté et au bon ton des petits soupers.

La marquise et la comtesse ont patronné Mme de Choiseul-Beaupré, mais c'est la première qui a fait son mariage. Inté-

ressée à cette petite Romanet, qui lui tient aussi par les Le Normand, elle a découvert, grâce à l'obligeance du duc de Gontaut, une alliance permettant de la présenter à la Cour. Elle a célébré la noce à Bellevue et obtenu du Roi, pour le mari, la place de menin honoraire du Dauphin, pour la femme, un douaire servi par avance comme pension et, chez Mesdames, le surnumérariat de dame pour accompagner. Elle l'a prise enfin dans son intimité, qui est celle du Roi; mais la protégée abuse de tant de faveurs. Ses manières libres, son aisance effrontée ne tardent pas à inquiéter la marquise, et davantage encore les façons du Roi. Quoiqu'ils semblent en rester au badinage, l'ancienne châtelaine d'Étioles reconnaît sous ses yeux tous les manèges de la coquetterie galante et cet art de conquête qui fut le sien.

I

Il est, parmi les Choiseul, un homme que le mariage arrangé par la favorite n'a point flatté et à qui cette nouvelle cousine a déplu dès le premier jour. C'est le comte de Stainville, qui passe pour avoir infiniment d'esprit, mais chez qui rien ne fait prévoir la grande carrière du futur ministre de Louis XV. Il vient très rarement à la Cour, ses plaisirs étant à Paris et ses ambitions dans le militaire. Le Roi l'ignore, et Mme de Pompadour lui fait l'honneur de le détester. Il a épousé une fille de finance, Louise Crozat du Chatel, fine, spirituelle et maladive, qui l'entoure de tendresse, d'admiration et de conjugale indulgence. M. de Stainville n'a point caché à son beau-frère Gontaut qu'il blâme l'union conclue par ses soins, et s'étonne qu'on ait introduit dans la société du Roi le cousin Beaupré, lourd, grossier de tournure, et voué, suivant les usages, aux disgrâces des maris dupés ou complaisants. M. de Stainville n'a pas imaginé cependant que le monarque serait l'agresseur de cette vertu mal défendue, et rien ne lui répugnerait plus que de voir une femme de son nom dans un tel scandale, avec les profits déshonorants qu'il comporterait pour les siens.

Il apprend seulement à Fontainebleau, où la Cour fait son voyage d'automne, que les assiduités de Louis XV compromettent Mme de Choiseul-Beaupré, et c'est le mari lui-même qui s'en déclare fort courroucé. Stainville l'engage à éloigner sa femme pour faire taire les médisants et supprimer, si elle existe, la

tentation. Ce bon conseil ne fait point l'affaire de Mme d'Estrades, qui loge le ménage chez elle et tient d'autant plus à le retenir qu'on semble toucher au but désiré. Mécontent d'une situation équivoque, Stainville va voir sa cousine, reçoit ses aveux et la trouve fort disposée à la chute : « Elle me fit, raconte-t-il, confidente de l'amour du Roi pour elle, de l'envie qu'elle avait d'y correspondre, mais de la condition qu'elle y mettait, qui était le renvoi de Mme de Pompadour pour occuper sa place avec le même crédit. Elle continua, avec une volubilité et une étourderie inconcevable, à me dire qu'elle avait déclaré au Roi cette condition, que je l'approuverais d'autant plus volontiers que j'étais le seul du nom qu'elle portait qui fût susceptible de profiter de tous les avantages de sa faveur, qu'elle espérait en même temps que je me lierais à elle par l'amitié la plus intime et que je trouverais le moyen, de concert avec M. d'Argenson, de la débarrasser de son mari. » Pour appuyer ses dires, la jeune folle montre à Stainville des lettres du Roi, à la vérité fort pressantes et qui promettent d'éloigner la marquise.

Devant cette effronterie, Stainville se fâche : « Le tableau de l'honneur d'une femme de mon nom dans cette place se présenta à moi ; je ne balançai pas à dire à Mme de Choiseul que, puisqu'elle m'avait confié ses secrets, j'étais obligé de lui déclarer qu'il fallait qu'elle engageât son mari à la conduire à Paris du moment où je lui parlais à quatre jours, sans quoi je dirais à ce même mari tout ce qu'elle m'avait dit et tout ce que j'avais lu. » Laissant en colère l'ambitieuse, le comte court chez Mme d'Estrades, qui nie sa participation à l'intrigue ; il obtient qu'elle consente au départ et, s'étant ainsi tranquillisé, croit n'avoir plus à s'occuper de cette pénible affaire. C'est à ce moment sans doute que les meneurs ont brusqué les choses et que Mme de Choiseul a cédé au Roi, croyant assurer son triomphe. Stainville l'ignore ou veut l'ignorer, mais son récit insiste sur le point où il sent nécessaire de se justifier d'une accusation fâcheuse :

« Je fus par hasard chez mon beau-frère, le duc de Gontaut. Je le trouvai avec le président Ogier, s'entretenant des bruits qui couraient sur Mme de Choiseul et se reprochant d'avoir contribué à un mariage qui semait la mort dans le cœur de Mme de Pompadour. Je m'étais assis près du feu, pendant qu'il se promenait en faisant toutes ses exclamations, qui me faisaient rire. Il me reprocha que je me divertissais du malheur d'autrui.

Je lui fis la réflexion que, comme Mme de Pompadour se piquait de ne me point aimer, il était assez simple que je ne l'aimasse point et que je m'intéressasse on ne peut pas moins à sa situation. M. de Gontaut recommença tous les sujets de plainte qu'il avait personnellement contre M. et Mme de Choiseul, les inquiétudes fondées de Mme de Pompadour, l'embarras où elle se trouvait et le chagrin qu'il avait de la voir dans cette situation. Je ne me mêlai point du tout de la conversation et, comme il était temps d'aller dîner, je me levai en disant que je ne pouvais pas m'empêcher de rire de sentir que, dans une intrigue qui m'était aussi étrangère, si je disais un mot, je tranquilliserais tout le monde. « Et pourquoi ne pas le dire? s'écria M. de Gontaut. — Mon cher frère, lui répondis-je, parce que je n'ai aucune envie de tranquilliser Mme de Pompadour. »

M. de Gontaut, empressé de rassurer sa grande amie, va lui rapporter aussitôt que son beau-frère connaît certaines choses qui pourraient suffire à l'ôter de peine. Elle exige de le voir; Stainville sent qu'il a trop parlé pour ne pas être obligé de parler encore. Il trouve la marquise en pleurs, et dans un état dont un homme sensible ne saurait supporter le spectacle. Il l'assure donc que Mme de Choiseul, qui est enceinte, va quitter Fontainebleau et ne reviendra pas à la Cour avant six mois, ses couches faites. Mais le plus important pour la favorite est de savoir jusqu'où le Roi a osé s'engager. Elle supplie le comte de dire tout ce qu'il sait, et celui-ci peu à peu s'abandonne : « Je lui confiai successivement, avouera-t-il, toutes les circonstances dont j'étais instruit; en cela je faisais une grande faute que je me suis depuis reprochée; mais, lorsqu'on est attendri à un certain point, la réserve réfléchie est bien difficile. Je dis donc à Mme de Pompadour que j'avais vu une lettre du Roi à Mme de Choiseul, qui prouvait la coquetterie de part et d'autre, mais qui ne me paraissait pas devoir l'inquiéter, surtout que Mme de Choiseul prenait le parti de s'éloigner... Je lui dis même à cette occasion quelques galanteries; mais, en même temps, je l'assurai que je regarderais comme déshonorant pour moi de tirer parti de cet événement pour profiter de son crédit, et lui ajoutai que, quoiqu'il y eût danger pour moi qu'elle instruisît le Roi de ce que je venais de lui dire, cependant je lui en laissais la liberté, si cela lui était utile. Mme de Pompadour me promit le plus grand secret. Nous attendîmes le Roi qui revenait du salut.

Je la quittai et abrégeai les remerciements, qu'elle me faisait de bien bon cœur. »

Tandis que Stainville, livré à ses réflexions, s'aperçoit qu'il a agi un peu vite et trahi des secrets qui ne sont pas tout à fait les siens, une scène agitée suit son départ. Il n'y aura pas de témoin pour les larmes qui recommencent de couler devant le Roi, les dénégations de l'amant pris en faute, les reproches que justifient les lettres échangées et l'exacte citation d'un passage de cette correspondance. Louis XV ne redoute rien plus que les indiscrétions sur ses affaires amoureuses. Il interroge le jour même Mme de Choiseul, qui reconnaît l'aveu fait à son cousin. Dès lors, le charme est rompu ; à l'instant où elle se croit victorieuse, la maîtresse d'un jour apprend que le Roi ne veut plus d'elle. Elle part pour Paris, pleurant de rage, laissant Mme d'Estrades dissimuler sa fureur et M. d'Argenson son désappointement. Elle meurt l'année suivante, en suites de couches, sans avoir reparu à la Cour; et cette histoire peu édifiante, où pourtant les méchants ont été déçus, semble ensevelie bientôt dans l'oubli qui en a recouvert tant d'autres.

La France y gagnera un ministre illustre, par les voies détournées qui se préparent. Mais, quand s'établira la fortune du duc de Choiseul, les indiscrets ne manqueront pas de révéler ce qu'elle eut d'équivoque à son origine. Ses ennemis diront qu'il a volé, puis livré des lettres de femme, escomptant les profits de sa délation; on prétendra même qu'il a fait empoisonner sa cousine, afin d'assurer mieux la sécurité de sa protectrice. Cette dernière accusation faisait sourire le ministre; la première finit par l'atteindre au vif. Elle explique son insistance à fixer les détails qui réduisent sa faute et servent à l'excuser. Ce sont les confidences d'un homme qui a de l'honneur, et dont au surplus la justification est vraisemblable; on peut donc admettre que M. de Stainville, ayant voulu combattre honnêtement une intrigue menaçante pour sa maison, acheva son œuvre dans le cabinet d'une femme encore séduisante et qu'il fut agréable de consoler.

Mme de Pompadour, qui ne pardonnait pas les offenses, n'oubliait pas non plus les services. Elle se promettait de prouver un jour sa reconnaissance à l'ancien adversaire qui s'était fait son chevalier pour aider à vaincre un des plus grands périls de sa carrière. Le Roi, de son côté, se renseignait, et ce nom de

Choiseul-Stainville, autrefois indifférent, se fixait en sa mémoire à côté d'un souvenir assez humiliant pour son orgueil.

Stainville vit quelquefois la marquise, l'hiver suivant, et celle-ci l'assurait qu'il n'avait pas été compromis. Mais, étant venu à Compiègne prendre congé de Sa Majesté, avant d'aller servir en Flandre comme maréchal de camp, il s'aperçut fort bien que le maître le voyait avec déplaisir. Mme de Pompadour protesta que le Roi ne savait rien, le plaisanta sur son imagination frappée et le pria à souper pour le lendemain. « Après souper, dit-il, j'étais à causer avec elle auprès d'une table qui était tournée contre une porte, par où le Roi arriva. Dès qu'il m'aperçut, je le vis changer de visage à un point que l'on crut, dans la chambre, qu'il se trouvait mal. Mme de Pompadour fut à lui ; elle lui demanda ce qu'il avait; il dit que son estomac n'allait pas bien et se mit au jeu. Je jouai avec lui; le hasard fit que je lui gagnai l'impossible, ce qui ne rendit pas son visage plus favorable à mon égard, mais ce qui me consola infiniment de sa mauvaise mine. Il alla se coucher après la partie. Je pris congé de lui à son coucher. Il ne me dit pas un mot, et je remontai chez Mme de Pompadour pour lui demander si elle avait encore quelques doutes sur la connaissance qu'avait le Roi de ma conversation avec elle à Fontainebleau. Elle me dit qu'elle ne comprenait pas ce qui était arrivé, en même temps qu'elle me jurait que le Roi ne lui avait jamais rien dit qui pût lui faire soupçonner qu'il fût éclairci. »

M. de Stainville est ambitieux et ne le cache point; mais son avenir se borne aux emplois militaires et la paix ne lui laisse guère d'espoir d'y faire valoir ses talents. Que peuvent faire pour lui ceux qui s'intéressent à sa carrière? Voudra-t-il s'occuper de la « politique », c'est-à-dire, selon le sens du mot à cette époque, des affaires du Roi à l'étranger? « Le maréchal de Noailles, raconte-t-il, me dit qu'en temps de paix il n'y avait point d'occupation plus noble que celle de la politique; qu'enfin j'étais en âge de prendre de la consistance et d'acquérir quelque considération, ce qui n'arriverait pas si je restais oisif. » Mme de Pompadour y veille de son côté et destine à son protégé l'ambassade de Rome, que le retour du duc de Nivernais va rendre vacante. Stainville s'attache à cette idée, à laquelle se prête M. de Saint-Contest, ministre des Affaires étrangères. Le ministre présente à plusieurs reprises son nom au choix du Roi, qui chaque fois le

rejette. La difficulté échauffe le zèle de la marquise. Au moment où Stainville renonce à ses espérances et va s'accommoder de sa vie agréable de Paris, un billet de sa nouvelle amie l'appelle à Versailles. Il trouve chez elle le ministre, qui lui apprend sa nomination d'ambassadeur. Le succès n'a pas été facile et la marquise a dû recourir aux grands moyens :

« Elle me raconta, dit Choiseul, qu'elle avait eu une explication avec le Roi, qu'elle lui avait demandé le motif de la résistance à ma nomination et qu'après beaucoup de subterfuges, qui ne signifiaient rien, il lui avait avoué qu'il me haïssait personnellement, parce que je l'avais instruite des lettres qu'il avait écrites à Mme de Choiseul,... que, si j'avais vécu intimement avec lui, il m'aurait puni de lui avoir joué un tour aussi perfide, mais que, comme il ne vivait pas avec moi, il se bornait à ne point m'aimer et à me refuser toutes les choses qui marqueraient quelque préférence. Mme de Pompadour... lui fit sentir que c'était contre elle-même plutôt que contre moi que portaient sa colère et son aversion; qu'elle ne pouvait pas souffrir que je fusse la victime d'une indiscrétion qu'elle avait faite et que, s'il ne me nommait pas le matin même, elle lui déclarait qu'elle prendrait son refus pour un congé pour elle et qu'elle irait à Paris pour ne plus revenir à la Cour. Elle lui rappela... combien il était indigne de lui, après avoir exigé d'elle que tout ce qui avait rapport à cette brouillerie fût oublié, de conserver un venin dans son cœur qui devait autant la chagriner. Comme elle parla avec assez de force, elle intimida le Roi, ce qui est la façon la plus certaine de le persuader. Il fit venir M. de Saint-Contest, me nomma, redescendit chez Mme de Pompadour pour le lui dire; mais en même temps il ajouta la condition qu'on ne le presserait pas pour me faire chevalier de l'Ordre. »

Ces détails méritent d'être retenus, parce qu'ils donnent la nuance vraie des rapports de nos personnages et font assister à une de ces scènes intimes, plus intéressantes que d'autres et sur lesquelles les témoignages sont si rares. Quant à la confiance établie entre la marquise et son protégé, nous avons pour l'attester toute la correspondance que celui-ci a gardée. Dès la première lettre, Mme de Pompadour demande son avis sur une fille de la maison de Choiseul qu'on lui propose pour le marquis de Marigny : « On vous a dit vrai sur le dessein que j'ai eu de marier mon frère... *Je suis payée pour prendre garde*

à vos cousines; malgré cela, de toutes les filles de qualité qui me sont offertes, [c'est] celle qui me tente le plus par les bonnes qualités qu'elle a... Mandez-moi ce que vous savez de cette jeune fille, dont tous s'accordent pour dire du bien.. Bien entendu que je n'entendrai jamais parler du reste de la famille (1). »

II

Entre Louis XV et Mme de Pompadour, il n'y avait plus alors que les tièdes orages de l'amitié. Depuis un an déjà, la triomphatrice de l'année de Fontenoy avait renoncé aux prérogatives de l'amour. Épuisée de santé, exténuée jusqu'à l'anémie par la terrible vie d'agitation que lui imposait le Roi, par les veilles, la représentation et les continuels voyages, l'estomac détruit par les soupers, le cœur usé par des inquiétudes toujours renaissantes, Mme de Pompadour abandonnait son rôle premier et adoptait celui d'amie, plus difficile à soutenir, plus sûr peut-être, à la condition de s'y rendre indispensable. Le tabouret et les honneurs de duchesse, accordés précisément pendant ce séjour de Fontainebleau où fut éconduite Mme de Choiseul, avaient annoncé au public ces arrangements nouveaux. Bien entendu, personne n'y voulait croire; seul, « l'intérieur » savait qu'ils étaient bien établis, et apparemment pour toujours.

Romanesque à ses heures, la marquise lisait la théorie de l'amitié dans un conte de Duclos, où le romancier à la mode traçait ainsi le tableau d'un couple assagi par l'âge : « Après avoir usé les plaisirs et les peines de l'amour, ces amants se sont heureusement trouvés dignes d'être unis; et c'est de ce moment qu'ils vivent heureux, avec une confiance plus entière qu'ils ne l'auraient peut-être s'ils n'avaient pas été amants, et avec plus de douceur et de tranquillité que s'ils l'étaient encore. »

(1) La nouveauté que peuvent présenter ces études leur vient de l'usage continu qu'on y fait des correspondances privées, contrôle nécessaire des mémoires. On dispose aujourd'hui de plusieurs centaines de lettres authentiques de Mme de Pompadour, éparses dans diverses publications ou collections privées. Elles se substituent utilement à la documentation apocryphe où l'on s'attardait jadis sur les traces de la folle histoire de Michelet. Il y aurait à les réunir le sujet d'un bon travail critique pour un de nos jeunes historiens.

La correspondance de la marquise avec le duc de Choiseul (alors M. de Stainville) y tiendra sans doute la première place. N'ayant pu la connaître quand j'écrivais *Louis XV et Mme de Pompadour*, qui n'est guère qu'un récit de liaison amoureuse, je m'étais interdit d'aborder alors l'étude du rôle politique de la favo-

Les mœurs du moment, qui autorisent tant de choses, ont trouvé édifiante cette raisonnable métamorphose des passions, et le thème plaît aux moralistes chargés d'enseigner à leurs contemporains l'art du bonheur. Mais notre bourgeoise sentimentale s'est trompée, si elle a pensé rencontrer le repos dans cette sagesse et conduire en un port pacifique sa barque ramenée de Cythère. Elle a affaire à ce monde exceptionnel et périlleux de la Cour, à cet homme décevant qu'est le Roi. La marquise accepte, puisqu'il le faut, les caprices du Parc-aux-Cerfs, et son adoration fidèle pour l'ancien amant n'en est pas amoindrie. Elle ne s'offusque point d'un genre de vie, à la vérité assez bas, mais habituel aux riches libertins de l'époque, et dont la morale des « philosophes » s'est toujours accommodée. Elle se borne à faire surveiller de loin toute liaison qui se prolonge et qui pourrait annoncer l'avènement d'une favorite véritable. Son rôle est d'une défense qu'elle croit légitime et qu'approuvent ses amis. Les infamies qu'on débite à ce sujet dans le public ne la préoccupent guère, et les jeunes femmes dont on lui conte l'aventure successive attendrissent quelquefois son égoïsme.

Aucune d'elles ne saurait lui enlever l'affection du Roi. « C'est à son cœur que j'en veux », dit-elle à Mme de Mirepoix. Mais celle-ci lui fait observer que le cœur compte chez Louis XV beaucoup moins que l'habitude : « C'est votre escalier qu'il aime; il est habitué à le monter et à le descendre. S'il trouvait une autre femme à qui il parlerait de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours. » L'autre femme! Telle est la menace constante pour la marquise. L'éventail de maîtresse en titre, qu'elle a laissé tomber de ses doigts, est guetté par de grandes dames qui aspirent à le

rite. J'ai puisé depuis à cette précieuse source, grâce à d'excellentes copies que M. le marquis de Marmier a bien voulu prendre pour moi, avant la guerre, aux archives du château de Ray-sur-Saône appartenant à M. le duc de Marmier. Mais je ne peux adresser mon remerciement qu'à une noble mémoire, puisque le colonel de Marmier est mort héroïquement pour la France. Quelques fragments seront cités d'après l'étude de feu le général de Piépape, dans la *Revue de l'histoire de Versailles* de 1917. Les textes y sont souvent fautifs et arbitrairement tronqués; on les utilise cependant, en précisant les dates restées incertaines.

Les révélations anecdotiques qu'apportent de tels documents sont d'un intérêt psychologique indiscutable ; il semble que l'histoire puisse en tirer profit pour rendre à chaque personnage son véritable rôle. Celui qu'a tenu Mme de Pompadour dans la grande politique du royaume y apparaîtra considérablement diminué.

ramasser. D'où viendra le péril, parmi tant de beaux yeux qui visent le maître? La première exigence de celle qui l'emportera sera de faire renvoyer Mme de Pompadour. L'amitié la plus tendre, le dévouement le plus éprouvé, ne la défendront pas une heure d'une rivale qui l'égalerait par le rang et la dominerait par la naissance. Le complot mortel s'ébauche à tout instant et chaque menace la torture. Dans son propre cercle, elle a vu Mme d'Estrades en ligne, Mme de Choiseul presque victorieuse; demain, ce sera Mme de Coislin, et puis d'autres, toutes préludant par une lutte sans scrupule au triomphe qui serait sans pitié.

Prête à tout risquer d'elle-même pour ce qu'elle regarde comme son bien, Mme de Pompadour songe à prendre par ailleurs ses sûretés. Elle découvre pour cela un exemple dans l'histoire, celui d'une autre marquise, à qui elle prétend, bien à tort, se comparer. Mme de Maintenon a tenu, auprès d'un grand prince, le rôle de l'amie nécessaire et de bon conseil; elle a vécu avec Louis XIV, il est vrai, en femme légitime et le mariage secret, qu'exigea sa vertu, ne ressemble guère aux galants préliminaires de la forêt de Sénart. On veut oublier ces différences et ne voir dans cette haute aventure de l'autre règne qu'un encouragement magnifique. C'est en s'occupant du gouvernement du royaume, en participant au travail avec les ministres que Mme de Maintenon a gagné sa partie jusqu'au bout. La fille du commis Poisson, élevée par les frères Paris, enseignée par Crébillon et par Voltaire, formée aux nobles manières par l'abbé de Bernis et M. de Gontaut, puis par une vie de cour déjà longue, n'aurait plus à compléter que sur un seul point son éducation de grande favorite.

Le voisinage de la maison de Saint-Cyr, que fréquentaient les dames de la Cour, lui suggère des idées et des exemples. Elle s'intéressera passionnément aux *Mémoires sur la vie de Mme de Maintenon* que va publier La Beaumelle et s'inscrira parmi les premiers souscripteurs. Elle trouvera dans cette biographie mainte leçon précieuse à recueillir. Son projet d'École militaire pour la jeune noblesse sans fortune lui a été inspirée par Saint-Cyr; sa prochaine « conversion » va l'être par le pieux exemple de la pénitente de l'abbé Gobelin : « Elle l'imitait depuis longtemps, écrit un bon observateur; j'en avais été plusieurs fois témoin. » C'est d'abord par l'étude des affaires

publiques qu'elle voudrait rejoindre les traces de ce modèle inattendu.

Elle y a pensé dès l'heure où, restant pour le Roi un agrément et une habitude de sa vie, elle a renoncé aux prestiges et aux tendres droits qu'assure l'amour. A y suppléer, il lui faut plus que jamais des amis sûrs et choisis, aussi fermement attachés à sa fortune qu'elle sera dévouée à la leur. Un Stainville sera du nombre et bientôt au premier rang. Ils lui feront connaître les rouages de l'État et les vues des cabinets de l'Europe; ils parleront devant elle le langage qu'elle emploiera à son tour auprès du Roi, étonné, charmé une fois de plus, par ce renouvellement de son amie. La musicienne, la comédienne, la ballerine experte des Petits Appartements, la surintendante des plaisirs de Versailles, la protectrice des artistes et des gens de lettres, la brillante châtelaine de Bellevue et de Crécy, saura faire apprécier en elle des mérites imprévus. Sa politique aura seulement en vue les plus directs intérêts du Roi, reflétera toujours sa pensée, servira ses désirs secrets, ménagera les ombrages de son orgueil et ne travaillera que pour sa gloire. La marquise se montrera conseillère déférente, fidèle sujette et véritable Française, l'interprète des bons serviteurs, la dénonciatrice des ennemis de la couronne, obtenant ainsi d'être mêlée aux décisions et jugée indispensable à toutes les heures. Elle ne redoutera aucune rivale : pour cette fonction difficile et souvent ingrate, peu de femmes auraient assez d'intelligence, aucune assez de dévouement.

Tel est le rêve ; la réalité sera souvent différente. Ces nobles espoirs n'iront pas sans défaillances, sans déceptions de plus d'une sorte. Que de difficultés déjà pour en faire accepter l'idée au Roi, et comme l'ancien rôle était plus facile !

III

Le « petit degré » du Roi, qui desservait les cabinets intérieurs, permettait à Louis XV d'accorder à l'insu de tous ses audiences les plus intimes. Par l'Œil-de-Bœuf passaient les « entrées », les grandes charges, les ministres, la Reine et Mesdames avec leur service, toute la vie majestueuse de Versailles; par « les derrières » se glissaient la mante bien close d'une bonne fortune ou le portefeuille bourré de papiers des

gens du « secret ». Ce « secret » politique du Roi fut si bien gardé que ceux mêmes qui en soupçonnèrent l'existence n'en connurent jamais l'objet. Chaque jour, pendant des heures, ce souverain, qu'on croyait à ses plaisirs, s'asseyait à sa table de travail pour dépouiller, mettre en ordre, annoter les mémoires qu'il se faisait remettre sur les diverses parties du gouvernement ou les rapports que, de tous les coins de l'Europe, des agents inconnus adressaient sous des couverts sûrs. Il surveillait ainsi, par des hommes d'un zèle éprouvé, les points délicats de sa politique étrangère. Il se défiait de ses propres ambassadeurs, trop souvent choisis pour leur nom, leur fortune ou leur cuisinier; il appréciait peu l'aide de ses ministres, ni le fumeux génie d'un marquis d'Argenson, ni la banale éloquence d'un Puisieux, ni la mémoire gonflée de gazettes d'un Saint-Contest. Ses courriers privés de Saxe, de Pologne, de Prusse ou d'Angleterre, lui apportaient plus de vérités utilisables que les rapports à grandes marges des Affaires étrangères, souvent remplis de pompeux commérages. Il dirigeait ainsi deux politiques, qui soutenaient l'une et l'autre les intérêts du royaume, mais dont la secrète passionnait seule son esprit défiant et mystérieux.

La Cour ignora tout du secret de Louis XV, et les ministres eux-mêmes s'en doutèrent à peine, jusqu'au jour où le comte de Broglie remit à Louis XVI, pour se justifier devant lui, toute la correspondance du maître qu'il avait servi. Mais, pendant bien des années au milieu du règne, certaines allées et venues du « petit degré » excitèrent la curiosité de Versailles. Le prince de Conti le montait sans être annoncé, quelquefois accompagné d'un secrétaire, et les deux cousins s'enfermaient ensemble tout au fond de l'appartement. Des courtisans, d'Argenson ou Luynes, jettent parfois sur leur journal des notes de ce genre : « On est toujours étonné de l'immixtion de M. le prince de Conti dans les affaires de l'État... Ce prince porte souvent de gros portefeuilles chez le Roi, et travaille longtemps avec Sa Majesté. » « Tout le monde demande quel est le sujet de ce travail ; il paraît que personne ne le sait... Il y a des gens qui prétendent que M. le prince de Conti s'instruit sur différentes matières dont il vient rendre compte au Roi... Il a plusieurs secrétaires qui paraissent fort occupés. » Mais rien ne transpire de ces entretiens répétés.

Louis-François de Bourbon, prince de Conti, arrière-neveu

du grand Condé et grand-prieur de France, était avant tout un homme de guerre. Il avait conquis au Roi plus de places fortes que le maréchal de Saxe ne lui avait gagné de batailles, et l'armée s'attendait à être commandée par lui, le jour où l'on recommencerait à se battre. Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, il était le confident de la politique secrète de Louis XV, dont tous les ordres passaient par ses mains. Il répondait des agents et de leur silence; il employait dans chaque cour de l'Europe des hommes de rang très divers, dont aucun jamais ne manqua à la discrétion, et parfois c'était l'ambassadeur lui-même, jugé capable de la garder envers son ministre. Le jeune Broglie, nommé à l'ambassade de Varsovie, le 11 mars 1752, ne fut pas peu surpris de recevoir en privé, dès le lendemain, ce billet d'une main auguste : « Le comte de Broglie ajoutera foi à ce que lui dira M. le prince de Conti et n'en parlera à âme qui vive. Louis. »

Le nœud du secret royal était en Pologne. Depuis la guerre soutenue pour les droits de son beau-père Leczinski, Louis XV s'intéressait à ce pays. Il continuait à y entretenir de ses subsides l'ardeur du parti français, et comptait parmi ses plus fidèles agents plusieurs serviteurs anciens de Stanislas. Monarchie élective, la Pologne s'offrait sans cesse comme une proie à l'avidité de ses durs voisins. Un roi né Français l'eût défendue mieux qu'un autre contre la Russie, la Prusse ou l'Autriche ; il eût ménagé en même temps à notre couronne cet appui oriental dont elle ne pouvait se passer. Le roi d'alors ne comptait point comme un ennemi, puisque c'était le père de la dauphine Marie-Josèphe, l'électeur de Saxe Auguste III; mais on pouvait lui préparer pour successeur un prince de la maison de France. Ce trône, que les Polonais proposèrent sous Louis XIV à un prince de Conti, leurs descendants y voulaient mettre son petit-fils. Louis XV ayant autorisé son cousin à poursuivre une ambition digne de son rang, leurs démarches communes commencèrent sur ce point l'action de la diplomatie occulte. Depuis, le cadre s'en était élargi : elle appuyait toute la politique générale du Roi, qui tendait à rattacher à la France et à unir entre elles la Suède, la Pologne et la Turquie, pour les opposer à l'Autriche et à la Russie et maintenir l'équilibre créé en 1749 par le traité d'Aix-la-Chapelle. Cette paix conçue « non en marchand, mais en Roi », suivant le mot de Louis XV, était son œuvre person-

nelle. « Quel Roi, s'écriait Voltaire, a fait jamais une paix plus utile ! » Si ses alliés avaient bénéficié plus que lui de sa victoire, ce désintéressement devait servir, croyait-il, à détruire « dans le cœur de ses ennemis des semences de discorde et de jalousie », et à l'instituer « arbitre des nations si longtemps conjurées contre nous ».

Capable de comprendre ces vues et digne de s'y associer, Conti rachète ainsi les désordres de sa conduite privée, la forfanterie d'impiété qui s'étale aux soupers du Temple. Il n'est pas insensible à l'idée qu'il sert les intérêts français en même temps que son propre avenir. Il aime à travailler avec le Roi. Son esprit manœuvre aisément les fils de ce vaste écheveau diplomatique où se perd l'intelligence confuse du marquis de Puisieux, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères. Par instants, le « secret » fait de lui le véritable ministre. Sûr de la bonne organisation du service et de la confiance de son cousin, muni d'intentions droites et dévouées, le prince n'a oublié qu'une chose, l'existence d'une maîtresse en titre, avec qui il faudrait compter.

Conti serait des ennemis de Mme de Pompadour, s'il daignait s'occuper d'elle. Mais il préfère l'ignorer, car l'arrivée de cette intruse à la Cour lui a causé l'unique et cuisante humiliation de sa vie. C'est sa mère, la princesse de Conti, qui a mené la « caillette » au jour de sa présentation ; et chacun sait que le paiement des dettes de la douairière besogneuse a récompensé cette complaisance. La discorde règne depuis lors entre la mère et le fils, et celui-ci affecte de se tenir à l'écart de la puissance encensée par tant d'autres. Sa maîtresse, la fière Boufflers, « l'idole du Temple », décoche ses épigrammes à l'idole bourgeoise des Petits Appartements. La marquise espère du temps un changement dans les sentiments du prince ; elle a désarmé bien d'autres préventions et même dans la famille royale. Pourtant, si l'on peut négliger la maîtresse, il est périlleux de l'inquiéter. Comment ne prendrait-elle pas ombrage de ce travail caché, qui lui enlève si souvent le Roi et dont il évite avec soin de lui parler ! Que contiennent ces dépêches remises à Conti en pleine chasse, et les lignes griffonnées par lui sur la selle et qu'un courrier porte au Roi ? Quelle raison si pressante le fait arriver parfois de l'Isle-Adam, à cheval et bride abattue, pour s'en retourner sur-le-champ ? Pourquoi tient-on la mar-

quise hors de toute information, alors qu'elle donne au Roi tant de preuves de discrétion et d'attachement? Conti, interrogé par elle, s'est dérobé. Les secrétaires d'État ne savent rien, et le comte d'Argenson, un peu mieux renseigné peut-être, puisqu'il a travaillé quelquefois avec le prince, se garderait bien de satisfaire la curiosité de sa belle ennemie. Désappointée dans ses recherches, Mme de Pompadour est en proie à une jalousie singulière. Elle sent que le Roi n'accorde pas assez de confiance au sérieux de son esprit pour la mêler aux secrets de politique. C'est alors qu'elle commence à s'instruire des choses qui jusqu'à présent ne l'intéressaient guère, et dont la connaissance peut seule lui procurer l'orgueil des suprêmes confidences.

Les rapports adressés au roi de Prusse par son envoyé à Versailles révèlent l'heure et les circonstances de ces dispositions nouvelles. Le baron Le Chambrier, qui connaissait bien la favorite pour l'avoir vue avant ses grandeurs, la jugeait encore sans conséquence en janvier 1751 : « La marquise de Pompadour est toute puissante pour ce qui s'appelle grâce et bienfaits en argent, en charges, tant militaires que de la Cour et de la Robe, et en général pour tout ce qui regarde l'intérieur du Royaume. Elle n'a aucune influence dans les affaires politiques, que celle de placer un ministre dans les Cours étrangères pour lesquelles elle s'intéresse, de concert avec le marquis de Puisieux; mais, pour ce qui regarde les négociations que les puissances étrangères peuvent faire avec la France, la marquise de Pompadour ne s'en mêle pas. Elle n'aime point ces sortes d'affaires; elle ne les entend pas. Il faudrait qu'elle fût dirigée par quelqu'un, si elle voulait y influer... Si j'avais pu croire avec fondement qu'on pût tirer quelque utilité de cette femme pour les grandes affaires, je l'aurais marqué à Votre Majesté il y a longtemps. »

Deux mois plus tard, ce portrait devra subir quelques retouches. De nombreux événements se sont succédé. Le carême, le temps du Jubilé ont été pleins de tempêtes : les prédicateurs Jésuites ont tonné devant le Roi contre les mœurs coupables de la Cour, et le pécheur le plus notoire a montré l'intention de revenir aux sacrements. La marquise a pressenti le renvoi qu'exigeront les confesseurs. Ce danger va se dissipant, il est vrai, car le Roi, trop bon chrétien pour vouloir l'absolution

sans offrir en échange le ferme propos de réformer sa vie, ne l'est point assez pour se résoudre à une telle extrémité. Mais comme sa maîtresse a su l'entourer, le distraire, l'étourdir! Gagner du temps était pour elle tout gagner. A ses armes habituelles elle vient d'en joindre une autre, que M. de Puisieux a su lui indiquer et qui doit les défendre tous les deux : comme Mme de Maintenon, elle est appelée en tiers au travail du Roi, et voici les dessous de l'événement que Frédéric II sera le premier à connaître.

« Le marquis de Puisieux, lui écrit Le Chambrier, a commencé de travailler avec le roi de France en présence de la marquise de Pompadour, en suite de la représentation qu'il a faite à ce prince, après s'être concerté apparemment avec cette maîtresse, qu'il était du bien de son service qu'elle fût présente au travail qu'il aurait l'honneur de faire avec lui. Le marquis de Puisieux a cru sans doute qu'il fallait qu'il se liât avec la marquise de Pompadour, en la mettant pour ainsi dire de moitié dans les affaires politiques, pour faire reprendre au Roi, son maître, des sentiments plus favorables pour lui, et la marquise, de son côté, en aura été charmée vraisemblablement pour se faire plus valoir dans l'esprit du roi de France, *en lui développant des talents dont il ne l'a pas crue capable jusqu'à présent*. La voilà donc à portée de prendre connaissance des plus grandes affaires... Comme je suis sa plus ancienne connaissance parmi les ministres étrangers, elle me fit des agaceries, dans le dernier voyage à Fontainebleau [novembre 1750], sur ce qu'elle ne me voyait pas souvent. Peut-être, se proposait-elle déjà alors de tâcher de se mêler dans la politique et que, comme Votre Majesté est l'allié le plus considérable du roi de France, elle voulait se préparer une route, en me voyant, qui pût favoriser son dessein. Je ne sais pas si c'est elle qui l'a conçu, ou si quelqu'un le lui a inspiré, *mais elle l'avait cru au-dessus de ses forces ;* et, si elle paraît penser différemment aujourd'hui, c'est qu'elle aura peut-être réfléchi par elle-même, ou par d'autres, qu'il fallait qu'elle se rendît nécessaire au roi de France par ses intérêts les plus importants, *pour suppléer au besoin qu'il n'avait plus si fortement de sa personne* pour son aisance, et qu'en s'attachant à elle de cette manière, il lui serait plus difficile de la renvoyer, quand il voudra sincèrement écouter son confesseur. »

Ces origines sont démêlées, on le voit, d'une plume assez experte. Mais le chemin que prend Mme de Pompadour ne mène pas, comme le Prussien veut le croire, au rapprochement avec son maître. Frédéric, qui fera plus tard le dégoûté, s'y prêterait avec empressement, car il use volontiers des femmes pour ses manèges politiques. Ayant fatigué de flagorneries Mme de Châteauroux, il est décidé à recommencer sous le cotillon régnant : « Comme je m'aperçois, écrit-il au successeur de Le Chambrier, que c'est la maîtresse qui fait la pluie et le beau temps, je serais bien aise que vous m'informiez s'il n'y a pas moyen de la gagner pour moi et quels seraient les moyens d'y parvenir. »

Celui auquel il a pensé d'abord est le plus grossier, l'argent. Son nouveau ministre, à Versailles, le jacobite exilé qu'on appelle Mylord Maréchal, est obligé de le rappeler à des façons plus délicates : « Toutes les petites attentions, dit-il, ou même les petits présents flatteraient la vanité de la marquise, surtout de la part de Votre Majesté, quoiqu'elle y soit si accoutumée qu'elle ne le sent non plus qu'un parfumeur sent les bonnes odeurs de sa boutique ; mais on ne la gagnerait pas par là. Elle est très intéressée ; cependant, elle n'oserait pas recevoir une somme de Votre Majesté, et elle courrait trop de risques de se montrer partiale en votre faveur. De plus, Sire, à supposer que vous lui donniez une grosse somme, ce serait en pure perte : elle aurait toujours bien des échappatoires honnêtes de ne rien faire que ce qu'elle voudrait bien d'elle-même... Je suis persuadé que Votre Majesté leur fera toujours faire dans le besoin tout ce qu'Elle voudra et qu'ils se conformeront à ses lumières, sans autre secours ni aide que celui de l'esprit de Votre Majesté. »

Malgré l'avis, l'idée de corruption ne quitte pas l'esprit de Frédéric. Il demande à plusieurs reprises s'il est exact que le cabinet de Saint-James se soit assuré le concours de la marquise en lui offrant sur les banques anglaises des placements avantageux. Plus tard, il précisera : « Des gens bien informés lui ont parlé de dix, trente ou quarante millions. » Cet injurieux soupçon viendra un jour aux oreilles de la favorite, qui s'en montre dans une lettre profondément blessée. Elle se trouvera d'autant plus sensible à l'offense qu'on la sait inattaquable sur ce point, et en gardera un juste ressentiment.

L'allié de Louis XV, en dépit de ses prétentions à la culture française, laisse voir trop souvent sa grossièreté native pour plaire toujours à tout le monde. Un de ses envoyés l'informe, en le flattant, que l'enthousiasme baisse à la Cour de France : « Il se pourrait qu'il y entrât de la jalousie contre Votre Majesté. Quand un bel esprit veut donner l'exemple d'un grand homme et d'un grand Roi, on va d'abord à trois cents lieues de Versailles. » L'engouement persiste chez les militaires et les gens de plume. Mais Louis XV, tout en ménageant un allié, qui jusqu'à présent a été fidèle, n'aime point qu'on oppose à la sienne une cour étrangère où des vices plus répugnants se dissimulent sous moins de grâces. Il n'ignore pas non plus certains vers satiriques de Sa Majesté prussienne et le persiflage de Potsdam à son égard. Une petite revanche lui est donnée, quand l'Europe, renonçant un moment aux commérages sur Versailles, trouve à s'amuser avec les démêlés de Voltaire et de Frédéric, et rit d'apprendre les scènes tragi-comiques de la rupture, l'arrestation du poète à Francfort, la brutalité du roi grenadier envers son chambellan chéri de la veille.

L'entourage de Louis XV en a voulu à Voltaire d'abandonner, pour un service étranger, ses places d'historiographe de France et de gentilhomme de la Chambre du Roi. S'il est à présent dans l'embarras, c'est sa vanité ridicule qui l'y a mis, et nul n'est en souci d'arranger ses affaires. Les lettres suppliantes de Mme Denis à Mme de Pompadour, au comte d'Argenson, restent sans réponse. Seule, au fond d'elle-même, la marquise compatit au cas de « son pauvre Voltaire ». C'est elle qui lui a fait conserver au départ, malgré les répugnances royales, sa pension et son titre de la Chambre. Au repentir du glorieux revenant toutes ses indulgences sont acquises et, prête déjà à lui rendre son appui, elle ne cache pas son indignation contre le persécuteur. Celui-ci, informé, commence à prendre son parti de n'être pas aimé ; il écrira : « Ce n'est point à nous de nous mêler des intrigues, de travailler à faire déplacer Mme de Pompadour par Mlle Murphy, ou autrement. Aussi je n'y songerai jamais ; mais, si la chose arrivait, nous pourrions bien nous consoler. »

IV

Un Autrichien subtil et charmant s'est trouvé à Paris tout à point pour rassembler les rancunes éparses et les utiliser à ses fins politiques. Le comte de Kaunitz semble alors un personnage inoffensif. N'ayant à suivre comme ambassadeur de Marie-Thérèse aucune affaire importante, ses loisirs lui permettent de cultiver, parmi les plaisirs parisiens, des amitiés profitables à son pays. Une paix équitable laisse les deux cours sans haine et presque sans défiance; le représentant d'une puissance vaincue sans être humiliée peut se faire accueillir avec bienveillance, suggérer une réconciliation plus efficace, rêver même de détacher un jour la France de l'alliance prussienne, menace permanente contre l'Autriche. Bel homme, de manières exquises, fier de ses agréments physiques, Kaunitz y joint toutes les recherches de la toilette; il lui faut quatre miroirs pour s'habiller; sa perruque n'est point frisée, mais disposée « en lacets d'amour ». « Aussi frivole dans ses goûts que profond dans ses affaires », comme le dira Frédéric II, il est servi à Paris par sa frivolité même.

Parmi tant de salons qui le recherchent, celui de la favorite a fixé son dessein : « Dès la première audience, écrira-t-il, je n'ai pas oublié d'avoir des attentions pour Mme de Pompadour. Je sais que le Roi m'en a su gré et qu'elle y a été sensible. » Il distingue vite les perplexités de la dame. Il sait que les caprices de Louis XV la jettent en de cruelles alarmes, bien que jusqu'ici elle en ait été quitte pour la peur : « Mais, dit-il à l'Impératrice, il est souhaitable qu'elle dure. Sans appuis naturels à la Cour, puisque sa famille n'y est pas reçue, elle n'a même point de parents dans l'armée... Il serait très fâcheux que le Roi eût pour maîtresse une femme de condition, parce qu'elle serait obligée de s'en tenir au ministère de la Guerre pour faire la fortune de ses parents, n'en ayant point d'autres pour les gens de condition dans ce pays-ci que dans le militaire ; sa connexion avec ce ministre augmenterait nécessairement son crédit et, comme un ministre de la Guerre ne joue jamais un plus beau rôle qu'en temps de guerre, son crédit serait dangereux. Tant que Mme de Pompadour sera en place, je ne crains ni M. d'Argenson, ni aucun des gens de ce

parti. » Habitué au succès auprès des femmes, Kaunitz prend celle-ci par les compliments et les hommages, se fait à Compiègne des amis parmi les familiers du Roi ; charmés de l'état de maison qu'il y tient, Louis XV et la marquise ont pour lui mille bontés : « On m'a fait entendre, dit-il, que, s'il était possible de mettre un ambassadeur de la coterie du Roi, j'en serais... Tout cela assurément ne fait rien au fond des affaires, mais ces sortes d'affections personnelles ne gâtent rien cependant et peuvent être de grande conséquence dans les occasions. »

L'Impératrice n'hésite pas à ajouter quelques gages pour gagner l'amitié royale, dont les liens peuvent un jour se serrer davantage. C'est d'abord l'offre faite à Louis XV d'être le parrain d'un de ses enfants. Il s'en montre touché, et les courtisans le rapportent à l'ambassadeur : « J'ai eu occasion, écrit-il, de causer aussi fort longtemps avec Mme la marquise de Pompadour et je lui ai dit beaucoup de choses que je suis bien aise qu'elle redise au Roi. Elle m'a assuré que le Roi non seulement aimait actuellement l'Impératrice, mais que, même au milieu de la guerre, il avait toujours eu pour elle beaucoup d'amitié et la plus haute estime. Elle est convenue aussi avec moi que, si le Roi et Sa Majesté l'Impératrice pouvaient se connaître, se voir et se parler, il régnerait entre eux à jamais la confiance la plus intime et la plus parfaite. »

Choiseul confirme dans ses mémoires l'intérêt des conversations de la marquise et de Kaunitz : « Il lui montrait des lettres de la main de l'Impératrice remplies des expressions les plus flatteuses pour elle et des sentiments les plus parfaits pour le Roi. Ces lettres flattaient l'amour-propre de Mme de Pompadour très aisée à flatter. Après leur lecture, M. de Kaunitz s'écriait qu'il était bien fâcheux que les préjugés éloignassent les liaisons qui devaient naturellement et pour le bonheur commun rapprocher des princes qui s'aimaient et s'estimaient autant. Mme de Pompadour répondait que cela serait désirable. M. de Kaunitz répliquait qu'il arriverait peut-être des circonstances où ce bien pourrait s'opérer, mais que, dans le moment, tout ce que désirait sa maîtresse était que le Roi fût bien persuadé de ses sentiments. Mme de Pompadour assurait qu'elle ne les lui laissait pas ignorer. » On comprend maintenant pourquoi celle-ci prenait si vivement la défense de M. de Kaunitz

et disait que c'était « une tête carrée, une tête ministérielle ». Un jour qu'on se moquait devant elle du ridicule de sa coiffure et des quatre valets de chambre armés de soufflets qui faisaient voler la poudre afin de n'en fixer que la partie la plus fine, elle répliqua : « C'est Alcibiade qui fait couper la queue de son chien, pour donner à parler aux Athéniens et détourner leur attention des choses qu'il veut leur cacher. » Et l'air entendu montrait bien qu'on possédait le secret d'un grand ambassadeur.

Cette intimité n'a encore rien changé à la politique. Le ministère reste entièrement « prussien » ; et tout ce que Kaunitz juge en avoir obtenu, c'est qu'il ne songe plus, comme autrefois, à créer par système des embarras à l'Autriche : « Je suis trop heureux, ajoute-t-il, d'avoir fait en sorte qu'on ne nous haït pas. » Mais il laisse au meilleur poste de la Cour une amitié qui sera fidèle. Quand il quitte la France à la fin de 1752, pour être fait chancelier de Marie-Thérèse et prince du Saint-Empire, il obtient aisément de Mme de Pompadour la permission de lui écrire et, pour son successeur, celle de la voir en particulier. Il emporte de Versailles la certitude qu'il a posé des pierres d'attente pour un édifice à construire.

La séduction du cavalier a bien servi l'extrême finesse du diplomate. Mais il jouait un jeu facile : il s'attribuait, auprès d'une bourgeoise devenue femme de cour, le rôle d'initiateur que nul dans l'entourage de celle-ci ne s'était avisé de prendre. Flattée de son choix, elle lui devait de la gratitude ; elle avait entrevu par lui les larges horizons de la politique européenne ; et déjà, éprise de grandeur, elle se grisait de les découvrir.

PIERRE DE NOLHAC.

(A suivre.)

VUES SUR LES ÉTATS-UNIS

I

LA CIVILISATION DE MASSE

L'EUROPÉEN d'éducation classique répugne à « découvrir » l'Amérique. S'il aborde aux États-Unis, presque inquiet, sous le coup de heurts ou d'étonnements dont il ne pourra se garder, il voudra discerner malgré tout, dans ce pays, des traditions, des formules, des types correspondant à ses propres habitudes de pensée et à son propre idéal, lesquels lui paraissent seuls absolument efficaces pour faire de l'Amérique elle-même un continent « civilisé ».

Aujourd'hui, le moindre trait d'exotisme confère à l'étranger, fût-il sauvage, un droit à la sympathie ou à la curiosité de l'Européen. Si ce dernier accorde avec empressement au Chinois, au Musulman, à l'Hindou, le mérite d'avoir créé une civilisation originale, la différence des langages et des costumes y est pour quelque chose. En revanche, le fait que l'Américain parle un anglais vulgaire, porte un habit commun et ne se distingue par aucune singularité d'aspect, pourrait être une des causes de l'absence d'attention d'où naissent tant d'erreurs européennes à l'égard de l'Amérique.

L'Européen refusera d'admettre que son « cousin », vêtu comme lui, usant des mêmes mots que lui, portant un nom de même origine, crée des formes de vie supérieure et jette les

bases d'une civilisation inédite. Même quand il fera semblant d'admirer les choses d'Amérique, il n'enregistrera jamais volontiers l'originalité américaine. De fait, l'originalité américaine échappe le plus souvent à l'homme imbu des préjugés politiques et sociaux du vieux monde, parce qu'elle est extérieure à de tels préjugés. L'Européen, faute de comprendre « l'âme », mesurera la matière, les ressources naturelles, l'outillage, le commerce, tout ce que, depuis cent ans, le « bluff » américain s'amuse à mettre en vedette pour son propre contentement et par un goût fameux de la réclame. Mais le plus souvent, il ne verra pas l'essentiel, l'œuvre, à la fois magnifique et périlleuse, de régénération humaine, qui est en cours de développement outre-Atlantique.

Au surplus, l'Américain lui-même est encore inapte à analyser ses propres tendances, à se décrire et surtout à « doctriner » son œuvre. Peut-être, semblable à tous les novateurs qui réussissent, ne sait-il pas très bien « comment cela s'est fait ». Il donne des explications prétentieuses, souvent inexactes, parfois cocasses. Étonnamment précis et direct dans son action, quand il se borne à vivre, il proclame des formules primaires, s'attache à des puérilités bizarres ou monte au Sinaï, dès qu'il veut dégager de son expérience une leçon théorique. Les causes de cette maladresse doctrinale résident justement dans la vigueur pratique de l'Américain. Plus qu'aucune autre, la civilisation américaine, dès son enfance, a écarté l'esprit de système, les cadres préconçus, les principes directeurs, pour suivre l'attrait des faits déterminés les uns par les autres. Elle n'a jamais séparé la politique de l'intérêt immédiat, quoi que racontent les historiens, ni le travail de la chance, quoi que prétendent les moralistes. Elle a grandi en poussée, non en pensée. Aujourd'hui encore très jeune, elle traduit mal ce ce qu'elle porte à l'état de conscience active plutôt que de réflexion. Chez un adolescent de vingt ans, l'amour est bien plus fort que chez un homme de quarante ans, mais s'exprime bien plus mal.

A vrai dire, n'est-ce pas une première preuve d'originalité ou d'indépendance, que l'Américain nous paraisse maladroit à s'exprimer? S'il nous ressemblait plus, nous le comprendrions mieux.

UNIFORMITÉ ET DÉSHARMONIE

L'alliance, sur un territoire relativement étroit, d'une extrême diversité et d'une harmonie générale fait le charme de la civilisation européenne. Les œuvres diverses traduisent la variété du milieu et la vigueur des génies nationaux ou locaux. L'harmonie évoque constamment l'unité d'une empreinte commune, l'empreinte de l'esprit romain, pour qui la religion, l'art, le gouvernement de l'État ou de la cité, les mœurs et les lois n'existent que dans un ordre préconçu et logique.

Uniformité et désharmonie sur un territoire immense, sont, au contraire, les traits qui frappent tout de suite le nouveau venu aux États-Unis. Il n'y a ni génies locaux ni cadre général préétabli.

Ce contraste choquant n'est pas le produit du hasard, il n'est pas non plus le résultat d'un manque de liens matériels ou intellectuels entre les deux continents. Les Américains ont encore, chez eux, sous leurs yeux, des restes brillants de la civilisation, harmonieuse et diverse, que l'Européen d'autrefois avait implantée en Amérique. Il ne tenait qu'à eux de la continuer ou de s'en inspirer docilement. Ces restes, on les retrouve presque intacts en cent lieux, illustres ou obscurs. Quoi de plus raffiné, de plus harmonieux que les délices « coloniales » de la charmante Salem? Quoi de plus noblement évocateur des finesses d'autrefois que le Vieux-Carré de la Nouvelle-Orléans? Et depuis le golfe du Mexique jusqu'au nord de la Californie, voici épars le faste, les couleurs, les subtilités du génie andalou... A Mount-Vernon même, dans le sanctuaire de George Washington, nous sentons beaucoup moins l'affirmation d'un « commencement » qu'un goût de simplicité achevée, qui est de la meilleure Europe.

Ces restes de la colonisation spécifiquement européenne, les Américains ne les renient pas; bien plus, aujourd'hui, ils les respectent et tiennent à les conserver. Mais, pour eux, ce sont des « curiosités », non des « utilités » : ils les révèrent comme un étranger révère le temple d'autrui. Leur religion est autre.

Pas plus qu'ils ne peuvent ignorer les œuvres de l'Europe, dont tant de modèles sont encore debout chez eux, les Américains n'ignorent l'esprit et les traditions du vieux continent. Sans

doute ils connaissent mal les détails de son histoire ou de sa vie présente, qui les touche peu. Mais ils n'ont pas besoin de s'intéresser à ce qu'a fait ou à ce que fait l'Europe pour la « découvrir ». L'Europe, ils en sont presque tous issus; elle est présente dans leurs pensées et dans leurs affections par des souvenirs plus ou moins effacés, des liens de race, des parentés étroites ou éloignées. Elle demeure leur principal client et leur principal fournisseur. Leur snobisme même, de tout temps, s'est orienté vers l'Europe.

S'ils ont construit leur civilisation sur un modèle qui ne ressemble guère et qui souvent s'oppose au modèle de l'Europe, ce n'est donc pas par ignorance, incompréhension ou hostilité. C'est le résultat de conditions, de besoins et de soucis différents.

L'ATTRAIT SOCIAL DES ÉTATS-UNIS

Deux grands faits suffisent, dès l'abord, à marquer l'originalité, la force novatrice et l'indépendance du foyer américain de civilisation.

Le premier, dont on ne trouve, croyons-nous, aucun autre exemple, est que cette énorme société, où se développent, sous une police de fer, les formes les plus nouvelles comme les plus consacrées de l'activité humaine, dans un rythme d'une ampleur et d'une vitesse inouïes, a créé son organisme vital presque d'un coup sans intervention profonde ni d'une pensée politique ni d'une doctrine administrative. On peut discuter, dans les académies ou les écoles, sur la portée précise de tel événement de l'histoire politique des États-Unis. A dire vrai, le peuple américain ne doit presque rien d'essentiel à la politique : elle fut toujours chez lui aussi médiocre, sinon plus médiocre qu'ailleurs, et en tout cas plus passive. Non seulement les États-Unis n'ont connu aucun des moules classiques, ni le moule monarchique, ni le moule municipal, ni le moule militaire, ni la religion d'État, ni la religion de la cité, ni le service du roi, ni le service de la foi, mais, dès leur naissance, ils ont subi la domination à peu près sans contrôle des forces économiques. Nous verrons seulement qu'ils n'ont pas échappé à la formule des aristocraties actives, formule mère, à travers l'histoire, de toutes les constructions sociales.

La suprématie du facteur économique et social sur le fac-

teur politique, dans le destin des États-Unis, les éloigne plus que rien autre de la tradition européenne. Cette innovation a tout déterminé. Par rapport à elle, l'avenir décidera des chances finales de l'Amérique...

En attendant, observons bien. La « liberté » américaine, ce n'est rien autre que l'indépendance des activités économiques et sociales à l'égard du « jeu » politique. De là les tâtonnements, les incohérences, « puérilités » ou faiblesses de la politique américaine. De là, plus encore, l'invincible attrait que la société des États-Unis exerce sur tout homme qui a souffert des « excès politiques » de l'Europe.

Cet attrait, avec les élans nouveaux qu'il provoque dans l'être humain, constitue le deuxième aspect, dominant, de l'originalité américaine.

Nous ne croyons pas que les États-Unis soient le fameux creuset où se fondent les caractères des races. Au contraire, il n'y a guère d'expérience plus démonstrative de la permanence du type racial. On dirait même qu'à la chaleur libre de ce foyer, les traits de chaque race deviennent plus nets et comme dépouillés. Un Italien, un Irlandais, un Slave, un Languedocien, un Germain transplantés sont plus aisément reconnaissables à Seattle ou à Houston, à Milwaukee ou à Los Angeles qu'à Paris ou à Bruxelles. Mais le miracle est que la diversité des races, cause profonde de discorde dans les vieux États de l'Europe qui ont perdu leur faculté d'absorption ou de régénération, favorise en Amérique l'émergence d'un surtype autonome. L'oubli volontaire de l'histoire fait ici que les races s'associent pour une œuvre nouvelle. Ainsi apparaît la séduction propre au monde américain : celle d'une humanité « qui recommence... », qui recommence, délivrée du fardeau des partis pris et armée de toutes les inventions du progrès technique. Peu agréable pour l'homme qui a une place consacrée ou des habitudes de jouissance en Europe, la civilisation américaine, affranchie et neuve, exerce, en revanche, un attrait prestigieux sur l'individu qui cherche sa place dans le monde. Interrogez le juif allemand devenu en dix ou vingt années le chef de quelque grande banque, interrogez le Mexicain d'origine qui loue ses bras dans le sud, ou le Russe qui spécule sur les pétroles en Californie, interrogez le violoniste autrichien ou le barbier galicien : aucun ne reniera sa race, mais tous pro-

clameront leur fierté américaine. Un Russe, venu d'Odessa, nous ayant dit qu'il envoyait, chaque mois, quatre-vingts dollars en Europe à ses parents ruinés, ajoutait brusquement : « Je suis Américain, monsieur, et bien Américain ! » Longtemps l'attraction américaine n'agit que sur les « travailleurs » et les « spéculateurs. » Elle commence à rayonner jusque sur les « intellectuels ».

Rayonnement américain? Prenons garde à des confusions trop fréquentes. Le rayonnement politique des États-Unis reste faible par rapport à leur puissance réelle dans le monde; leur politique étrangère manque d'audace, de continuité, de plan d'ensemble. Leur rayonnement commercial et maritime est aussi inférieur à ce que l'on croit ou à ce qu'il pourrait être. En revanche, leur rayonnement social est universel et influe aujourd'hui, à des degrés divers, sur les modes de l'humanité tout entière.

C'est l'origine de certains contrastes que l'observateur enregistre, d'abord, avec étonnement. Par exemple, toute l'Amérique latine, derrière l'ardent Mexique, est en rébellion très vive contre l'ingérence politique des États-Unis. Mais la même Amérique latine subit le prestige social des États-Unis et y cherche, consciemment ou inconsciemment, le type supérieur à quoi se conformer. Washington ne sera sans doute jamais une capitale politique pour les Latins d'Amérique. Mais les Latins d'Amérique ressentent de plus en plus l'influence sociale de New-York, de San Francisco ou de Los Angeles. Le temps semble même assez proche où les États-Unis enlèveront à l'Europe son prestige « mondain » vis-à-vis des peuples nouveaux. Et, sur l'Europe, l'influence américaine ne prend-elle pas des formes significatives? Du point de vue politique, quoi qu'en disent maintes personnes, cette influence est à peu près nulle. Du point de vue financier, elle est assez forte, pour des causes qui tiennent à la liquidation de la guerre. Mais cette influence caractérise de plus en plus l'évolution des mœurs et des goûts européens. On ferait un tableau instructif des progrès de l'américanisme, depuis quelques années, dans les plus vieilles capitales, Londres, Paris ou Rome.

Oserons-nous dire, enfin, que le prestige social des États-Unis surpasse même leur prestige économique? Les Américains échouent souvent et subissent presque toujours de lourds

déboires dans les entreprises économiques, hors de leur propre continent. Leur production « standardisée » ne convient guère aux marchés trop étroits d'une Europe morcelée, et, quant à leurs usines moyennes, elles ne devancent pas l'aménagement des usines similaires du vieux monde. Mais une curiosité universelle s'attache à l'organisation du travail aux États-Unis, au caractère précisément social de l'industrie américaine.

LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE ET LE PHÉNOMÈNE DES MASSES

Société plutôt que corps politique, les États-Unis possèdent une originalité et exercent une influence essentiellement sociales.

En quoi consistent, par rapport aux besoins du monde contemporain, les mérites de cette originalité et la force de cette influence?

En ceci, croyons-nous, que la société américaine réalise le premier système à peu près complet et provisoirement heureux de civilisation de masse. Tandis que les autres sociétés se sont adaptées après coup, maladroitement, au phénomène moderne des masses, ou bien, l'ayant ignoré, ont essayé tardivement de le combattre, ou bien encore, pour en avoir méconnu les véritables exigences, ont sombré dans une anarchie qui a détruit la société elle-même, les États-Unis se sont développés et ont pris conscience de leur fortune en fonction constante et exacte de la croissance des masses.

Le règne des machines a produit, dans le monde, depuis cent ans, des faits de peuplement qui apparaissent, résumés, comme suit : la population de l'univers a prodigieusement augmenté en nombre ; elle s'est groupée en foules compactes et spécialisées autour des sources de travail et des foyers industriels qui avaient déterminé son accroissement.

Les cadres des vieux États étaient conçus à la mesure et pour les besoins d'une population beaucoup moins nombreuse, moins soumise au travail spécialisé, répartie plus à l'aise et d'une manière moins artificielle ou moins exclusive sur des territoires proportionnellement plus vastes, et disposant de ressources, non, certes, plus abondantes, mais plus variées ou plus souples ; ils avaient été construits lentement dans l'illusion du définitif et avec le souci permanent de ménager une hiérar-

chie de valeurs. Ces cadres ont reçu brusquement l'afflux des masses nouvelles. Les masses, tout de suite, les supportèrent avec impatience, et ils résistèrent aux masses en les comprimant. D'où un malaise universel et profond. Les masses se trouvèrent en posture innée de revendication ou de révolution contre des cadres qui sauvegardaient l'ordre et la culture traditionnels. Ainsi se propagea le socialisme, qui tendait à faire sauter les cadres ou à les modifier. Aujourd'hui le communisme ne s'en tient plus à l'idée de revendication, il proclame la masse, sous un aspect exclusif, souveraine détentrice de tout droit, de tout pouvoir et de toute vertu.

Or, aux États-Unis, le conflit ne pouvait exister sérieusement, entre une masse nouvelle et des cadres préétablis. Les cadres s'y formaient, d'ailleurs très souples, au fur et à mesure que croissait la masse, et la masse croissait si vite qu'elle élargissaît les cadres sans effort avant qu'ils fussent consolidés.

Les États-Unis sont pratiquement nés avec le phénomène des masses. C'était un pays en voie de découverte et de découverte presque illimitée, étonnamment vaste et riche, propre à absorber tous les immigrants que rejetaient les cadres étroits du vieux monde, sans que ces immigrants courussent le risque d'y être jamais comprimés ni privés de travail ; un pays où les seules règles sociales étaient la police sommaire des colonies et une morale anglo-saxonne de portée toute pratique ; les contraintes s'y montraient peu nombreuses, mais impitoyables, parce que d'une utilité évidente pour tous.

La civilisation américaine s'est donc formée en civilisation de masse, par la masse et pour la masse, sans plan préconçu, sans résistance à vaincre, sans pression tyrannique, d'un mouvement tout naturel.

Cette masse, qui allait remplir les États-Unis, se recrutait parmi les persécutés et les miséreux du monde entier. Construisant une civilisation, elle devait, avant tout, en exclure la contrainte politique et y inclure la recherche du bien-être.

Le souvenir, même à demi effacé, des persécutions, des tyrannies, des injustices subies a laissé dans l'âme de toute famille américaine ou de tout individu immigré, l'amour absolu de l'indépendance morale, une répulsion d'instinct pour l'esprit de système, une défiance jalousement défensive contre l'étatisme et même contre les formules d'État autoritaire à la mode

romaine. D'où ces traits, profondément gravés dans l'esprit américain : l'antipathie pour les théories et les théoriciens, toute théorie étant portée au dogmatisme, autrement dit à l'intolérance ; le culte exclusif de l'activité pratique, attendu que la pratique est ce qui divise le moins les hommes. Le *make money* devint ainsi, chez les Américains, une garantie de la tolérance. Et c'est une des raisons pourquoi l'argent n'est pas odieux aux foules immigrées.

Mais les immigrés aspiraient autant au bien-être qu'à la liberté. Meurtris par l'infortune, abattus par la misère, humiliés par les tares du dénuement, ils savaient que rien ne vaut la dignité humaine, qui exige, d'abord, une certaine dignité matérielle. Jouir d'une maison, coucher dans un lit, porter des vêtements décents, pouvoir se laver, manger à sa faim, prendre quelques récréations : aspirations élémentaires de l'homme qui travaille. Or l'Amérique, par ses conditions mêmes de nature, d'existence et de développement, se montrait moins généreuse que l'Europe pour les parasites. Ainsi l'Américain, du fait qu'il était forcément travailleur et que la nature récompensait son travail, put exiger et obtenir, comme base de sa vie sociale, l'acquisition par tout individu de ce minimum de confort matériel qui implique un minimum de dignité.

Cette aspiration au bien-être ne se manifestait pas en demandes isolées, fragmentaires, individuelles. Elle traduisait les besoins collectifs, simultanés et uniformes d'une masse sans cesse augmentée, autrement dit d'une clientèle homogène qui croissait à la fois en nombre et en capacité d'achat, — conditions idéales pour les fournisseurs. Répondant à l'appel de sa clientèle, l'industrie américaine créa le *standard*, l'objet usuel que tout le monde réclame et que tout le monde, en travaillant, peut payer.

Goût absolu de la liberté morale, culte de l'activité pratique, travail économiquement et socialement obligatoire, *standard* dans la production et la consommation : tels sont les traits positifs de l'originalité américaine. Au total, un relèvement incontestable de la dignité moyenne de l'homme. Sans y penser, hors de tout système ou parti pris, l'Amérique a déjà réalisé, sous un régime de libre capitalisme, les fins les plus immédiates que se proposait confusément le socialisme. Et même, quel communisme plus réel existe dans le monde que celui du *standard* ?

LA « JEUNESSE » DU PEUPLE AMÉRICAIN

Nous ne saurions présumer quelles seront, en définitive, la valeur et la durée de cette forme de civilisation. Essayons simplement d'indiquer les qualités ou les moyens qu'elle confère à l'homme et ceux que, dans son état présent, elle est impuissante à lui donner.

Les premières qualités de la civilisation américaine sont assurément la jeunesse, l'élan et la largeur d'esprit.

Qui ne vante la jeunesse du peuple américain? Certains voyageurs dénoncent même sa puérilité. Ce qu'il faut voir, c'est par quoi une telle jeunesse apparaît comme spécifiquement américaine.

On en donne d'ordinaire les raisons suivantes : la population des États-Unis se serait recrutée, à l'origine, parmi les types les plus vigoureux ; elle aurait absorbé une multitude d'immigrants presque tous jeunes ; elle aurait été soumise par la dureté relative du climat, à un entraînement physique que compléta, ensuite, la pratique des sports. Ces raisons n'ont qu'une valeur superficielle. On voit ailleurs des « pionniers » faire fortune, vieillir et laisser derrière eux une progéniture amollie. Les dernières couches d'immigrants, venues de l'Europe orientale et de la Méditerranée, représentaient si peu une « sélection » que les Américains eux-mêmes ont fini par considérer cet afflux comme dangereux pour leur équilibre physique. Quant au sport, il n'exerce vraiment d'influence sociale que là où il est, non un plaisir, mais une nécessité.

A vrai dire, si les conditions préalables de milieu favorisent plus ou moins telle forme de civilisation, la forme de civilisation, à son tour, détermine le type humain. La civilisation des États-Unis crée la jeunesse parce qu'elle l'exige inexorablement de quiconque veut vivre d'elle et en elle. Observez la société américaine dans les bureaux, les usines, les maisons, la rue de Chicago ou de la Nouvelle-Orléans, dans les camps du Texas ou dans les forêts de l'Orégon, dans les temples ou dans les dancings, vous verrez que son rythme écarte ce que nous appelons la « vieillesse » : le repliement sur soi-même, le goût du moindre risque, la résignation passive au déclin, le penchant à devenir spectateur plutôt qu'acteur. Pour une telle société, l'individu,

d'où qu'il arrive et quoi qu'il représente, ne compte, n'est aimé et n'est considéré qu'autant qu'il reste « efficient ». S'il ne peut garder ou conquérir cette sorte de jeunesse qui est la condition de l'« efficience », il disparaît. L'instinct de la conservation, ne trouvant plus d'issue dans le bonheur passif de la « retraite », s'attache exclusivement à défendre les forces actives de l'être. Société tout économique, impliquant une perpétuelle concurrence et un perpétuel renouvellement, la société américaine ne dispense personne, quel que soit son âge, de concourir et de se renouveler. Ford lui-même, au terme de sa carrière, doit recommencer...

Rien, du reste, de plus opposé que la notion de jeunesse en Amérique et la notion de jeunesse dans les vieux États d'Europe, spécialement dans les pays latins. En Europe, la jeunesse est un luxe éphémère et sans conséquence, — qui se présente aux imaginations sous l'aspect souvent grotesque du « jeune premier » : on ne devient « quelqu'un » que du jour, précisément, où l'on n'est plus jeune. En Amérique, la jeunesse, c'est la capacité d'agir, de travailler ou d'entreprendre, — c'est le pain quotidien. D'où l'importance secondaire que les Américains donnent aux préoccupations de sexualité qui sont, dans l'Europe latine, l'attribut dominant de la jeunesse. Nous verrons, d'ailleurs, qu'à cet égard les mœurs américaines comportent des risques...

On divise volontiers les groupes humains en peuples vieux et en peuples jeunes. Réellement il n'y a ni peuples vieux, ni peuples jeunes. Il y a des peuples que leur constitution sociale pousse à cultiver la jeunesse et d'autres à favoriser la vieillesse. Le même Chinois que vous aurez pris, à Pékin, pour un fantôme des siècles morts, vous le retrouverez, à San Francisco ou à Boston, plein de verdeur. Le pauvre juif, parti, avec les stigmates précoces de la vieillesse, d'une sordide bourgade de l'Orient, vous étonnera par sa propreté et par son entrain sur les bords de l'Hudson ou du Mississipi... Grande leçon de l'exemple américain, cette aisance avec laquelle les races prétendues vieilles se rajeunissent au contact d'une vie nouvelle, et puissant motif d'optimisme pour l'humanité tout entière !

L'INFLUENCE DE L' « ESPACE »

La même loi de libre et incessante concurrence qui est le secret de la jeunesse américaine, soutient l'élan américain, et a développé, dans le tempérament social, les facultés d'entreprise. Mais ici intervient une autre influence, également décisive : l'influence de l'espace.

Toute l'expérience historique montre que l'accès à de nouveaux territoires, par conquête, découverte ou défrichement, exalte les initiatives d'un peuple et provoque en lui une poussée d'efforts. Au contraire, la cristallisation trop prolongée de son cadre territorial détermine, dans une société, des phénomènes de vieillissement dont le plus notoire est la prédominance des disputes politiques. A cet égard, on ne peut douter que le colonialisme ait exercé une influence salubre sur la civilisation européenne, depuis la Renaissance. L'esprit des États-Unis est un épanouissement de l'esprit colonial. Le goût de la « terre nouvelle » et de la « chance vierge » apparaît au cœur de la psychologie américaine. L'attrait de l'espace, les gestes et les réactions qu'il provoque sont l'origine de l'élan américain.

Du reste, il y a lieu de se demander si une civilisation de type moderne, fondée sur le progrès économique et destinée principalement à satisfaire les masses, n'exige pas, pour atteindre sa pleine efficacité, beaucoup plus d'espace que les civilisations anciennes. Les États dont la vie se développe ou se maintient par rapport à des cadres de politique préconçus et à des traditions de stabilité consacrées, peuvent se contenter de frontières étroites ou relativement étroites. Mais dès que la diffusion d'un bien-être croissant et d'un confort artificiel devient l'objet même d'une civilisation, les données du problème changent. Ce problème, dès lors, ne peut être résolu que par la production *standardisée*, laquelle suppose une clientèle de plus en plus large dans un espace de libre circulation.

A cet égard, par l'étendue du territoire, autant que par l'effacement du système politique, les États-Unis représentent le type le plus avancé de société économique.

On a dit souvent que les citoyens des États-Unis avaient la chance de pouvoir exploiter un véritable continent. Leur civilisation dépend étroitement de cette chance, à tel point que si

leur constitution territoriale venait à se rompre ou à se fragmenter, la société américaine, sous sa forme présente, n'y résisterait pas : aussitôt les nécessités politiques domineraient les forces économiques.

Cette remarque ne manque pas de portée touchant l'Europe elle-même. L'Europe est condamnée aux préoccupations politiques par l'étroitesse relative de ses États, par le grand nombre de frontières qu'elle contient et par la difficulté d'accorder des intérêts divers sur des champs d'action trop limités. Les heurts incessants déterminent le recours également incessant à l'arbitrage politique. Or, aujourd'hui, le conflit est visible entre le statut historique de l'Europe et les nécessités de son développement ou même de son équilibre économique. Si l'Europe se maintient dans l'état de fragmentation économique qui correspond à sa fragmentation historique, elle restera sans doute un foyer créateur, mais elle aura de plus en plus de peine à suivre l'Amérique sur la voie de l' « efficience » et du confort généralisés. Déjà s'opposent nettement les deux types de civilisation : le type européen, civilisation de l'invention personnelle et du bien-être individuel; le type américain, civilisation de l'entreprise (très différente de l'invention) et du bien-être social. On peut préférer l'un ou l'autre type. Mais si l'on tient compte, d'une part, des exigences des masses par rapport à l'objet de la civilisation et, d'autre part, des tendances même du capitalisme vers des formules de plus en plus collectives ou impersonnelles, on doit reconnaître que, dans le cycle actuel, le type américain a les meilleures chances de triompher.

L' « HUMANITÉ » AMÉRICAINE

A ces qualités de jeunesse et d'entreprise, l'Américain en ajoute une troisième : la largeur d'esprit. C'est encore le fruit naturel d'une société à bases économiques. Érasme, il y a quatre siècles, observait déjà que « les marchands désirent toujours plus de liberté ».

Combien de fois, pourtant, n'a-t-on pas dit ou écrit que les civilisations tournées vers le progrès matériel étaient de toutes les plus brutales, les plus cyniques, les moins soucieuses des droits de la personne humaine ! En fait, après d'autres exemples de l'histoire, l'exemple américain nous fournit la preuve écla-

tante du contraire. Sans doute, aux États-Unis, la police est rude; sans doute, les rapports d'homme à homme n'y sont ornés d'aucun superflu de courtoisie ou de raffinement; sans doute, dans une pareille masse et sur un si vaste territoire, le vice ou la violence a ses repaires. Mais, à tout prendre, combien de peuples sont plus humains que l'Américain, si l'on entend par « humanité » la tolérance morale et le secours effectif à prêter au semblable? L'Américain n'admet pas qu'il y ait d'autre loi au monde que la loi du travail et de l' « efficience » ni que personne y échappe. Mais, à cause de cela, précisément, le malheureux qui ne peut travailler, lui paraît mériter un secours effectif. Le plus beau spectacle que l'Américain a donné pendant la guerre, ne l'oublions pas, est celui de sa charité.

Ici, avant de décrire les lacunes et les risques de la civilisation américaine, nous touchons au point de sa vraie grandeur. Jeunesse, élan, génie de l'entreprise : ce sont des attributs de la chance et, peut-être, des produits de l'effort; ce ne sont pas des bases d'idéal. Si l'Amérique ne possédait que de telles qualités, son rayonnement social, malgré tout, resterait faible. Mais elle apparaît originale et guide du monde par l'idée qu'elle se fait de la dignité humaine.

Comment expliquer cette préoccupation éminente de la dignité humaine?

Certes, on ne saurait omettre une cause d'origine : le peuple américain est composé, en grande partie, d'hommes ou de familles qui ont fui l'Europe pour mettre à l'abri leur personnalité et acquérir l'indépendance. Mais, à notre avis, il y a une autre cause, d'une efficacité plus constante. C'est que la civilisation américaine s'est formée et a grandi d'un coup, sans superpositions successives de cadres politiques et sociaux, par conséquent hors de tout esprit de privilège, de caste ou même de supériorité héréditaire. Seuls comptaient le travail et la chance immédiate de l'homme. Autant dire que seul comptait l'homme. Voilà une autre raison, et décisive, pourquoi, en Amérique, la richesse ne suscite pas de haine : fait de l'individu, accessible à tout individu. Les traditions politiques et les hiérarchies sociales présentent, pour les peuples, des avantages certains. Elles présentent aussi des inconvénients. L'Américain doit, peut-être, son humanité et sa largeur d'esprit au fait qu'il manque de tradition politique et de hiérarchie sociale.

Manque de tradition politique et de hiérarchie sociale, mais non manque d'éducation morale. Personne ne saurait contester aux « puritains » le mérite original d'avoir prouvé, par leur réussite en Amérique, qu'une société peut se passer de toutes règles préconçues, sauf d'éducation morale. Les États-Unis sont la terre du « moralisme ». Toutes les religions, toutes les associations, toutes les formes de la vie collective, que n'absorbent pas les « affaires, » y servent, d'abord, la morale et le culte de l' « efficience » personnelle. L'individualisme ne s'y manifeste pas, comme chez les Latins, par une sécession de l'individu à l'égard de la communauté, — individualisme négatif, — mais, au contraire, par la culture de ce qui, dans les qualités individuelles, représentera un accroissement de force et de chance pour tous.

Le problème si délicat des races de couleur n'échappe pas à cette conception à la fois pratique et morale de la société. Nous ne savons dans quelle mesure les « hommes de couleur » troubleront l'avenir des États-Unis. Mais, pour le moment, ce qui nous frappe le plus, c'est le sens pratique avec lequel la société américaine réussit à les « canaliser, » à les utiliser et à ne pas les avilir.

LA PASSIVITÉ ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE

Originale et profondément novatrice dans le domaine social, la civilisation américaine reste passive dans l'ordre des arts et de l'intellectualité pure. Certes, elle a ses artistes, ses écrivains, ses savants, ses érudits, ses cénacles. Ce n'est une mince richesse ni en qualité, ni en quantité. Les États-Unis possèdent, notamment, une des meilleures équipes de romanciers du monde. Mais, par rapport à la masse américaine, le mouvement intellectuel reste à peu près sans portée ou sans pénétration. Cette masse, même dans les écoles ou les universités, semble imperméable à ce que nous appelons la « création personnelle » et la « culture supérieure ».

Un tel phénomène n'est pas aussi simple qu'on serait tenté de le croire. On se tromperait, croyons-nous, en dénonçant un défaut natif d'imagination, un manque d'ingéniosité ou une inexpérience propre aux peuples jeunes. A supposer qu'il manquât d'imagination esthétique ou intellectuelle, le peuple américain aurait pu en acquérir par l'afflux des immigrants

innombrables qui sont venus chez lui, des pays de la Méditerranée, de l'Europe continentale et même de l'Orient. Quant à l'ingéniosité américaine, elle est évidente, précisément, pour tout ce qui correspond aux besoins de la masse. Enfin, comment accuser l'inexpérience intellectuelle d'un peuple qui possède, depuis longtemps, les universités les plus achalandées, les bibliothèques les plus nombreuses et les plus riches, les laboratoires les mieux outillés, les revues ou les journaux les plus divers et les plus puissants?

Notez, d'ailleurs, que l'indifférence ou même la répugnance pour les « créations originales » et pour le « risque intellectuel » se manifeste là où, précisément, l'Américain disposait, semble-t-il, du maximum de moyens.

C'est le cas de l'industrie américaine, incomparable pour l'ampleur de ses aménagements, la puissance de sa production et son adaptation aux besoins collectifs, mais inexperte à varier et à renouveler ses types.

C'est le cas de l'architecture. C'est le cas du cinéma... Jamais au monde, l'architecture n'a trouvé et, peut-être, ne retrouvera les chances que lui offrit, depuis quarante ans, l'essor fantastique des agglomérations américaines. Jamais on n'a construit tant de villes en si peu de temps, avec une telle abondance de crédit, de matériaux et de profits. Jamais, au sein des villes, on n'a renouvelé si largement ou si vite les bâtiments de tous ordres. Jamais les maisons n'ont si peu duré. Moins encore que la vieillesse des hommes, les mœurs américaines ne tolèrent la vieillesse des maisons. On rêve des choses titanesques qu'eût imaginées un Michel-Ange, des harmonies de pierre qu'eût réalisées un Mansart, des formes grandioses qu'eussent inventées les constructeurs de cathédrales.

Or, de l'océan de matériaux qu'agite encore la tempête américaine, rien n'est sorti de vraiment original. Le « gratte-ciel » a failli être la création attendue. Mais sa soumission aux besoins immédiats de la foule et au dogme du « rendement » commercial l'a privé de ce surplus d'art moyennant quoi il nous eût, peut-être, offert une sensation inédite de beauté. Aujourd'hui, pour le décorer, on superpose des copies de styles européens ou exotiques. Si la ligne des « gratte-ciel » de New-York ou de Chicago exprime parfois une poésie magnifique, c'est grâce à l'auréole du soleil couchant plutôt qu'aux calculs

des architectes. Même observation pour le cinéma. Là encore on dépense des dizaines, des centaines de millions de dollars, sans que surgisse un élément original, sauf, peut-être, certains emplois de la lumière artificielle.

LE CONFLIT DU *STANDARD* ET DE L'ORIGINALITÉ CRÉATRICE

La cause? Ah, voici un débat angoissant... Travaillant pour la masse, sous le seul aiguillon du gain à réaliser très vite, — car toute l'Amérique entreprend et construit à crédit, — l'Américain suit les besoins de la masse, les surexcite ou les exagère, mais ne les devance ni ne les modifie. Il écarte de ses entreprises toute expérience qui ne « paierait » pas. Or la création ou la recherche originale comporte, pour moitié au moins, un risque d'échec : elle peut être stérile en soi, elle peut ne pas convenir à la foule, elle peut même la heurter. On décorera une salle de cinéma avec des copies d'œuvres connues, classées, vulgarisées, déjà populaires : on ne dépensera pas un dollar pour y mettre une œuvre nouvelle. La civilisation du *standard* rencontre là son écueil. Alors que, pour l'objet d'utilité courante, les besoins et les goûts de la masse assurent au progrès un bénéfice certain, l'utilité disparaît et les goûts varient en matière d'art ; ainsi la création se trouve désarmée devant une masse dont le genre de vie exclut l'éducation et la préoccupation artistiques.

Ce fait pose, devant l'humanité moderne, un problème qu'elle ne pourra ignorer longtemps sans déchoir. L'objet et le progrès d'une civilisation de masse ne sont-ils pas limités par le degré de culture et les besoins fatalement terre à terre de cette masse? Autrement dit, la masse peut-elle acquérir assez de désintéressement ou de curiosité intellectuelle pour appeler et favoriser la création d'œuvres sans utilité immédiate?

Le problème n'est pas résolu par l'école, comme le démontre l'école américaine. Il n'est pas résolu, non plus, par la littérature éducative, qui elle aussi, subissant la loi du *standard*, se soumettra aux goûts préalables de la masse. Déjà la littérature et la critique américaines sont en voie de *standardisation* : le *standard* s'établit, bien entendu, non au niveau de l'art original, mais au niveau des préférences communes.

Il faut donc ou bien se résigner à une déchéance fatale de

la création artistique et de l'intellectualité pure, ou bien sortir de l'impasse par un effort des artistes et des intellectuels eux-mêmes. Car les masses suivent leur loi de croissance propre, toute économique, et ne reculeront pas...

L'art et le travail intellectuel, tels que nous les avons conçus jusqu'à présent, exigeaient la réflexion de l'esprit, la profondeur de l'effort et la portée durable de l'œuvre. Ces trois vertus ou qualités, que nous entourons encore d'un culte jaloux, ne correspondent plus du tout aux rythmes essentiels de l'évolution contemporaine.

La vie contemporaine est faite d'action plutôt que de réflexion, de rapidité ou d' « efficience » immédiate plutôt que de profondeur, de changements incessants plutôt que de durée. L'Américain aurait tort de bâtir pour l'éternité, sachant que son logis, dans cinq ou dix ans, s'écroulera sous le choc d'exigences nouvelles et sera remplacé par une autre maison. Il a raison de préférer les convenances et les satisfactions immédiates plutôt que la solidité. Ces convenances et ces satisfactions immédiates, si l'art original les lui refuse, il les obtiendra du *standard* industriel. Il ne sacrifiera pas la nécessité à l'originalité. Fatalement l'art s'adaptera ou disparaîtra. Toute la tradition européenne s'insurge là-contre. Mieux vaudrait sauver l'art en l'incorporant à l'industrie... L'Amérique ne s'en est pas souciée jusqu'à présent. L'Europe trouvera-t-elle à temps la solution (1) ?

Le problème n'est guère différent pour le salut de l'intellectualité. On proclama longtemps que le savant ou le philosophe devait vivre séparé de la masse, en ermite et en émigré moral. On confondait ainsi la solitude et le désintéressement. Pour la spéculation de l'esprit, le désintéressement suffit. Les masses modernes ne sont pas fermées aux idées, mais elles les veulent et ne les comprennent que dans le cadre de leur expérience, c'est-à-dire de leurs préoccupations constantes et vitales. Il s'agit, non de soumettre la pensée aux tendances des masses, mais de répondre aux questions que posent les masses. Si le savant ou le philosophe, capable d'originalité, s'abstient de répondre, c'est un serviteur de la foule qui répondra, bas journaliste ou bas politicien, en quête de popularité et de profit.

(1) J'aurais scrupule à ne pas enregistrer ici le très vif succès qu'a obtenu, auprès des Américains, la décoration du nouveau paquebot de notre Compagnie Générale Transatlantique, l'*Ile de France*.

Au demeurant, l'artiste, le savant, le philosophe doivent se rendre compte que les mesures, les plans, les harmonies ne sont plus tout à fait les mêmes dans un monde dominé par la vitesse et par la masse que dans le monde recueilli d'autrefois.

A LA RECHERCHE D'UN PRINCIPE D'UNITÉ

Si l'artiste et le savant peuvent s'adapter aux exigences d'une civilisation de masse, ils ne sauraient se passer, pour soutenir leur effort ou compenser leurs sacrifices, d'une satisfaction désintéressée, de l'attrait d'un idéal. Or il n'y a pas de désintéressement et d'idéal féconds qui soient séparés du milieu social. L'excès d'individualisme, là comme ailleurs, aboutit à l'excès d'égoïsme, à la stérilité. Ainsi nous abordons un autre problème américain, étroitement lié à celui des arts et de la pensée : le problème de la conscience collective ou de l'unité.

De fait, s'il est rare de trouver aux États-Unis une beauté précise, on y éprouve souvent la sensation d'une beauté éparse : beauté de la nature généreuse, beauté de la jeunesse humaine en plein triomphe, beauté même de toutes ces constructions qui, prises isolément, déçoivent le goût, mais dont l'ensemble traduit une sorte de lyrisme matériel. Pour que cette beauté éparse se rassemblât, que faudrait-il donc ? Il y faudrait, non plus seulement des besoins collectifs, mais un idéal commun, la conscience d'une unité positive.

L'unité... Le monde est en mal d'unité. L'Europe, l'Asie, l'Amérique, chacune pour son compte, aspirent à l'unité. Dans ce travail profond qui agite la planète, l'Amérique fait une figure paradoxale. Apparemment, les États-Unis n'auraient lieu ni d'être nationalistes, puisqu'ils ne sont à aucun degré une nation, ni d'aspirer à l'unité, puisque, précisément, ils sont unis. Or ils rêvent d'unité et ils parlent un langage nationaliste.

Ce double paradoxe traduit une même recherche : le peuple américain cherche, pour sa conscience, un principe d'unité. Son unité territoriale a été réalisée trop vite et maintenue avec trop peu de lutte pour que, des efforts accomplis ou des épreuves subies, pût sortir une unité morale. Le langage et les attitudes nationalistes, formes élémentaires de l'orgueil collectif, tendent à corriger ce défaut d'origine. A vrai dire, le

nationalisme est une voie déraisonnable et dangereuse pour le peuple américain. Déraisonnable, parce qu'aux États-Unis, le nationalisme ne correspond ni à une réalité ni à une nécessité. L'Amérique n'a pas à défendre ou à promouvoir un prestige de race, qu'elle ne possède pas. Elle n'a pas à protéger sa puissance que personne ne menace ni ne discute.

Dangereuse, parce que le nationalisme, loin de hâter l'unification, la gênerait ou la compromettrait. Il substituerait peu à peu et fatalement au cadre économique de la société américaine un cadre politique qui changerait la nature même de cette société. Le changement de cadre remettrait en cause les bases de la solidarité sociale. C'est que les États-Unis sont trop divers, pour l'étroitesse et les rigueurs de la discipline nationaliste. Déjà leur intervention dans la guerre européenne a provoqué en eux, après coup, un long scrupule. Au fait, comment soumettre à une même doctrine et à une même pratique du nationalisme les intérêts du Texas et ceux de l'Illinois, ceux de New-York et ceux de San-Diego, ceux de Boston et ceux de la Nouvelle-Orléans ?

Les grandes collectivités du monde moderne, dans la mesure où elles reposeront sur des bases économiques et, par conséquent, sur des principes de non-intervention de l'État, auront de plus en plus de peine à supporter les exigences du nationalisme, doctrine essentiellement politique et unitaire. Déjà l'Empire britannique en est un exemple. Encore l'inquiétude constante de sa dispersion et des risques mortels qu'elle comporte soutient-elle son effort pour la suprématie navale. Mais les États-Unis n'ont aucune inquiétude... Un nationalisme américain, créé par artifice, mettrait en péril les éléments mêmes de la puissance américaine.

Les États-Unis doivent donc chercher leur unité de conscience dans le perfectionnement du type de société qu'ils ont créé. Reste à savoir si ce type de société, par l'influence qu'il exerce sur les mœurs, ne compromet pas sa propre durée.

Lucien Romier.

(*A suivre.*)

L'ÉGÉRIE DE M. THIERS (1)

LES CAHIERS DE MADAME DOSNE

I. — MADAME DOSNE

Antoine Matheron, marchand, avait épousé en 1791 Eulalie Lotelier. Tous deux tenaient une boutique, 1, rue des Victoires, 4e arrondissement de Paris, où ils vendaient des parapluies, — d'aucuns disent du drap, — lorsque, le 12 ventôse an II (2 mars 1794) une fille leur naquit, à laquelle ils infligèrent le prénom mythologique d'Eurydice. L'enfant grandit au comptoir. Estimant que son prénom pouvait paraître dénué de modestie, elle y ajouta celui de Sophie, auquel elle se tint. En belles lettres dorées, le relieur imprima pour son compte « Sophie Matheron » sur le plat d'albums de musique et de romances, car la jeune fille cultivait les beaux-arts, chantait d'une voix charmante, et jouait du piano en musicienne.

A peine âgée de dix-sept ans, ses parents la marient, le 26 janvier 1811, à Alexis-André Dosne, né le 19 mai 1781, et fils de Jean-Pierre Dosne, marguillier de la Madeleine en la Cité, et de Adélaïde-Geneviève Saillant, veuve en premières noces de André-Jean Leroux. Sophie Matheron fait un beau, tout au moins un bon mariage. Elle monte d'un cran dans l'échelle de la bourgeoisie. Sans être jolie, elle n'est pas désagréable à regarder. Elle ne manque pas d'esprit. Elle possède surtout un solide bon sens, et, poussées à un très haut degré, les qualités bourgeoises d'ordre et d'économie. Son mari s'engage

(1) Le 3 septembre ramènera la cinquantenaire de Thiers, mort à Saint-Germain le 3 septembre 1877.

de bonne heure sur le grand chemin de la fortune. Il opère dans la finance. Agent de change, il spécule sur les valeurs de Bourse, il spécule sur les terrains. Après la Révolution de 1830, il obtient le poste de receveur général à Brest.

De là, le 12 octobre 1833, il écrit à M. Thiers, député de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, ministre secrétaire d'État au département du Commerce et des Travaux publics, la lettre suivante : « J'ai reçu, mon cher M. Thiers, votre lettre du 8 courant et vois que tout n'est pas rose dans le poste élevé où votre talent vous a placé, et qu'il faut toute votre facilité pour suffire à tant de travaux. Quant à moi qui n'ai pas de quoi m'occuper à Brest et dont la présence y est tout à fait inutile, je partirai aussitôt que vous en aurez parlé au ministre des Finances... Il me tarde de jouir du contentement de ma chère Élise dont on m'a déjà parlé. Depuis longtemps je me doutais de vos projets de mariage; dès lors j'ai dû chercher à étudier votre caractère, et je vous avoue avec plaisir que j'ai reconnu en vous toutes les qualités qui peuvent rendre une femme heureuse, et quoique l'on dise que quand on établit ses enfants on éprouve toujours des inquiétudes sur leur avenir, je n'en ressens aucune, et je suis bien persuadé qu'en faisant le bonheur de notre fille, vous assurerez le nôtre. »

Le ménage Matheron avait deux filles : Eulalie-Élise, née à Paris le 2 novembre 1818, et Félicie, née également à Paris, 30 rue de Provence, le 12 août 1823. C'est à l'aînée que s'adressent les hommages du jeune ministre. Elle n'a pas seize ans, il en a trente-cinq. Quels sentiments éprouve-t-il? « Mon grand moment approche, confesse-t-il ; je suis agité, comme il convient, et j'aime ma jeune femme, plus qu'il ne convient, à mon âge; j'ai donc bien fait d'en finir à trente-cinq ans plutôt qu'à quarante, car j'en aurais été plus ridicule. Au surplus, peu importe; je sais mettre de côté les fausses hontes. Mais une chose m'est insupportable, c'est de livrer les êtres qui me sont chers aux indignités et à la malice du monde. Pour moi, je suis aguerri, mais je ne m'aguerrirai jamais, et j'aurais cependant bien besoin de m'aguerrir, pour les gens que j'aime. Il faut bien que le monde aille son train; il serait bien sot de vouloir qu'une si grosse machine changeât, pour soi, son éternelle marche. » Et la duchesse de Dino, qui reproduit ces lignes, ajoute : « Je désire sincèrement que sa philosophie ne

soit pas mise à de trop rudes épreuves, mais, comme dit le proverbe... on est puni par où on a péché. »

Ces épreuves, en effet, ne vont manquer ni au jeune ministre, ni aux siens, et son mariage donne fortement à gloser. Sa belle-mère n'a que trois ans de plus que lui. « Elle était, dit-on, très liée avec M. Thiers avant d'être sa belle-mère », note le maréchal de Castellane dans son *Journal*. Et Arsène Houssaye, qui récolte soigneusement tous les méchants propos courant de par le monde : « M. Thiers vient de faire une fin. Le ministre du Commerce va se risquer au commerce de l'amour par devant M. le maire du deuxième arrondissement. Il épouse, qui s'en douterait? Mlle Dosne, fille mineure. On croyait jusqu'ici que c'était Mme Dosne seule qui fût mineure. Est-ce la fin de la comédie *la Mère et la Fille*? Quoi qu'il en soit, on n'appelle plus M. Thiers, le lilliputien du tiers-état et du tiers-parti, que Thiers-Dosne. Il n'en touche pas moins une dot de deux millions, il n'en est pas moins ministre, il n'en est pas moins grand historien. C'est par l'esprit qu'on mesure les hommes. » Bien d'autres se feront l'écho de ces bruits, Mme Émile de Girardin dans son *École des Journalistes*, et Balzac dans celui de ses romans où il conte le mariage de Rastignac.

Le chiffre exact de la dot d'Élise Dosne nous fixera, si nous ne savions déjà à quoi nous en tenir sur la précision d'Arsène Houssaye et sur la valeur des racontars de journaux : au lieu des deux millions qu'il indique, elle reçoit de ses parents un trousseau de 20 000 francs, et 300 000 francs d'argent comptant. Quant au marié, il apporte en ménage des meubles et effets mobiliers évalués à 10 000 francs, 60 000 francs en deniers comptants, une maison à Aix, et une maison place Saint-Georges sur laquelle il doit 100 000 francs; il doit encore 20 000 francs au préfet du Var, Floret. Mais il est ministre, et cela se verrait rien qu'à la longue liste de témoins qui signent à son contrat : la fine fleur des politiciens du temps. Les jeunes gens se mettent donc en ménage dans de bonnes conditions. La famille Dosne s'installe dans la maison de la place Saint-Georges, et le beau-père passe de la recette générale de Brest à celle de Lille. Il ne faut pas oublier que douze ans plutôt, Thiers débarquait à Paris avec cent francs dans sa poche.

Le mariage a lieu le 6 novembre 1833. Le 11 du mois suivant, la duchesse de Dino et le prince de Talleyrand, qui couve le

futur homme d'État, dînent chez lui, dans l'intimité ; les convives sont, outre Thiers et sa femme, ses beaux-parents, Mignet et Bertin de Vaux. Voici comment Mme de Dino voit la jeune mariée : « Mme Thiers, qui n'a que seize ans, paraît en avoir dix-neuf : elle a de belles couleurs, de beaux cheveux, de jolis membres bien attachés, de grands yeux qui ne disent rien encore, la bouche désagréable, le sourire sans grâce et le front trop saillant ; elle ne parle pas, répond à peine, et semblait nous porter tous sur ses épaules. Elle n'a aucun maintien, aucun usage du monde, mais tout cela peut venir ; elle ne fera peut-être que trop de frais pour d'autres que pour son petit mari, qui est très amoureux, très jaloux, mais jaloux honteux, à ce qu'il m'a avoué. Les regards de la jeune femme pour lui sont bien froids ; elle n'est pas timide, mais elle a l'air boudeur, et n'a aucune prévenance. » Et passant à la belle-mère : « Je croyais à Mme Dosne des restes de beauté, mais il m'a paru qu'elle n'avait jamais pu être jolie ; elle a un rire déplaisant, qui a de l'ironie, sans gaieté ; sa conversation est spirituelle et animée. Sa toilette était d'un rose, d'un jeune, d'une simplicité affectée qui m'a étonnée. »

Sans cette alliance avec Thiers, il y a toutes chances pour que la fille du petit boutiquier de la rue des Victoires n'eût jamais reçu à dîner le prince de Talleyrand et la duchesse de Dino.

Qui a mis en relations Mme Dosne avec son futur gendre ? La lettre par laquelle le colonel de Brack, le fameux cavalier, la félicite du mariage de sa fille avec M. le ministre du Commerce le rappelle : c'est lui, le colonel de Brack, brave officier de l'armée impériale et commandant le 4e régiment de hussards, qui leur servit de truchement, dès avant 1830 ; il était très lié avec l'une, comme avec l'autre, et aussi, cela va sans dire, avec Mignet. A cette époque, Mme Dosne reçoit dans un modeste salon tendu de draperies vertes et jaunes un peu passées, où cinq ou six amis tiennent à l'aise. La Révolution de 1830 survient, et bientôt le salon s'agrandit, se décore de riches broderies, en même temps que les amis qui le fréquentent se multiplient. Pressentant la carrière politique de Thiers, Mme Dosne s'est attachée corps et âme à sa fortune dès le début de leurs relations. Elle prévoit sans nul doute les possibilités d'avenir ouvertes par lui à son ambition. Elle se constitue d'emblée son

Égérie; pendant quarante ans, elle lui donnera le concours de son admirable bon sens.

Dès 1832, leur intimité est telle que Thiers lui confie le moindre détail des combinaisons ministérielles qui s'échafaudent après la mort de Casimir Périer. Lorsqu'il est question de lui pour un département ministériel, où son fidèle Mignet, resté à Paris pour veiller au grain, relance-t-il le futur ministre qu'il rappelle en hâte dans la capitale? A Thun, où Thiers villégiature avec la famille Dosne. Et une fois ministre, Thiers confie à son Égérie les secrets d'État, ceux des délibérations du Conseil. Elle les note au jour le jour, au fur et à mesure qu'elle les reçoit, sur des cahiers que Thiers revoit, corrige, et augmente de sa propre main.

Harcelé par sa famille, qui a les dents longues et emploie de véritables moyens de chantage pour lui tirer pied ou aile, Thiers s'est réfugié dans celle de sa femme. Son beau-père, qui mourra en 1849, vit beaucoup à Lille, au siège de sa recette générale. De sorte qu'il reste presque constamment seul avec ses trois dames, comme on disait alors, sa belle-mère, sa femme, et sa jeune belle-sœur. Toutes ses affections se concentrent sur elles. Félicie Dosne, grande et belle fille, qui ne se mariera pas, bien que des prétendants se soient présentés, tels M. de Martel et Lamoricière, se comporte parfois comme un simple secrétaire; elle se voue à la gloire de son beau-frère.

M[me] Thiers, jolie, agréable, petite et boulotte, est l'enfant gâtée de la famille. Elle porte des toilettes élégantes; elle apprend la valse à deux temps et la polka avec l'illustre Cellarius, en même temps que M[mes] de La Trémoille et de Noailles. Sa santé ne semble pas robuste, et elle se laisse volontiers dorloter. Elle ne vivra que soixante-deux ans.

La maîtresse femme, la poule qui régente et soigne la couvée, c'est M[me] Dosne. Elle apparaît comme l'un des types les plus caractérisés de la bourgeoise de son temps. D'abord, femme d'intérieur accomplie elle s'attache à ne faire que la dépense strictement nécessaire, et même à rester quelque peu en deçà; lorsqu'il s'agit d'installer le gîte estival où la famille va villégiaturer, elle est debout dès quatre heures du matin pour reconnaître la place et veiller aux aménagements nécessaires; elle voyage, lors des saisons qu'elle passe dans les villes d'eaux, avec ses tapis, ses fauteuils, ses lampes, son argenterie;

au retour, elle commande à l'armée des tapissiers qui remettent en état l'hôtel de la place Saint-Georges, le cabinet de M. Thiers excepté : « Comment aurais-je pu faire poser les tapis dans le cabinet de M. Thiers? écrit-elle à sa fille Élise; je n'en ai pas la clef, et si je l'avais eue, je n'aurais eu garde de pénétrer dans ce sanctuaire. » Elle est constamment inquiète de la santé des siens; les recommandations pleuvent : « Surtout n'oubliez pas qu'au moindre accident vous m'avez promis de me prévenir. Portez-vous bien et ne faites pas d'imprudences. » Elle se préoccupe anxieusement des aphtes qui tapissent la gorge de l'orateur. Lorsqu'elle est éloignée du jeune ménage et se trouve seule avec sa fille cadette, c'est Félicie qu'elle accable de ses soins : « Je regarde l'air de Félicie, sa langue, son pouls. Il faut bien qu'elle paie pour trois; autrement, je perdrais l'habitude de faire de la médecine. » Elle songe à l'avenir : « Pensez donc qu'au train dont je vais, je ne serai plus là pour vous soigner quand vous aurez vieilli, et qu'il faudrait me laisser emporter la consolation que tous mes enfants auront une santé consolidée. » Elle ira d'ailleurs de ce train-là pendant vingt-deux ans encore, après avoir écrit ces lignes...

Au moindre retard dans l'arrivée du courrier, la voilà bouleversée. Elle se méfie des chemins de fer, qui éveillent sa superstition : « Il ne faut pas partir un vendredi. Ces jours ne nous sont pas heureux. » Et une autre fois : « Je n'aime pas cette manie que vous avez de voyager sur les chemins de fer, le dimanche. » Mais cette pusillanimité disparaît dès qu'il s'agit de prendre des décisions et de faire preuve de fermeté dans les grandes circonstances. C'est elle qui donne l'avis prépondérant pour la conduite à suivre lorsque les intérêts de la famille sont en jeu. Elle décide du moment où il convient de vendre les terrains achetés jadis par son mari, et comme Thiers se montre fort inquiet de savoir si l'on doit ou non vendre certaines valeurs mobilières, elle écrit à sa fille : « Je crois comme toi qu'il ne sera pas mal que je sois là pour calmer ses agitations, et délibérer. »

Ces délibérations ont lieu le matin, soit dans la chambre de Mme Dosne, tendue d'un papier blanc qui s'encrasse peu à peu, soit dans la chambre de Thiers qui procède à sa toilette tandis que sa femme déguste son chocolat. Dans ces existences très remplies, c'est l'heure de douce et calme intimité où les nerfs

se détendent, où l'esprit se repose. Mignet souvent y assiste, et discourt volontiers sur les misères du temps présent. Thiers, « momentanément éloigné du territoire », écrit de Londres le 15 mars 1852 : « Ma chère bonne mère, ma chère Élise, et ma chère Félicie, je vous écris à toutes trois, comme si nous étions dans notre conseil du matin, et je vous entretiens de mes projets. » Ainsi traversent-ils, étroitement unis, les orages de la vie politique, soutenus aussi par Mignet, le plus fidèle, le plus dévoué, le plus intime des amis, et par celui qu'entre soi on appelle « le philosophe », Victor Cousin qui ne manque pas une occasion d'enrichir d'un beau livre ou d'un livre rare la bibliothèque personnelle de Félicie Dosne, bibliophile avérée.

L'un des traits essentiels de la physionomie bourgeoise de Mme Dosne est son amour des gens titrés et sa morgue à l'égard de ceux qui ne le sont pas. Thiers lui donne l'exemple dès son arrivée au ministère de l'Intérieur, à moins, ce qui est plus probable, que ce ne soit elle qui lui ait insufflé cet orgueil roturier; il affecte, conte le docteur Véron, de ne jamais inviter un directeur de théâtre aux réunions et aux bals officiels, et si lui et les siens dédaignent l'Intérieur, c'est que les préfets qu'il faut recevoir ne sont en général ni d'assez bonne compagnie, ni d'assez bonne maison.

Les Affaires étrangères, à la bonne heure! Dans ces postes élevés, on fait grandement les choses. Au ministère de l'Intérieur, Thiers donne des bals que le maréchal de Castellane qualifie de magnifiques, et la *Presse* signale qu'on sert à sa table un melon de cinquante livres, le second, de mémoire de Chevet, qui ait été servi sur une table ministérielle : le premier avait paru chez l'archichancelier Cambacérès. Lors de son arrivée aux Affaires étrangères, ses dames font renouveler le mobilier en vingt-quatre heures; rien n'est assez beau pour elles; le directeur de la comptabilité, M. Brénier, en est au désespoir. Elles recommencent à l'Élysée en 1871. N'y a-t-il pas, à mettre le pied dans ces palais, de quoi se griser d'ambition satisfaite? La jeune fille au comptoir de ses parents dans la boutique de la rue des Victoires, pouvait-elle prévoir qu'un jour elle terminerait ainsi une lettre datée de Vichy, le 22 juillet 1855 : « Mille compliments à M. Mignet, à cette pauvre comtesse, si vous la voyez. Allez donc chez la princesse, si elle n'est pas partie. Elle vous donnera des nouvelles de la reine des Pays-Bas. »

En décachetant son courrier, elle lit au bas des lettres qu'elle reçoit les signatures de la reine Marie-Amélie, des princes et princesses de la famille royale, et des personnalités les plus aristocratiques de l'Europe de son temps. Aussi, quel dédain pour les Dupont et les Durand qui encombrent les hôtels de Vichy, pour les « baladins » qui viennent de Paris jouer sur le théâtre de Lille, et même pour M. et Mme de Lamartine dont elle écrit : « Je n'ai nulle envie de rencontrer ces Girondins. » Il est vrai que, par un naturel retour des choses d'ici-bas, Mme de Flahaut ne cache pas à quel point elle est « furieuse » que Mme Adélaïde lui ait donné Mme Thiers comme « pendant » pour quêter à Saint-Roch en faveur des salles d'asile qu'elle dirige. Quant à la duchesse de Dino, elle affecte le plus profond mépris pour l'entourage de Thiers; lorsqu'il est reçu à l'Académie, elle lui sait gré de l'avoir placée loin de sa famille, et c'est bien à son corps défendant qu'elle la reçoit au château de Valençay. Après le départ de ses hôtes, elle pousse un gros soupir de satisfaction. Ainsi va le monde. Lorsque Mme Dosne le quitte, à soixante-seize ans sonnés, on la conduit en grande pompe à sa dernière demeure : quelques-uns des noms les plus sonores de l'aristocratie, de la politique, de la finance, et de l'Institut, suivent son convoi, au bout duquel défilent dix voitures de deuil, six de maître, et douze voitures de place.

On entrevoit déjà quel a pu être le rôle d'une pareille femme dans la vie politique de Thiers.

Elle est plus que la maîtresse de maison qui reçoit les personnalités illustres auxquelles son gendre a affaire. Elle est véritablement l'Égérie qu'il consulte, qui l'inspire, qui le conseille. Ce n'est pas sans raison que son entourage l'appelle : Mme Mère. On disait d'elle : c'est une gaillarde, une maîtresse femme. Elle est impérieuse, elle *jordonne*. Cela se voit, et s'entend : le maréchal de Castellane signale la grande influence qu'elle exerce sur Thiers. Balzac, bien renseigné, écrit en 1840 : « Elle joue un rôle immense dans sa vie, et dans le moment où je vous écris, elle est à peu près reine de France. » Elle s'est faite la *bonne* de son gendre. « Cette bonne est certainement le cœur de la politique de M. Thiers, une espèce de Père Joseph en jupon qui remonte le courage du premier ministre quand il s'amollit. On ne saurait croire à quel point a été poussée la ruse méridionale de Thiers unie à la finesse de cette bourgeoise. »

Entre eux, il y a collaboration, et cette vue est juste. Le général Jacqueminot s'en aperçoit le jour où Thiers, chargé par Louis-Philippe de constituer un ministère, lui demande son avis ; Jacqueminot ne donne pas celui que Thiers escomptait ; ils en discutent jusqu'à deux heures du matin ; Thiers lui donne rendez-vous place Saint-Georges à sept heures pour conclure et travailler ensemble à la formation du Cabinet. Lorsque le général Jacqueminot se présente à l'heure dite, il est reçu dans le cabinet de travail de Thiers par Mme Dosne et son gendre, qui lui déclare que *son* ministère est constitué.

— Ce n'était pas la peine de me faire déranger aussi matin, dit le général, qui part furieux.

Dans les lettres que reçoit Mme Dosne, les nouvelles de politique intérieure et extérieure foisonnent. Pendant trois ans, de 1833 à 1836, l'amiral Roussin lui expédie d'Orient de véritables petits rapports. Combien, à l'exemple d'Adolphe de Bacourt, la prient d'intervenir pour eux auprès de son gendre? Le roi Jérôme lui-même le lui demande à plusieurs reprises, et l'entretient personnellement des divers projets de mariage qu'il forme pour la princesse Mathilde. Elle a par correspondance de longs échanges de vues politiques avec Victor Cousin, avec le comte Duchâtel, avec le comte de Montrond, et le marquis d'Aragon, et Bresson, notre ambassadeur à Berlin, par qui elle sait que la princesse de Lieven tient un journal de tout ce que Thiers et Guizot disent et font, pour le soumettre à l'Empereur; et encore Sampayo, Charles de Rémusat, et Mignet qui lui écrit d'Aix, le 11 octobre 1848 : « Le Président deviendra un dictateur s'il a de l'ambition et de l'habileté, autrement on tombera dans l'anarchie de l'Assemblée. Cette inévitable anarchie fit que dans la précédente révolution, le Comité de salut public maîtrisa la Convention, le Directoire maîtrisa les Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, le Premier Consul maîtrisa le Sénat, le Corps législatif et le Tribunat. C'est la triste destinée de ce pays-ci de ne pouvoir ni limiter son obéissance, ni modérer sa liberté. » Un peu plus tard, le 18 juin 1851, Thiers lui-même lui écrivait : « Le plus triste, c'est que ces fous de montagnards font un empereur en voulant l'empêcher. »

Après avoir été malade, elle écrit à sa fille Élise : « J'ai fait une grande tartine politique à ton mari. Cela vous fera penser que je reviens à la vie. » Et à Thiers : « Nous avons fait autant

de bruit que si nous avions été vingt-cinq personnes, une politique terrible comme madame votre belle-mère, monsieur mon gendre, la fait lorsqu'elle monte sur son cheval de bataille. » Et cette *furia* se gagnait, si l'on en croit ce mot de Thiers : « Vos lettres et celles de Félicie nous charment. J'embrasse cette colombe frénétique, et je dis tout de suite, en cas que cette lettre aille à la postérité, que je l'appelle ainsi parce qu'elle joint à sa charmante nature une vivacité d'opinions politiques qui contraste avec sa douce et jolie figure. »

La correspondance de M[me] Dosne avec ses filles est souvent ménagère et plate. « Ceux qui liront nos lettres plus tard ne s'amuseront guère, » disait Félicie Dosne, ce en quoi elle n'était pas tout à fait dans le vrai. Mais dès que M[me] Dosne entame un sujet politique, son style se fait nerveux, et tout naturellement lui viennent sous la plume des images expressives et fortes. D'une lettre à Thiers, le 14 juillet 1847 : « Ce malheureux Teste me paraît confondu. Il avait les doigts crochus et les mains palmées. C'est une grande pitié que cette affaire, et un vrai malheur pour la Révolution de Juillet. » A sa fille Élise, le 29 juin 1851 : « J'espère que tu es fière et charmée du discours de M. Thiers, et je crois que les Paméla seront désolés qu'il n'ait pas été enfanté à Stains. Tu vas avoir le cortège des louangeurs, heureusement pour tes plaisirs, pas longtemps. Je suis bien joyeuse de ce succès, quoique je regrette de n'y avoir pas assisté. Je cours après les journaux ; je n'ai encore pu attraper que ce dindon de *Constitutionnel* qui sous le nom de Cucheval-Clarinette donne une leçon à M. Thiers... Je passe pour si mauvaise que M. de Cases craignait sans doute une boutade antifusionniste : les pauvres gens sont trop à bas, pour que je veuille leur mettre le pied sur le ventre. »

Voici d'autres passages caractéristiques. Le 12 octobre 1860 : « Ces imbéciles de Français espèrent qu'il va se former un grand royaume en Italie qui, uni à l'Angleterre, pourra peut-être un jour nous faire la loi. » Le 27 juillet 1864 : « M. Thiers me mande que les Allemands sont fous, que toutes les villes et villages d'Allemagne sont pavoisés à l'occasion de ce pauvre petit Danemark. Ces Allemands sont très sots. Je les crois capables d'avoir des convoitises de notre côté. » L'année même de sa mort, elle prend passionnément parti pour le Pape dans la question romaine.

II. — LES *CAHIERS*

Elle prévoyait qu'un jour Thiers écrirait ses mémoires. Il ne l'a pas fait; il n'a pas eu le temps : jusqu'au dernier moment de sa longue existence, il est demeuré dans le courant de la vie active, et la veille même de sa mort, il rédigeait encore une proclamation électorale. Mais en vue précisément de ces mémoires, Mme Dosne a pris des notes pour fixer ses souvenirs, et ces notes nous donnent la preuve la plus directe de sa participation à la vie publique de son gendre. Elle nous a conservé ainsi le détail des incidents qui marquèrent les périodes de crise au cours de la vie ministérielle de Thiers. A peine lui a-t-il conté les événements que, d'une plume rapide, elle les consigne sur le papier. Lorsqu'elle n'est pas très sûre de son fait, elle note : « Consulter M. Thiers sur cette conversation. » Lorsque la confidence ne lui a pas été faite posément : « Ne sachant aucun détail sur la conversation des princes, je n'écris que ce qui m'a été conté en courant. » Et lorsqu'elle ne tient pas ses renseignements de M. Thiers lui-même : « Ce que j'ai appris par M. Mignet de la conversation du Roi et du duc d'Orléans dans la nuit du lundi au mardi 19 juillet 1836. » Elle cite ses sources.

Mais si la plupart de ces souvenirs furent consignés de mémoire, aussitôt après qu'elle en eut connaissance, d'autres lui furent dictés directement par Thiers; certaines phrases ne laissent aucun doute à ce sujet : « Mme de Dino *nous* a demandé à chacun individuellement, c'est-à-dire à MM. de Broglie, Guizot, Rigny et Thiers, une lettre confidentielle. » D'autres fois, Thiers a donné à Mme Dosne, pour lui servir de guide, un sommaire qu'il a rapidement tracé au crayon ; ou bien il relit son texte, — qui sera plus tard relu à nouveau par Barthélemy Saint-Hilaire, — et il y a apporté des corrections. Enfin certains passages, et non des moindres, sont écrits entièrement de la main de Thiers.

On comprend dès lors la valeur historique de ces notes. Si le style en est parfois lâche, conséquence forcée des conditions dans lesquelles les phrases furent jetées sur le papier, la pensée qu'il exprime est toujours parfaitement claire, et l'on en reçoit une impression de vérité que ne produisent pas tou-

jours les mémoires mijotés à loisir et soigneusement composés. Dans l'ensemble, on trouve ici des renseignements nouveaux quant au détail des faits. Ce ne sont pas les moins curieux. Ils y ajoutent des touches de couleur qui les font mieux comprendre et les rendent plus vivants.

De plus, des éclaircissements d'un haut intérêt dévoilent les ressorts qui ont déterminé le gouvernement français, dans sa politique intérieure, et dans ses négociations avec l'étranger, notamment lors des affaires de Belgique, d'Espagne, d'Orient, et lors des mariages des princes et princesses de la maison d'Orléans. Certains faits déjà connus s'en trouvent complétés, d'autres que l'on croyait connaître reçoivent une explication insoupçonnée. A titre d'exemple, lorsqu'en 1832, Talleyrand remporte à Londres le grand triomphe de sa carrière diplomatique, Thureau-Dangin relève qu'il montre aux ministres anglais des lettres confidentielles émanant des plus influents parmi les ministres français ; elles exposent leurs intentions au sujet de la marche sur Anvers, et ne peuvent effaroucher la politique anglaise. Or, nous apprenons ici que ces lettres ont été sollicitées des ministres français par Mme de Dino pour M. de Talleyrand ; il n'est pas surprenant qu'elles aient si bien servi les desseins de l'ambassadeur : le vieux renard a combiné et provoqué lui-même la manœuvre. On ne peut s'attarder ici à tous les traits de ce genre : ils ne manquent pas.

Le dessin du caractère de Louis-Philippe est tracé avec force, et bien que le Roi et son ministre ne soient pas toujours d'accord, ce dernier semble éviter la partialité. Le Roi a sa volonté ferme ; on devine qu'il regrette à part soi les beaux temps de la monarchie absolue; il ruse avec ses ministres, manœuvre pour leur imposer ses idées, et sa franchise n'offre pas toujours la netteté du cristal. Certaines de ses répliques sont amusantes, et le peignent au naturel ; suivant une expression courante, on l'entend parler.

L'ARRESTATION DE LA DUCHESSE DE BERRY

Lors de la constitution du ministère du 11 octobre 1832, Thiers reçut un portefeuille ; il ne demandait que cela. Mais on lui attribua l'Intérieur, et d'emblée il se trouva aux prises avec une grosse difficulté : il s'agissait pour lui de décou-

vrir et d'arrêter la duchesse de Berry qui se cachait en Vendée, où elle essayait de soulever la population contre le gouvernement du roi-citoyen. Il réussit. Les carlistes l'attaquèrent avec passion. Dans cette affaire, le témoignage de Mme Dosne, qui est à vrai dire le sien, offre un intérêt de premier ordre. Le voici :

« M. Thiers fut nommé ministre de l'Intérieur le 11 octobre 1832. Le 10, Deutz avait été présenté à M. de Montalivet, alors ministre de l'Intérieur, comme devant lui être utile dans ses recherches sur la duchesse de Berry. Les préoccupations de changement de ministère lui laissèrent peu de temps pour s'occuper de cet homme.

« A peine M. Thiers fut-il ministre de l'Intérieur, qu'il s'occupa aussitôt des moyens à prendre pour s'emparer de la duchesse de Berry. M. de Foudras, directeur de la police du ministère de l'Intérieur, lui parla de ce Deutz. Le ministre voulut le voir. Il eut effectivement une entrevue avec lui qui donna à M. Thiers l'idée que ce misérable pouvait le servir utilement dans ses projets.

« Ce Deutz était fils d'un rabbin juif. Il y a quatre ans, il avait abjuré sa religion, et s'était fait catholique à Rome sous le patronagé des jésuites. Mme la duchesse de Berry lui avait servi de marraine, et l'on avait fait grand bruit de cette conversion. Depuis, les jésuites avaient employé cet homme dans diverses missions d'espionnage. Les goûts aventureux de ce Deutz l'avaient conduit chez les Iroquois pour les convertir, toujours envoyé par les jésuites. A son retour à Rome, il apprit les événements de Juillet, et fit alors la police pour la duchesse de Berry. Il fut envoyé auprès de plusieurs princes étrangers avec lesquels il était en correspondance. Récemment, il proposa à plusieurs de nos ambassadeurs de leur livrer la duchesse de Berry. Ceux-ci négligèrent les avertissements de cet officieux coquin.

« Averti qu'on cherchait la duchesse, qu'on la voulait prendre, il imagina de quitter Rome, de venir offrir ses services actifs à la duchesse, et ce fut peu de temps après qu'il se présenta à M. de Foudras, muni de lettres de princes étrangers, de la duchesse de Berry, de Bourmont, et de personnages qui l'entouraient.

« M. Thiers donna l'ordre qu'on confrontât les écritures. Elles se trouvèrent vraiment être celles des personnages indiqués, et

dès ce moment on prit des mesures pour se servir de ce traître. Sa figure annonçait la fausseté; il semblait Judas par tempérament; l'esprit de finesse, d'observation, mais pas davantage; la rapacité juive; lâche, poltron, enfin ayant goût à la trahison; n'étant point exempt de remords, en éprouvant d'invincibles lorsqu'il était en présence de la duchesse, et la quittant sous cette impression pour aller la trahir. Tel est l'homme qui, sous le nom supposé d'Herbault, Louis, a indiqué la retraite de la duchesse de Berry.

« A cette même époque, deux autres intrigues de police se menaient.

« Un jeune officier ayant le goût de la dépense, ne sachant où trouver le moyen de le satisfaire, avait promis de livrer la duchesse. Une femme de vie dissolue dont il était assez amoureux était mêlée à cette intrigue, et chargée de le presser. Mais lui, pressé de remords, partagé entre le besoin d'argent et sa conscience, ne put mener cette affaire jusqu'au bout, et devint fou de la suite de ses perplexités.

« La Police aussi avait imaginé de persuader à un Chouan de lui découvrir la retraite de la duchesse de Berry, afin d'assurer sa fuite, d'en débarrasser son parti pour lequel elle n'était qu'un embarras. Une fois sa retraite connue, le projet était de s'emparer d'elle.

« M. Thiers n'eut jamais bonne idée de ces deux intrigues, et il s'attacha plus particulièrement à celle menée par Deutz sous le nom de Louis Herbault.

« A peine M. Duval fut-il nommé préfet de Nantes, que M. Thiers l'obligea à partir, mais avant il lui donna lui-même ses instructions, et voulut qu'il partît avec ce Deutz pour ne donner l'éveil à personne. M. Thiers le mena à M. Duval à dix heures du soir; il lui apprit à le connaître, et il fut décidé que M. Duval le prendrait dans sa voiture à six lieues de Paris, qu'ils se rendraient ensemble à Nantes, que le Deutz se logerait dans la ville, et donnerait tous les renseignements qu'il avait promis.

« Le préfet, M. Duval, correspondait directement avec M. Thiers. Il lui faisait passer les lettres de Deutz, qui s'avisa aussi de parler de remords à la veille de la prise de la duchesse. Il ne la voyait pas sans émotion, et cependant il donna les moyens de l'arrêter, et désigna le lieu de sa retraite

en sortant d'un entretien particulier qu'il avait eu avec elle.

« Cette arrestation importante ne fut due qu'à la précision que mit M. Thiers dans la conduite de cette affaire, et aussi à la ferme volonté qu'il avait de la mener à bien. Il n'avait aucun intermédiaire entre lui et les agents ; chacun reçut ses instructions de sa bouche. M. Joly, commissaire de police, fut le principal ; lui seul était dans la confidence de l'objet de la mission, et les autres savaient qu'ils étaient à la recherche d'un personnage important, mais ils ne se doutaient pas que ce fût la duchesse de Berry. Lorsqu'on pénétra dans la maison où elle était cachée, on trouva sur la table où elle allait dîner une lettre ouverte, qui la prévenait de la trahison de Deutz. Si l'on eût perdu du temps en hésitations, elle aurait pu échapper encore. »

APRÈS L'ATTENTAT D'ALIBAUD

Le 25 juin de l'année suivante, à six heures du soir, comme le roi sortait des Tuileries en voiture avec la Reine et madame Adélaïde, un ancien sous-officier, Alibaud, tira sur lui avec une canne-fusil, de si près que la fumée du coup emplit la voiture ; les balles effleurèrent la tête du Roi sans l'atteindre. Les attentats se multipliaient contre sa vie. Des menaces certaines partaient de tous côtés, de la Société des Familles qui avait remplacé la Société des Droits de l'Homme, de celles, secrètes, où régnaient Barbès et Blanqui. Or, une grande revue de la garde nationale devait avoir lieu le 28 juillet, pour illustrer les fêtes d'inauguration de l'Arc de triomphe.

En présence d'un danger aussi précis, la revue aurait-elle lieu ? Louis-Philippe se devait de l'affronter, et Thiers également, qui n'était pas moins visé que le Roi. Mais quelle utilité à cela ? Au conseil, les avis se partageaient. Le Roi était décidé. Dans la nuit du lundi au mardi 19 juillet, il eut une conversation avec son fils, qui la raconta le lendemain à Thiers. Mme Dosne fut mise au courant à la fois par son gendre et par Mignet.

« Le Roi a fait appeler M. le duc d'Orléans très secrètement dans cette nuit, et lui a dit :

— Mon fils, je viens d'achever mon testament. Tu y trouveras mes dernières volontés. Je ne sais ce qu'il adviendra de la revue de juillet, mais je crois que j'y succomberai. Tu vas

donc être bientôt appelé à me succéder, et je veux employer les derniers huit jours qui me restent à attendre les fêtes de juillet, pour te donner mes conseils, et te dire comment tu dois te conduire après moi.

« Le duc d'Orléans voulut interrompre cette conversation, et la repoussa comme l'annonce d'un malheur sur lequel il ne voulait pas même fixer sa pensée. Mais le Roi reprit, et continuant à lui tracer sa conduite, il l'engagea à ne jamais se séparer de M. Thiers, à le garder pour son ministre comme un homme indispensable à la monarchie de Juillet, et cela très vivement. M. le duc d'Orléans ne fit aucune objection, car depuis quelques mois il a pris la plus grande confiance dans M. Thiers. Ce fut ce prince qui lui répéta le lendemain cette triste nuit. Le Roi étant très fatigué de la rédaction de ses dernières volontés, remit au lendemain à causer plus longuement avec son fils, et, ainsi que je l'ai dit plus haut, réservant les huit jours qui lui restaient jusqu'à la revue pour lui continuer ses dernières instructions ; ce fut cette conversation que le duc d'Orléans vint répéter à M. Thiers le lendemain, et qui commença à l'ébranler sur la revue. »

Le Roi continue à être agité de tristes pressentiments. Quelquefois aussi il dit à M. Thiers :

— Nous nous en tirerons peut-être encore cette fois.

Mme Dosne continue son récit le jeudi 21 juillet 1836.

« Les nouvelles qu'on reçoit chaque jour des machinations qui se préparent deviennent de plus en plus alarmantes. Ces coquins de la Société des Familles tiennent leur club dans une maison assez rapprochée de l'Arc de triomphe. De là, ils forment leur plan d'attaque. Elle doit être à force ouverte, et par des gardes nationaux qui tireront sur le Roi et sur tout le groupe. Le projet est de se défaire à la fois du Roi, de M. le duc d'Orléans, de M. Thiers et de M. de Montalivet, ministre de l'Intérieur. Peut-être n'attendront-ils pas aux journées de juillet pour l'exécuter, car il y a un plan qui consiste à enlever le Roi à Neuilly et ses ministres où ils se trouveront. Outre le Corse et les assassins venus de Suisse et de Naples, il en est parti d'Allemagne, d'Angleterre, et Marrast et Cavaignac, chefs de la République, condamnés d'avril, échappés de Sainte-Pélagie, ont aussi quitté l'Angleterre pour prêter main-forte à leurs amis. Jamais, disent les personnes de la Police, on n'a vu

l'horizon plus sombre, ni plus de trames ourdies à la fois. Tout cela taché de mystère et d'inconséquence.

« Le ministère est fort inquiet de ces préparatifs, et particulièrement M. Thiers, qui a toute la responsabilité de l'événement. Le duc d'Orléans lui disait encore avant-hier :

— Je viens causer avec vous parce que vous êtes à vous seul tout le ministère.

« On a tenu conseil sur ces choses graves. Puis M. Thiers a mandé le général Jacqueminot, chef d'état-major de la garde nationale. Après l'attentat d'Alibaud, il était pour qu'on ne fît pas de revue ; depuis, il a changé d'avis ; il a donc fallu le combattre vivement. C'est une espèce de coquette qui minaude toujours avant de céder, mais qui cède. Après, il a fallu aller travailler ce pédant militaire de maréchal Lobau. Dans l'intérêt de son importance pour la garde nationale, il avait voulu la revue jusqu'à ce jour. Mais flatté de la démarche du président du Conseil et du ministre de l'Intérieur, et peut-être effrayé de sa responsabilité, il s'est à peu près décidé à trouver bon qu'il n'y eût pas de revue.

« Le soir, il y a encore eu conseil chez M. Thiers à Saint-James. Le préfet de Police, le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur ont raconté ce qu'ils savaient des machinations, insistant beaucoup pour qu'on vînt garder Saint-James pendant la nuit et les suivantes. M. Thiers n'a cédé que plus tard à cet avis, et, sur les instances du Roi et du duc d'Orléans, on a décidé que le Roi retournerait demain à Paris pour y rester jusqu'après les fêtes de juillet. M. Thiers sera aussi obligé de revenir aux Affaires étrangères pendant ce temps. »

« *Saint-James, vendredi 22 juillet 1836.* — Hier, à minuit, on a envoyé un poste de six hommes à Saint-James, ce qui n'est pas suffisant pour défendre une maison aussi grande. Le préfet de Police m'avait prévenue qu'on avait de fort mauvais projets sur M. Thiers, et qu'on pouvait chaque nuit essayer un coup de main. Nous sommes assez habitués à ces sortes de menaces. Jusqu'à présent, on en a été quitte pour des précautions. On a donc placé une sentinelle dans le jardin, une dans la cour, quatre hommes restant au poste, qui était dans le vestibule. Puis, deux gardes municipaux se promenaient chacun leur tour dans le parc. J'avais engagé M. Thiers à fer-

mer ses portes et ses volets pour qu'on ne le surprît pas au milieu de son sommeil. Malgré ces précautions, je ne me suis couchée qu'à la pointe du jour, et j'ai passé ma nuit à rôder dans la maison, car je voulais garder à la fois mes deux filles et M. Thiers, et j'étais décidée à faire bonne défense si j'entendais venir quelqu'un, ou même une bande armée. Nos soldats avaient des cartouches, et devaient tirer à la moindre apparition un coup d'alarme. Heureusement, tout cela s'est résumé dans ce récit. Nous verrons ce qu'ils feront ces jours-ci. »

En fin de compte, la revue n'eut pas lieu. Seuls, certains officiers de la garde nationale manifestèrent leur mécontentement de perdre une aussi belle occasion de parader en uniforme.

PÈRE ET FILS

Mme Dosne nous fait pénétrer dans la familiarité du Roi; elle conte vivement des scènes curieuses, et qui ne manquent pas de piquant, celle-ci, par exemple :

« *29 juillet 1836*. — Conversation entre le Duc d'Orléans et le Roi sur la tenue de la Maison du Roi. M. Thiers assistait à cette conversation.

— Mon père, dit M. le duc d'Orléans, vous avez une Maison singulièrement tenue.

— Ha! s'écria le Roi, voilà les enfants qui en veulent remontrer à leur père.

Et se mettant devant une table, un crayon à la main, faisant des têtes comme les enfants, (c'est assez l'habitude du Roi pendant les discussions du Conseil) (1) :

— Parle, parle, Chartres, je te répondrai.

Cela avec une impatience et une vivacité incroyables, mais sans mauvaise humeur :

— Je dis, mon père, que vous avez des aides de camp qui

(1) Pendant le conseil des ministres, le Roi, qui avait été professeur de dessin à Reichenau en 1793, dessinait à la plume, sur des feuilles de papier, des figures de fantaisie, qui souvent étaient fort bien faites. Le jour de la tentative d'assassinat d'Alibaud, le Roi avait dessiné un groupe d'oiseaux aquatiques que l'on se disputa après la séance, car ses croquis étaient très recherchés par les ministres, sans que leur auteur se soit jamais douté de la valeur qu'on y attachait. — Marquis de Flers, *le Roi Louis-Philippe, vie anecdotique*, p. 118-119.

entrent continuellement chez vous, dans votre cabinet, sans y être appelés.

— Tu as peut-être raison pour cela. Mais continue; je te répondrai.

— Chez moi, je fais appeler mes aides de camp lorsque j'ai besoin d'eux, mais jamais ils ne quittent le salon de service. Je leur impose mon langage.

— Ah! Je te connais, Chartres; je sais bien; moi, je suis un bon homme.

Ce qui voulait dire : je sais que tu es plus raide que moi.

— Il vient chez la Reine beaucoup de personnes qui ne devraient pas y être, et quantité d'autres qui y seraient bien placées n'osent s'y présenter.

— As-tu fini?

— Oui, père.

— Tu crois, dit le Roi avec son extrême vivacité, que parce que tu as fait danser quelques femmes, tu sais ce que c'est que de tenir un salon. Eh bien, moi, je te dis qu'il n'est pas possible que le salon de la Reine soit tenu comme on le voudrait. La Reine peut-elle faire dire à sa porte : j'y suis pour telle personne et pas pour telle autre? Et puis les langues de femmes, je n'en réponds pas. Ha! Les langues de femmes! devant moi on ne dit rien; si Vatout, Laborde ont fait quelque incartade, je ne puis jamais les atteindre : ils filent de salon en salon à mesure que je m'approche d'eux! »

LE DEUIL POUR LE DUC D'ORLÉANS

En 1842, lors de la fin tragique du duc d'Orléans, Thiers était le chef de l'opposition. Il ne balança pas un instant à donner au Roi un témoignage de sympathie personnelle, et à la dynastie un témoignage de loyalisme. On appréciera d'ailleurs l'intérêt historique de l'entrevue qu'ils eurent à cette occasion.

« M. Thiers revenait à Vichy, d'Aix où il était allé se faire réélire député, lorsque le lendemain de son arrivée à Vichy, le 16 juillet, il apprit la triste nouvelle de la chute et de la mort de Monseigneur le duc d'Orléans. Il n'hésita pas à se mettre en route pour aller porter ses condoléances au Roi. Mais prévoyant toutes les conséquences du fatal événement, il se décida aussitôt à appuyer la régence de Mgr le duc de Nemours, plutôt que celle de Mme la duchesse d'Orléans; non par des raisons d'affec-

tion, mais dans une intention politique, et parce qu'il voyait qu'à la faiblesse naturelle d'une régence il ne fallait pas ajouter celle du gouvernement d'une femme. Il arriva donc à Paris le 17 juillet, résolu à user de toute son influence sur la presse et l'opposition de la Chambre, pour faire prévaloir la régence de Mgr le duc de Nemours.

« Ce même jour, 17 juillet, il se rendit au palais de Neuilly. Le roi et la reine des Belges venaient d'y arriver. Tous les gens étaient plongés dans la douleur. M. Thiers demanda à écrire son nom, disant qu'il ne cherchait point à voir le Roi dans un si triste moment, mais qu'il souhaitait qu'on lui fît savoir plus tard qu'il [M. Thiers] avait fait cent lieues pour venir témoigner la part qu'il prenait à cette grande douleur de famille.

« Pendant ce temps, le général Athalin était venu recevoir M. Thiers qui lui répétait les mêmes choses, et le priait de mettre ses respects aux pieds du Roi. Il allait partir, lorsque Mgr le duc d'Aumale entra, lui disant :

— M. Thiers, le Roi vient d'apprendre que vous étiez ici ; il va venir, il veut vous voir.

« Ce jeune prince était pâle d'une profonde tristesse, et tout vêtu de noir, et tandis que M. Thiers attendait Sa Majesté, il entendait dans le salon voisin les pleurs, les sanglots de la famille royale qui recevait le roi et la reine des Belges. Mais la porte s'ouvrit. C'était le Roi. Il prit les mains de M. Thiers, et lui dit sa douleur, versa des larmes. M. Thiers balbutia quelques paroles comme on le peut faire en une si cruelle circonstance.

« Alors, le Roi, s'arrachant à la douleur et regardant autour de lui s'il était seul, releva la tête et dit à M. Thiers :

— Hé bien, mon cher, qu'allez-vous faire en cette circonstance ? Vous ne pouvez pas, vous qui êtes attaché à ma dynastie, vouloir autre chose que ce que je veux. Vous êtes dans l'opposition, moi je me défends. Vous faites votre métier, et moi le mien. Ce n'est pas que je ne regrette souvent que vous ayez voulu donner votre démission. Mais lorsqu'il s'agit d'un grand intérêt monarchique, toutes les différences s'effacent. Nemours est un brave jeune homme. Il n'a pas su plaire comme son frère. Son rôle secondaire l'obligeait à s'effacer, mais il est brave, ferme, et c'est un bon cœur, un bon jeune homme. Vous connaissez Joinville : il verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la France. D'Aumale, Montpensier,

voilà de quel côté les hommes dynastiques et attachés à nos institutions doivent se tourner. Mais confier le gouvernement, les héritiers de la Couronne de France, les petits-enfants d'Orléans à une étrangère, à une Allemande! Jamais, pour ma part, je n'y consentirai! Ce n'est pas qu'Hélène ne soit une très bonne personne; elle est excellente; mais lui confier à elle, à une étrangère, les intérêts de la France, cela est impossible. Mes fils sont jeunes, dévoués au pays, c'est eux qui doivent appuyer mes petits-fils. Je ne vous demande pas ce que vous ferez.

— Sire, dans cette circonstance je suis heureux de me rencontrer avec Votre Majesté. Je prévois trop bien les inconvénients d'une régence féminine pour avoir eu l'idée un instant de l'appuyer. Aussi, en suivant Votre Majesté, je ne ferai que suivre la route que je m'étais tracée. J'y travaillerai avec ardeur parce que mes convictions m'entraînent du côté de Mgr le duc de Nemours. Il n'est pas populaire, je le déplore avec vous. Mais ce parti est le seul raisonnable, celui qui peut remettre la dynastie après la secousse qu'elle vient d'éprouver.

— Ha! mon cher, dit le Roi avec effusion, je vous retrouve toujours dans les grandes occasions. C'est encore un service que vous rendrez à la monarchie de Juillet. Travaillez à ce résultat comme vous l'entendrez. Je ne vous demande pas de quels moyens vous vous servirez, comment vous exercerez votre influence : vous savez mieux que moi ce qu'il faut faire, je m'en rapporte à vous.

— Mais, Sire, que direz-vous à vos ministres de notre conversation?

— Ce que vous voudrez, mon cher ami.

— Je crois qu'il ne faut pas leur parler de mes convictions en faveur du duc de Nemours; car si on apprenait notre conversation, on pourrait imaginer que je me suis laissé influencer par le Roi, et j'aurais moins d'action sur mes amis. Que ceci reste entre nous.

— Hé bien, mon cher, j'en parlerai seulement à ma famille. Il faut qu'elle sache le nouveau service que vous allez lui rendre. Il faut que mes fils n'ignorent pas l'obligation qu'ils vous auront. Mais soyez tranquille; cette conversation demeurera entre nous, et je dirai seulement à mes ministres que je vous ai vu, et que votre présence et votre empresse-

ment m'ont été une consolation dans un si affreux malheur.

« Là-dessus, retour sur le duc d'Orléans. Puis tout d'un coup, passant à la politique générale, déplorant d'être séparé de M. Thiers :

— Car, après tout, on voudrait me faire faire des folies avec l'Angleterre, m'entraîner à la guerre. Il n'y a que vous qui ayez encore le courage de dire la vérité à la France sur cette question.

— Il est vrai, Sire, que je n'approuve pas l'exagération de l'antipathie qu'on prend pour ce pays. Mais l'esprit public est bien monté sur cette question, et je crois qu'on rétablira à grand peine des relations amicales entre la France et l'Angleterre sous l'empire de cette aversion.

— Mais, mon cher, dit alors le Roi en s'asseyant, est-ce que deux nations ont besoin de s'aimer pour être alliées? Ceci me rappelle une anecdote d'un prince de Conti : on le maria à une princesse qui ne le voulait point épouser; cependant le mariage se fit, et le jour même le prince dit à la princesse : « Ah çà, madame, n'allez pas vous imaginer, maintenant que vous êtes ma femme, d'essayer de me persuader que vous m'aimez. Les convenances nous ont réunis, tenons-nous tranquilles chacun de notre côté, et vivons ainsi sans autre démonstration. » Eh bien, mon cher, c'est comme cela que la France et l'Angleterre peuvent agir.

« La parole du Roi était si dégagée pendant ces discours, qu'on eût pu croire que son fils était déjà oublié, et M. Thiers, en l'écoutant, faisait cette réflexion. Cependant la douleur du Roi était vive et sincère; mais l'entraînement de la conversation l'arrachait pour un moment à ses douloureuses préoccupations. Après être revenu encore sur la régence, sur les inconvénients d'une femme dans cette haute position, il retourna à sa douleur. M. Thiers ne voulait pas prolonger davantage la conversation. Le Roi lui prit les mains, le remercia avec affection, et ils se séparèrent. »

Cette affection était réelle. « Mon petit ministre » par ci, « mon petit président » par là, disait le Roi. M[me] Dosne elle-même fut associée aux préoccupations royales, un jour que Louis-Philippe envisageait certaines éventualités peu rassurantes :

— Nous serions tous perdus, disait-il à Thiers, vous, moi, ma famille, ma femme, votre femme, votre belle-mère !

LA RÉVOLUTION DE 1848

Sur la révolution de 1848, Mme Dosne a laissé deux cahiers de notes qui servirent de base à la brochure intitulée : *Notes et souvenirs de M. Thiers, 1848, révolution du 24 février* (Paris, 1902, in-8°), publiée par Mlle Félicie Dosne, et dont le texte avait été établi par Thiers lui-même.

Des journées de février 1848 jusqu'au mois d'octobre, il y a une lacune dans les notes de Mme Dosne ; mais d'octobre 1848 à octobre 1850, elles sont journalières, et apportent une contribution précieuse à l'histoire de la République de 1848 et des préparatifs du coup d'État. Mme Dosne prend une part plus active que jamais à la vie politique. Elle présente des observations dont on tient compte lorsque Thiers rédige le manifeste pour le prince Louis-Napoléon. Elle sert de porte-parole entre Thiers et des diplomates étrangers. Il lui arrive même de faire un ministre, qui n'est pas plus mal choisi qu'un autre. Elle trace des portraits à l'emporte-pièce, où l'on peut dire que l'acide mord violemment la plaque. Voici le marquis de Mornay, qui se voit déjà le bras droit de la princesse Hélène réinstallée sur le trône; voici MM. de Chabrier et Vieillard qui s'entremettent du prince Louis à Thiers, et Hetzel du général Cavaignac au même Thiers; puis les premiers rôles, Changarnier, La Moricière, Bugeaud, Fould « décidé à devenir ministre des Finances dans n'importe quelle combinaison », et des seconds rôles comme Merruau, Duvergier de Hauranne, de Rémusat. Elle juge avec toute sa passion ; elle hésite d'abord à se prononcer; elle n'aime pas Cavaignac, le chef du pouvoir exécutif dont elle dit : « N'être pas nommé président le blesse comme une abdication blesserait un monarque. » Elle a des mots durs pour l'ex-roi Jérôme et le prince Napoléon, et elle manque de bienveillance à l'égard de la princesse Mathilde dont elle souligne l'inclination pour son cousin et le trône impérial en perspective, ce qui ne l'empêche pas de se compromettre avec Nieuwerkerke qu'elle veut obstinément voir nommer à la direction des Beaux-Arts. Si Mme Dosne ne peut s'empêcher d'estimer le comte Molé, elle critique ses moindres actes avec d'autant plus d'assiduité qu'il est avec Thiers l'autre chef des modérés. Elle exprime un mépris parfait pour le docteur Véron, alors directeur du

Constitutionnel où Thiers et son groupe avaient des fonds importants, et conte comment le prince Louis tenta sournoisement de les évincer. Enfin elle voue, de longue date d'ailleurs, une haine solide, et qui ne désarme pas, à Émile de Girardin.

Quant à Thiers, il reste calme au milieu des ambitions déchaînées. Il sait que son heure n'est pas venue. Il refuse à ses amis de se laisser porter à la présidence de la République. Et à ce propos Mme Dosne écrit en 1848 des phrases qui prouvent à quel point elle connaissait le plus intime de la pensée de son gendre, et auxquelles les événements de 1871, la conduite de Thiers à cette époque, donnent une valeur prophétique. « C'eût été, dit-elle, une grande et terrible épreuve pour lui, mais il n'aurait certainement pas reculé devant une tâche qui aurait mis le salut de la France en ses mains. Il aurait employé son courage, son esprit vivifiant, son habitude des affaires, son aptitude d'organisation et d'invention féconde qui en font un homme et un esprit à part, à ranimer un pays comme arrêté dans sa course par un obstacle imprévu ; enfin je crois qu'il eût fondé et sauvé la République, bien qu'il l'eût vue arriver à regret, et que son gouvernement de prédilection fût la forme constitutionnelle. Mais, une fois appelé par les suffrages de ses concitoyens à faire fleurir la République, il eût succombé à la peine avant de livrer cette institution, même à la forme constitutionnelle. Il aurait pris au sérieux un si grand devoir; il aurait apporté à la forme de ce gouvernement toutes les améliorations possibles, et il n'eût pas dépendu de lui d'en rendre l'établissement durable, en y apportant tous les perfectionnements que l'application de ses connaissances aurait pu lui fournir. » Il n'y a pas un mot à changer pour expliquer et juger la conduite de Thiers vingt-trois ans plus tard.

C'est que pour juger les hommes et les événements, Mme Dosne bénéficie alors d'une longue expérience servie par une observation aiguë, qui s'accompagne parfois de philosophie, bien qu'elle se passionne toujours, au point d'écrire à l'occasion : « Beaucoup de *nos* amendements furent repoussés. » Elle est toujours en pleine bataille. Mais on pourrait piquer dans son texte plus d'une citation comme celle-ci : « En temps de révolution, il faut chaque jour se conformer aux courants du moment, et ils ne sont pas tous aussi fixes que ceux des mers... » Ou encore, lorsque Louis Bonaparte émerge définiti-

vement et que sa famille se montre à ses côtés : « Toutes les restaurations sont les mêmes : elles traînent à leur suite un cortège qui les conduit quelquefois à leur perte. » Et cette remarque : « Le courage n'est pas la vertu principale des modérés. » Elle discerne les courants dont elle parle; elle fait la somme des ambitions personnelles; elle pénètre la psychologie de ses contemporains. Elle est parfaitement armée pour discuter avec son gendre de la conduite qu'il doit tenir, même dans les circonstances épineuses, et le ton de la discussion monte parfois à un diapason qui surprend.

Lorsqu'ils ne se parlent plus, ils s'écrivent. Quelle clairvoyance, quelle netteté, quelle énergie dans cette lettre de la belle-mère au gendre, au moment où le Prince-Président rompait l'unité du parti modéré : « Il est évident lorsqu'on a lu les journaux que tous les partis veulent vous rendre responsable du déchirement, de la rupture du parti modéré. Il y a des lâches partout! Je n'excepte aucun parti. Mais de grâce, je vous le demande à genoux, ne vous laissez pas prendre au piège. L'orage gronde contre le parti *légitimiste qui a tout perdu depuis deux mois* (c'est elle qui souligne), *vous le savez bien.* Ne vous laissez pas englober avec. Vous avez votre *personnalité*, gardez-la. Soyez, *vous*, sage, *modéré pour tous.* Ne vous laissez pas emporter ni dans la discussion, ni dans la conversation. Tout le monde, tous les partis vous abandonnent si l'affaire tourne mal. Comme le plus fort, on vous prêtera mille desseins que vous n'avez pas. Toutes les mauvaises solutions vous seront attribuées, et enfin vous porterez la responsabilité des fautes des bonapartistes, des orléanistes, des légitimistes. Isolez-vous, rentrez dans votre tente, je vous en supplie. »

CONVIVES PRINCIERS

Toujours sur la brèche, Mme Dosne assiste aux revues, aux fêtes républicaines; elle préside des dîners; elle se montre assidue aux séances de la Chambre; le Prince-Président lui fait faire à son bras le tour des salons aux soirées de l'Élysée. Et ce lui est l'occasion de brosser des tableaux saisissants de vérité, relevés de ces traits qui synthétisent l'essentiel du caractère d'un personnage ou d'un événement, et souvent assaisonnés d'une ironie savoureuse.

« Il a été convenu que le prince Louis, MM. Molé, Chabrier

et Thiers se réuniraient encore chez M. Thiers, le dimanche 10 décembre, pour continuer à traiter les mêmes affaires ; qu'ensuite le prince et ces messieurs dîneraient aussi à la place Saint-Georges ce même jour. Nous avons donc engagé la princesse Mathilde, cousine du prince, son frère le prince Napoléon. M. Duvergier de Hauranne, qui ordinairement dîne avec nous le dimanche, averti qu'il rencontrerait cette compagnie, a désiré ne pas renoncer à sa coutume. Nous avions aussi M. Mignet, notre ami des grandes et des petites circonstances, le général Changarnier et Mme Roger, qui connaissent la princesse Mathilde, mes deux filles et moi. Nous étions quatorze. Cette réunion n'a point été guindée, toutes ces personnes se rencontrant habituellement. Notre cuisinier avait bien réussi, nos gens servaient avec zèle, leur orgueil était flatté, leur curiosité éveillée. J'aurais voulu céder ma place au milieu de la table à ma fille Mme Thiers, car ces illustrations venaient chez son mari, et non chez moi. Mes enfants ont trouvé qu'il y aurait une sorte d'affectation à ce changement, et il a été décidé, quoique cela me déplût, que nous resterions dans nos habitudes. M. Dosne était à sa recette générale de Lille en ce moment. J'étais donc entre le prince Louis et le prince Napoléon, neveux de l'Empereur, assez contrariée de cet arrangement parce que je sentais que ma position de femme de financier ne m'appelait pas à me trouver au milieu de ces illustrations. Mais les révolutions qui se sont succédé ont amené de tels déclassements, que personne peut-être ne ferait la remarque que j'inscris ici, en étant personnellement préoccupée.

« Je poursuis le récit de ce dîner et de la soirée. Les destinées qui peut-être attendent le prince en pourront faire l'intérêt ou la nullité. La conversation a été particulière et générale. Aucune gêne, rien de changé dans nos habitudes. On a parlé des élections; l'histoire a eu son tour, le roman aussi. Le prince a donné son avis sur Walter Scott. M. Mignet a fait l'éloge des romans de Voltaire. Puis on s'est entretenu de Commines, de Louis XI, de Charles le Téméraire, de l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire. Le prince Napoléon disait son avis rudement. C'est l'enfant de la nature, mais d'une nature très violente, peu délicate, et de premier mouvement. Les mauvais aussi bien que les bons se montrent chez lui. Il n'hésite pas à dire ce qu'il pense de chacun suivant son impression; elle n'est pas bienveil-

lante, en général. Il ignore l'art d'enrayer sa langue. La pensée n'en demeure pas moins libre, et si l'on obligeait les gens les plus modérés à dire de chacun ce qu'ils pensent, quel étonnement! Le plus tempéré serait fort intempérant. Hé bien, le prince Napoléon ne retient aucune de ses observations; il va son train sans crier gare. En cela il ressemble à sa sœur, la princesse Mathilde, qui y met plus de grâce parce qu'elle est femme, et un peu plus de mesure depuis qu'elle s'est passionnée pour M. de Newkerk (*sic*).

« Le prince Louis parlait avec modération, sans éclat, comme un homme qui a lu. Il cause enfin comme tout le monde, et de tout, simplement. Je crois qu'en peu de jours, on trouverait le fond de sa science et de son esprit. Sa principale qualité me paraît être le calme. S'il s'émeut intérieurement, on ne le saurait deviner.

« Après que nous fûmes sortis de table, quelques cris de : vive Napoléon! se firent entendre à notre porte. J'en fus troublée, parce que j'eus la pensée qu'on savait que ce prince était chez M. Thiers, et que des gens amis ou ennemis voulaient lui faire une ovation ou une émeute. Je sortis du salon immédiatement. J'allai au jardin. Ces cris venaient d'hommes et de femmes qui descendaient de la barrière sans se douter assurément que le prince était si près d'eux. Il avait entendu. Je le vis tranquille dans le premier salon causant avec M. Thiers. La princesse Mathilde, un peu émue, n'en convenait pas; je la rassurai en peu de mots. Dans la soirée on vint plusieurs fois appeler le général Changarnier. Ces allées et venues ne troublèrent pas davantage le prince en apparence. J'avais une intérieure agitation. Je me disais : si quelques bandits apprenaient qu'au gîte ils pourraient saisir à la fois, sans aucun moyen de défense, le prince Louis, le prince Napoléon, Changarnier, M. Molé, Thiers, ne seraient-ils pas tentés de ce coup de main? Aussi j'avais tenu cachée à tout le monde l'attente où nous étions de ce prince à dîner.

« La veille, je l'avais rencontré pour la première fois chez sa cousine la princesse Mathilde. Elle était agitée, lui très calme, fort poli. Mais j'étais sortie de chez cette princesse, persuadée qu'elle avait quelque goût pour son cousin, peut-être sans qu'elle s'en rendît bien compte à elle-même. Ces nouvelles grandeurs qui semblaient se préparer pour lui agissaient sur

son imagination et faisaient tort à M. Newkerk. Lui, me dit-on, l'a beaucoup aimée. On prétend même qu'il a tenté l'aventure de Strasbourg pour lui donner un trône. Il devait l'épouser alors. Depuis, on la lui a refusée en mariage, mais on prétend qu'il a conservé un attachement sincère pour elle. »

UNE SÉANCE HISTORIQUE A LA CHAMBRE

Grâce à l'avis donné en temps opportun par un ami obligeant, Mme Dosne assiste à la séance de la Chambre où Louis Bonaparte est proclamé président de la République, séance historique dont elle note les phases avec la compétence d'un observateur averti, et perspicace.

« Tout était calme aux abords de la Chambre, vers trois heures où nous arrivâmes ; seulement devant le grille des Tuileries stationnait un bataillon de cuirassiers. Sur le quai d'Orsay, devant la caserne dont les portes étaient fermées, pareil déploiement de cuirassiers. On voyait çà et là des régiments marcher sans tambours ni trompettes au pas de charge. J'entrai dans la Chambre à trois heures. Les abords en étaient libres; une demi-heure après, elle fut enveloppée comme dans un réseau de troupes à un quart de lieue à la ronde. Depuis les Tuileries jusqu'à l'Élysée, c'étaient des barricades de soldats l'arme au pied, les rangs serrés, et en moins d'une demi-heure la concentration fut faite sur tous les points avec un art presque magique dû aux soins du général Changarnier, commandant la garde nationale et l'armée de Paris, montant à 30 ou 40 000 hommes. Pour éviter toute indiscrétion, on n'avait averti que quelques officiers d'état-major de la Garde nationale, et les postes de service de l'Élysée, sans doute un peu augmentés. Cela se fit au coup de sifflet, ou tout comme, et ces apprêts firent le plus grand honneur au général Changarnier qui les avait proposés dans un profond secret, ainsi que je l'ai dit plus haut.

« Mais rentrons dans la salle. Le président ouvre la séance comme de coutume. Le bruit s'est répandu dans la salle, dans les tribunes, qu'un grand et solennel acte va avoir lieu. Tout le monde est distrait. Les députés bourdonnent. Il leur faut une demi-heure pour se placer. On lit le procès-verbal. Plusieurs orateurs sont appelés à la tribune; ils demandent tour à tour,

sous un prétexte ou sous un autre, l'ajournement. Enfin on arrive à une loi sur le *Moniteur*, et la Chambre décide que la discussion aura lieu. L'orateur commence, il ne sait ce qu'il dit ; personne ne l'écoute ; tout le monde attend l'événement du jour.

« M. le président Marrast donne enfin la parole au rapporteur de la commission chargée de vérifier les votes pour la Présidence. Le silence se rétablit. Il commence. Le prince Louis entre, suivi de ses deux cousins Bonaparte, vêtu de noir, gilet blanc, sa décoration de représentant et la grande étoile de la Légion d'honneur à son habit. Cette entrée émeut légèrement l'Assemblée. Le prince prend place à côté de M. Barrot son ministre, qui est à son banc accoutumé. Le rapporteur continue, conclut à la nomination du citoyen Louis-Napoléon Bonaparte, après avoir énuméré les suffrages des concurrents. Lorsqu'il arrive au chiffre humiliant de M. de Lamartine, un bourdonnement ironique se fait entendre dans la salle. On dit : chut ! chut ! Ce chut ! sent la pitié. Quelle leçon pour les ambitieux qui foulent toute droiture, tous sentiments honnêtes aux pieds ! Elle s'appliquait trop justement à M. de Lamartine, qui avait fui ce châtiment en n'assistant pas à cette séance. M. Ledru-Rollin n'y était pas non plus. Le général Cavaignac n'avait pas quitté son encoignure, place qu'il occupait ordinairement au banc des ministres, lorsque le rapporteur descendit de la tribune. Il y monta et y apporta la démission que son Cabinet venait de remettre en ses mains. Il remit aussi dans celles de l'Assemblée les pouvoirs qu'elle lui avait confiés, et d'une voix ferme, qui cependant décelait l'émotion, remercia en peu de mots fermes et convenables. L'Assemblée, et particulièrement ses amis et le parti modéré, applaudirent avec l'intention marquée de le soutenir dans l'épreuve difficile de cette sorte d'abdication. M. Thiers, dans sa bonté sympathique, avait été des premiers à l'applaudir, et cependant il n'avait pas à se louer de lui !

« A peine le général est-il revenu à son banc de représentant, que le prince Louis est appelé à la tribune pour le serment. Le président lui lit la formule, et le prince Louis, se tournant à moitié du côté du président, répond d'une voix sourde : Je le jure ! La Chambre est sans émotion. Le président Marrast, d'un ton de parvenu, lui dit : « Vous avez la parole »

sans ajouter : « monsieur le président. » Le prince Louis déploie un papier, lit d'un ton monotone le discours que je joins à ce dossier. On applaudit très peu à deux places. Il descend, retourne à sa place, et traverse immédiatement la salle pour prendre la main du général Cavaignac, lui adressant ces mots flatteurs qu'il est heureux et fier de lui succéder. Le sauvage général perd la tête, je le veux croire, demeure cloué sur son banc, tend à peine un doigt en s'inclinant, mais sans se lever.

« Après cette scène, le nouveau président est sorti accompagné de la députation de deux membres du bureau, des questeurs; un vice-président, un questeur sont montés dans sa voiture; on a battu aux champs. Le général Changarnier était à la portière de la voiture. Il a dit : Au pas. Quelques cris de : vive Napoléon! se sont fait entendre. Il a traversé au milieu des troupes, prenant la rue Royale, le faubourg Saint-Honoré, et est arrivé au milieu de cris peu nombreux à la résidence présidentielle, l'Élysée. »

AVANT LE COUP D'ÉTAT

Dès le mois d'octobre 1849, les bruits de coup d'État ont pris une telle consistance que l'on en parle ouvertement, et que, chez M. Thiers, M. de Morny et le comte de Flahaut en discutent sans la moindre dissimulation et sans la moindre gêne. Une âpre discussion à ce sujet a lieu à l'hôtel de la place Saint-Georges le 29 octobre.

« L'air était tellement au coup d'État qu'on jouait cartes sur table. M. Thiers répéta ce qu'il avait dit au président de la République, non en contant ce qu'il lui avait dit, mais pour opposer au projet de coup d'État dans la conversation un autre projet plus raisonnable. On s'anima beaucoup, et M. de Morny semblait trouver qu'un coup d'État avec l'Empire, plus de Chambre, plus d'hommes importants, était le projet le plus simple à exécuter. M. de Flahaut, avec plus de modération, semblait abonder en ce sens, disant à M. Thiers qu'il comprenait qu'il fût opposé à ce projet, parce qu'il y perdrait son importance personnelle. A quoi M. Thiers, piqué de cette impertinence, répondit par une autre en disant :

— Vous qui êtes étranger...

« On sait qu'il a épousé une anglaise, et se retire en Écosse

dans tous les moments difficiles pour la France. Il vit en Angleterre depuis le 24 février. M. de Flahaut se récria qu'il n'acceptait pas le titre d'étranger. Cela fit une petite affaire entre M. Thiers et lui, et n'empêcha pas M. Thiers de déclarer ce qui était vrai, qu'il n'était mû par aucun intérêt personnel puisqu'il ne voulait rien de ce régime, que quel qu'il fût, il n'en conserverait pas moins son importance dans le pays, qu'il devait à son mérite et non aux événements. Il cita historiquement les époques passées où les hommes considérables avaient toujours trouvé leur place et leur niveau. Après avoir enfin montré d'une manière victorieuse qu'il parlait en ce moment dans les véritables intérêts du pays et du Président, sans arrière-pensée personnelle, il continua la théorie contre le coup d'État; il dit que ce pays, habitué depuis longtemps à la liberté, ne s'arrangerait pas d'une compression totale; que la tribune ne pouvait être supprimée; qu'il y avait mieux à faire pour les intérêts de la France et du Président; qu'on pouvait légalement faire la loi électorale, donner un peu d'argent au Président, puisqu'il en avait besoin, et plus tard, lorsqu'il aurait donné confiance au pays, au parti modéré, lui faire donner une prolongation de pouvoir, etc...

« Mais ces messieurs disaient à leur tour que le coup d'État serait plus facile à faire.

— J'en doute, dit M. Thiers. Et en tout cas, il faudrait penser au lendemain. Pour ma part, il n'est aucun homme ni prince qui m'inspirerait assez de confiance pour que je lui confiasse sans contrôle le gouvernement de l'État. Et cette Chambre ne se laisserait pas traiter aussi cavalièrement qu'on se l'imagine. Et puis, comment s'attaquer à une majorité modérée sans raison? L'armée ne suivrait pas. Cela se ferait au profit du désordre, et ne réussirait pas. Vous représentez-vous le Président tentant un coup d'État sans l'armée, contre la Chambre, contre son ministère? L'Empereur avec toute sa puissance, les combats, de grandes batailles gagnées, ayant l'armée et tous les honnêtes gens pour lui contre les scélérats qu'il voulait chasser, eut peine à réussir à faire le Dix-huit brumaire.

— Mais, répondait M. de Morny, le Président n'est-il pas l'élu du suffrage universel, avec six millions de suffrages? Il peut consulter encore la France : il les retrouvera.

« Puis une théorie contre les assemblées, un retour au

24 février, une insolence contre l'opposition de ce temps, disant qu'elle avait tout perdu. La colère me gagna ; je donnai d'abord une bonne leçon à ce satisfait, à M. Guizot, à ses amis politiques qui avaient perdu le repos de la France par leur outrecuidance. Puis je parlai avec non moins d'amertume sur les folies à venir du Président, disant à son frère naturel que s'il consultait aujourd'hui la France, il serait loin de réunir six millions de suffrages. Il me semblait, en regardant la face blême de M. de Morny, que je parlais au Président, et continuant avec véhémence, j'ajoutai :

— Vous ne savez ce qu'il a perdu dans la confiance et l'estime des honnêtes gens aujourd'hui. Je ne parle pas des politiques, mais de ceux de toutes professions, médecins, bourgeois, banquiers, négociants. L'inquiétude se répand, la confiance se perd ; une rumeur sourde agite les esprits ; ne se trouvera-t-il personne pour dire la vérité à ce Président ?

— Mais je la lui dis, madame.

— Il faut la lui dire encore, monsieur, la lui redire si vous ne voulez pas qu'il se perde, et nous avec lui. Toutes ses fautes tourneront au profit de l'anarchie et des rouges.

« C'est sur ce ton que nous discutâmes jusqu'à deux heures du matin, M. Thiers avec une sagesse politique remarquable, M. de Morny avec une grande fausseté et moi avec une grande violence, vraie et calculée à la fois. Car je savais me mettre dans la gueule du loup, mais je voulais que ma violence fût jusqu'au Président, que le plaisir de dire du mal de moi amenât M. de Morny à raconter cette conversation au Président. M. de Flahaut était tempéré, mais mauvais dans ses pensées. Il est singulier d'arriver d'Angleterre, où l'on jouit d'une parfaite liberté constitutionnelle, pour prêcher le gouvernement absolu. Ceci se passa le lundi 28 octobre 1849...

« Nous nous quittâmes en nous détestant et en nous serrant la main. »

SOUS LE SECOND EMPIRE

Après une interruption, les notes continuent jusqu'en octobre 1850 ; elles relatent, entre autres, la rentrée du Président à Paris à la suite d'un voyage de propagande en province adroitement machiné, et cette représentation au Théâtre-Français où l'on vit le prince et Rachel, se faisant face,

répondre en même temps par des saluts aux applaudissements du public. Puis, une lacune de plus d'un an : « Je crains, écrit Mme Dosne, qu'on n'ait brûlé lors du coup d'État la continuation de ces notes qui devaient être écrites jusqu'au mois de novembre 1851. » La police avait perquisitionné place Saint-Georges. Mme Dosne ne retrouva pas les papiers qui manquaient, lors de la revision et du classement de ses papiers qu'elle fit en 1859.

A partir de 1852, elle recommence à écrire, mais irrégulièrement. Elle vit désormais éloignée des affaires, tandis que Thiers se plonge une fois de plus dans ses travaux historiques. Elle éprouve un dégoût profond des choses de la politique. Elle voit la honte, l'abaissement des esprits, la presse vendue ou muselée, les coups de bourse provoqués par des bruits de guerre, car la menace de la guerre plane sur les fêtes, les bals, les folies. Il semble que tous les rois et princes de la terre n'aient plus qu'une idée : « Voir Paris et mourir. » Thiers voit clair. En mai 1866, il dit au prince Napoléon :

— Je suis vieux, mais, au train dont vont les choses, j'irai peut-être encore vous serrer la main dans l'exil.

Il reparaît à la tribune. Les discours qu'il prononce obtiennent un retentissement énorme. Depuis l'Empire, il fait figure de grand homme d'État. Mme Dosne n'assiste pas aux triomphes qu'il remporte devant la Chambre ; elle est très âgée maintenant ; mais dès qu'il a regagné son banc de député, sur un bout de papier, d'une main fébrile, Thiers griffonne quelques lignes et les lui fait parvenir ; elle a pris soin d'épingler ces billets à ses cahiers. Ils sont adressés à : « Mme Thiers ou Mme Dosne », et expédiés d'urgence. Voici le texte de celui du 16 juillet 1866 : « Succès immense. Deux heures d'attention religieuse sans une interruption. On dit que j'ai surpassé tout ce que j'ai jamais fait comme difficulté. Soyez donc contentes, et très contentes. »

De plus en plus, elle hait les hommes du Second Empire, et jusqu'au bout sa haine ne désarme pas. Il y a quelque chose de profondément émouvant dans l'ardeur, la passion avec lesquelles cette vieille femme de soixante-seize ans suit les phases des élections de 1869, et s'indigne ou s'exalte. Thiers a été mis en ballotage. C'est un comble d'ingratitude de la part de la nation. Le lundi, 7 juin 1869, voici Mme Dosne dans sa

chambre; elle inscrit ses pensées, ses réflexions, jetées d'une plume hâtive sur le papier; elle attend fiévreusement que l'heure sonne où elle connaîtra le résultat définitif du scrutin; elle a gardé toute la fougue de son esprit.

« Il est trois heures. A quatre, le scrutin sera fermé, et l'on saura à cinq heures si M. Thiers est ou n'est pas nommé député à Paris. Depuis qu'il a été surpris par un ballotage il y a quinze jours, j'avoue que mon jugement est parfaitement douteux. Je conclus au pire pour n'être pas trop désagréablement étonnée. Ma fille Mme Thiers croit à la nomination de son mari (Félicie est dans le doute), qui lui, de toute la maison, a les meilleures [mot sauté]. Il ne croit pas autant que nous aux supercheries du gouvernement, à mon gré capable de toutes les manœuvres pour écarter M. Thiers. La question paraît placée entre M. Devinck et lui. Quelques centaines de voix de M. d'Alton peuvent revenir à M. Thiers. La plupart s'abstiendront ou voteront pour ce candidat socialiste, et ce qu'il y a de plus honteux, c'est que dans ce nombre il y aura plusieurs jeunes mauvais sujets du faubourg Saint-Germain, M. Larochefoucauld, fils de Polydore, diplomate sous le roi Louis-Philippe, Vaufreland le militaire, etc... etc., Delessert, ami de l'impératrice Eugénie, fils de l'ancien préfet de Police comblé par le roi Louis-Philippe. On dit que peu des gens de M. Devinck se détacheront, quelques-uns quitteront M. Thiers par absence, et par peur, tant ce sentiment est aveugle.

« Nous attendons tranquillement, mais vers quatre heures, nous commençons à nous agiter intérieurement ! Assurément, la perspective n'est belle ni d'un côté, ni de l'autre. Si M. Thiers est nommé, ce sera une vie agitée et de grands dangers. S'il ne l'est pas, il aura à subir une des grandes ingratitudes des peuples, mais certainement une existence plus calme et moins dangereuse, ce qui ne l'empêchera pas d'avoir de grandes tristesses pour son pays.

« Les personnes qui soutiennent l'élection de M. Thiers sont admirables de zèle. M. Sauvage, habitant Passy, va chercher les malades dans sa voiture pour les faire voter, et c'est l'amour du bien public, car il ne connaissait pas M. Thiers, et lui a prêté sa maison pour une réunion privée, la proposant de lui-même. La jeunesse la plus distinguée du barreau s'est groupée autour de lui; les hommes graves font partie de ce comité,

MM. Dufaure, Duval, Marie, sans acception d'opinions, tous libéraux, hommes d'ordre. Ils attachent autant de prix à l'élection de M. Thiers que s'ils étaient eux-mêmes candidats. Il y a aussi nos amis les d'Outreville, les Rage..., M...gnier, magistrat jeune et libéral ayant donné sa démission pour une question d'indépendance à l'occasion de l'affaire Baudin, le général Changarnier, etc... etc... Tout le monde afflue ici, comité, négociants, bourgeois, rentiers. Un jeune homme, M. Gallicho, s'y fait remarquer par son zèle, et tandis que j'écris, la foule s'achemine vers ce comité établi dans l'appartement que M. Berryer, l'illustre orateur, a habité pendant quarante-cinq ans, et que M. Thiers a loué pour cette session électorale. Étrange coïncidence qui fait naître de tristes souvenirs ! et de très bons en pensant à l'amitié sincère que M. Thiers a contractée dans les Chambres, quoique d'opinions différentes.

« Quatre heures vont sonner. Je pose ma plume afin d'attendre les résultats qu'on doit envoyer à la place Saint-Georges, à mesure qu'ils arriveront au comité. »

Thiers est élu. Ce sont les dernières lignes qu'elle ait écrites.

Deux mois plus tard, Mme Dosne s'éteint. Elle a assisté, palpitante, à ce dernier succès de son grand homme, de celui qu'elle plaçait au-dessus de tous les hommes d'État contemporains. Et cette fin est belle, parce que de grands sentiments sont en jeu, une affection et une admiration sans bornes, un véritable culte pour un homme qui en était digne, et une dévotion fervente à ce qu'elle croyait alors, et elle ne se trompait pas, le bien du pays.

Que n'a-t-elle vécu quatre ans de plus ! Certes, son cœur de Française, de patriote ardente, eût largement saigné des désastres, trop prévus, qui s'abattirent sur nous. Mais elle aurait vu son gendre, elle aurait vu M. Thiers couronner sa carrière politique par un des plus beaux triomphes que puisse rêver un homme d'État, lorsque toute une nation, soulevée par le sentiment de l'honneur, frémissante de reconnaissance et d'enthousiasme, proclama et salua en lui le Libérateur du Territoire.

HENRI MALO.

SOUS LES NIAOULIS[1]

SOUVENIRS D'UN PLANTEUR CALÉDONIEN

(1898-1904)

LE PERSONNEL D'UNE PLANTATION

Notre personnel comprend présentement : — Six ouvriers d'origine pénale : deux condamnés en cours de peine, dont un à perpète, assignés à Nassirah (2) par convention avec l'administration pénitentiaire, et quatre libérés. Un des libérés est bouvier, un autre blanchisseur ; les deux autres sont ouvriers agricoles. Le condamné à perpète est jardinier. Son « collègue » est maçon : c'est lui qui a construit toutes les bâtisses de Nassirah, et il y a encore de la bâtisse en perspective. Nassirah avait un air de colonie pénitentiaire lorsque nous nous y sommes installés. Le personnel ne comptait pas moins de quinze individus ayant passé par le bagne.

— Une douzaine de Néo-Hébridais hommes et femmes, employés aux travaux de culture de la caféerie ;

— Dix Chinois ou plus exactement Annamites, anciens Pavillons Noirs ou Jaunes, déportés en Nouvelle-Calédonie, travailleurs agricoles, ou employés à la manutention du café ;

— Enfin une réduction de tribu canaque, insurgés ou issus d'insurgés de 1878, engagés en vertu d'un contrat de cinq ans ;

(1) Niaouli ou *Melaleuca*, arbre de la Nouvelle-Calédonie.

(2) Le domaine de Nassirah, acquis en 1898 par l'auteur de ces notes, en commun avec deux de ses frères, l'un médecin et l'autre ex-professeur de rhétorique comme lui-même, et avec un beau-frère du premier possesseur, M. R., receveur de l'Enregistrement, est encore aujourd'hui possédé en commun par deux des familles de l'association primitive.

Une quarantaine d'individus : libérés, assignés, Annamites, Hébridais, Canaques, tous anciens forçats (1), anciens pirates, anciens anthropophages ! O Virgile ! J'ai bien choisi mon coin pour mes Géorgiques !

CONDAMNÉS ET LIBÉRÉS

Antienne matinale. Tandis que Tarigagasse (*vulgo* Cacasse) nous sert notre premier déjeuner du matin, une voix éraillée appelle, dans la cour :

— Le patron est-il là ?

Cacasse nous signale un libéré qui, au bas de l'escalier, demande à parler aux patrons. Nous savons sur-le-champ ce qu'a à nous dire ce travailleur qui n'a pas dessoûlé depuis deux jours. Les cheveux ébouriffés, les yeux rougis, la voix pâteuse, il vient se faire régler son compte : il s'en va.

Celui de ce matin est la plus sinistre brute que nous ayons encore vue. Il s'est présenté comme bouvier, il y a environ trois mois, et comme nous avions à ce moment besoin d'un bouvier, nous l'avons embauché. Il n'a déployé dans son emploi aucune qualité qui pût nous le rendre précieux, et puisque nous le remplacerons sans peine par quelque Canaque qui ne sera pas plus incompétent, nous félicitons nos pauvres bœufs d'être délivrés de lui.

Combien en avons-nous vu défiler devant nous de ces lamentables impulsifs que la machine à broyer du bagne a réduits à l'état de loques sordides ! Ils errent dans la colonie, leur barda sur le dos. Ils ne choisissent pas les endroits où ils s'arrêtent : ils y sont poussés par un remous. Un autre remous les emporte. Bon voyage ! Il est très rare qu'ils soient accompagnés de quelque regret. Il faut même être philosophe pour leur accorder un peu de pitié.

J'ai entendu raconter par un de mes frères, premiers occupants du domaine, les chocs reçus par eux dans leur prise de

(1) La Nouvelle-Calédonie a cessé d'être une colonie pénitentiaire depuis que ces notes y ont été prises. On lit dans *l'Histoire de la Nouvelle-Calédonie*, par Clovis Savoie, Nouméa, Impr. Nation. : « Lecteurs Français, dites à vos amis de France que la Nouvelle-Calédonie n'est plus la terre du bagne... que depuis 1896, il n'est plus venu de forçats en Nouvelle-Calédonie... que la N. C., ce pays béni du beau soleil et du bon climat, est devenue terre libre comme n'importe quel département français. Faites disparaître une légende qui... Merci ! »

contact avec cette racaille grouillante des quinze bagnards de Nassirah. Le moins déplaisant de ces chocs était le règlement de comptes demandé avec un air de bravade à des patrons qu'on eût bien voulu intimider : cette opération fut toujours accomplie par ceux-ci avec une absolue égalité d'humeur.

Mais d'être réveillés la nuit par les rixes de ces forbans, et d'être obligés ou de se croire obligés d'y intervenir !

Minuit ! Un de ces gaillards, à demi ivre, et du sang à la bouche, vient pousser, sous les fenêtres de la maison, des clameurs forcenées qui font se dresser jusqu'aux enfants dans les lits : on se bat à la Ferme. Chapard a reçu un coup de couteau, dont sans doute il est mort maintenant. Le messager lui-même est blessé. Si les patrons ne se chargent pas de la vindicte publique en procédant à l'arrestation du meurtrier Pascal, le sang va couler à flots !

Mes deux frères se lèvent donc et se rendent à la Ferme. Un kilomètre. On y braille encore, lorsqu'ils y arrivent. Mais l'enquête rapide à laquelle ils se livrent dans les ténèbres leur permet de constater une situation moins tragique qu'ils ne craignaient. Chapard n'est pas mort ; le docteur reconnaît la blessure : la lame du couteau, déviée par une côte, n'a pas touché le cœur. Quant au meurtrier, vaincu par l'ivresse plutôt que par la vaillance des défenseurs de la victime, il s'est laissé désarmer, et, paisible, il affecte de mépriser ceux qui prétendent le tenir sous leur garde.

L'assurance donnée par le médecin que les jours de Chapard ne sont pas en danger ne désarme pas encore la colère de tous ces ivrognes : il faut que le meurtrier Pascal soit mis sous clef dans un local à la porte duquel veilleront des sentinelles. Pascal, toujours dédaigneux, consent à être incarcéré : et puis?... à l'aube, que fera-t-on de lui ?

Nul acteur ou témoin de la bagarre n'a exprimé nettement le désir que la gendarmerie soit mêlée à l'affaire. Mes frères laissent à Chapard le soin de décider quelle suite il lui plaira de donner à cet attentat. Il est de toute vraisemblance que les « gaffes » ne seront pas appelés.

L'assassin est sous les verrous. Le blessé est pansé. Tout va bien. Un orateur adresse aux patrons quelques remerciements d'une éloquence apprêtée et grandiloquente et les autorise à aller se recoucher.

— Nous vous répondons, messieurs, de l'existence de cet homme (le blessé)... Dors, Chapard, dors en paix. Tu es sous la garde de tes collègues.

Le lendemain tous ces braillards avaient cessé d'être ivres, et Chapard n'avait pas cessé d'être blessé ; mais l'aventure n'a pas eu d'autre épilogue que la guérison de Chapard.

... Tous, d'abord l'alcool les empoisonne, même le vertueux Servolex, que le départ de cette brute de Hochet a, ce matin, incité à nous éblouir d'intempérantes promesses de zèle professionnel, et qui nous quittera, lui aussi, à quelque assez proche chant du coq.

Servolex est un pacifique, quoique terrassier. Il est coiffé d'une calotte discrètement brodée, qui lui donne une apparence de vieux sacristain. Tandis que, près de ma maison, il frappait le sol de coups de pioche, assez espacés, il est vrai, et assez mous, il m'a dit avec tristesse :

— Nous prenons tous ici la mauvaise habitude de boire. A quarante ans passés, quand je suis arrivé dans la colonie, je ne connaissais même pas le mot « cuite. »

Peut-être n'a-t-il appris en Calédonie que le mot et non la chose. Sinon, quelle faillite que la régénération par l'expiation !

Ivrogne aussi le petit Breton actif, nerveux et agité, qui concevait de gigantesques travaux hydrauliques, comme il disait pour la moindre rigole qu'on l'invitait à creuser, et qui reconnaissait le triasique dans le terrain des chaussées dont on lui confiait l'entretien.

Le plus souvent nous n'avons pas remplacé ces ouvriers de la première heure par des individus de la même origine. Cette catégorie de gens n'est pas dangereuse, contrairement à ce qu'on pourrait penser : ils ne font de mauvais coups qu'entre eux.

Mais n'espérez pas qu'un libéré reste chez vous, s'il vient à supposer que vous ayez besoin de lui. Le plaisir le plus divin que connaisse un libéré, c'est de laisser en plan une besogne qui n'aura été entreprise que pour employer, sur sa demande, ses talents de spécialiste. Toutes les maisons de la brousse sont encombrées de pièces de menuiserie, fenêtres, persiennes, etc., dont le travail est inachevé.

— Le patron est-il là ?

C'est l'appel du libéré qui cherche de l'embauche, comme

de celui qui vient faire régler son compte. On retient, quand il y a lieu, une de ces épaves au passage, sans y regarder de plus près. L'épave repart à la dérive : qu'elle s'en aille ! Nous respectons le mieux que nous pouvons l'humanité en ces déchets ! Ils partent quand même. Mais nous avons parfois reçu de quelques-uns d'entre eux des remerciements qui nous ont touchés...

Le père Moulin, notre jardinier, a pleuré d'attendrissement, ce dimanche de Pâques, où nous lui avons remis dans une fiole environ un demi-décilitre d'eau-de-vie de cidre, pour aromatiser son café.

Le père Moulin est venu en Nouvelle-Calédonie moins spontanément que ses patrons. Veuf quinquagénaire, il a été condamné, il y a quinze ans, aux travaux forcés à perpétuité, pour affaires de mœurs. Mais cet ancien paysan de la vallée d'Auge est Normand comme nous. Nous avons fait une partie de nos études au collège de Lisieux, et il a été charretier dans cette ville. Ce sont des liens, cela, comme il dit avec émotion. Et moi donc, qui ris en écrivant ceci, pourquoi donc ai-je donné au vieux charretier lexovien quelques gouttes de calvados ?

Même au bagne, où il n'a effectivement séjourné que cinq ou six ans, il n'a jamais été, m'a-t-il affirmé, véritablement malheureux. Cela signifie apparemment que, ayant été très docile, il n'y a pas été personnellement trop malmené. Cette sagesse lui a valu de bonne heure la faveur d'être mis à la disposition du public. Voilà maintenant huit ans qu'il est jardinier à Nassirah. Il a cependant toujours en horreur tout ce qui lui rappelle la chiourme. Dans son jardin, du plus loin qu'il aperçoit l'uniforme de ces gendarmes que leurs fonctions amènent souvent ici, il gronde et mâchonne entre ses dents des injures à l'adresse des « gaffes ».

Il m'a prié d'écrire au maire de sa commune. Ma lettre est restée sans réponse. Il se dit « mieux que consolé » par l'idée qu'il est en somme plus heureux que les gens sans cœur qui honnissent là-bas la mémoire du forçat.

Et en effet que lui manque-t-il ? Et quel souci pourrait-il bien avoir ? Logé, nourri, habillé, laissé par ses patrons presque maître de son travail de jardinier, il s'offre une dizaine de litres de vin par mois, et autant de scaferlati qu'il en peut

fumer. Pour faire sa barbe, il use du savon Mikado, que ne connaissent pas, bien sûr, les patauds de son village. Quand il sera trop vieux pour travailler, il ira s'éteindre doucement aux invalides de l'île Nou.

Il parle ainsi. Et pourtant il recevrait un litre entier de tafia avec moins de trouble qu'il n'a reçu tantôt une lampée de calvados. *Dulces... reminiscitur Argos.*

Non, je ne veux pas lui permettre de nous donner le change sur ce sentiment sacré. Lorsque, dans l'après-midi, ma femme s'est rendue au potager pour y choisir les légumes de notre repas du soir, le père Moulin lui a vanté en gourmet les vertus de l'élixir qui a parfumé son café de ce jour. Il a envié sa patronne qui peut déguster à chacun de ses repas une si exquise liqueur. Il a accueilli d'abord avec incrédulité, puis avec stupeur, l'assurance qu'elle n'en use jamais !

Père Moulin, doux ivrogne, qui, en ce jour de Pâques, chantez les vêpres à tue-tête dans votre jardin, connaissez mieux la nature de ce que vous éprouvez. Vous auriez avalé d'un trait un verre de cognac de la marque la plus réputée. Vous n'avez bu en un jour, — et le jour de Pâques, — que la moitié de votre décilitre de calvados.

Bancelin a élevé pierre par pierre tous les bâtiments de Nassirah. Il est attaché à cette besogne depuis huit ans sans interruption !

Il me rappelait cela tout à l'heure avec fierté, à la bouche de son four à chaux, qu'il a construit, et où il surveille la cuisson des pierres qu'il a extraites de la carrière.

Condamné en cours de peine, c'est un assigné. Un condamné d'ailleurs sans envergure...

Nassirah a été bâti par lui à chaux et à sable. La chaux est d'excellente qualité, et il la prodigue. Il n'a pas tort, car il est bon de surveiller de près son travail, pour que ses murs soient bien d'aplomb.

C'est un ivrogne, comme tous ses collègues. A jeun, il est d'une vanité très déplaisante. Mais il est très laborieux et en somme maniable.

— Tout seul, j'ai construit tout votre Nassirah.

C'est vrai. Et ce n'est pas si médiocre, en vérité !

Les condamnés à perpète et, d'une façon générale, les condamnés aux travaux forcés ont conscience de leur valeur et tiennent à n'être pas confondus avec les relégués, récidivistes à qui des exploits médiocres mais répétés ont fini par ouvrir la porte du bagne. Les vrais forçats, qui sont entrés par la grande porte, souffrent de cette assimilation. Ils ne donnent pas aux relégués le nom de « collègues ». Ils les appellent des « pièces du Chili »...

Mangebien, le relégué qui tient actuellement chez nous l'office de blanchisseur, a encouru une douzaine de condamnations variant de quelques mois à trois ans de prison. Il a parcouru à plusieurs reprises la France en tout sens, du nord au sud, et de l'est à l'ouest.

Il succède à un autre relégué dont le livret n'était guère moins, ou si vous préférez, guère plus édifiant. Celui-là était l'ancien voyou parisien. Tolstoï seul pourrait entreprendre la réhabilitation de cette racaille. Les colons Calédoniens ont des relégués la même opinion qu'en ont les forçats. Ceux des pensionnaires du bagne à qui ils font le plus hardiment confiance, ce sont les condamnés à perpétuité. Ils se les disputent comme assignés.

En ce moment, nous avons, à la boulangerie, un artiste véritable en la personne du libéré Malézieux. C'est un délice de respirer l'arome des miches rebondies et dorées qu'il confectionne avec orgueil. Nul d'ailleurs n'admire son œuvre plus qu'il ne fait lui-même. Il paraît ne pas considérer ses patrons comme tout à fait indignes d'y porter la dent; mais il gémit publiquement de préparer pour des sauvages (Canaques, Tonkinois) d'aussi onctueuses brioches.

Un artiste, vous dis-je, non seulement pour l'habileté, mais par le tempérament. Il a été le boulanger de la Société Le Nickel, à Thio, et son pain faisait honneur à la table princière des magnats de la Mine. S'il lui eût plu d'avoir un commerce libre de boulangerie en ce centre opulent, il eût tué toute concurrence. Mais voilà! à la ville, Malézieux fréquente volontiers les bars, où il boit, pérore, mène grand bruit, et finit par se battre; et alors, Malézieux... au violon! La place d'un homme de sa valeur serait à Nouméa; mais sa femme réside au chef-lieu, et lui rend cette ville plus dangereuse que Thio même;

pour deux jours qu'il passerait avec sa femme, il passerait deux semaines ou peut-être deux mois à l'ombre. Non ; ce qui lui convient, c'est l'apaisante et sereine vie des champs, et, comme il dit, une cure de petit lait. Au reste, il y prend pleinement conscience de son génie :

Vous m'avez fait, Seigneur, puissant et solitaire.

Ce génie vient pourtant de faire un faux pas. Comme il n'était rien que nous ne fussions en droit d'en attendre, il lui a été commandé, pour un repas où Nassirah avait à recevoir quelques hôtes de marque, trois douzaines de petits pains. Était-il besoin d'être plus explicite avec l'ancien fournisseur de ces messieurs du Nickel ? Les pains qu'il nous a triomphalement apportés eussent été petits pour Gargantua ! Il a rougi, il a pâli à leur vue, aussitôt qu'il les a vus lui-même des mêmes yeux que la maîtresse de maison interloquée.

— Où avais-je la tête ? a-t-il dit avec confusion.

N'ayant pas d'épée dont il pût se percer, il a pris au magasin deux litres de vin pour y noyer le sentiment de sa honte.

... Malézieux aime sincèrement les champs : il est resté deux ans à Nassirah. Mais c'était pourtant un dieu en exil, Apollon chez Admète : il nous a quittés pour Nouméa. Il s'est soumis à sa destinée, et la *France Australe* nous informe de temps à autre que le libéré Malézieux est arrêté à la suite de rixes soit avec sa femme, soit dans les cabarets. Mais il nous aimait nous-mêmes : chaque fois qu'il me rencontre au chef-lieu, il m'y « tape » d'une pièce de quarante sous.

Notre relégué Mangebien s'est aventuré cette nuit, — avait-il bu du whisky, qu'aurait importé hier de Bouloupari notre char à bœufs ? — dans le village canaque et y a été houspillé.

Ce soir, une reprise de cette querelle incomplètement vidée a amené les contestants jusque devant nous. De quel ton de *civis romanus* devant le prêteur le « blanc » a rabroué la racaille noire qui lui disputait tumultueusement la parole !

— Le « blanc » parle le premier.

Nos Noirs n'ont pas un moindre souci de l'éminente dignité de la couleur de leur peau. Il y a quelques semaines, Tarigagasse est allé se faire servir à déjeuner, dans l'après-midi, à

Bouloupari, chez le libéré Poulain. Son déjeûner lui a coûté 20 francs. Mais il lui a été servi « comme z'en France » avec serviette et nappe : et surtout il lui a été servi par Poulain en personne. — Poulain, qui n'est qu'un libéré, mais qui pourtant est un « blanc ».

Mangebien croit apercevoir que nous préférons *nos* Canaques, comme il dit aux relégués. C'est là une vue non tout à fait fausse, mais pourtant superficielle.

Mais il menace nos Canaques de se faire justice lui-même, et de les atteindre « dans leurs repaires ». Se souvient-il là de Gambetta malmené par la vile multitude de Belleville ?

Tous ces bagnards ont vu dans les Cours d'assises des maîtres de la parole et du geste, et ils restent hantés de ces images glorieuses.

CHINOIS ET JAVANAIS

La main-d'œuvre dite Chinoise est fort décriée dans la colonie. Les Chinois seraient fourbes, voleurs, paresseux, vindicatifs. Il n'est presque pas de maison calédonienne où un Chinois n'aurait essayé d'empoisonner ses patrons !

Il est vrai que nos employés Annamites ne sont pas la fleur du panier. Les plus honorables sont d'anciens soudards Pavillons Noirs. D'autres sont des condamnés de droit commun. Mais il se pourrait qu'on en voulût surtout aux Chinois d'être la main-d'œuvre la moins aisée à berner. Le Chinois est né malin.

En tout cas notre cuisinier Cang fait notre admiration. Tous les jours il a quinze patrons à nourrir, tous les jours il doit préparer la nourriture et distribuer les rations de plus de vingt employés. C'est l'ordre et le sang-froid mêmes que ce Céleste. Et d'une intelligence rapide ! Et débrouillard ! Commandez-lui à dix heures du matin de mettre deux poulets à la broche pour le déjeuner, il les aura en temps voulu attrapés (à la course), plumés, rôtis et servis...

Hélas ! cela ne peut pas durer. Le service de ces Asiatiques, malgré tous leurs vices (!), est de plus en plus recherché, et, en dépit de tous les règlements, la concurrence élève et élèvera chaque jour leurs salaires. Nous perdrons quelque jour ce Cang, à qui nous ne préférerions pas Confucius lui-même !

Ces Chinois sont étonnants. J'ai chanté les louanges de notre cuisinier Cang, j'aurais pu chanter celles de notrè boulanger Nam-Do.

Nous redoutions de ne pouvoir remplacer ce personnage considérable le jour où son engagement expirerait. Il nous a quittés. Nam-Kaïn, qui lui a succédé, nous a fait oublier son prédécesseur. A la vérité, il nous a brûlé une première fournée de pain, et donné une seconde fois à manger de la farine mal cuite; mais à la troisième fournée il était passé maître en son art. L'apprentissage de Nam-Kaïn ? Nous voulions le donner pour aide à Nam-Do pendant quelques jours avant son départ :

— Nam-Kaïn *look* (regarder) une fois, Nam-Kaïn connaître.

Nam-Kaïn a regardé une fois et il a connu.

Pendant quatre jours de congé, Nam-Kaïn est remplacé par Von-Koï. Du premier coup Von-Koï nous a pétri et cuit une fournée de pain exquis...

Von-Koï est femme de ménage de 9 heures à 11 heures. C'est à quelques égards le service idéal : régulier, sûr de ses mouvements, glissant, plutôt que marchant, on ne le voit ni ne l'entend; si on le rencontre sur son chemin, on ne se heurte à lui non plus qu'une ombre.

— Moi *look* une fois, moi connaître... tout !

C'est plus qu'au quart vrai, et c'est ce qui fait « le péril jaune ». Pour nous, c'est le service jaune, difficile à remplacer.

Jargon sino-français. C'est une lettre que nous recevons d'un de nos employés annamites : « J'ai l'honneur de vous adresser à votre haute bienveillance la faveur de me donner la permission pour quelques mots. Voilà que j'ai été employé chez vous votre service comme domistique a la chez vous pendant ce temps je suis toujours de Monsieur et de Madame tout le mon êtes très bon le patron pour moi, je veux bien rester avec Monsieur et Madame à la fin mon engagement à la maison longtemp ... etc. »

C'est un peu dur à comprendre, n'est-il pas vrai ? Mais des rhétoriciens de France m'ont remis parfois des bouts de version grecque de ce style.

Presque tous ces pirates Tonkinois ont une culture supérieure à celle de la moyenne des paysans de France en ma jeunesse...

Nos Tonkinois sont sujets à une espèce de colique dont nous n'avons jamais étudié de près la nature, et pour le traitement de laquelle ils ne font aucun emprunt à notre « pharmacopée » européenne.

Quand quelqu'un d'entre eux, atteint de ce mal étrange, ne sort pas de sa moustiquaire à l'appel de la corne du matin, ses camarades nous représentent par une mimique diabolique les souffrances qui tordent ses entrailles. Après quoi ils ajoutent flegmatiquement :

— Lui malade un jour (ou deux jours) : demain (ou après-demain) fini.

Et en effet la durée de la maladie n'excède jamais les délais ainsi fixés.

Il y a tout lieu de présumer que le grabataire cuve une ivresse d'opium. Nos Tonkinois protestent avec indignation qu'ils n'usent pas de cette drogue. Mais nous savons que notre cuisinier Cang en fait clandestinement commerce...

J'ai contribué à rouvrir à N'Guyen-Cui-Cat les portes de sa patrie. Je suis, en vérité, tout ému de la vivacité et de la profondeur de la joie dont j'ai été l'artisan dans la mesure de mes moyens.

Qu'est-ce que cet ancien Pavillon-Noir, déporté en Nouvelle-Calédonie pour avoir défendu son pays les armes à la main? A quelle classe sociale appartenait-il? Je ne saurais le dire. Il savait lire et écrire; mais un seul de nos onze Annamites était illettré. Nicat était-il lettré au sens tonkinois du mot? Il paraissait instruit, et il avait l'esprit des affaires et le goût de la droguerie. Il recevait parfois des envois assez importants de cornes de cerf, et il nous demandait alors deux ou trois jours de congé, pour tirer de cette matière, par de savantes préparations, une pâte médicinale qu'il vendrait aux gens de sa race. Si je savais manier le crayon, je voudrais dessiner ce jaune alchimiste.

Nicat a peut-être un peu abusé de notre bienveillance, mais il avait de si impayables façons de nous faire comprendre qu'il en savait le prix! Chaque fois que, à notre repas du soir, il entrait comme une ombre dans notre salle à manger pour présenter une requête, nous savions d'avance qu'il serait impossible de la repousser :

— Bonsoir, les messieurs, les dames; patrons, beaucoup bons. Tonkinois aimer beaucoup les patrons. Nicat beaucoup content. Nicat beaucoup travail. Nicat longtemps travailler Nassirah. Lui y a pas moyen retourner Tonkin voir bébés pour lui! Nicat finir crever à Nassirah, etc.

Tout cela avec des vibrations de corde à violon ou de bourdonnements de guêpe. Il obtenait ce qu'il voulait. Ulysse, dans les supplications auxquelles l'obligea parfois la fortune, ne conciliait pas plus sûrement le respect de lui-même et les concessions qu'il convenait de faire à la sûreté de l'heure présente. Il pliait; mais vous ne l'auriez ni abaissé ni rompu. Et il nous savait gré, je crois, de nous en être rendu compte.

Nicat n'a pas « fini crever » à Nassirah; à la fin de son engagement, il est parti chercher auprès des mineurs une plus haute paye.

Bien qu'il dût nous quitter, je n'ai pas refusé une marque de bon vouloir au doyen de la bande de nos Chinois, et qui nous avait en somme fidèlement servis. Il me pria d'implorer sa grâce de la clémence du président de la République. Je transmis, il y a quelques mois, sa prière à M. Loubet. Elle a été favorablement accueillie. J'en ai fait aussitôt aviser l'intéressé par un de ses compatriotes, qui continuent volontiers à fréquenter notre maison à leurs moments perdus.

Donc ce matin Nicat a reparu à Nassirah. De toute la vitesse de ses jambes il venait de parcourir sans arrêt les quarante kilomètres qui nous séparent de Thio, où maintenant il travaillait. Il était essoufflé, balbutiant, pleurant, souriant. J'ai cru qu'il allait défaillir.

Sur son dos il nous apportait, ce vieux pirate à lunettes noires, un magnifique couple de paons... vivants, bien entendu!

Par le prochain bateau il va s'en aller au Tonkin revoir ses bébés... sa fille « vingt-cinq-z-ans ».

Nassirah n'était pas encore une mosaïque de races assez composite! Nous avons récemment engagé deux Javanais du convoi qui vient d'arriver.

Nous avions engagé Marzoio et Myan pour les travaux de culture, la conduite des bœufs et la charrue. Mais nous leur avons bientôt confié des postes dont les titulaires s'étaient jusqu'ici montrés insuffisants. Marzoio a remplacé comme blanchis-

seur les déchets du bagne que nous avions été réduits à utiliser. Myan est devenu notre cuisinier et notre boy d'intérieur. Il est merveilleusement intelligent, ce garçon. En un rien de temps il a acquis un vocabulaire qui lui permet de se débrouiller. Pour cela il a fréquenté l'école du soir instituée à l'usage des petits Canaques. Surtout il a pris comme instituteurs bénévoles les enfants des patrons, que ses progrès amusent et étonnent.

Annamites et Javanais m'inspirent quelques doutes sur la supériorité de la race blanche, savez-vous! Le péril jaune existe, soyons-en certains. Ces races sont à beaucoup d'égards admirablement armées pour entrer quelque jour en concurrence avec nous.

En attendant ce jour qui n'est pas encore venu, nous louons le Seigneur d'avoir fait Java, qui nous a fourni Myan.

Le Seigneur et la Hollande, avais-je d'abord envie d'écrire. Mais nous sommes moins assurés de voir se maintenir chez ces Javanais implantés en sol français les caractères que leur race tient de sa culture hollandaise. Déjà au bout d'un mois les deux nôtres, malgré toutes les qualités que je leur reconnais, ont laissé se détendre singulièrement la rigueur néerlandaise de leurs démonstrations de respect.

Non pas que j'attendisse d'eux, pour notre usage privé, la première forme de la salutation qu'ils ont pratiquée devant moi à l'Ilot Freycinet : ce jour-là c'était le Prince, le chef de la colonie, qu'ils saluaient.

Le Gouverneur, allant voir « les Javanais », m'avait invité à l'accompagner, avec le Maire de Nouméa et quelques hauts fonctionnaires.

L'auguste visite était annoncée, et nous avons trouvé tout Java rassemblé, ou, plus exactement, aligné de symétrique et même théâtrale façon. Quatre cents Sokols n'auraient pas plus impeccablement exécuté le saisissant mouvement d'ensemble par lequel cette foule javanaise de coolies s'est accroupie, buste incliné, mains appuyées au sol.

Quatre cents Javanais, « le front dans la poussière » comme les Hébreux au pied du Sinaï, ont attendu dans cette posture qu'un de leurs chefs d'équipe eût achevé de choisir deux d'entre eux pour... me suivre à Nassirah, et que, cette opération terminée, le départ du Gouverneur leur permît de se redresser. Cela a bien duré cinq minutes... qui m'ont paru très longues.

Et tous les Christian-Business-Men d'Angleterre, d'Amérique et de Hollande constituent des « Reform associations » internationales pour la protection des indigènes... des colonies françaises ! La paille et la poutre.

Que ces Javanais me soient l'occasion d'accorder un souvenir au seul Japonais qui ait servi à Nassirah.

Il appartenait au considérable convoi de travailleurs de cette nationalité qu'a naguère introduits ici la Société Le Nickel. Ces Asiatiques ne se laissent plus traiter comme des membres de races mineures ou inférieures. Mécontents à tort ou à raison de la manière dont Le Nickel interprétait ses obligations envers eux, ils se sont d'abord mis en grève, puis ils ont déserté. Ils déambulèrent à travers la colonie, louant à tout venant leurs services. Ils n'ont guère trouvé preneur que dans les mines ou au chef-lieu.

Shimoda, malgré la modicité du salaire offert, s'est arrêté à Nassirah. Nous souffrions d'une très longue crise de la cuisine. Il a pris la queue de la poêle. Merveilleusement éducable, il s'est assimilé assez vite les principes essentiels d'un métier manifestement nouveau pour lui. Il profitait de son séjour à Nassirah pour apprendre le français, et il faisait de rapides progrès. Excellente tenue, qui nous a même intrigués : si c'était un homme du commun, quel peuple que ces Japonais !

Nous admirions son amour-propre. Il en avait trop. On lui avait commandé par extraordinaire une omelette soufflée, tant était grande la confiance dans son aptitude à exécuter une recette nouvelle. Il a bien, selon les prescriptions, battu le blanc et le jaune des œufs séparément. Hélas ! il a négligé de les réunir. Il nous a apporté dans un plat une galette blanche, et dans un autre plat une galette jaune. Nous avons accueilli les deux galettes avec beaucoup de mansuétude. Pourtant nous avons souri. Après le dîner, sans récrimination indigne de lui, mais inébranlable dans sa résolution, il a rendu son tablier.

LE QUARTIER DES HÉBRIDAIS

Tarigagasse, Néo-Hébridais natif de l'île Pentecôte, qu'il prononce Manicosse, introduit dans la colonie il y a quinze ou vingt ans, inspirait à notre prédécesseur toute confiance. Je ne

vais pas, parce qu'il nous a enfin abandonnés, renier la longue amitié que j'ai eue pour lui.

Quelles fonctions n'a-t-il pas remplies à Nassirah? Pourvu qu'on y intéressât son amour-propre, il était toujours homme à vous tirer d'embarras. Il faisait mal, mais avec conviction, tout ce qu'il faisait. Sa cuisine surtout était terrible.

A notre prédécesseur lui-même il avait été infidèle. Il s'en était mordu les pouces, ayant trouvé un beaucoup moindre confort chez son nouveau patron. Mais quelles merveilles n'avait-il pas opérées au profit de ce méchant homme! Il avait planté pour lui toute une caféerie.

— Combien de pieds de caféier, Cacasse?

— Un million.

— Hum!

— Si!... Encore plus qu'un million! Quatre-vingts pieds peut-être, tu sais, mon vieux!

Il prononce « mon pantalon » pour « mon patron ».

Nous avons apporté de Normandie quelques flacons d'eau-de-vie de cidre; ce breuvage sacro-saint, qu'il ne transporte qu'en tremblant, est appelé par lui « quomodo » pour calvados.

Un soir qu'il était ravagé par la colique, il m'aborda dans les ténèbres pour me demander une pioche. Cette demande m'étonnant à cette heure, je fis répéter. Il s'expliqua :

— Une pioche... pour la brousse.

Que diable voulait-il débrousser, au lieu d'aller se coucher? Plus ce langage était clair en apparence, plus je sentais que je ne l'entendais pas.

— Une pioche, tu sais, patron... pour la selle.

La clarté se fit. Cacasse me demandait une purgation (l'anglais *purge* devenu pioche) constituée de sel d'Epsom, et dont l'effet est de faire courir les Canaques derrière les buissons de la brousse.

Cet être baroque et fantasque était capable d'un véritable dévouement, et d'une grande délicatesse dans le dévouement, Dieu me garde de jamais l'oublier!

Nous l'avons perdu, je crois bien, pour l'avoir traité, par reconnaissance, en enfant gâté. De Cacasse on tolérait tout, parce que c'était lui. Il est devenu absolument insupportable. Quand il a voulu partir, nous lui avons amicalement rappelé

qu'il avait déjà méconnu à la légère l'affection d'un autre maître. Mais son orgueil était trop irrité contre notre prétendue ingratitude. Le bonhomme odieusement vaniteux et quinteux des derniers temps ne me masquera pourtant pas l'excellent Cacasse de certains jours. Notre porte lui sera ouverte, si jamais il revient nous y montrer sa bonne figure d'autrefois.

Nous venons, qu'on m'excuse d'employer le langage de nos gens, d'acheter six Néo-Hébridais, autrement dit de les engager.

En comptant Éokène et Canoubé, qui sont natifs des îles Salomon, mais qui cousinent à Nassirah avec les Hébridais, nous en avions déjà neuf. Ils sont maintenant quinze, une colonie véritable.

Notre quartier hébridais est perpétuellement en joie depuis l'arrivée de ces recrues. Nous ne sommes, nous, qu'à demi satisfaits de notre acquisition.

Le choix n'était déjà plus très considérable chez le recruteur, quand mon frère a fait cette emplette. Ce sont trois couples, ou, si l'on préfère, trois ménages. Le ménage Hagué-Kouéto sera utilisable. La popinée Kouéto est une gamine drôlette, dont le parler est le plus joli gazouillis que l'on puisse imaginer : surveillée, elle pourra devenir une ouvrière à peu près passable. Son petit mari n'est pas maladroit, et ils sont remplis de bonne volonté.

Poara et Bolébou sont un couple d'adolescents; l'un et l'autre, des rosses, il n'y a pas d'autre mot.

Encore sont-ils jeunes, et peut-être s'amenderont-ils. Mais qu'espérer des père et mère de Poara, ce Garaï et cette Nani ? Mon frère avait déjà jeté son dévolu sur deux célibataires d'assez bonne mine; le vieux Garaï a exprimé le désir de suivre son fils à Nassirah. Garaï est peut-être un père excellent; mais quelle mazette !

...Au bout d'un mois d'apprentissage, ni Garaï ni Nani n'ont appris à se servir d'une binette. Ils massacrent avec cet outil, tantôt les racines, tantôt même les branches des caféiers, dont le nettoyage leur est confié. Et paresseux !

Au contraire, l'élégance européenne n'a plus de secrets pour cette vieille chèvre de Nani. Les premières avances de fonds que nous lui avons consenties sur ses gages ont été

consacrées à la toilette. Aujourd'hui dimanche, après le déjeuner, la route qui traverse notre paddock nous a rappelé les grands boulevards. Toutes les Hébridaises à la promenade : onze taïos et quatre popinées, celles-ci en grand falbalas! Nani était revêtue d'une robe rose. Mais, comme le remarque judicieusement Tarigagasse, la robe n'est rien : le tout est de savoir la porter. Nani, pendant son séjour à Nouméa, aura longuement observé les plus chics popinées du chef-lieu pendant les concerts dominicaux que donne l'orphéon pénitentiaire sur la place des Cocotiers. Du jeu de l'ombrelle aussi bien que de celui de la robe, elle tire tous les effets qu'en peut tirer la plus provocante des demi-mondaines. C'est une révélation.

Il est vrai que Garaï, s'il ne sait pas manier la binette, excelle, comme chirurgien, à faire une incision avec un éclat de verre à bouteille. Il a déjà tailladé ici ou là la plupart de nos Hébridais. La confiance de Tarigagasse lui-même dans le sel d'Epsom diminue, et il nous parle souvent du besoin qu'il éprouve de se « faire tirer le mauvais sang » par ce guérisseur.

Mais Garaï est surtout une autorité chorégraphique. Au dire de Tarigagasse, il possède sur le bout du doigt la théorie du pilou-pilou des Hébrides. Nos Hébridais sont maintenant au nombre de seize, et, en face de nos Canaques calédoniens, forment, eux aussi, une nation : ils nous ont demandé la permission de dresser le pilou hébridais en face du pilou canaque, et nous avons toléré chez ceux-là le divertissement que nous tolérions chez ceux-ci.

Presque tous les soirs, on répète quelque figure du grand pilou solennel, qui doit être dansé le jour de Pâques devant les patrons.

Il serait plus juste de dire que les nouveaux venus initient nos anciens Hébridais à des rites qui leur sont à peu près inconnus. Tarigagasse, qui a été à l'âge d'environ cinq ans enlevé par un recruteur anglais en une rafle opérée dans l'île Pentecôte, n'a pas la moindre notion des danses de l'île d'Aoba, d'où sont originaires nos trois ménages. Éokène et Canoubé sont natifs des Salomon, et non des Hébrides. Ouramaï et Ouri-Ouri, Carus et Tari, Garoo et sa femme Lobi n'appartiennent pas à l'île d'Aoba. Mais, pour tout ce monde, ce sont les dieux de la patrie

commune que le vieux Garaï a apportés à Nassirah dans les plis de son manou...

Nous sommes allés, hier soir, ma femme et moi, assister, au clair de lune, à une de ces répétitions, qui aussi bien, étant proche de notre maison, nous eût empêchés de dormir.

Le spectacle était joli. Au flanc d'un mamelon inondé de lumière lunaire, et dont la pente se perdait, en bas, dans l'ombre d'un bouquet de vieux niaoulis, en cette grande paix nocturne de notre thébaïde, ces danses hébridaises, malgré les cris perçants dont elles étaient souvent coupées, avaient je ne sais quelle douceur mélancolique.

La danse, dans le pilou hébridais, a plus de rythme que le fanatique pilou calédonien. La mimique y est plus asservie à l'expression d'un sentiment collectif. La voix y chante, parfois, au lieu de siffler et de hurler.

Garaï et Poara, accroupis, marquaient savamment la cadence des mouvements, en frappant avec des baguettes sur des touques à pétrole. Les danseurs, sur deux rangs, enveloppés de la tête aux pieds de grands manous blancs qui les faisaient ressembler à des nonnes, paraissaient en proie à un délire religieux. Leurs chants et leurs pas avaient, par instants, comme une fièvre de volupté, et souvent aussi une langueur indicible.

Belle nuit océanienne, où les hommes étaient à l'unisson des choses, et où un passé, combien de fois millénaire, était en train d'agoniser doucement devant nous. Et Garaï lui-même, tapant sur sa touque à pétrole, était auguste dans son rôle de chef de chœur et de prêtre de cette douzaine et demie d'exilés.

Mais, en plein jour, le pilou hébridais est médiocre.

La musique et la mimique de certaines figures conservent un certain charme de mélancolie prenante. Mais tous les efforts vers la grandeur et le lyrisme n'aboutissent qu'à la mascarade et au tohu-bohu.

Pour ce pilou-pilou, qui devait faire de cette journée de Pâques une date à jamais mémorable dans les annales de Nassirah, Tarigagasse mettait de côté depuis plusieurs semaines les plus belles plumes que perdaient nos coqs et nos deux paons; peut-être même en chipait-il à ces volatiles. Des plus belles de ces plumes, Garaï a orné son chef. Il s'est tatoué, il s'est maquillé. Ce lamentable paillasse a été manifestement agité par

son dieu ; mais ce dieu nous a paru beaucoup moins sympathique au soleil qu'au clair de lune. Ce pilou a été froid comme une cavalcade historique dans un chef-lieu de canton.

Ah! n'ayez jamais chez vous quatre ménages hébridais! C'est infernal! Scènes, hurlements, batailles. Parlez-nous de l'innocence et de la paix de l'humanité, restée la plus proche de la nature. O Jean-Jacques!

Ce qui est terrible, c'est que toutes ces querelles ne manquent jamais d'être portées devant nous. Nous n'avons pas qualité pour prononcer divorce ou séparation de corps. Nous ne pouvons que prêcher avec assez peu d'efficacité le calme et la concorde.

Qui a tort, de Garoo, ou de Lobi? Je ne saurais vous le dire. Garoo, cela n'est pas douteux, est jaloux comme Othello. Mais Lobi est-elle Desdemona?

Lobi a disparu aujourd'hui pendant toute la journée, et Garoo a passé sa journée entière à la chercher à travers tout Nassirah. A midi, Garoo a, parmi beaucoup d'autres menaces, proclamé que, si la fugitive n'était pas rentrée avant la nuit, il brûlerait ses deux corsets et son ombrelle. Est-ce un effet de cette menace? Lobi, à la fin de l'après-midi, est rentrée au domicile conjugal. Il nous a fallu intervenir pour empêcher Garoo de l'assommer.

Éokène est en train de devenir le Brummel calédonien.

Venu à Nassirah à l'âge de douze ans, il en a dix-huit aujourd'hui. Il a contracté avec nous, la semaine dernière, un nouvel engagement de deux ans. Nous l'avons autorisé à aller passer quelques jours de congé à Nouméa.

Rentré hier, il a repris ce matin sa besogne auprès de notre maçon, à qui il gâche le mortier. En effet notre maçon, par je ne sais quel miracle, s'accommode très bien de la stupidité de ce collaborateur.

J'ai trouvé Éokène à son poste, fort congrument occupé à mélanger le sable à la chaux. Ses pieds nus, très noirs, émergeaient d'un pantalon blanc retroussé — un de ces riches pantalons de molesquine dont rêve tout Canaque. Gilet de piqué blanc, très ouvert. Cravate de soie rouge. Faux-col à pointes. Chapeau haut de forme. Court veston noir de garçon de café.

— Ce n'est pourtant pas aujourd'hui mardi gras? m'a dit notre maçon.

Éokène, lui, se sent sûr de son prestige. Il connaît mieux le cœur hébridais que notre maçon et que moi-même.

J'écrivais il y a un mois les lignes ci-dessus, parce qu'il y avait depuis quelque temps apparence que Kouéto s'en laissait conter par ce séducteur. Hagué nous paraissait n'en pas prendre ombrage.

Patatras! Vacarme! Kouéto vient de rompre insolemment le lien conjugal, et de contracter ouvertement une union adultère avec le Salomon Éokène. C'est lui qui partagera désormais avec elle le thé qu'elle transporte dans un ancien vase de nuit en fer émaillé, repêché parmi les pots cassés de Nassirah.

Hagué pleure comme un veau. Il est, j'en conviens sans nulle difficulté, plus digne d'intérêt à tout point de vue que sa petite gueuse de femme et que ce franc idiot d'Éokène. Mais je lui ai déjà une fois retrouvé sa Kouéto enfuie, et je ne ne peux pourtant pas m'astreindre à perpétuité à la fonction qu'il voudrait m'assigner. Et, pour juger en droit, je me déclare incompétent. Qu'il cherche une autre juridiction... s'il y en a pour ce cas.

La maison dite des Chinois, parce qu'elle fut primitivement construite par trois ou quatre Tonkinois, devenue depuis quelque temps le logis de deux de nos ménages hébridais, a flambé cet après-midi. Un feu de paille, c'est le cas de le dire : toit de chaume, parois en écorce de bois archi-sec, ce fut en un instant un tourbillon de flammes.

C'était une de ces bicoques que nos gens aiment à édifier, quand ils désirent fuir la foule. Nous les laissons en effet volontiers s'arranger à leur guise.

C'est pour Nassirah un dommage absolument insignifiant que l'incendie de la maison des Chinois. Mais l'Hébridais Garaï subit un véritable désastre. Bien que sa sottise seule en soit la cause, il n'est pas pour cela indigne de pitié. Pendant les trois années de son engagement, Garaï a été le plus gros capitaliste de tous nos employés. Économe, il a possédé à un certain moment plusieurs centaines de francs. Cette fortune était à l'abri dans notre caisse, et son titre de propriété sous la protection de la gendarmerie. Bien qu'il eût écorné plutôt qu'augmenté ces pre-

mières économies, il paraissait devoir remporter aux Hébrides un petit pécule à la fin de son engagement, qui est proche. Mais, ce pécule, à la dernière paie, il a tenu à l'avoir en main, à le palper, à le garder dans sa case, pour s'en sentir possesseur. Il aurait pu, et je croyais qu'il le faisait, porter tout son bien sur lui sous forme de billets de banque savamment enveloppés dans un mouchoir. Mais il a voulu posséder, nous venons de l'apprendre, une richesse plus sûre et en quelque sorte plus consistante que ces chiffons de papier. Depuis trois mois il constituait dans sa case, en vue du prochain départ, un trésor de boîtes de conserves diverses, de paquets de tabac, de pièces d'étoffe, même de litres de vin : tout un *store* ! En un quart d'heure l'incendie a fait de la fumée et de la cendre de son saumon, de son vin, des robes de sa femme Nani, et du dernier de ces billets de banque que le ménage avait, à dire vrai, assez peu gagnés, mais qu'il possédait pourtant.

La stupidité de ces pauvres gens nous a souvent été à charge. Mais s'ils avaient perdu seulement leur cave dans ce désastre, ils eussent été plus que suffisamment punis.

LA TRIBU CANAQUE

Le village de la tribu est établi au bord de la rivière, à une portée de fusil de la maison.

Ce n'est aucunement un village canaque. Bâtiments en torchis, dont les murailles sont percées de fenêtres. Notre prédécesseur aurait pu y installer ses Tonkinois aussi bien que ses Calédoniens.

... Ces gens n'aiment pas ce campement. Ils rêvent déjà du village canaque qu'ils reconstruiront, à Nassirah ou ailleurs, une fois leur engagement de cinq ans terminé ; il aura, j'aime à le croire, meilleur air.

Dans la journée on ne trouve guère que les enfants du côté de la tribu. Les adultes, hommes et femmes, travaillent chez nous. Deux ou trois vieillards et autant de vieux-femmes sont partis soigner les plantations de taros, d'ignames et de canne à sucre... La marmaille baguenaude entre les cases ou dans le lit du *creek*.

Il a fallu l'apprivoiser. L'ancien propriétaire était bon pour ses Canaques. Mais c'était un célibataire...

Toujours est-il que notre invasion (de trois familles) les a beaucoup intrigués... Ils observaient de loin nos personnes. Ils rôdaient autour de nos maisons. Mais à la moindre alerte, ils détalaient et disparaissaient derrière un fourré avec plus de prestesse que les drôles de petits crabes de ce pays ne rentrent dans leurs trous de vase.

J'avais en vain chargé Samuel de les convaincre que nous ne sommes pas des ogres. Or Samuel, s'il l'avait essayé, n'y était pas parvenu.

J'ai enfin réussi à mettre par surprise la main sur le plus grand d'entre eux, et la capture du chef m'a livré la bande. Ils ne se sauvent plus, et ils s'arrêtent en souriant sur notre passage.

La petite Philomène, fille des Calédoniens Désiré et Maria, est morte ce matin, victime d'une bronchite à laquelle il a été impossible de faire appliquer ponctuellement les soins convenables. Elle a « cassé sa pipe », comme dit le chef Samuel de cette pauvre petite de dix-huit mois. Ce n'est qu'une popinée d'ailleurs, et pour des Canaques c'est là une perte médiocre.

Nous l'avons enterrée ce soir, à quatre heures, dans un petit cimetière canaque. Cacasse regrettait amèrement, à l'occasion de cette cérémonie, d'avoir perdu un tuyau de poêle aux soies hérissées, devenu accordéon, dont naguère il ornait sa tête aux jours de fête ; du moins, comme quelques taïos, il a fait un semblant de toilette.

Maria sait qu'une mère affligée marque de la douleur. Désiré est correct. Le reste de l'assistance s'explique mal la bienséance que nous essayons de faire régner en ces funérailles. Raymond, oncle de l'enfant, charge sous son bras gauche la pauvre boîte enveloppée dans une nappe blanche, et le convoi se met en marche à travers les labours. A l'exemple des patrons, le plus grand nombre des taïos marchent dignement. Toutefois plusieurs fument leurs pipes. Les enfants courent sur les flancs du cortège, et ils se donnent des tapes dans le dos.

Quand chacun des assistants a jeté une poignée de terre dans la fosse, celle-ci est sur-le-champ comblée par le père et ses camarades. Puis, tandis que nous rentrons chez nous, les Canaques se rendent à la tribu, où les parents de la petite morte

font à tous les membres du cortège une abondante distribution de cannes à sucre, maïs, ignames et taros. Et toute cette agitation d'origine funéraire donnait ce soir à Nassirah un air de fête. N'est-ce pas Tolstoï qui admire comme sagesse suprême l'acquiescement à la mort? Nos Canaques acquiescent, je vous le jure, au moins pour le compte d'autrui.

C'est, à l'ordinaire, dans un tohu-bohu dénué, non de tout pittoresque, mais de toute grandeur, que s'éveille et s'anime, au petit jour, notre tribu canaque, quand je vais m'assurer que chacun obéit à l'appel jeté dans l'air frais du matin par la corne du vigilant Tarigagasse. Je rencontre en chemin Raymond et Désiré, ponctuels observateurs de la consigne. Mais des popinées sortent tumultueusement des cases, pour avaler à la hâte leur écuelle de thé, où trempe du pain. Et je suis obligé de pousser du pied plus d'un dormeur sur sa natte.

Nos Canaques ont depuis hier pour hôtes des parents venus de Canala. En une démarche de haute courtoisie, le chef Samuel nous les a présentés.

O *Génie du christianisme!* Ce matin, à la tribu, j'ai trouvé tout le monde levé, ou, pour parler plus exactement, agenouillé et dans l'attitude de la prière, et en effet une popinée des étrangers, du nom d'Olympe, récitait en français la prière catholique du matin Hommes et femmes lui faisaient les répons. Même Édouard et Calixte, mes plus incorrigibles dormeurs, étaient là, un peu à l'écart, il est vrai, parce qu'ils prenaient leur thé en même temps qu'ils remerciaient Dieu de leur offrir au réveil cette nourriture; mais ils mangeaient avec une religieuse modestie, l'œil fixé sur la récitante, et, même s'ils avaient la bouche pleine, il ne manquaient pas les répons. Des gamins, ne se rendant pas compte de ce qui se passait, montraient leur étonnement ingénu de la majesté inaccoutumée de cette reprise de la vie après le néant de la nuit... Si j'étais Chateaubriand... !

On vante avec trop d'exagération les commodités de la vie moderne, et l'ingéniosité de tant de machines et d'outils qui nous rendent aisées des besognes difficiles ou presque impossibles.

Nous avons actuellement, pour la cueillette du café, laquelle nous presse, un renfort de petits Loyalty, originaires de l'île de Lifou.

Leurs cheveux excèdent-ils la longueur que la mode impose? Ou est-ce la saison où les Lifou doivent raser leur cheveux? Ou, suivant un usage pratiqué parfois, détruisent-ils la forêt pour détruire les fauves, devenus trop nombreux, qui l'habitent? Hier et aujourd'hui, après leur déjeuner, ils ont consacré le reste de leur repos de midi à s'entre-raser le crâne.

L'opérateur s'assied sur le sol, les jambes écartées. L'opéré s'assied, le dos tourné, entre les jambes de l'opérateur. Celui-ci a près de lui, à portée de sa main, des fragments de verre à bouteille. Il choisit un fragment dont l'arête lui paraît bien tranchante. Un bon rasoir va plus vite, mais non pas plus sûrement ni plus moelleusement en besogne. Quand le tranchant est émoussé, un autre éclat de verre. Coiffeurs et coiffés, remplis d'un égal bien-être par une facile digestion et par la splendeur du calme midi, chantent à deux voix.

Aujourd'hui, le Calédonien Calixte, me voyant à la main une boîte de fer-blanc vide, me l'a demandée pour en faire un gobelet. L'ouvre-boîte en avait terriblement mâchuré le bord, et l'avait comme garni d'une ronce artificielle. En un instant Calixte a égalisé les bords de son gobelet avec ses dents.

Il reste au bénéfice de la civilisation d'avoir fabriqué les bouteilles dont les éclats servent de rasoir, et la boîte de fer-blanc pour lait concentré, et aussi le vin et le lait concentré.

Le vieux Josimond est un beau type de Canaque, que cinquante ans d'occupation française auraient dû multiplier. Superficiellement il s'est assez peu européanisé. Il possède mal la langue française. Il porte le veston blanc ou kaki; mais il préfère au pantalon le manou ou pièce d'étoffe nouée autour des reins. Il a pour maison la traditionnelle case canaque. Sans ombre d'ostentation, il se distingue nettement de ses congénères par une impeccable respectabilité. Il a le sens de la prévoyance et de l'épargne. Le travail n'est pas pour lui une corvée suivie d'une ripaille; il en consacre le produit à l'acquisition d'objets utiles au bien-être des siens ou de lui-même. Il respecte sa femme: il ne la laisse pas porter le plus lourd fardeau. Son fils Hilaire, robuste garçonnet d'environ quatorze ans, est, dans toute l'acception de l'expression, un enfant bien élevé.

Josimond, parent du chef Samuel, est une recrue de la

tribu de Nassirah. Il n'y a élu domicile qu'après avoir reconnu par lui-même que la constitution de cette cité lui assurait le respect de tous ses droits d'homme et de citoyen. Ce voisin est devenu pour nous le meilleur des voisins, quand il a constaté qu'il n'était que notre voisin : si nous avions prétendu à des droits sur lui, il ne l'eût pas toléré. Encore longtemps après qu'il a eu personnellement commencé à nous louer son propre travail (quand et pour le temps qu'il lui a plu), il a tenu à éprouver d'une façon décisive une aussi invraisemblable liberté : il a continué à réserver pour sa famille seule le travail de sa femme et de son garçonnet... Et puis, un beau jour, cet Hilaire que nous ne lui avons jamais demandé, il l'a spontanément envoyé se joindre à tous les jeunes taïos de son âge qui travaillent à Nassirah.

La Fête des ignames a été, cette année, celle de l'inauguration en quelque sorte officielle du village canaque que la tribu a enfin construit, au pied et dans une anfractuosité du Ouitchambo, au lieu dit Nagouné.

Pauvre petit village ! Ce n'est qu'une épave de tribu, et six ou sept cases carrées ou rondes suffisent à loger tout ce monde. Mais au moins est-ce bien l'agglomération canaque. Peut-être eût-ce été un progrès qu'ils l'eussent davantage européanisée. C'était leur rêve de se retrouver chez eux, dans un village semblable à ceux d'où leurs familles furent chassées à la suite des horreurs de l'Insurrection de 1878. Leur joie et leur fierté sont plaisantes à voir.

Nagouné est beaucoup plus singulier que joli. Mais quel isolement ! quelle paix !...

Nous nous sommes donc tous rendus pour la fête des ignames chez nos voisins de Nagouné, qui nous ont fait avec une touchante bonne grâce les honneurs de chez eux. Il nous a fallu tout voir, entrer partout.

Nous avons reçu, comme à l'ordinaire, notre cadeau de fête, ainsi que leurs invités des tribus voisines et alliées. C'est l'igname qui est le roi de la journée.

Chacun des lots attribués aux invités en contient un spécimen de toutes les variétés cultivées par la tribu. Les ignames sont déposés sur un lit de cannes à sucre. Au-dessus des ignames, les taros. Au-dessus des taros, un régime de bananes.

Au-dessus des bananes, des poissons fumés. Au-dessus des poissons, un beau crabe vivant, étroitement garrotté au moyen de fibres... La confection de ces lots, qui sont étendus sur la place du village, est une grosse affaire : toutes les autorités de la tribu y participent. Le vieux Josimond me paraît être le grand maître des rites.

Les ergots poussent à Baptiste, fils du chef Samuel, et dans sa colère aussi bien que dans son audace, ce gosse, il faut l'avouer, a quelque chose de royal. Il s'est attaqué aujourd'hui au lourd, mais musculeux Canoubé, le plus noir de nos Hébridais. La lutte nous paraissait inégale entre ce Goliath et ce David. Mais celui-ci n'a pas redouté le pugilat, et la grêle de ses coups a hébété et paralysé son massif adversaire.

Baptiste était superbe de rage et d'adresse à la fois. Et quel orgueil ! Au pachyderme noir, l'agile prince à la peau de bistre assénait ses plus dures bourrades au cri :

— Sale *black-fellow !* (Sale nègre !)

J'aime beaucoup la fierté irréductible des meilleurs de nos Canaques Calédoniens, et « à leur voir verser des pleurs pour un affront ». D'autres gens, qui voudraient les traiter en esclaves, voudraient aussi qu'ils eussent l'âme servile.

Samuel est mort.

Il n'a régné que deux ans sur la tribu que, après vingt années d'exil et d'épreuves diverses, il est parvenu à reconstituer à Nagouné, dans une vallée occupée jadis par ses pères.

Il n'a que très imparfaitement réalisé son rêve qui était de rallier autour de son bâton de chef planté sur sa case tous les membres épars de l'ancienne tribu de sa famille. Même, pour assurer la durée de cette œuvre incomplète, il a dû, en réglant, d'accord avec sa tribu, la succession au trône, sacrifier les droits de son sang. En effet, s'il avait reconstitué une tribu, il n'en était pas le chef héréditaire.

J'ajouterai qu'il a beaucoup souffert. Il était depuis longtemps vieilli avant l'âge et infirme, et, dans ces dernières temps il a été abominablement rongé par la lèpre qui vient de l'emporter : il s'était, avec sa femme, soumis spontanément à l'isolement.

Pourtant, il me le disait encore il y a un mois, il sera mort

content, parce qu'il savait que son œuvre vivra et grandira. S'il s'attristait un peu que la direction des destinées de sa tribu échappât à sa propre postérité, toutefois ce n'était pas un caprice populaire, c'était l'esprit même de la tribu qui avait replacé l'autorité là où elle devait être pour développer toute sa fécondité.

Samuel, au temps où, serviteur à gages, il menait paître les moutons de Nassirah, s'était montré fort médiocre berger. Il s'est montré grand pasteur de peuple, et, avec cela, plus stoïcien que Marc-Aurèle lui-même.

Citez-moi donc un prince qui n'ait cessé d'agrandir ses États sans employer la violence! Ce n'est pas que Samuel, s'il l'avait pu, n'y eût pas recouru, le cas échéant; mais nous ne lui laissions en main d'autre arme que la persuasion.

Combien de Canaques, pendant son règne de deux ans, sont venus librement prendre place autour du foyer qu'il a rallumé!... Ses frères Avit et Isidore, accompagnés de leurs femmes, le sage Josimond et sa famille, Aïma, Béani, Maïane, éternels vagabonds qu'aucun lieu ne pouvait retenir. Maïane et Aïma ont pris femme à Nagouné. Et d'autres signes de toutes sortes font connaître l'intensité du rayonnement de la tribu restaurée par Samuel, dite tribu de Nassirah.

Je n'oserais pas affirmer que le Canaque Maïane n'est pas mort empoisonné.

On est venu tantôt de la tribu chercher sa femme, Marie, qui travaillait dans la caféerie. L'un de nous s'est rendu à Nagouné. Nous n'avons plus à Nassirah notre médecin. Le médecin le plus proche réside à dix lieues de là. Maïane déclare d'ailleurs qu'il est f... Peut-être connaît-il l'origine de son mal. Peut-être la connaît-on autour de lui.

Tout le monde estime qu'il n'y a rien a faire. Il a le ventre prodigieusement enflé. Maïane n'a pas voulu essayer de se défendre au moyen des drogues que nous eût fournies la pharmacie de Nassirah. Il est mort à la fin de l'après-midi.

Il se passe à côté de nous, dans cette petite collectivité canaque, des drames que nous ne pouvons pas pénétrer, mais seulement soupçonner. Maïane était un Canaque récemment incorporé dans la tribu, à laquelle il n'appartenait pas par le sang. Il s'y était marié, preuve qu'il y était mieux que toléré.

Est-il victime de quelque jalousie farouche ? Si la tribu croit à une vengeance, elle ne le laisse pas voir, ou du moins elle ne le dit pas. Elle a ses chefs naturels, qui sans doute règlent ces sortes d'affaires conformément aux vieilles lois de la race.

Les Canaques, chacun le sait, sont des maîtres dans l'art de l'empoisonnement.

Athanase est rentré à Nassirah au bout de deux ans d'absence.

Athanase, jeune Calédonien de dix-sept ou dix-huit ans, avait résolu de traiter magnifiquement un jeune camarade de passage, et pour ce il avait attrapé dans notre basse-cour quatre poulets de deux mois. Avec son hôte, il les avait plumés, et il était en train d'achever leur toilette au bord d'une jolie mare ombragée de notre creek lorsque, survenant inopinément, je troublai les préparatifs de la fête.

Le visage sévère, j'ordonnai au délinquant de me suivre à la maison, avec ses quatre poulets. Il se mit en marche derrière moi, accompagné de son complice. Tout en marchant, il mesura comme moi, mais beaucoup plus vite que moi, le châtiment dont pareil crime devait être puni. Le résultat de son calcul le foudroya, mais ne le paralysa pas. D'un bond, lui et son camarade, ils eurent disparu dans la brousse, fort épaisse en cet endroit. Jamais je n'ai assisté à plus prestigieux escamotage. Par une touchante délicatesse, Athanase n'avait pas emporté ses quatre poulets, mais il les avait jetés sur le sol. Je les ramassai. Nous ne revîmes pas Athanase.

Il n'eût tenu qu'à nous, je ne dis pas de le faire rattraper par la gendarmerie, car la gendarmerie ne rattrape que les Canaques qui y consentent, mais de le faire inquiéter dans le refuge qu'il avait choisi. Nous lui souhaitâmes bon voyage, nous bornant à informer ses camarades que nous lui rouvririons sans rancune notre porte, quand il lui plairait de revenir.

Vital, fils du vieux Jérémie, avait suivi son père de l'Ile des Pins à Nassirah. Mais son père lui-même et Samuel, incapables de gouverner ce gamin vicieux et redoutable, avaient demandé à notre prédécesseur d'agir pour qu'il fût éloigné de Nassirah, et il avait été renvoyé à l'Ile des Pins.

Il s'était enfui jusqu'à Thio. Là, sous un nom d'emprunt, il avait contracté un engagement de deux ans chez un particulier. Son engagement terminé, il a repris la route de Nassirah. Ce matin, il a reparu : en souriant avec une malicieuse confusion, il m'a redemandé *sa* binette, pour aller travailler dans la caféerie.

Samuel, à l'occasion du nouveau pacte d'alliance conclu entre son peuple et Nassirah, nous a priés d'obtenir de l'autorité la grâce et le retour de l'exilé. Tant y a que Vital est revenu. Ce n'a été pour personne une très heureuse récupération.

Non pas qu'il ait été le pire de nos travailleurs. Il en a été le plus maussade et le plus revêche; mais il est très vigoureux et passablement adroit, et, tel quel, il a fait encore un meilleur service que plusieurs des sept propres à rien Néo-Hébridais que nous possédons présentement. Nous n'avons à lui reprocher aucun fait d'indocilité déclarée.

Au physique et au moral, une formidable jeune panthère noire, que la crainte seule contient. Il n'aurait pas osé attenter de nouveau à la discipline de la collectivité canaque proprement dite. Il est grincheux avec ses jeunes camarades de sa race presque autant qu'avec ses patrons; mais à la première de ses incartades ils feraient bloc contre lui. Même à l'égard de ses compagnons de travail Néo-Hébridais, il a été longtemps empêché de déployer en toute liberté ses mauvais instincts et l'inquiétant dynamisme dont la nature l'a pourvu. Autant qu'ils pouvaient, ils évitaient au moins toute familiarité avec lui. Mais ce stupide bétail n'a opposé à la panthère noire aucune résistance ni collective ni individuelle, et n'a pas même émis un bêlement, quand elle s'est approprié d'un coup de patte la plus appétissante femelle du troupeau.

Sur ladite femelle, qui n'est autre que l'épouse de ce gentil benêt de Hagué, je ne jurererais pas qu'il ait eu pour unique ascendant celui de la terreur. Mais si quelque sentiment coupable pouvait être imputé avec justice à Kouéto dans la circonstance, elle trouverait quelque excuse dans la couardise de tous les siens. En effet j'ai assisté, sans être vu, à la scène suivante... il y a quelque dix jours.

Le trio de nos ménages hébridais, renforcé du Salomon Éokène, rentrant du travail à midi, défile sous les flamboyants de la terrasse de l'écurie. Il défile à dix pas devant Vital, qui

est assis sur le mur bas de cette esplanade et fait indolemment baller ses longues et nerveuses jambes noires. Vital lance un coup de sifflet sec et impérieux, et a un mouvement de tête qui appelle. Mes sept Hébridais sont cloués sur place. Second signe de tête du Canaque aux pieds ballants, au masque impassible. Kouéto se détache avec raideur du groupe pétrifié, fait deux ou trois pas. Elle s'arrête et se retourne vers le troupeau, qui demeure hébété. Lentement, l'échine molle, elle va à Vital. Celui-ci n'échange que quelques mots avec elle et la renvoie.

Nous sommes presque toujours intervenus en pure perte, quand on nous en a priés, dans les démêlés conjugaux ou sentimentaux de notre personnel. Nulle violence caractérisée dans le cas présent. Aucun appel au secours. Je ne me suis pas montré.

Hier, à la reprise du travail, Hagué, assisté du vieil Hébridais Garaï et du jeune Calédonien Édouard, est venu me supplier de lui retrouver et ramener sa Kouéto disparue depuis environ dix heures du matin. Il pleurait à chaudes larmes... Les lèvres tremblantes, il m'a exposé qu'il a connu Kouéto toute petite, qu'il l'a très régulièrement achetée et payée à ses parents et qu'elle est sa propriété. J'ai répondu que je ne pouvais pas entreprendre de courir après le ravisseur à travers tout Nassirah, mais que, si on découvrait sa retraite, j'irais lui reprendre sa victime,... ou sa complice.

Les fugitifs n'ont été retrouvés qu'à la nuit. Je venais d'achever de dîner — aux lumières — quand les poursuivants sont venus me faire part de leur certitude que le couple s'était réfugié et enfermé dans l'ancienne case de Garoo... isolée dans la brousse à cinq ou six cents mètres.

J'ai mis une lanterne entre les mains du mari outragé; mais je n'ai pas voulu d'autre aide que celle d'Édouard, beaucoup mieux préparé que moi à enfoncer une porte d'un coup d'épaule. Malgré la lanterne, nous avons abordé la case sans donner l'éveil aux occupants... s'ils y étaient encore... La porte était fermée au moyen d'une chaîne. Édouard l'a culbutée d'une poussée magnifique. Vital et Kouéto dormaient côte à côte sur l'ancien cadre de Garoo. Vital dormait d'un sommeil si calme ou du moins si lourd qu'il n'a pas eu la brusque réaction de bête surprise à laquelle je m'attendais : la panthère s'est étirée en bâillant. Kouéto, en me reconnaissant près de son époux, s'est aussitôt employée à voiler sans hâte les trésors qu'elle avait

intégralement offerts à son ravisseur. J'ai invité Vital à reprendre son sommeil, si le cœur lui en disait.

Je ne l'ai pas revu. Au réveil, il a annoncé à ses camarades de la tribu qu'il quittait Nassirah. Bon voyage! Nous avons sans peine tantôt dissuadé Samuel de rien tenter pour remettre la main sur cet indésirable sujet.

Quel épilogue moral je pourrais aujourd'hui donner à cette histoire du méchant Vital! Livré à la seule justice divine par le dessaisissement de la justice de sa tribu, il s'était réfugié à Thio. Il vient d'y mourir, âgé à peine de vingt ans, en quelque sorte de mort violente. Le ciel l'a puni? Si vous voulez. Mais tout de même c'était aussi un rudement beau fauve! Il est mort en se battant par jeu contre une bête de sa trempe atteinte de la rage, en entreprenant de franchir à la nage les courants furieux de la Thio coulant, non à plein lit, mais à pleine vallée.

Nous avons ouvert une école du soir pour la jeunesse canaque.

Certains prétendent qu'il est plus aisé de commander à des brutes qu'à des hommes. C'est peut-être vrai. Mais nous sommes venus ici trop vieux pour apprendre à nous servir du nerf de bœuf, et puisque nous sommes ainsi obligés de traiter les Canaques comme des hommes, il convient de tâcher qu'ils soient le plus hommes possible. Ces braves gens nous ont donné leur confiance ; en l'éclairant, nous ne la perdons pas.

...Le résultat dépasse nos espérances. L'ouverture de l'école, ou, comme ils disent, de *la lécole*, a été accueillie par nos petits taïos avec une allégresse que nous n'avions pas prévue. Ils sont exacts et empressés à s'y rendre, et ils sont, en classe, d'une application exemplaire. Ce n'est pas assez dire : dans Soumé, fils du défunt chef Samuel, dans Soumé, qui suit d'un pas inégal l'allure accélérée de ses camarades, se marque le plus naïvement le sentiment que tous éprouvent : c'est une marche à l'étoile.

Si vous les voyiez, Hilaire, Gabriel, Francis, Césaire, Soumé, Isidore, se ranger ardemment le long des tables, se raidir chacun à son tour pour épeler les lettres, les syllabes et les mots que la maîtresse a tracés sur le tableau noir! Prodige plus grand : après des exercices préparatoires faits à la craie sur des

ardoises, plumes et cahiers d'écriture ont été mis entre les mains des écoliers. Ces gamins, qui s'asseyent devant une page de papier blanc, rentrent du travail des champs. Ils ne sont pas tous également doués pour la calligraphie ; mais leur page, à tous, est nette et propre à souhait. Soumé lui-même, trahi dans son effort par l'inhabileté de ses doigts, a un cahier fort décemment tenu. Gabriel est né pour les mathématiques. L'addition et la soustraction n'ont été pour lui qu'un jeu, et voilà qu'il entre d'une démarche aisée dans les difficultés de la multiplication. Le grave Hilaire, fils du vénérable Josimond, est, en tout, le modèle des écoliers, mais la perle de la classe, c'est le petit Francis, fils de notre bon Désiré, Francis, si menu, si discret, si sage, si adroit, et si vif.

La classe a lieu dans le magasin à café, le soir, après la fin du travail. Les écoliers battent d'eux-mêmes entre eux le rappel pour *la lécole*. Ils viennent chercher près de la patronne et maîtresse les cahiers, les ardoises, les lampes, tous les objets nécessaires au culte. C'est une fête. Ah ! les braves enfants !

La classe du dimanche matin est consacrée à un enseignement par l'image. La maîtresse commente des reproductions des plus merveilleux phénomènes de la nature, des miracles de l'industrie, des scènes variées de la civilisation. Et, tout yeux et tout oreilles, les six petits bonshommes, se poussant du coude, ont de longs sifflements d'admiration.

Là-bas, dans le Nord, cela prend désagréable tournure, cette agitation canaque d'origine obscure, qui pour la première fois depuis vingt-sept ans, oblige l'autorité à prendre des précautions militaires. Ces Poyes, qui sont dès maintenant ouvertement sur le pied de guerre, se défendent encore très vivement d'être des rebelles ; mais au moins ils refusent de s'en remettre à la juridiction française pour résoudre telle revendication très embrouillée qu'ils élèvent... il est malaisé de discerner au juste contre qui.

L'année 1878 ou de l'insurrection canaque est pour les Calédoniens ce qu'est pour les gens de France l'année 1870 ou de la Guerre. Les Vieux-Calédoniens qui ont aujourd'hui vingt ans passés disent de tout événement historique qu'ils relatent : « C'était tant de temps avant... ou après l'Insurrection. »

Cette insurrection éclata par de soudains et hideux massacres,

agrémentés d'horreurs sadiques. Bouloupari, notre *centre*, fut, le 25 juin, le théâtre d'un carnage, particulièrement terrible : 31 personnes (dont beaucoup d'enfants), 28 condamnés, 8 libérés, 11 Néo-Hébridais, et 2 Canaques indigènes furent tués.

Nous ne pouvons pas ignorer cette histoire. Deux couples de cocotiers marquent à Nassirah l'emplacement de deux des villages qui formaient, en 1878, du petit bassin encaissé de notre Oua Tomboué, une sorte de rûcher de Canaques, et qui ont été rasés au cours de la campagne de répression. C'est même de la tribu de Nassirah que seraient partis, à la fin d'un pilou-pilou, les massacreurs de Bouloupari ! Enfin nos amis de Nagouné sont les survivants des tribus qui ont fourni les assassins des familles Mostini et Fricoté.

Malgré ces leçons, nous voulons faire fond sur le loyalisme de nos Canaques. Ce n'est pas, quoi qu'on puisse nous en dire, tout à fait déraisonnable, puisqu'il s'est trouvé, en 1878, des Canaques qui ont partagé le sort des Blancs. Il est vrai que le colon Houdaille, de qui la mémoire reste entourée d'une si vive sympathie, fut tué avec dix autres Européens par des Canaques qui lui étaient d'abord demeurés fidèles pendant trois mois.

Quoi qu'il en soit, cette affaire des Poyes n'alarme pas encore proprement la population de la Brousse, et à Nassirah nous dormons, comme d'ordinaire, sur les deux oreilles. Toutefois, depuis quelques jours, je commence à trouver un peu bien nombreux et réguliers, pour être œuvres machinales de passants qui musardent, les nœuds faits à des branches ou à des lianes, les herbes tressées, les « graffiti » sur les roches, que je rencontre ici ou là tout autour de nous, à des croisements de routes. Je connais seulement l'existence et non les signes de ce langage cabalistique canaque. Ceux-là, si c'en est, nous désignent-ils à l'extermination, ou nous couvrent-ils d'un tabou ?

MARC LE GOUPILS.

PORTRAITS D'HIER

GEORGES SOREL

THÉORICIEN DE L'IMPÉRIALISME

Présenter en un rapide tableau la pensée de Georges Sorel et son influence sur notre époque, c'est une tâche bien difficile, tant cette pensée offre d'apparent désordre, tant les résultats de cette influence semblent incohérents et contradictoires (1). C'est pourtant une tâche des plus opportunes, s'il est vrai, comme on l'entend dire, que Georges Sorel ait été prophète, s'il est vrai que cet esprit ait eu le don de sentir ou de pressentir avec une exceptionnelle vivacité, les forces sociales, les impulsions collectives les plus agissantes de l'Europe contemporaine, bien avant l'heure où elles se sont manifestées dans des événements qui les ont rendues visibles à tous. Les disciples qui lui en attribuent le mérite exagèrent-ils? C'est bien possible. Il y a toutefois deux faits qui nous donnent à réfléchir. On nous rapporte que l'illustre promoteur du *risorgimento* intérieur de la nation italienne salue volontiers en Sorel un maître de sa jeunesse, en la doctrine de Sorel une inspiratrice plus ou moins lointaine de son action. Et, d'autre part, on nous assure que Sorel aurait eu comme second fils spirituel, qui? Lénine. Celui-ci n'a, que je sache, jamais déclaré cette filiation. C'est Sorel lui-même qui s'est flatté de cette paternité. Comme un journal lui reprochait, à lui, le théoricien de la « violence »,

(1) Georges Sorel, né à Cherbourg en 1847, mourut à Boulogne-sur-Seine en 1922.

d'avoir proclamé les principes que le gouvernement de Lénine mettait sanguinairement en œuvre, il répondit par l'apologie du bolchévisme. Ce fut l'objet de ses suprêmes écrits. Il mourut un peu avant que la réaction de l'Italie contre la décomposition bolchéviste qui la gagnait n'eût éclaté ou du moins abouti Lui aurait-il, s'il eût plus vécu, accordé, à elle aussi, sa bénédiction paternelle? Je suis très porté à le croire. Car cette inconséquence apparente n'eût été de la part de Sorel que conséquence à lui-même. Le cas est curieux. Et peut-être n'est-il point dans le fond aussi absurde qu'on pourrait penser.

LES RÉFLEXIONS SUR LA VIOLENCE

Sorel est pénible à lire. Non pas précisément qu'il écrive mal. Sa diction a de la netteté, de la force, de la saveur. Mais il écrit sans ordre ni continuité. Et cela, sur des matières qui demanderaient plus que d'autres un enchaînement rationnel et une suite sensible entre les idées. C'est pourquoi son œuvre n'a pas atteint le public et ne sera jamais appréciée que d'un petit nombre.

Pourtant sa carrière ne s'est pas entièrement écoulée dans l'obscurité. Il a eu sa saison d'éclat, tardive et brève. Après plus de vingt années de production surabondante sous le boisseau, il y a eu un moment où il est presque devenu à la mode. Le livre qui lui valut ce succès n'était ni de lecture plus agréable, ni moins hérissé d'idéologies ardues que ses précédents écrits. Du moins le contenu s'en laissait-il ramener, moyennant une simplification un peu grosse, qui n'était pas une trahison, à une thèse intelligible pour tous sur le rôle nécessaire de la violence comme moyen d'action des partis. Tous les partis pouvaient en tirer leçon. Les considérations de Sorel revenaient à leur dire que, s'ils ne se contentaient pas de goûter dans l'excellence présumée de leurs idées respectives un sujet de satisfaction platonique, mais que leur volonté fût réelle de mener ces idées au succès et d'y plier les événements, ils n'eussent pas à trop s'en remettre aux moyens de persuasion et aux procédés parlementaires. Ils en devaient avoir à leur disposition de plus énergiques, attendu que les arguments frappants sont, après tout, les plus persuasifs, et que les beaux yeux des idées ne leur servent pas à grand chose pour réussir

en ce monde si elles ne sont également armées de pieds et de poings. Encore le réalisme de Sorel laissait-il entendre qu'à choisir, c'est des beaux yeux qu'elles pouvaient le mieux se passer. Cette constatation ne l'attristait pas, comme il eût paru naturel. Il semblait s'en féliciter au contraire avec une sorte de joie spartiate, comme si cette franche conversion des luttes politiques en parties de boxe eût été la seule manière d'échapper au règne des rhéteurs byzantins et de leurs stériles parlottes, comme s'il n'y avait pas eu entre cela et ceci un milieu, un large milieu pour l'honnête exercice de la pensée, les controverses de bonne foi, les recherches mutuelles de la vérité et du bien. Il est vrai que la conception de Sorel ressemblait beaucoup à la philosophie politique que le partisan le plus impulsif et le plus brutal eût tirée sans peine de son cerveau. Mais chez lui, elle avait des dessous savants. Elle se rattachait à toute une philosophie de l'histoire, à toute une métaphysique des rapports entre l'idée et l'action. Le public ne sonda pas ces mystères. Il en ressentit le prestige.

Que la vogue du « théoricien de la violence » n'ait guère duré, les terribles aspérités de sa manière d'écrire pourraient en rendre suffisamment compte. Mais il y avait surtout une raison intrinsèque pour que la faveur publique, ainsi acquise à Sorel, ne tardât point à se dissiper, quand même il aurait écrit ou composé plus normalement. Sa conception impliquait une équivoque profonde. Et cette équivoque était pour beaucoup dans l'heureux sort de son livre, dans la rencontre des esprits, divers de tendance et d'origine, qui s'accordèrent un moment à le suivre et le célébrer, mais ne tardèrent pas à comprendre leur malentendu.

Sorel prêchait la violence. Il en attendait la régénération de son époque. Il la confondait volontiers avec l'héroïsme, du moment qu'elle s'exercerait au profit d'une cause générale à laquelle les individus convaincus de sa justice devraient au besoin s'immoler. Autant dire qu'il prêchait la révolution. Car il n'est, en fait de changements politiques ou sociaux, que les changements révolutionnaires qui exigent nécessairement une action violente. Mais la révolution, en quel sens? Et pour quel objet? Le régime constitutionnel, libéral, parlementaire, démocratique à divers degrés, qui est devenu, depuis bientôt un siècle et demi, celui de toutes les nations occidentales, est sujet à deux

sortes de révolutions, directement opposées entre elles : la révolution « par en bas », comme on dit vulgairement, et la révolution « par en haut »; la révolution d' « extrême gauche » et la révolution d' « extrême droite » ; la révolution sociale pour l'établissement du communisme, et la révolution politique pour l'établissement du pouvoir personnel absolu. Laquelle des deux Sorel recommande-t-il? Entre les partis révolutionnaires, les partis de violence et de coups de force, quel est le sien?

Qu'on ouvre un peu au hasard ses nombreux écrits jusqu'à la date des *Réflexions sur la violence*, celles-ci comprises, il semble qu'il ne puisse y avoir de doute. Son parti est le socialisme révolutionnaire selon Marx et selon Proudhon, qu'il s'applique à réconcilier. Le régime que le langage commun appelle, comme nous venons de le faire, constitutionnel, libéral, parlementaire et démocratique, il le dénomme, lui, « capitaliste » ou « bourgeois », conformément à la doctrine de ce parti, qui veut que les formes politiques d'une société et d'un temps ne soient jamais que des conséquences et des dérivées de leur état économique, état qui serait essentiellement caractérisé aujourd'hui par la division de la société en deux classes, l'une oppressive, l'autre opprimée, et dont tous les intérêts s'opposeraient : « capitalistes », d'une part, salariés ou « prolétaires » de l'autre. C'est ce régime qu'il juge en désaccord avec les conditions nouvelles du monde, et qu'il déclare l'heure venue d'assaillir victorieusement. L'ordre nouveau qui veut être, et auquel il faut, selon lui, frayer révolutionnairement la route, est celui qui, ayant supprimé le capital, et sa conséquence, le salariat, fera passer aux mains des travailleurs les sources de richesses et moyens de production présentement possédés et exploités par le capital.

Jusqu'ici rien de plus connu. Au talent près, rien de plus commun. Si telle a bien été la position de Sorel, il n'y a qu'à lui consacrer son chapitre dans l'histoire des doctrines et des doctrinaires du socialisme, spécialement parmi les théoriciens qui se sont occupés du syndicalisme ouvrier, entendu au sens socialiste.

Comment donc est-il advenu cette chose étrange et paradoxale? Sorel, tant que son nom n'avait pas atteint le public, ne possédait d'admirateurs et d'élèves que dans l'étroite et sombre chapelle des « intellectuels » du syndicalisme révolution-

naire. Quand les *Réflexions sur la violence* l'eurent mis en vue, qui lui fit fête, qui l'applaudit? Principalement des conservateurs, je dirai même des « réactionnaires », si l'on me permet de désigner conventionnellement par ce mot un conservatisme un peu moins réfléchi, un peu plus impulsif, un peu plus aigri peut-être qu'on ne le voudrait quand on est soi-même conservateur. Le succès des *Réflexions sur la violence*, où l'on ne pouvait prétendre que l'auteur eût mis de l'eau dans son vin, puisqu'il y célébrait avec ferveur les beautés de la grève générale, fut un succès de « droite » et d'extrême droite. A partir de là, les groupes socialistes se détachèrent de lui comme il se détachait d'eux. Et ce furent plus spécialement de jeunes néoroyalistes qui le glorifièrent, comme si, sous le courant apparent de ses idées socialistes, ils en eussent discerné ou senti un autre qui portait de l'eau à leur moulin.

Voilà l'équivoque. Existait-elle dans l'esprit de Sorel lui-même, qui aurait, en ce cas, prêché l'héroïque assaut de la barricade parlementaire, constitutionnelle et libérale, mais hésité sur le point de savoir s'il valait mieux le livrer au profit de la dictature aristocratique ou au profit du socialisme? S'il en était de la sorte, les motifs d'une telle hésitation pourraient se révéler fort instructifs et intéressants, pour ceux-là surtout qui estiment que ce qui existe depuis longtemps a par là même du bon et qu'il est plus sage de travailler à l'améliorer que de le faire sauter en l'air.

G. SOREL DÉCOUVRE KARL MARX

On raconte que Malebranche, tout jeune encore, et mécontent de la scolastique qu'on lui avait apprise à l'École, ne savait à quel système se vouer, quand, bouquinant chez un libraire de la rue Saint-Jacques, il tomba sur le *Traité de l'homme*, de Descartes. Ce lui fut le coup de foudre révélateur. Le cartésianisme l'avait conquis. Les futurs biographes de Sorel auront à nous indiquer le jour et le lieu, où, en proie à la même humeur, il découvrit quelque ouvrage de Karl Marx, dont il fut pareillement subjugué.

Cette séduction fut d'autant plus prompte que la doctrine de Marx, indépendamment de ses autres mérites, flattait la plus chère passion de Sorel. Ancien élève de l'École polytechnique,

ingénieur des Ponts et Chaussées, Sorel a dû savoir les mathématiques pour ses concours, et l'art de construire des routes, qui était son métier. Par goût, il s'est intéressé avant tout aux sciences morales ou sciences de l'humain. Les questions de critique historique, d'histoire des idées et des mœurs, de psychologie religieuse, d'exégèse, d'économie politique ont très fortement excité sa curiosité ; elles forment les sujets de ses principaux écrits. A coup sûr, Polytechnique l'y préparait mal. Il est trop sensible, quand on lit ses livres, que ces questions, il les abordait sans études. Mais, comment être plus royaliste que le roi ? Ce défaut d'études, il a été le premier à le reconnaître. Loin qu'il ait cherché à y remédier, il l'a trouvé bon ; il y a puisé une raison de confiance en lui-même. Au moins, ce qu'il pouvait avoir d'invention personnelle ne serait-il point troublé par la servitude des préjugés et des notions toutes faites. Il a prétendu répudier, par principe, toute idée reçue, se délivrer particulièrement de celles qu'il tenait ou se figurait tenir de son éducation classique et scolaire, se replacer dans la position de l'homme qui a tout à apprendre, faire de lui-même, selon sa propre expression, un « autodidacte ». Cet audacieux parti répondait sans doute chez lui à un certain goût natif d'indépendance et de fronde, à un certain préjugé romantique puisé dans l'air du siècle contre les disciplines intellectuelles en général, à une certaine manie polytechnicienne de tout systématiser. Il n'eût pas osé toutefois le prendre ni l'afficher aussi délibérément sans les motifs justificatifs que la philosophie de Marx lui en fournissait.

Que lui disait-elle ? Que le fond d'idées qui a crédit et qui passe pour faire autorité sur ces profondes matières est « bourgeois », que c'est la bourgeoisie qui, comme classe dominante de la société moderne, l'a façonné au service de ses intérêts et de son prestige de classe, l'a fait prévaloir en tant que justifiant et glorifiant, de manière directe ou indirecte, sa domination, en tant que soutien et auréole à la fois pour elle.

Or cette puissance séculaire de la bourgeoisie a terminé, si nous en croyons le marxisme, son cours; elle touche à sa fin. Elle fléchit, avec l'ensemble historique dont elle faisait partie, sous la poussée des transformations sociales consécutives au développement de la grande industrie moderne et à la montée du prolétariat, héritier déjà désigné. Les conceptions où elle

s'épanouissait se périment. C'est un arbre d'où se retire la sève et qui ne peut plus donner de fruits. Place à une philosophie nouvelle, à une morale, à un droit nouveaux en accord avec les exigences de l'âge social qui vient, et qui verra succéder à l'empire conjugué du capitalisme et de la culture classique luxueuse et vaine celui de l'association ouvrière et d'une pédagogie exclusivement tournée vers l'utilité et vers la vertu, Sorel dut se réjouir de voir combien la théorie de Marx donnait raison à son insurrection spontanée de collégien réfractaire contre son maître de rhétorique. L'addition de ses indocilités à l'égard de ses professeurs universitaires eut pour somme sa complète docilité à la théorie de Karl Marx.

Les idées que cette philosophie de l'histoire l'induisait à discréditer comme n'offrant plus dans l'époque nouvelle que des choses mortes, forment un ensemble qui n'est de peu de poids ni de peu d'éclat. Il faut dire que, d'après Sorel, l'hégémonie sociale de la bourgeoisie, politiquement consacrée depuis la Révolution, a commencé en réalité à la Renaissance, succédant à l'âge de la féodalité et de la chevalerie, et se liant d'un lien de plus en plus étroit à la monarchie absolue. Ce serait donc dans les doctrines et les disciplines, dans les créations philosophiques et poétiques qui ont fleuri au cours de ces quatre siècles et qui en ont fait le plus haut renom, que le génie bourgeois aurait trouvé son expression spécifique, à la fois intéressée et fastueuse, mais devenue pour nous encombrante. Telle est bien la thèse de Sorel. L'humanisme gréco-latin, le cartésianisme, l'encyclopédisme, les synthèses scientifiques du XVIIIe et du XIXe siècle, la critique historique et les sciences philologiques du XIXe, toutes choses étrangement vouées par lui à un sort commun, passent sous sa plume un quart d'heure qu'il voudrait mauvais. Comment réussirait-il néanmoins à nous les faire voir sous le jour dépréciateur et bizarre qui les enveloppe à ses yeux? Comment parviendrait-il à nous persuader que ces doctrines et ces disciplines ne sont pas ce qu'elles semblent absolument être, ce qu'elles croient être elles-mêmes, des inventions libres et désintéressées, diversement heureuses d'ailleurs, de l'esprit humain cherchant à saisir et à rendre du mieux qu'il peut, le vrai et le beau, mais des instruments de domination au service d'une certaine classe dirigeante qui a su faire conspirer tout ce que peut inventer la pensée humaine à

l'apologie de ses conditions d'existence économique et sociale, de ses mœurs, de son influence, de ses exigences d'amour-propre et de renommée? Nous écoutons la démonstration de Sorel. La devons-nous écouter sérieusement ?

Voici l'idée de « loi naturelle » telle qu'elle s'est établie dans la science moderne à la suite des résultats de la physique mathématique, et comme conclusion générale de ces résultats. Sorel observe une analogie entre la détermination rigoureuse des phénomènes physiques selon cette conception si fortement établie et l'irrésistible précision avec laquelle s'exécutent les ordres royaux dans la monarchie absolue. C'est à l'exemple de cette précision pratique qu'a été conçue la moderne idée de loi naturelle, qu'une république sans doute n'aurait pu couver! Le phénomène de *l'accélération*, tel que la mécanique le définit, ressemble fort, trouve-t-il, à l'intensification croissante d'effet des règles administratives suivies de génération en génération par des commis dressés aux mêmes méthodes. C'est sur la pratique administrative que se modelèrent les notions fondamentales de la mécanique! Une hypothèse qui a joué un grand rôle dans le progrès scientifique des derniers siècles, c'est celle de l'unité des forces cosmiques, entraînant comme conséquence l'universelle corrélation des divers ordres de phénomènes et de sciences, hypothèse qu'aucun esprit averti ne prend pour un dogme, mais qui s'appuie sur une part d'indices réels de cette unité et sur les magnifiques découvertes expérimentales que des savants ont faites en s'en inspirant. Où Sorel en voit-il l'origine? Dans la vanité des causeurs de salon du XVIIIe siècle, qui auraient trouvé là un beau prétexte pour passer sans cesse d'un sujet à un autre et éblouir leur monde par des rapprochements! L'humanisme ne se distingue guère pour lui de l'esprit de salon; et déjà il avait expliqué la théorie platonicienne des idées par l'importance que l'art des émailleurs avait prise à Athènes au temps de Platon! Tout cela est fort pittoresque. Mais je songe à ce que les amis de Sorel m'ont dit du péché mignon de ce très honnête et très galant homme, qui était un certain amour des potins. Ne pourrait-on l'appeler le potinier ingénieux de la philosophie de l'histoire?

... ET NIETZSCHE

Cependant le biographe qui aura suivi Sorel dans la boutique où, par un beau jour de sa jeunesse curieuse, il découvrit et acheta les œuvres de Marx, n'aura pas encore fini sa tournée. Il devra le suivre dans celle où il découvrit de même et acheta Nietzsche, qui ne fit pas sur lui une impression moindre, et qui allait exercer sur l'esprit de ce contempteur des humanités, qui les avait d'ailleurs fort mal faites, une emprise aussi impérieuse.

Comment cela fut-il possible? Marx, Nietzsche, ne sont-ce pas les antipodes? Ne fallait-il pas que l'un chassât l'autre de la tête où il le trouvait installé, ou qu'il en fût repoussé par l'autre? Communisme révolutionnaire et conservatisme ou plutôt despotisme aristocratique pouvaient-ils faire bon ménage dans un même esprit? Ils l'ont fait dans l'esprit de Sorel. Et l'on en sera moins étonné, si l'on songe sur quoi porte exactement l'opposition, je ne dirai pas tant des deux doctrines que des deux doctrinaires. Cette opposition réside beaucoup moins dans les vues et les théories, qui ont entre elles des coïncidences frappantes, que dans les passions et les volontés. Celles-ci sont ennemies. Celles-là sont très rapprochées. Ainsi de deux hommes qui conviendraient que certain différend existant entre eux n'a d'issue possible qu'un duel à mort, mais qui ne seraient pas du même avis sur celui des deux dont la mort est juste.

Le système de Marx repose entièrement sur une notion simpliste et profondément tendancieuse, mais qu'il a rendue populaire : la notion de « guerre des classes ». Tantôt « masquée » tantôt « ouverte », cette guerre, nous dit-on, a été jusqu'ici le fait le plus important et le plus constant, le facteur premier et générateur de l'histoire du genre humain. Chaque fois qu'au cours de l'histoire, elle s'est résolue en la victoire plus ou moins durable d'une certaine caste ou classe sociale établissant son empire sur une portion de l'humanité, il en est résulté l'avènement significatif de ce que Marx appelle un « droit de classe », une « morale de classe », ou même une « métaphysique de classe ». Quel aurait pu être, en effet, cette domination une fois acquise, le premier souci des vainqueurs, sinon de la consolider, de la consacrer, de la légitimer? C'est

ce dont ils ont trouvé le moyen le plus immédiat dans des institutions juridiques, dans des règles de droit qui ont tendu avant tout à perpétuer pacifiquement en leurs mains la possession héréditaire du pouvoir politique et celle des sources de la richesse. Mais le droit n'a pu être seul de la partie. Il y a aussi la morale et la religion qui répondent aux besoins qu'a l'esprit des hommes de définitions générales et souveraines du juste et de l'injuste, du bien et du mal, définitions avec lesquelles les principes du droit doivent évidemment s'accorder. La morale et la religion ont, d'autre part, un lien non moins certain avec la métaphysique. Tout le système des idées se tient. Et le marxisme nous enseigne en thèse très générale que l'instinct de conservation, d'orgueil, de grandeur de la caste ou classe sociale dont l'hégémonie a caractérisé chaque âge du genre humain, a toujours mis ce système dans son jeu, l'a fait conspirer à son bien propre, l'a construit comme une sorte de miroir universel où se réfléchirait sa puissance. Cette thèse constitue le « matérialisme historique ». Il s'en déduit, pour écrire l'histoire de l'esprit humain, une méthode que Sorel a mise en pratique pour expliquer à sa façon, dans sa *Ruine du monde antique*, dans son *Système historique de Renan*, les origines du christianisme. Nous en avons vu des échantillons concernant l'histoire de la pensée dans les temps modernes.

Cette philosophie de l'histoire offre, dis-je, de grandes analogies avec celle que Sorel a trouvée chez Nietzsche. La fameuse distinction des deux morales, morale des « maîtres » et morale des « esclaves », qui se seraient toujours disputé jusqu'ici la conduite du genre humain, ressemble étrangement à la théorie marxiste de l'éternelle guerre des classes. Ce que Nietzsche appelle morale des maîtres, ce que Marx appelle « morale de classe ou droit de classe », n'est-ce pas, sous deux terminologies, la même entité, vue sous un aspect brillant et glorieux par l'aristocrate ou rêveur d'aristocratie, Frédéric Nietzsche, sous un aspect sombre et sinistre, par le socialiste communiste et maudisseur de Babylone, Karl Marx ?

Quant à la soi-disant « morale des esclaves », cette idée, ou du moins une idée assez analogue, doit se présenter naturellement à l'intelligence, dès que celle-ci admet le dogme socialiste de l'existence de deux classes ennemies, l'une dominatrice, l'autre opprimée, dans la lutte desquelles toute la vie sociale

se serait résumée jusqu'à présent. Un tel dogme l'implique ou il en implique l'équivalent. Voici comme Nieztsche la définit. La classe servile a pu se laisser réduire en tutelle, elle ne va pas s'y laisser éternellement tenir sans murmures. Un temps doit venir où elle va rêver de libération, de vengeance. Pour se défendre contre l'empire des maîtres, pour le miner, elle a une autre arme que ceux-ci pour la garder soumise. Ceux-ci ont la force, moralement soutenue par certaines croyances mythologiques ou religieuses que la force même a inventées et répandues pour se créer du crédit, et qui la légitiment en l'idéalisant, non seulement au regard de la foule naïve, mais au regard de la propre conscience des maîtres, qui s'y est prise et pipée. L'esclave, dit Nietzsche, a la faculté raisonnante, avec laquelle il peut redoutablement critiquer le fondement du pouvoir des maîtres. Si les cultes nationaux et les croyances traditionnelles sont les soutiens naturels du pouvoir aristocratique et lui demeurent passionnément chers, autant qu'il n'est pas aveugle à ses intérêts les plus évidents, la philosophie, le rationalisme, le libre examen, sont l'instrument de revendication de l'esclave, et c'est lui qui les a créés. Il est aisé à la raison de concevoir un idéal abstrait d'absolue justice, d'après lequel il ne saurait y avoir dans la société que des égaux, et, au nom de cet idéal, de demander aux institutions et organisations existantes des comptes qu'elles ne sauraient jamais rendre, étant ce qu'elles sont, non en raison de quelque principe absolu, auquel elles auraient pris soin de se conformer en naissant, mais en raison de l'acte de conquête et de mainmise d'où elles sont sorties et de la situation historique à laquelle elles ont, dès l'origine, dû s'adapter. L'esclave construit dans son esprit et fait, autant qu'il le peut, passer dans l'esprit de tous un type de droit rationnel et universel qui, si l'on en tire toutes les conséquences logiques, exige l'abolition de tout privilège ou titre de possession héréditaire, de toute autorité fondée sur la tradition, de toute inégalité native de situation économique et sociale entre les individus.

Voilà donc deux notions antinomiques du droit, dont les deux philosophes allemands s'accordent à prétendre qu'elles ont dominé l'histoire, qu'elles représentent les deux causes aux prises dans la bataille sociale des hommes, et que c'est entre elles qu'il faut choisir. Le problème ainsi posé, — et j'en

récuse d'ailleurs les termes, — contraires sont leurs options. Pour Nietzsche, le vrai droit, le seul possible, c'est le droit aristocratique, le droit conçu comme le décret impérieux d'une puissance qui organise, au profit de sa souveraineté à la fois égoïste et tutélaire, les rapports des hommes. Pour Marx, le vrai droit, c'est celui qui s'attache à la qualité de membre de la société en général, nullement à la couche sociale d'où un homme est sorti, c'est le droit absolument égalitaire, selon lequel la simple égalité politique et civile n'est que dérision, tant qu'il y a des riches de naissance et des pauvres de naissance. Conception affreuse! s'écrie Nietzsche; réclamation insensée ou perfide avec laquelle on peut indéfiniment tout détruire ou tout empêcher de s'élever dans la société; ferment de décomposition pour tout peuple, toute civilisation qui prétendra la mettre en pratique; abîme où doivent s'engloutir toute supériorité individuelle, tout sentiment de responsabilité, tout héroïsme, toute vraie morale, toute vertu. Justice! répond Karl Marx.

Ce que j'en dis est trop simple, en ce qui concerne Marx. Au fond, c'est dans l'idéal de la pure justice égalitaire qu'il a puisé l'inspiration première de son système. Il s'en défend toutefois. Il se donne, non pour idéaliste, mais pour réaliste. Du moins, si le régime social pour lequel il combat est celui qui réalisera la pure justice égalitaire par le communisme, entend-il ne pas apporter en sa faveur le seul argument moral ou métaphysique, ni le seul argument du cœur. A l'en croire, la marche même des choses conduirait nécessairement à un tel régime le monde moderne. Je n'aborderai pas la démonstration, classique dans l'histoire du socialisme, par où il prétend établir une telle nécessité. Je n'exposerai pas le fameux processus de transformations économiques par lequel l'avènement de la grande industrie doit selon lui irrésistiblement engendrer la disparition du capital privé et l'universelle appropriation des sources de la richesse par la collectivité. Cette prétendue déduction a perdu, auprès des socialistes eux-mêmes, l'autorité scientifique que son auteur réclamait pour elle. S'ils ont néanmoins gardé leur idée, c'est qu'au fond ils comptaient plus, pour la réaliser, sur la volonté et la passion de la classe ouvrière disciplinée que sur le déroulement fatal d'un certain mécanisme historique où la société moderne serait emportée,

et qui devrait avoir de lui-même pour terme la révolution. En quoi je ne crois pas que leur sentiment s'éloignât du vrai sentiment de Marx. N'a-t-il point écrit que les siècles humains écoulés jusqu'ici n'avaient formé qu'une longue période de « préhistoire » à laquelle succédera, par le communisme, une ère définitive, digne enfin du nom d'historique ? Cette sentence n'aurait aucun sens s'il tenait le communisme pour une simple résultante de l'état industriel moderne, non pour l'expression de la raison et de la justice absolues.

L'IMPÉRIALISME OUVRIER

Nous devions absolument fixer ces deux positions doctrinales pour établir celle de Sorel, qui en a entièrement dépendu. Docile et trop docile élève de ses maîtres, pourvu qu'ils fussent en dehors de toute lignée classique, il a suivi simultanément Marx et Nietzsche, et il a trouvé entre eux, par instinct plutôt que par réflexion, une sorte de conciliation au moins négative.

Entre ces deux extrêmes opposés, souveraineté d'une aristocratie et souveraineté collective des travailleurs, il y a un moyen terme auquel tous deux s'opposent ensemble : c'est la souveraineté de la bourgeoisie. Sorel observe avec Nietzsche que, si la bourgeoisie a régné, elle n'a pas été cependant une aristocratie. Elle a régné par le capital. Les véritables aristocraties ont régné par la vertu militaire. Elle a tiré son prestige, non de l'héroïsme guerrier et chevaleresque, mais des prouesses de la pensée, du prix sans bornes que la culture intellectuelle a eue à ses yeux, des peines qu'elle a prises pour l'entretenir et l'intensifier toujours. Elle a été philosophe, elle a exalté la raison, excité en toutes directions l'esprit critique. Ce sont là, au point de vue nietzschéen, des traits serviles. Les bourgeois modernes ont été des esclaves parvenus. Sorel, dans ses *Illusions du progrès*, dont l'inspiration ressemble à celle du célèbre discours de Rousseau contre les sciences et les arts, insinue sans cesse l'existence d'une parenté fatale entre le manque de sérieux moral et le grand affinement de l'esprit. Déjà, son premier livre, *le Procès de Socrate*, faisait dans la personne du philosophe athénien le procès des « intellectuels » modernes. Il lui reprochait d'avoir ébranlé la cité en détruisant la foi en

ses dieux, en profanant le mystère sacré dont s'enveloppent ses origines. Il donnait raison contre lui aux plus bornés de ses ennemis, pieuses gens du port ou de la campagne, vieux sous-officiers de Marathon. Les plus illustres savants modernes, tels que Laplace, prennent sous sa plume figure de comédiens de l'intelligence, dont les théories répondent surtout au besoin de faire effet sur les gens du monde. A toutes ces familles de beaux esprits qui font depuis la Renaissance le ravissement de la société bourgeoise et dans lesquels celle-ci n'est jamais lasse de s'admirer elle-même, il ne peut plus opposer sans doute le type du baron féodal; rude et dur, mais franc et fier, sachant commander aux autres comme se commander à lui-même, et qui n'a plus évidemment de rôle à reprendre dans notre état social. Mais il y oppose, comme équivalent ou susceptible de le devenir, le type du contre-maître d'usine encore exempt des tares d'une culture complaisante et recherchée. Ainsi, tout s'arrange. Sorel livre sans réserve à Marx la tête de la bourgeoisie. Il consent joyeusement à l'assaut du prolétariat contre la citadelle du capitalisme et des belles-lettres. Ce va être la justice de l'histoire qui va passer.

Mais ce ne sera pas la justice égalitaire. Sorel n'admet avec Nietzsche que le droit aristocratique. Seulement, c'est la classe ouvrière qui est aujourd'hui l'aristocratie, ou de laquelle il dépend de l'être. C'est aux ouvriers, hommes de l'acte et non des considérations de l'esprit, qu'il appartient aujourd'hui d'être les nobles et les princes. Comme les donjons du moyen âge ont dicté à la société féodale son ordre, ainsi la loi des temps prochains va-t-elle partir de l'usine et de l'atelier. Sorel, prêchant aux ouvriers la levée en masse, leur parle uniquement comme à une force. Que cette force s'organise ainsi qu'une armée, n'oubliant point qu'une armée n'a de valeur que par l'abnégation personnelle des combattants, par l'enthousiasme que leur inspire la cause commune et que cette disposition morale est la condition première de l'efficacité de ses coups. Victorieusement installée dans les bastions des anciennes puissances sociales, l'armée ouvrière imposera sa volonté impérialement. Tout ce qu'elle fondera ensuite de juridique et de légal sortira de là. On a dit que notre époque était l'époque des impérialismes. Sorel a inventé l'impérialisme ouvrier.

Cette conception, bien littéraire, semblerait-il, pour un

penseur à qui la littérature était si suspecte, offrait beaucoup moins de danger que le pur marxisme. Elle en ôtait le venin. Elle le purgeait de ce dogmatisme fataliste si bien fait pour terroriser la cervelle d'une bourgeoisie trop crédule, en lui persuadant qu'elle était condamnée à mort. Si la cause de la révolution sociale ne pouvait invoquer en sa faveur ni la justice absolue, ni les arrêts impérieux de la science, si son succès dépendait surtout de la « volonté de puissance » avec laquelle elle serait servie par les ouvriers, l'invite adressée à ceux-ci pouvait être entendue de l'autre côté de la « barricade » et rendre du cœur à ceux qui ne placent pas dans le communisme leur idéal.

Encore ce simple appel à l'énergie des deux parts, n'eût-il pu par lui-même que les induire en une lutte sans terme. Mais il y a plus. Sorel met pour condition à la levée des travailleurs manuels qu'ils deviennent tout d'abord une aristocratie par la vertu, par l'intensité du dévouement de chacun à la communauté dont il fait partie. Cette exigence nous donne un répit. Il n'y a aucune raison pour que la classe bourgeoise ne décide point de s'en imposer soi-même une toute semblable et de poursuivre, dans cette même voie, son propre relèvement moral, s'il est vrai qu'elle soit en décadence. Dès lors, le problème changerait d'aspect. Nous aurions deux aristocraties en face l'une de l'autre. La « guerre des classes » perdrait son caractère d'aigreur et de haine. Elle se réduirait à la concurrence entre des classes dont les rudes frictions d'intérêts seraient dominées par une volonté de paix commune à des hommes fiers, capables de se comprendre comme organes d'une même vie. Perspective faite pour réjouir un conservateur qui ne confond pas conservation avec momification, et qui compte que le vrai conservatisme ne consiste pas à arrêter le mouvement des sociétés, mais à en maintenir l'équilibre.

La pensée de Sorel manquait trop de lest et de nourriture pour inventer quelque chose de positif sur les conditions d'un équilibre social propre aux temps nouveaux. Elle manquait trop de culture pour opposer aux termes du problème conçu par Marx et Nietzsche la question préalable et critiquer ce que ces termes ont de factice et d'outré. En fait, le droit, tel qu'il a existé, tel qu'il a été en vigueur chez les peuples les plus civilisés de l'histoire, est une chose beaucoup plus complexe que Sorel

ne l'a appris chez eux, une chose à la formation de laquelle des motifs de pure morale et des motifs d'utilité pratique ou de situation, des considérations de justice individuelle et des considérations d'intérêt collectif, des vues réfléchies et philosophiques et l'empire obscur et puissant de coutumes ataviques ont collaboré. Il faut une rare culture d'esprit pour saisir dans sa richesse et ses nuances ce profond ensemble, toujours progressif ou toujours mobile, et pour y proposer de sages retouches. Le propre du génie révolutionnaire est de méconnaître les corrélations et dépendances infiniment délicates de ses parties composantes, d'exiger qu'il soit ramené à une absolue homogénéité sous une raison unique. Cette raison ou règle unique pourra être, par exemple, l'égalité radicale ou bien son contraire, le privilège héréditaire exclusif. Entre les deux, c'est la passion qui dicte à Marx et à Nietzsche leur choix. Sorel ne partage la passion de l'un ni de l'autre. C'est le type le plus honnête du bourgeois français, désintéressé, humain, ami du bien de tous. Sa tête seule, non son cœur, est révolutionnaire, sa tête querelleuse et frondeuse, éprise des idées, mais un peu obscure. C'est pourquoi il est, d'un même cœur, révolutionnaire dans les deux sens. Et il s'ensuit ce résultat singulier que, chez lui, l'esprit révolutionnaire de « gauche » et l'esprit révolutionnaire de « droite » se neutralisent réciproquement.

LA THÉORIE DES MYTHES

Sorel est d'une génération de socialistes qui ne croyaient plus à la révolution sociale catastrophique dont Marx avait prétendu prouver la nécessité. Mais il juge bon pour les masses ouvrières qu'elles en gardent l'idée. Cette idée aura pour elles la vertu d'un « mythe ». Nous voici en présence de cette fameuse théorie des mythes qui contribua beaucoup au succès des *Réflexions sur la violence*.

Qu'entend Sorel par un mythe? Une idée d'action, une grande et brillante idée, assez belle, assez sublime pour trouver des enthousiastes et pour susciter l'héroïsme au cœur des hommes qu'elle aura séduits. A propos d'une idée qui a cette vertu, la question de savoir si elle est ou non réalisable, et si elle n'enfermerait pas peut-être quelque chimère, est oiseuse. Toute sa valeur est pratique, ou, comme s'exprime Sorel,

« pragmatique ». Elle ne vaut que par la grandeur des actes qu'elle fait accomplir à ses poursuivants, par la mesure des sacrifices qu'elle obtient d'eux; elle agit sur les âmes comme un puissant appel d'air qui les arrache à la stagnation morale. C'est la colonne de flamme qui marche dans le désert devant les Hébreux. Quelles jambes elle leur donne! Parce qu'elle ne se laissera jamais atteindre, jusqu'où n'iront-ils pas pour l'atteindre! Demanderez-vous à Sorel si l'attingible, à condition de n'être pas lui-même d'accès commode, ne pourrait pas avoir d'aussi beaux effets, si une entreprise dont la raison et l'expérience approuveraient l'objet et montreraient le profit, et qui pourrait n'être pour cela moins difficile ni moins dangereuse, n'offrirait pas à l'héroïsme un meilleur emploi que cette course au mirage et à la merveilleuse aventure? Il prendra votre psychologie en pitié. Non! la raison n'a pas cette puissance motrice. Ce dont elle saisit clairement le prix, ce dont elle discerne sûrement les voies, fussent celles-ci les plus escarpées, ne saurait avoir le même prestige ni verser aux esprits le même cordial que le rêve de fabuleuses splendeurs à conquérir on ne sait comment. L'intelligence n'est pas inventive; elle ne recommande que ce qui a existé, ce qui a été expérimenté et dont elle tire, après coup, des leçons, mais qu'elle ne fit point. C'est le sentiment d'aller au nouveau et à l'inconnu qui charme et qui soulève. Les grandes choses ne sont qu'une fois. La référence aux exemples est bien froide pour faire agir grandement; il y faut le vertige d'une inspiration sans précédents comme sans calcul.

Cette doctrine, Sorel prétendait la justifier par la métaphysique de M. Bergson. Référence plutôt téméraire et que nous nous garderons de porter, quant à nous, au compte de l'illustre philosophe. Il me semble qu'elle s'apparenterait plutôt à la philosophie des deux charmants héros d'Edmond Rostand, Cyrano et Geoffroy Rudel. Mais la philosophie qui sied à un mousquetaire lyrique et à un troubadour n'a-t-elle pas, de la part d'un sociologue, trop d'imprévu?

Sorel évoque, comme termes de comparaison, les mythes qui, par l'enthousiasme qu'ils ont inspiré aux hommes, ont répandu et fait lever dans l'histoire une riche semence morale. Les chevaliers moines du moyen-âge rêvaient de conquérir le Saint-Graal, et, pour se rendre dignes de cette conquête, ils

s'imposaient des années de chasteté et de discipline ascétique. Les soldats de la Convention et de Napoléon parcouraient l'Europe en combattant, pour y fonder partout cette « Liberté » déifiée, qu'ils eussent éprouvé, comme nous-mêmes, un grand embarras à définir, mais qui a été le soleil attractif, le ferment d'idéal de notre épopée. Quel sera le mythe moteur de la classe ouvrière, l'étoile d'orientation de ses mouvements héroïques? Tenez-vous, lecteur. Ce sera la « grève générale ». La transition est brusque, la chute rude. Ne faut-il pas une grande capacité de se monter la tête pour auréoler des rayons du Saint-Graal ou des flammes de la « Liberté » sacrée cette éventualité qu'on aurait bien de la peine à ne pas se représenter sanglante et sinistre : les travailleurs des usines et des services publics s'emparant de la tyrannie par le chantage et le terrorisme d'une grève générale, qui, en menaçant de faire mourir de faim tout le monde, les aura rendus maîtres de la situation? Sorel y voit la forme la plus grandiose et la plus épique sous laquelle les ouvriers puissent rêver leur toute-puissance et la sublime responsabilité universelle qui en résultera pour eux. Qu'ils se nourrissent de l'image de la grève générale! Elle les incitera à mériter le destin royal qu'elle leur promet. Elle les élèvera moralement au-dessus d'eux-mêmes.

Le plus honnête des hommes, mais l'esprit le plus en proie au système, Sorel en arrive ici à une sorte de machiavélisme dont l'excès même proclame son innocence. Tromper tout le monde, surtout quand on n'en a pas l'intention, c'est ne tromper personne. Du côté « bourgeois » rien ne troubla le plaisir que les lettrés prirent à la théorie des mythes, parce qu'on la sentit trop subtile pour produire une excitation dangereuse et fomenter de sa propre influence une grève de plus. De l'autre côté, les rudes compagnons qui collaboraient avec Sorel à la revue le *Mouvement socialiste* auraient pu lui reprocher qu'il tentât d'égarer à la poursuite d'un but que lui-même déclarait fabuleux une énergie que les ouvriers pouvaient employer à la conquête d'améliorations substantielles de leur condition. Mais ces propagandistes pratiques ne lui adressèrent pas cette plainte, pour la bonne raison qu'ils ne prirent à la théorie des mythes aucun intérêt.

LE MÉTAPHYSICIEN DU SYNDICALISME

Prêtèrent-ils plus d'importance à ses idées sur le syndicalisme, idées plus techniques, si j'ose dire, et plus près de la question? Pendant quelques années, Sorel fut connu sous le nom de « métaphysicien du syndicalisme ». Ce nom n'allait pas sans une certaine ironie à laquelle l'événement allait donner tort et raison à la fois.

Il semble y avoir entre communisme et syndicalisme une antipathie naturelle. Le communisme ne fait aucune différence entre les ouvriers salariés, selon les métiers qu'ils exercent, les régions où ils les exercent. Au nom de l'intérêt identique qu'ils auraient tous à défendre contre le capital oppresseur, il leur demande de s'associer en une masse unique et entièrement uniforme, n'ayant qu'une volonté, ne suivant qu'une consigne, se mouvant en bloc. C'est là ce qu'on pourrait appeler la pure démocratie socialiste. C'est l'application à outrance, dans l'intérieur de la classe ouvrière, du principe de nivellement égalitaire et démocratique. Pour que cette universelle et rigoureuse discipline puisse s'établir dans toute la masse des ouvriers et la faire marcher militairement, il faut que celle-ci ne contienne aucun corps ou groupe particulier jouissant de la moindre autonomie, et que les individus n'y figurent qu'à titre d'atomes semblables. Comment concilier cette conception avec l'existence des syndicats professionels? Cela ne se peut que si les syndicats n'existent dans la masse qu'à titre de subdivisions toutes matérielles et qu'ils n'y tranchent moralement à aucun degré, qu'ils n'aient pas plus d'autonomie en effet qu'un bureau administratif au sein d'une administration centralisée, ou qu'une compagnie, un bataillon dans le régiment.

La nature des choses le permet-elle? Une telle sujétion, un tel conformisme seront-ils possibles, de la part de groupements entre lesquels la différence des travaux et activités irait malaisément sans quelque opposition des intérêts et des mœurs? Comment n'auraient-ils point leurs tendances particularistes plus ou moins impatientes des mots d'ordre communs? On y obviera par des institutions appropriées, par l'élection de quelque parlement inter-syndical, par des conciles œcuméniques du prolétariat. Soit! Mais il y aura toujours rivalité

latente, menace perpétuelle de conflits. Et je ne conjecture pas ici d'abstraites possibilités. Cette rivalité est un fait qui a pris une assez grande importance dans l'histoire du socialisme en France, depuis l'acte officiel de son « unification » jusqu'à la guerre. Une bonne partie de l'activité littéraire de Sorel s'est dépensée dans cette lutte où il a fait avec une âpre et savoureuse virulence le procès de la démocratie socialiste, et, dans ce procès, à vrai dire, celui de toute démocratie en général. Les pittoresques affronts dont il accable les élus socialistes du moment veulent remontrer aux ouvriers la qualité parasitaire des seuls représentants que le jeu du suffrage universel leur puisse donner, et qui ne sont que bourgeois bavards, stériles exploiteurs d'un idéalisme à vil prix. Il y oppose la dignité des vrais chefs, qui, loin de la place publique, dans le demi-secret du milieu professionnel, seraient désignés par la seule autorité de leur caractère. Il se sert de l'idée syndicaliste comme de massue contre l'idée démocratique. Il conçoit le syndicalisme comme un instrument de sélection aristocratique chez les ouvriers.

Ses disciples ou amis ouvriers ne le suivirent pas dans cet ordre d'idées qui leur parut sans application. Le socialisme unifié constituait une telle puissance que nul syndicat socialiste n'eût cru pouvoir rompre avec lui sans suicide. Le métaphysicien du syndicalisme n'inspira pas confiance à ses praticiens. Sorel était en péril de rester tout à fait isolé dans sa doctrine, situation plus ridicule pour un doctrinaire du socialisme que pour un autre, si la même attitude qui éloignait les socialistes de lui ne lui eût attiré d'un tout autre côté de nouvelles troupes. Un anti-démocrate de gauche, quelle fortune et quel argument pour les anti-démocrates d'extrême droite! Des jeunes gens de la nouvelle école royaliste qui voulait qu'on fût royaliste, non plus par mysticisme et par tradition, mais par positivisme et par raison, tendirent les mains à Sorel. La conjonction ne se fit pas, ainsi qu'il arrive si souvent en politique, au seul nom d'une passion, d'une inimitié commune, et sans souci des principes. Elle chercha sa base dans une commune doctrine et prit pour patron Proudhon, maître vénéré de Sorel, à côté de Marx et de Nietzsche, et dont les idées parurent à des jeunes gens pleins d'optimisme et d'audace, se prêter à quelque arrangement avec les leurs. Les vents qui dispersèrent

promptement le *Cercle Proudhon*, fondé sous la présidence morale de Georges Sorel, et qui précédèrent de peu la tempête de la guerre, empêchèrent ce groupe d'élaborer la doctrine désirée. Cependant l'historien qui racontera les vicissitudes de l'esprit public en France à la veille de la guerre n'en devra pas négliger l'étude.

Sorel, dans une brochure publiée en langue italienne, adressa au syndicalisme révolutionnaire un adieu tranchant. L'absence de toute gêne dans cette rupture avec un parti auquel il s'était consacré pendant dix années n'étonnera que ceux-là qui ne remontent pas à son point de vue central. Son adhésion au syndicalisme révolutionnaire n'avait été ni pu être que conditionnelle. Il avait avant tout constitué une philosophie de la force. Cette philosophie ne résolvait point par elle-même la question de savoir où était la force, c'est-à-dire quelles entreprises de conquête politique ou spirituelle pouvaient, à un certain moment de l'histoire et dans un certain canton de l'humanité, attirer à leur service la plus grande somme de foi efficace et d'énergies héroïques. Parmi les classes sociales, les traditions politiques, les doctrines philosophiques, les confessions religieuses adversaires ou rivales les unes des autres sur un terrain historique donné, quelle était la plus intensément vivante, celle chez qui l'aspiration à vivre, à envahir et à dominer se faisait sentir le plus puissamment? C'est celle-là dont la cause s'identifiait à la vérité et à la justice. Si Sorel, nonobstant ses affectueux contacts passagers avec le traditionalisme et le nationalisme royaliste, finit par l'apologie du bolchévisme, c'est qu'il crut que le bolchévisme avait réussi et s'était montré seul capable, dans la confusion de l'Europe, de créer à la Russie et peut-être au monde un destin nouveau.

Qui de nous, qui de nous va devenir un Dieu?

avait demandé le poète. Quel que pût être ce Dieu, Sorel lui avait préparé une théologie.

Les contradictions de Sorel, également séduit par les idées les plus révolutionnaires et par les plus réactionnaires, ont donc un sens. Elles sont loin de prouver qu'il n'y eût que désordre et incertitude dans son esprit. Celui-ci les subordonne à une espèce de métaphysique ultra-réaliste qui ne se fie

qu'aux procédés « violents » pour résoudre les difficultés sociales et politiques de notre époque, mais qui d'elle-même laisse au philosophe entre les violences de sens opposés une entière liberté de choix. Cette métaphysique tient en deux articles qui ont d'ailleurs entre eux un intime lien : l'un que j'appellerai le mysticisme de l'action, l'autre dont les beaux travaux de M. Ernest Seillière ont imprimé la notion dans tous les esprits sous le nom d'« impérialisme ». Tous deux reviennent à une glorification de l'esprit de conquête en lui-même et pour lui-même. Le premier le glorifie au point de vue moral en raison de l'effervescence d'enthousiasme et de vertu qu'il produit dans les âmes qu'il inspire; le second, au point de vue des faits et du résultat, et par cette considération que le monde n'appartiendra jamais qu'à ceux qui le prennent, et qu'il ne sait où aller aussi longtemps que quelqu'un ne s'est pas montré assez fort pour lui dire : « Va là! » Quel sera cet audacieux et cet heureux? Sorel n'attend que de le savoir pour lui conférer, de quelque pôle qu'il vienne, l'onction et le contre-seing.

Et, sans doute, si c'est en cela que se résout sa pensée, il faut reconnaître, quelque réseau de vues subtiles qu'elle nous fasse parcourir pour y arriver, qu'elle est assez pauvre et n'aboutit guère qu'à des négations. Mais aussi, n'est-ce point pour sa richesse, pour sa substance, pour elle-même, que nous nous y intéressons. C'est comme à un fait violemment significatif. C'est comme à un document des plus expressifs sur la période qui l'a produite. Cette période a vu s'accomplir dans l'intérieur des sociétés et entre nations de grandes et brutales poussées de forces. Sous une telle impression, combien d'esprits ont été tentés de rejeter, ou, tout au moins, de juger bien faible et bien vaine toute idée commune et supérieure de légitimité et de droit! C'est ce qui est arrivé à Sorel. Ce scepticisme pouvait le conduire à l'immoralisme. Il a cru y échapper par la distinction qu'il établit, au point de vue de la morale, entre les individus et les groupes, astreignant l'individu à la plus vertueuse discipline, à mille obligations sévères envers le groupe dont il fait partie et ne reconnaissant à ce groupe, comme tel, d'autre devoir que son avancement et son succès même.

Mais ne vous semble-t-il pas que le groupe, promu à ce

rôle et nanti de ce privilège, ressemble fort à ce qu'on appelle une « bande »? Comme il est significatif que Péguy, passagèrement soumis à l'influence de Sorel, se soit demandé un jour si la vraie morale ne serait pas peut-être la « morale de bande » ! En pratique, cette morale est aussi vieille que l'humanité. Mais les temps où elle sévit à l'excès, où elle règne sans contre-poids dans les affaires, la politique, jusque dans les lettres, les temps surtout où un brave philosophe, ne voyant plus rien à lui opposer d'efficace, et en venant à se la représenter comme l'inévitable maîtresse de l'histoire, finit par lui donner sa bénédiction, sont des temps où la civilisation générale accuse une grave défaillance.

L'absence de principes unanimement reconnus, de sentiments unanimement partagés, ou plutôt l'absence d'une bonne garde autour des principes et des sentiments qui mériteraient de l'être, et qui, au fond des cœurs, ne cessent jamais de l'être, porte trop de gens à se figurer que tous ont licence de s'emparer de tout, et que c'est ce qu'il y a pour tous de mieux à tenter. Des luttes conduites dans cet esprit ne réservent à personne que des succès éphémères et promptement balayés. Il ne peut y avoir de victoires durables que pour la cause de la raison, du bon sens, de l'honnêteté et de la modération, pour la cause de l'ordre et du bien public, sources de toute justice. Mais, s'il arrive des temps malheureux, où cette cause se voie abandonnée par les forces régulièrement organisées de l'État lui-même, qu'a-t-elle à faire que de s'en constituer une par l'organe des hommes qui lui ont conservé leur fidélité? Dans ce cas, qu'il faut prévoir, tout en en ayant horreur, et en se défendant de croire trop facilement que l'on s'y trouve, la force ne fonde pas de son cru, comme le voudrait la sophistique de Marx, de Nietzsche et du bon Sorel, une légitimité nouvelle. Elle rétablit ce qui est, en soi, légitime.

PIERRE LASSERRE.

SOUVENIRS D'UNE PETITE FILLE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Malgré mon horreur maladive du chemin de fer, je montai presque avec plaisir dans le train qui nous ramenait vers la France. En route, mon père m'expliqua :

— J'aurais voulu m'arrêter à Paris pour te présenter à tes oncles et à ta tante... Mais j'ai trop peur d'une indiscrétion involontaire. Si l'on savait chez toi que tu es venue à Paris, ton bon Grand père aurait de terribles ennuis. Je n'ai la permission de t'emmener que chez la tante Henriette... Et puis aussi, les hôtels sont chers, et il faut encore qu'avant de revenir à Kéranré nous allions à Nantes où j'ai à faire... Nous y coucherons... Tu verras la ville qui est très belle...

Cette promesse ne m'emballa pas du tout. La ville, je n'avais pas envie de la voir, et j'avais pris, au cours d'un petit séjour à Gérardmer l'année précédente, les hôtels en haine.

J'arrivai à Nantes moulue par le long voyage. La ville me parut beaucoup moins bien que Nancy, et je la trouvai sale et agitée. Or, l'agitation était ce que je redoutais par-dessus tout.

Mon père alla chez un avoué, parce que la tante Henriette avait un procès pour un terrain à Saint-Nazaire. Tandis que je tournaillais dans l'étude, en cherchant quelle farce je pourrais bien faire aux clercs qui dormaillaient sur des copies, un grand monsieur qui attendait, assis sur un canapé, se leva vivement et courut à mon père.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars, 15 avril, 1er juin et 1er août.

— Comment, c'est vous, Mirabeau! Qu'il y a longtemps que nous ne nous sommes vus!

Il me regarda et reprit :

— On m'avait dit que vous n'aviez qu'une fille!

— Hélas! c'en est une.

— Tant pis!... tant pis!... Ça ne l'empêche d'ailleurs pas d'avoir une bonne frimousse...

Puis sautant à une autre idée, il s'écria brusquement :

— Ah! ça!... tous les Mirabeau se sont donc donné rendez-vous à Nantes aujourd'hui!

Et comme mon père paraissait étonné, il ajouta :

— Votre frère est ici!

— Lequel?

— Édouard...

Le monsieur se pencha vers mon père, lui dit très bas quelques mots que je n'entendis pas, et acheva tout haut :

— Elle joue ce soir... Ma femme qui l'a su veut absolument la voir... Alors, je suis allé prendre une loge et nous ne rentrerons à la campagne que demain...

Il réfléchit un instant et proposa :

— Vous ne savez pas ce que vous allez faire? Vous allez dîner avec nous et nous vous emmènerons... Ne refusez pas... ça vous amusera...

— Je ne peux pas laisser Sibylle seule à l'hôtel...

— Mais elle viendra, Sibylle! Pour une fois, elle se couchera à minuit... ça lui sera bien égal... N'est-ce pas, petite ?

Je comprenais vaguement qu'il s'agissait d'un spectacle et, en fait de spectacle, je ne connaissais que le cirque et les baraques de la foire de Nancy. Mais cette idée que j'allais voir « quelque chose comme ça », me fit oublier la fatigue et je dis, enthousiasmée :

— Oh! oui!... même ça me fera plaisir!

— Vous voyez bien? dit le grand monsieur, elle est enchantée d'avance...

— Oui, dit mon père, mais la pièce... ça doit être une pièce très leste...

— Bah!... à cet âge-là, ça n'a aucune importance... Ah!... si elle avait quinze ans, je ne vous proposerais pas de lui faire voir le répertoire de...

Il dit un nom qui me parut extrêmement compliqué et que je n'essayai même pas de retenir. J'ai su depuis que c'était « Scrivaneck ».

— A tout à l'heure ! dit le monsieur, nous comptons sur vous...

Et trottinant à côté de mon père, je lui dis :

— Il est rudement gentil, ce monsieur-là ! Comment s'appelle-t-il?

— Le marquis de La Ferronnays...

— Alors l'oncle Édouard est ici?

Mon père ne répondant rien, je questionnai :

— Nous allons le voir?

— Non... pas aujourd'hui... Il est avec des amis que... que je ne connais pas...

Mon père semblait embarrassé et je n'osai pas insister. Nous arrivions à l'hôtel. Un petit bonhomme extraordinairement agile et vif en sortait. Il s'arrêta court, leva au ciel des bras qui me parurent démesurément longs, et cria :

— Arundel !... Oh !... par exemple !

— Comment ! c'est toi ! dit mon père, tandis que le petit bonhomme, me désignant du doigt, demandait :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Ça !... c'est ta nièce...

— Ah !... elle est bien bonne ! Embrasse-moi, sale crapaud ! C'est moi Édouard !

Je bafouillai, effarée :

— L'oncle Édouard...

— Pas la peine... Appelle-moi Édouard tout court, va ! C'est moins majestueux...

Puis se tournant vers mon père, il expliqua, véhément et rageur :

— Je suis ici parce que elle joue ce soir et qu'il y a, paraît-il, une cabale montée contre elle...

— C'est bon ! C'est bon ! dit mon père agacé, il est inutile d'entrer dans des détails...

— Tu as raison... je ne pensais plus à la môme... Je suis affolé, mon ami... Quels sales types, ces Nantais, hein, tout de même !

— Attends qu'ils aient fait quelque chose pour les attraper...

— Oui... Ce que je regrette de ne pas pouvoir rester avec

vous!... La petite et moi nous nous serions entendus tout de suite... Monte-t-elle à cheval, au moins?

— Oui... sois tranquille, elle monte très bien... et elle fait des armes, et elle danse des ballets!

— Des ballets! à la bonne heure! Tu l'as faite exprès pour moi. A propos de ballets... ce que je suis désolé que tu ne puisse pas voir Scrivaneck ce soir!

— Je la verrai... Oui, les La Ferronnays nous emmènent au théâtre... Je ne veux pas te retenir... Au revoir...

— Je te reverrai?

— Oui, si tu viens à Kérantré... Nous partons demain matin par le premier train...

L'oncle Édouard m'enleva comme une plume et m'embrassa.

— Au revoir, la môme! Tu me bottes, tu sais! Tu me regardes... Tu me trouves vilain, hein? Oui... C'est entendu! Je suis affreux, mais quand nous nous connaîtrons bien, j'ai idée que tu m'aimeras autant que si j'étais joli comme un cœur... Au revoir!

— Au revoir, oncle Édouard!

— Appelle-moi Édouard tout court, je t'ai dit!

Il disparut en courant, tandis que mon père me disait :

— C'est le meilleur et le plus brave garçon qui soit, mais il est complètement toqué...

Je ne répondais pas, j'étais terrifiée par la laideur de mon oncle. Ce n'était pas une laideur morne et distinguée, comme celle de la comtesse de Chambord, mais une laideur cocasse, farce et cauchemardante quand même.

Il était très petit, maigre, mais solidement bâti, les épaules étaient larges, la taille mince. Les yeux à fleur de tête, un surtout qui semblait vraiment prêt à tomber, avaient une expression de gaîté intense. Le nez était long et baroque, la bouche immense s'étendait jusqu'aux favoris taillés à la russe, et la moustache ébouriffée ne parvenait pas à la cacher.

Mon père me demanda :

— Comment le trouves-tu, ton oncle?

— Je le trouve laid... et petit...

— Oui..., il est laid... Mais il plaît quand même... Il est petit, mais sa force est colossale, invraisemblable... On me trouve fort, eh bien, je ne suis rien à côté de lui.

On dîna dans un restaurant et le restaurant me déplut

autant que l'hôtel. Mme de La Ferronnays était une belle dame bien habillée et qui sentait bon. Mon père raconta qu'Édouard avait annoncé une cabale et il ajouta :

— Pourvu, mon Dieu, qu'il ne fasse pas quelque excentricité!... Gabriel se fâcherait tout à fait...

Gabriel c'était mon autre oncle, le marquis de Mirabeau.

Le théâtre me parut magnifique. Il y avait du monde, sauf dans les loges qui étaient presque toutes vides. Un grand jeune homme très élégant, qui vint, avant le lever du rideau, saluer M. et Mme de La Ferronnays, expliqua que, dans la société nantaise, il était mal vu d'aller au théâtre.

Nous étions dans une avant-scène de rez-de-chaussée, en face de l'avant-scène de la Préfecture et au-dessous de celle de la Mairie.

Sur la scène, entre la rampe et le rideau, on apercevait trois petites loges au rez-de-chaussée, au premier et au deuxième étage.

Mme de La Ferronnays était assise à droite de la loge à la place la plus éloignée du théâtre; mon père à l'autre coin; on m'avait placée entre les deux. Derrière était M. de La Ferronnays.

Tout de suite, je m'amusai énormément. C'était une pièce à couplets. Une petite femme noiraude, qui avait l'air intelligent, vint chanter joliment devant le trou du souffleur et assez près de nous, pour que, malgré ma myopie, je pusse voir qu'elle n'était pas jolie. Mon père déclara :

— Elle est bigrement laide!

— Elle a du charme! dit Mme de La Ferronnays.

La petite femme termina ses couplets au milieu d'un silence glacial. Il n'y eut pas un applaudissement. M. de La Ferronnays dit :

— Évidemment, il y a quelque chose, la claque, elle-même, n'a pas osé partir... Elle a craint de provoquer une contre-manifestation.

Le fait est qu'on affectait de couvrir d'applaudissements les autres acteurs. A chacune de leurs répliques on faisait un sort.

Tout à coup, la petite femme noire reparut. Elle était, cette fois, en travesti, et je la trouvai beaucoup mieux. Elle vint se poser à l'avant-scène, mais avant même qu'elle eût com-

mencé à chanter, les sifflets partirent de tous les coins de la salle. Le chef d'orchestre abaissa néanmoins son bâton, et elle chanta. Aussitôt le tapage redoubla. Il y eut des cris d'animaux, et, finalement, une grêle de pommes s'abattit sur la chanteuse.

Alors, sur le devant de la petite loge qui était en face de nous au premier sur la scène, Édouard de Mirabeau surgit comme un diable sorti d'une boîte. Il monta debout sur le rebord de la loge, et, décrivant une sorte de courbe, vint tomber presque sur la rampe, au milieu de la scène. Il tomba sur la pointe des pieds avec une étonnante souplesse, fléchit sur ses genoux, et se redressa comme un ressort. J'étais baba d'admiration. Il ne s'était pas habillé. Il avait l'affreux pantalon à carreaux que je lui avais vu dans la journée. Son chapeau à haute forme, tout hérissé et mis sur l'oreille, n'était pas tombé.

Au bout de ses longs bras, il tendait au public menaçant ses poings fermés. Dans l'un était un parapluie mal roulé, bouffant et ridicule. Et Édouard hurlait des mots que le vacarme couvrait. A la fin, ne sachant plus que faire, il lança sur la salle le parapluie roulé en jupon, qui la traversa comme une flèche. Devant la loge, un des musiciens de l'orchestre remarqua :

— Ben, l'en a une poigne!

— Je crois, dit paisiblement M. de La Ferronnays, que nous pouvons maintenant aller nous coucher...

Mon père se désolait :

— On va raconter ça dans les journaux locaux... Si un journal de Paris le répète, qu'est-ce que va dire Gabriel?

— Gabriel? Eh bien! on lui rappellera qu'il a donné un coup de cravache à Yousouf, que ça valait bien le parapluie d'Édouard... et que tous les Mirabeau ont un grain...

En rentrant à l'hôtel, je demandai à mon père :

— C'est pas au général Yousouf, que l'oncle Gabriel a donné un coup de cravache?...

— Si... c'est à lui... Mais comment diable connais-tu le général Yousouf?

— J'le connais pas, c'est-à-dire, j'l'ai jamais vu... mais j'sais qui c'est... Très souvent quand Grand père et le général Anselme parlent des campagnes d'Afrique, il est question de lui... Pourquoi l'oncle lui a-t-il donné un coup de cravache ?

— Parce que ton oncle était sous ses ordres et qu'il lui avait parlé grossièrement...

— Il a été officier, l'oncle Gabriel?

— Non... soldat... Il avait fait des bêtises...

— Lui aussi?

— Si ton grand père était là, il te dirait que tu as la spécialité des réflexions déplacées...

— Vous disiez que l'oncle avait fait bes bêtises... et qu'il était soldat...

— Oui... il avait filé en Algérie et s'était engagé aux spahis...

— Alors?... le coup de cravache?

— Alors Yousouf lui a donné son cheval à tenir, et comme il trouvait qu'il le tenait mal, il l'a appelé bougre d'âne...

— Et après?

— Eh bien, ton oncle lui a donné un coup de cravache sur la figure...

— Oh!... et il a pas été condamné à mort?

— Naturellement si!... Seulement le général Changarnier, du moins je crois que c'est lui, a écrit à la reine Marie-Amélie qui était la marraine de ta tante...

— Quelle tante?

— Eh bien! ta tante Ernestine d'Exclignac... la femme de ton oncle Gabriel...

— Comment... il était marié quand y faisait les bêtises, et l'coup d'cravache, et tout ça?

— Oui!

— Alors il a raison monsieur de La Ferronnays quand y dit qu'les Mirabeau ont tous un grain... Et alors?

— Alors quoi?

— Qu'est-ce qu'elle a fait, la reine Marie-Amélie?

— Elle a demandé la grâce de ton oncle à Yousouf qui la lui a accordée, à la condition qu'on le ferait rentrer en France et qu'on n'entendrait plus parler de lui...

— Et après?

— Après... il est revenu... Plus tard ta tante est morte... et il habite à Paris...

— Qu'est-ce qu'il fait?

— Rien!

— C'est pas beaucoup!... y doit s'embêter?

— Je ne le pense pas... Il passe sa vie au cercle de l'Union... Il a des amis...

— Est-ce qu'il est laid comme l'oncle Édouard?

— Non... mais il est trop petit et il a un trop grand nez...

— Comme moi?

— Encore plus que toi... Et maintenant veux-tu te taire et dormir...

***

Nous avions été partis presque trois semaines. En arrivant à Nancy, nous fûmes accablés de questions par Grand mère, qui s'inquiétait que la tante Henriette n'eût été fatiguée par un si long séjour.

Je sentais que Grand père et Papa me regardaient anxieusement. Mais tout marcha très bien. Je ne me coupai pas une seule fois.

Au mois de janvier, on décida d'aller passer quelque temps à Paris pour consulter pour la jambe de Grand père. Il consentait, si Nélaton l'ordonnait, à essayer un traitement, mais il ne voulait pas être à Paris sans moi. A Nancy, il avait ses habitudes et ses amis, mais à Paris il serait comme une âme en peine. Grand mère restait pour surveiller des travaux que l'oncle Adolphe faisait faire à la maison. Lui était à Paris. Il habitait un petit entresol en face du square de la Chapelle expiatoire, dans la rue Neuve des Mathurins, qui est devenue la rue des Mathurins tout court. Nous étions logés dans la même rue, Grand père, ma mère et moi, dans un petit hôtel qui s'appelait l'hôtel Richmond. Ici, mes souvenirs ne sont pas très nets. Il me semble que la rue Tronchet était moins longue... qu'elle finissait à la rue Neuve des Mathurins?... Ou bien la rue Neuve des Mathurins était coupée par elle?... Enfin, je ne sais plus! Je sais seulement que l'hôtal Richmond était tout près de la rue Tronchet et aussi tout près de l'oncle Adolphe.

Le traitement commença. Il était très douloureux et exigeait ensuite du repos. J'étais habituée à sortir beaucoup, et ma mère accompagnait grand père chez le docteur. L'oncle Adolphe dit :

— Donnez-la moi... je la promènerai...

Il marchait tous les jours pendant deux heures. Il tenait à conserver sa jolie silhouette élégante, et aussi à se délasser un

peu du travail qu'il avait accepté de classer et mettre en ordre les quarante années de mémoires du prince de Talleyrand.

Grand père avait dit à mon oncle qui, deux fois par semaine, invitait des amis à déjeuner :

— Je serai obligée d'envoyer Sibylle chez toi vers une heure... Les jours où tu as du monde, ça te gênera?

Et l'oncle Adolphe avait répondu :

— C'est vrai! Qu'est-ce que j'en ferai? Elle est tellement remuante! Je suis sûr qu'elle marchera sur les pieds de monsieur de Lamartine!

— Non, affirma Grand père, je te promets que, si je lui en donne l'ordre, elle restera avec un livre dans un coin.

J'avais entendu la conversation. J'adorais les vers et j'en savais une incroyable quantité. Du moment où c'était des vers, on me laissait lire tout, ou presque. Racine et Musset m'enthousiasmaient et surtout Victor Hugo. M. de Lamartine me semblait élégant et nuageux sans plus. A partir de ce jour, la poésie passa au second plan et il devint plus simplement pour moi : « le monsieur sur les pieds duquel il ne faut pas marcher ». La promesse de m'amener chez mon grand oncle avait été faite au restaurant où nous dînions avec lui. Quand il nous reconduisit à l'hôtel, il n'y pensait déjà plus. Je lui demandai :

— Oncle Adolphe, demain vous me montrerez tout de suite monsieur de Lamartine...

Il me répondit :

— Pour quoi faire?

— Pour que je sache sur quels pieds faut pas que j'marche.

Il me répondit, indigné :

— Il ne faut marcher sur aucuns pieds! Tu es stupide!

Les invités de l'oncle étaient généralement six ou sept, jamais on n'était plus de huit en le comptant. Mais il y en avait cinq qui étaient toujours là. C'était Sainte-Beuve, M. de Lamartine, Prévost-Paradol, M. Buloz et Mme Desbordes-Valmore.

Mme Desbordes-Valmore était bonne. Elle venait me trouver dans le coin où j'étais avec mon livre, et s'occupait de moi gentiment. Je dois dire que, de Mme Desbordes-Valmore, seul M. de Lamartine s'occupait. Pour les autres, elle semblait ne pas exister. Elle ne payait pas de mine. Elle avait, sur des épaules trop hautes, un petit châle qu'elle faisait remonter tout le temps d'un mouvement frileux. Son aspect, au repos, était

pénible et même douloureux, mais quand elle s'animait elle était très charmante.

Sainte-Beuve me plaisait. Il avait une drôle de bobine et un air narquois. Je ne l'ai pas connu coiffé de la petite calotte avec laquelle on le représente toujours. Mon Sainte-Beuve de 1859 avait des cheveux, je crois... C'est le seul souvenir que j'aie de lui. Je ne l'ai jamais revu.

Tout le monde ménageait beaucoup M. Buloz. C'était *la Revue des Deux Mondes*! Ce qu'il disait était précis toujours et pittoresque parfois.

Vers trois heures j'allais me promener avec l'oncle Adolphe. Il m'emmenait le plus souvent du côté de Saint-Augustin, c'est-à-dire du côté où est aujourd'hui Saint-Augustin...

Dans ce temps lointain c'étaient des terrains pelés où poussait une herbe rase et rare. On y faisait paître des chèvres et des ânes galeux. Et je me souviens que je disais, désappointée :

— A Paris, la campagne n'est pas très jolie !

Grand père avait décidé qu'il me conduirait au théâtre trois fois par semaine. Il me mena au Gymnase, voir, je crois, *le Père prodigue*; une autre fois à un théâtre où l'on jouait une féerie qui s'appelait *Rothomago*, et, le reste du temps, au Français. La vue de Mme Arnould-Plessis, dans Célimène, me terrifia. Cette grosse dame, qui parlait du nez et qui avait l'air d'un vieux soldat, me fit l'effet d'une mystification. Je crus que Grand père s'était moqué de moi en m'annonçant que j'allais voir la première artiste, la grande coquette de la Comédie-Française. Je le tirai par sa manche en demandant :

— C'est une farce, pas, Grand père?

— Quoi? Qu'est-ce qui est une farce?

— Que la vieille dame qui a des moustaches est la grande coquette de la Comédie-Française?

Autour de nous on riait.

— Tais-toi, me dit Grand père menaçant, tu n'y connais rien...

Alors, un vieux monsieur qui était à côté de moi, dit, d'un air ravi, à la dame qui était avec lui :

— Qu'est-ce qu'elle dirait, la petite, si elle y connaissait quelque chose?

A l'entr'acte, Grand père me gronda d'avoir fait tout haut des réflexions déplacées. Il me demanda :

— Tu ne trouves pas qu'elle joue bien? qu'elle dit bien les vers?

— Non... je ne trouve pas... elle est trop vilaine!

En revanche, Bressant, Augustine et Madeleine Brohan et Got, m'enthousiasmèrent; Grand père me dit :

— Got, c'est un camarade d'Afrique de ton oncle Gabriel... Ils ont été aux spahis ensemble...

Je demandai :

— Est-ce que je vais le voir, mon oncle Gabriel?

— Non, dit Grand père, je suis brouillé avec lui et ta petite mère aussi... Tu le verras plus tard... avec ton papa...

On me conduisit chez ma tante, Mme de Préville, qui demeurait au faubourg Saint-Honoré. Comme j'avais toujours entendu dire qu'elle avait été très jolie, j'eus, là aussi, une violente déception. Je la trouvai courte, démodée et désagréable. On m'affirma : « elle est très distinguée! » Mais son mari me parut délicieux. Mon oncle était un grand homme d'une maigreur excessive, et d'une drôlerie infinie, pétri d'esprit et amusant comme on ne l'est plus guère. Il y avait en lui un mélange tout plein de saveur d'homme chic et de rapin. Il paraissait sensiblement plus jeune que sa femme devant laquelle il avait l'air d'être en admiration. Cette admiration me stupéfia. On me montra ma toute petite cousine Jeanne qui avait quelques semaines. Je demandai où étaient mes autres cousines et mon cousin. (Ma tante avait encore trois filles et un fils de son premier mariage.) Grand père me répondit que leur mère ne les aimait pas et les envoyait toujours au loin. Que, pour l'instant, il y en avait une en Allemagne et deux au Sacré-Cœur de Nancy. Le fils était en Bretagne ou au régiment. On ne parlait jamais d'eux. Grand père ajouta que ce n'était pas la faute de M. de Préville, qui, lui, aimait beaucoup ses beaux enfants et ne demandait qu'à les avoir chez lui. Mais ma tante ne voulait rien savoir. Je déclarai :

— Il me plaît joliment, l'oncle Jean!... C'est pas comme sa femme!

— Sa femme, dit Grand père ahuri, en voilà une façon de parler!... C'est elle qui est ta tante!

— Ça m'est bien égal!

* * *

Plusieurs fois, j'aperçus l'Impératrice qui se promenait en voiture découverte quel que fût le froid, et aussi l'Empereur qui était à pied, le matin, aux Champs Élysées. Il était toujours tel que je l'avais vu à Nancy quand j'avais trois ans, et qu'il parlait aux blessés de l'accident. J'aimais énormément sa figure un peu triste. L'Impératrice me parut très belle, mais pas mon type. Sa figure régulière et immobile n'avait, à mes yeux, rien de séduisant. Elle était belle, et puis voilà!

Un jour où je traversais les Tuileries avec grand père, nous vîmes des gens se précipiter en foule vers la grille du jardin réservé.

— Qu'est-ce qu'il y a donc? demanda Grand père à un gardien.

— C'est probablement l'Empereur qui amène le Prince impérial à la grille, répondit l'homme; depuis qu'il marche, ça l'amuse de le montrer...

Je suppliai :

— Oh! Grand père... je voudrais tant voir le petit Prince! Ça me ferait tant de plaisir!

— C'est que je ne suis guère adroit avec ma jambe pour circuler dans cette bousculade...

— C'est vrai! dis-je terrifiée à la pensée du coup que Grand père pouvait recevoir, je le verrai plus tard... Une autre fois...

— Attends! dit Grand père, il y a peut-être un moyen d'arranger ça...

Il m'entraîne assez vite pour rattraper un monsieur, visiblement un officier en bourgeois, qui se dirigeait vers le château avec un petit garçon qu'il tenait par la main.

— Monsieur... Pardonnez-moi de vous demander un service... Ma petite fille voudrait voir le Prince impérial, et je suis un vieux blessé de l'Empire, maladroit parce qu'infirme... Est-ce que vous consentiriez à la faire passer avec vous?... je vois que vous êtes aussi soldat...

Le monsieur, qui regardait attentivement Grand père, répondit en souriant :

— Et même soldat dans votre régiment, mon colonel, quand vous commandiez le 6e cuirassiers.... Lieutenant Delagrave dans ce temps-là... Aujourd'hui lieutenant-colonel... A tout à l'heure!

Il me prit aussi par la main et me fit traverser assez facilement la foule...

C'était, en effet, l'Empereur et le petit Prince qui causaient ce rassemblement. Penché presque jusqu'à terre, Napoléon III tenait la toute petite main du bébé en robe blanche qui se dressait bien campé sur de solides petites jambes.

Le Prince impérial n'était pas précisément joli. Ses yeux étaient petits et sa figure irrégulière. Mais il avait déjà, à trois ans, ce qui manquait à l'Impératrice et ce qu'avait l'Empereur : du charme.

— N'est-ce pas qu'il est gentil notre petit Prince? me demanda le colonel Delagrave, en me ramenant à Grand père, après que j'avais, en compagnie de son petit garçon, hurlé copieusement : « Vive le Prince impérial!

Je me précipitai sur Grand père pour lui faire part de mon admiration.

— Il est charmant, le petit Prince! Et l'Empereur donc! Ce que je regrette que vous ne les ayez pas vus tous les deux! Si vous les aviez vus, vous les aimeriez, vous aussi!

— Comme le colonel Delagrave semblait l'interroger du regard, Grand père lui dit en souriant :

— Mon Dieu, oui, colonel, je suis toujours le vieux royaliste impénitent d'autrefois... Mais, ma petite fille est impérialiste sans qu'on puisse savoir comment ça s'est fait... Elle a poussé comme un champignon étranger et baroque dans une famille dévouée uniquement aux Bourbons...

— Alors, mon colonel, vous espérez leur retour?...

— Oh!... pas du tout! affirma Grand père, leur retour, jamais à aucun moment je ne l'ai cru possible... C'est pourquoi je n'ai rien fait pour changer la direction des idées de cette petite... si tant est qu'un enfant ait des idées..

Grand père et M. Delagrave s'étaient installés sur des chaises et, contents de s'être retrouvés, parlaient du 6e cuirassiers, de Caen, d'Alençon, et de je ne sais quoi encore. Et le petit garçon et moi nous étions devenus très amis. Il me promettait de venir me voir à Nancy, et m'invitait à aller, pendant les vacances, chez ses parents en Bourgogne. Il avait un an de plus que moi et il était externe au lycée Bonaparte. Il me dit qu'il s'appelait Jacques et je lui dis que je m'appelais Sibylle. Il me répondit :

— C'est un bien vilain nom, mais tu es gentille tout de

même, parce que tu es comme un garçon... On peut te faire du mal sans que tu cries...

Je demandai :

— Comment le sais-tu?

— Parce que j'ai essayé... Si tu veux, on jouera souvent tous les deux?

Nous ne nous sommes jamais revus.

***

J'avais rapporté, des quatre semaines passées à Paris, l'amour passionné du théâtre. En revenant à Nancy, je tracassai Grand père pour qu'il me permît de lire tout Molière, que je ne connaissais jusqu'alors qu'en partie, tout Racine et Marivaux aussi. De lui-même il me donna le théâtre d'Octave Feuillet.

Mon cousin Aymar de Gonneville, qui avait vécu pendant seize ans avec mes grands parents et ma mère en Normandie, venait voir Grand père régulièrement tous les jours à cinq heures. Il me trouvait le nez dans mes bouquins et s'étonnait de me voir lire de telles choses. Il avait six enfants, trois filles et trois fils, et les élevait d'une façon très différente. Sauf les livres de Mme de Ségur, il ne leur laissait lire quoi que ce fût. Alors, Grand père recommençait l'explication que j'avais déjà entendue jadis :

— Elle aime ça, et c'est sans aucun inconvénient pour l'instant... Dans deux ou trois ans d'ici, je ne lui donnerais pas ces mêmes livres... Aujourd'hui elle meuble joliment sa mémoire et ne se souviendra que de ce qu'elle aura compris... Les enfants sains ne cherchent pas midi à quatorze heures...

En effet, je ne cherchais pas midi à quatorze heures, et tout ce que je lisais me semblait très innocent.

Je ne voyais pas souvent, à cette époque, mes petits cousins. Leur mère, fatiguée, n'avait guère le temps de les sortir. L'aînée des enfants, Marguerite, avait quatorze ou quinze ans. Elle était extrêmement pieuse, et je ne l'avais jamais vue jouer. Geneviève, la seconde, avait un an de moins que moi. Elle était très jolie, rose et blonde, avec de magnifiques yeux bleus, et horriblement timide mais très gaie. La petite Hélène, qui venait ensuite, était un bijou. Pierre, un grand garçon dégingandé et distingué, avait quatre ou cinq ans de moins que moi,

et une tête de plus. Félix était doux et joli. Le tout petit était encore un bébé.

Mon cousin Aymar habitait rue Saint-Pierre, devenue la rue de Guise, un grand hôtel, entre cour et jardin. Mais le jardin était petit, et il avait loué, pas loin de chez lui, près de la porte Désilles, un grand jardin potager où sa nombreuse famille pouvait s'ébattre en liberté. Les jours où on me conduisait au « jardin d'Aymar » étaient des jours de joie. Nous restions là pendant quatre ou cinq heures à jouer comme des furieux, Geneviève, Hélène, Pierre, Félix et moi, sous la garde de la nourrice de Geneviève, Adèle, une Lorraine affreuse, à laquelle nous faisions un tas de farces et de méchants tours.

— Ne parle surtout pas à Geneviève de tout ce que tu lis... — me répétait mon cousin presque à chacune de ses visites.

Au printemps, j'eus la coqueluche, une coqueluche violente, abominable, qui me rendit tout à fait malade.

— Il faut absolument la changer d'air! déclara le docteur de Schaken, allez à un kilomètre d'ici si vous voulez, ça suffira, mais quittez la ville.

On se mit en quête d'une maison à louer, mais c'était très difficile, on ne trouvait rien et je devenais une sorte de petit squelette.

Enfin Grand père apprit que M. et Mme le Bègue, les propriétaires d'une des quatre belles maisons Louis XV de la place Stanislas, avaient, au bord de la Meurthe, une habitation dont ils loueraient le rez-de-chaussée pour six mois. En deux jours l'affaire fut conclue, et à la fin de la semaine, on s'installait à Jéricho.

Les le Bègue avaient deux fils; un grand qui faisait son droit, Aimé, et un petit, Octave, qui venait d'avoir sept ans.

C'était un doux et délicieux petit enfant, intelligent et frêle, que je me mis tout de suite à aimer de tout mon cœur. Jeanne Ambert, qui venait presque tous les jours, le prit aussi en affection. On passa un été charmant. Je compris alors que la campagne et la liberté convenaient seules à ma santé et à mon caractère et que je passais à Jéricho le meilleur temps de ma vie. Pourtant deux des plaisirs de la campagne me faisaient horreur : la chasse et la pêche.

Un vieux soldat, qui avait fait les guerres de l'Empire avec Grand père et avait été son ordonnance, habitait Malzéville, le

village le plus proche de Jéricho. Il s'appelait Toussaint, et venait souvent pêcher des goujons et des grenouilles dans la Meurthe presque à côté de la maison. Un jour, il avait voulu m'apprendre à pêcher et Grand père m'avait dit :

— Essaie, au moins!

Au premier goujon pris, j'avais failli m'évanouir. J'aurais souhaité déchirer la bouche du pêcheur comme il déchirait celle du poisson. La chasse ou la pêche me rendaient féroce pour les hommes.

Le maréchal vint plusieurs fois nous voir. Mes cousins de Roquefeuil venaient souvent aussi. On allait les chercher sur l'autre rive avec un bateau, parce que la course était ainsi deux fois moins longue.

Je me souviens qu'un jour où nous débarquions le Maréchal, Grand père dit bonjour au vieux soldat qui pêchait à deux pas des grenouilles dans les trous herbeux du bord.

— Il faut que je regarde ça, dit Canrobert, je n'ai jamais vu pêcher des grenouilles...

Je tournai la tête pour ne pas voir. Dans un grand panier fermé, placé à côté de lui, Toussaint jetait la grenouille prise et laissait retomber le couvercle. Grand père, qui le regardait faire, retint un instant le couvercle du panier et, se penchant, dit, stupéfait et dégoûté :

— Mais, Dieu me pardonne! tu as mis aussi des crapauds dans ton panier!

L'homme regarda nonchalamment les quelques crapauds qui grouillaient parmi les grenouilles, et répondit avec indifférence :

— Ben, mon colonel, c'est tant pis pour euss!

***

Un matin, Grand père entra dans ma chambre. Il avait à la main une dépêche. Il me dit :

— Mon petit minon, ton pauvre papa a été tué à Castelfidardo il y a huit jours...

Je savais que mon père s'était engagé aux zouaves pontificaux, et je l'avais envié de pouvoir faire la guerre. Je répétais tout le temps :

— C'que j'voudrais être à sa place!

Un jour Grand mère que ça agaçait, m'avait observé qu'il courait les plus grands dangers, et je lui avais répondu :

— C'est justement pour ça !

En apprenant que mon père avait été tué, j'eus beaucoup de chagrin. Mais je l'avais très peu connu. Seul, le voyage à Frohsdorf nous avait un peu rapprochés l'un de l'autre. D'autre part, être tué à la guerre me semblait normal et prévu, et c'était, à mes yeux, la plus belle de toutes les morts.

Je me souviens tellement bien de cette minute ! Grand père, qui me semblait immense, debout à côté de mon lit, avec la dépêche dans sa main qui tremblait.

Je demandai :

— Est-ce qu'il a souffert?

— Non... Il a été tué à bout portant, le soir même de la bataille, par un de ses camarades qui déchargeait son revolver... C'est Lamoricière qui m'envoie la dépêche...

Grand père s'arrêta effrayé. Une espèce de crise nerveuse venait de me prendre subitement, sans qu'il comprît pourquoi. Je pleurais, je me roulais sur mon lit, j'étais, paraît-il, dans un état inquiétant. On envoya chercher le docteur de Schaken qui s'étonna.

— C'est bizarre !... Elle n'est pas nerveuse... Vous me dites vous-même qu'elle avait appris la nouvelle avec chagrin sans plus... et puis, tout à coup... Il me tapait les mains, me faisait respirer de l'éther.

Je commençais à reprendre conscience, et la désolation de Grand père, qui se reprochait de m'avoir appris la nouvelle trop brusquement, me faisait beaucoup de peine. Mais j'étais molle et sans force, je ne pouvais pas parler. A la fin pourtant je parvins à expliquer, lorsque le docteur répétait pour la dixième fois : « Je n'y comprends rien !... »

— Voilà... c'est parce que, quand je croyais que papa avait été tué dans la bataille, ça me chagrinait, mais je ne le plaignais pas du tout... Tandis que cette mort affreuse et bête... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! c'est horrible !

— Il faut la laisser seule, dit le docteur. Elle doit être moulue, elle va s'endormir.

Je dormis pendant quinze heures. Quand je me levai, une petite robe de laine noire était déjà pliée sur la chaise à côté de mon lit.

On me fit manger des œufs et du chocolat. On me dit de faire ma toilette et de me recoucher... Et je fis sans discussion

tout ce qu'on me disait. Je n'avais plus de volonté. Et je n'avais plus la coqueluche. Aucune quinte ne m'avait réveillée pendant ce long sommeil.

Le lendemain matin je me levai et je descendis au jardin comme à l'ordinaire. Octave m'attendait, l'air inquiet. Il m'embrassa, ce qu'il ne faisait jamais, et ça m'agaça.

La vue de mes parents en deuil comme moi me fut pénible. Et puis, moi qui, quand il vivait, ne pensais jamais à mon père, je me mis à penser à lui continuellement. Je cherchais à compter le peu de fois où je l'avais vu. Pendant quinze jours chaque année et, depuis 1855 seulement. Avant ça, il ne venait pas à Nancy, parce que, disait-on, j'étais trop petite pour comprendre qu'il venait me voir. Et, pendant ces quinze jours, il s'en allait chasser continuellement à Serrières, au Ménil-Mitry ou à Bourlémont. En Bretagne, pendant mon séjour chez la tante Henriette, c'était tout pareil. Il chassait ou pêchait toujours.

Mais durant notre dernier voyage, combien il avait été bon, et attentionné, et gentil, et désireux de me faire plaisir! Ce souvenir-là effaçait les autres, et me laissait une vision de douceur et d'affection.

Grand père, — c'était toujours lui, que l'on chargeait des missions périlleuses, — me dit deux jours plus tard :

— Nous allons quitter Jéricho à la fin du mois, et le 4 octobre, tu vas entrer au Sacré-Cœur... L'omnibus qui conduit les demi-pensionnaires viendra te prendre à six heures et demie du matin et te ramenera à six heures et demie du soir...

Je dis, horrifiée :

— A quel moment est-ce que je verrai Jeanne?

— Jeanne est partie, me répondit Grand père, on n'a pas osé te réveiller quand elle est venue pour te dire adieu, tu étais trop faible ce jour-là... Le général Ambert est nommé à Versailles... Tu verras Jeanne quand on ira à Paris au printemps...

GYP.

LA MAITRISE DE L'AIR

IV[1]

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'AÉRONAUTIQUE

Il convient d'être très prudent en émettant des opinions en matière d'aéronautique, car du jour au lendemain, des progrès techniques peuvent modifier profondément la situation, créer des possibilités et, par suite, exiger des solutions nouvelles. Les considérations suivantes sur l'organisation générale de l'aéronautique ne s'appliquent donc qu'au moment présent et ne prétendent nullement fixer l'avenir.

Cette organisation ne peut et ne doit pas être identique dans tous les pays. Les besoins et les conditions dans lesquelles on peut les satisfaire ne sont pas les mêmes et conduisent à des solutions différentes. Au reste, celles-ci n'ont pas une valeur propre : leur rendement dépend pour une bonne part de la manière dont l'organisation générale est mise en œuvre par ceux à qui incombe cette mission.

Dans tous les pays que rien ne limite dans le développement de leur aéronautique, l'aviation militaire et navale, facteur de première importance dans la défense nationale, occupe une place et obtient des crédits très supérieurs à ceux accordés à l'aviation commerciale, si intéressante que soit celle-ci. Au contraire, dans un pays privé comme l'Allemagne du droit de posséder une aviation militaire, tout sera, du moins en apparence, consacré à l'aviation civile, quitte, grâce

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 1er mai et 1er juillet.

à un camouflage habile, à préparer sous le couvert de celle-ci une aviation militaire.

Si même nous n'envisageons que l'aviation militaire et navale, chaque nation se trouve dans un cas particulier. Par exemple, l'Angleterre, la France et l'Italie n'ont pas du tout à satisfaire aux mêmes nécessités.

La France est exposée, — l'histoire le montre, — à l'invasion de son territoire par sa frontière continentale. Son aviation militaire doit donc combiner étroitement ses opérations avec celles de l'armée chargée de défendre cette frontière. Son premier rôle est de renseigner cette armée pour lui permettre d'agir en connaissance de cause. Aussi notre aviation d'observation, calculée selon les besoins de l'armée, comprend à peu près la moitié de nos escadrilles. L'autre moitié se répartit entre l'aviation de chasse chargée de protéger notre aviation et d'entraver celle de l'ennemi, et l'aviation de bombardement; cette dernière est destinée, soit à coopérer directement ou indirectement à la bataille en agissant sur les points sensibles de l'ennemi (troupes, terrains d'aviation, nœuds de communications, usines de guerre), soit à user envers l'ennemi de représailles si, comme dans la dernière guerre, il s'en prend à la population de nos villes ou à notre commerce maritime.

Au contraire, la position insulaire de l'Angleterre la met à l'abri d'une invasion immédiate de son territoire. Si elle porte la guerre au dehors, son armée de terre étant peu nombreuse au début a besoin de peu d'aviation d'observation. Le gros de son *Air Force* serait employé à des missions indépendantes au même titre que la marine, ou en liaison avec celle-ci. Il est donc logique qu'elle se compose presque exclusivement d'escadrilles de bombardement, qui opéreront contre le territoire ou la flotte ennemie, et d'escadrilles de chasse pour empêcher les escadrilles de bombardement ennemies d'arriver sur l'Angleterre, ou pour leur infliger du moins des pertes graves.

L'Italie, protégée par sa ceinture de montagnes, craint peu une invasion terrestre, mais se juge très vulnérable au bombardement aérien à cause de la forme étroite et allongée de son territoire. Aussi, le projet d'organisation actuellement en cours y prévoit que la moitié de l'aviation sera de chasse, un quart de bombardement et un quart de reconnaissance.

La discussion reste ouverte en France sur le bien ou le mal

fondé d'avoir un ministère de l'Air. Nous ne nous proposons nullement d'y prendre part.

Mais en exposant l'organisation générale de l'aéronautique chez les puissances qui possèdent les aviations les plus importantes, nous allons montrer qu'*il y aura toujours des difficultés de coordination entre les divers services dans la préparation de la défense nationale, qu'il existe ou non un ministère de l'Air*. Nous verrons ensuite l'organisation française et ce qu'elle peut dès maintenant donner, moyennant une utilisation ou le développement rationnel des organes existants.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES AÉRONAUTIQUES ÉTRANGÈRES

Angleterre. — L'*Air Ministry* a été créé au cours de la grande guerre, en janvier 1918. A sa tête se trouve un secrétaire d'État de l'air, assisté d'un sous-secrétaire d'État, tous deux membres du gouvernement et du parlement.

Les principaux chefs de service du ministère de l'Air sont :

Le *Secretary of the Air ministry* (administration générale et relations avec le Parlement);

le *Chief of the Air Staff* (chef d'état-major de l'Air) ;

l'*Air Member for Personal* (questions de personnel);

l'*Air Member for Supply and Research* (ravitaillement et services techniques).

Ces six personnages forment l'*Air Council*, analogue au Conseil de l'Amirauté : les deux premiers sont des hommes politiques, le troisième un haut fonctionnaire civil, les trois derniers des militaires. Parmi ces derniers, le chef d'état-major de l'Air est le chef incontesté de l'aviation militaire. Son influence s'exerce directement sur le personnel, le choix du matériel et les méthodes d'instruction. C'est à cette unité de commandement que sont dus les incontestables progrès constatés dans l'*Air Force* qui, jeune d'âge, a déjà des traditions et un remarquable esprit de corps.

L'aviation civile forme une direction relevant directement du secrétaire d'État de l'air. Notons que son chef est un officier général, le *vice air-marshall* sir Sefton Branker, et que la majeure partie de son personnel supérieur se compose d'officiers. Les premiers essais de liaison postale entre l'Égypte et

Bagdad ont été exécutés par des officiers et avec du matériel militaire, avant qu'on passât à l'administration civile. Sir Branker n'oublie en aucune circonstance le rôle militaire possible de l'aviation et des grands dirigeables. Dans une récente conférence (1), il a déclaré que les routes commerciales aériennes doivent assurer à l'aviation militaire les avantages que les possessions anglaises réparties sur les routes maritimes assurent à la marine britannique. Et, parlant du développement que prendra l'aviation commerciale dès qu'elle sera assez rémunératrice pour ne plus avoir besoin de subventions d'État, il concluait : « Nous devons être à la tête de ce développement, et nous verrons des milliers d'avions, dans un avenir relativement proche, voler sous pavillon britannique dans toutes les parties du monde. Alors nous créerons automatiquement une grande réserve d'usines anglaises, d'industriels, de pilotes, de mécaniciens, de radiographes, d'avions et de moteurs disponibles dans ce pays pour la future grande crise, juste comme notre admirable industrie navale l'était en 1914. »

Dès maintenant, un gros effort s'annonce. Le récent voyage aérien d'Angleterre aux Indes du ministre de l'Air, sir Samuel Hoare, confirme l'intention d'ouvrir à bref délai, au moins en commençant par certains tronçons, cette grande ligne de communications. Dans un intérêt de simplification, le gouvernement anglais a traité jusqu'à présent avec une seule compagnie de navigation aérienne qu'il subventionne, et dont le nom est tout un programme : l'*Imperial Airways.*

Mais il s'en faut de beaucoup que cette organisation soit indiscutée. Le général Davidson, membre du Parlement, qui en est pourtant ardemment partisan, dit à ce sujet (2) : « Il existe incontestablemeut un très fort sentiment contre l'existence du ministère de l'Air. Beaucoup d'officiers de l'armée et de la marine, et aussi des civils estiment que le ministère de l'Air devrait être supprimé *en tant que ministère*, qu'à sa place devrait être institué quelque Département central pour les études et le ravitaillement, et que la force aérienne du pays devrait être répartie entre l'armée et la marine. » Tout en concluant au maintien du ministère de l'Air pour ne pas remettre en question l'organisation actuelle de la défense

(1) Publiée en mai 1926 par le *Journal of the Royal United Service Institution.*
(2) Voir le N° de février 1926 de la même publication.

nationale, il reconnaît la nécessité (1) « pour la marine et l'armée d'avoir leur propre flotte aérienne, et pour l'armée des escadrilles de coopération avec l'artillerie et de reconnaissance, de quelque nom qu'on les appelle ». Il avoue d'ailleurs que la séparation complète de l'*Air Force* d'avec l'armée et la marine a conduit à des gaspillages pour des services qui devraient être communs (santé, aumônerie, intendance, marchés, terrains, etc...) et qu'il y a là des économies à réaliser.

En fait, si l'armée ne dispose que de ce que veut bien lui prêter l'*Air Force* (sur le territoire métropolitain, 4 escadrilles d'observation pour 28 escadrilles terrestres de bombardement et de chasse (2)), l'amirauté a su remettre peu à peu la main sur une bonne partie de l'aviation navale. Toute l'aviation embarquée, dite *Fleet Air Arm*, appartient à la marine, tout son personnel est marin. Dans les unités d'aviation de défense des côtes relevant de la marine et qui sont les plus nombreuses, tous les observateurs sont marins. Il y a deux écoles distinctes d'observateurs pour la coopération à la défense des côtes : une pour les officiers de l'*Air Force*, une pour ceux de la marine. Les crédits pour le personnel et le matériel de l'aviation navale sont alloués à la Marine qui en délègue la partie nécessaire au ministère de l'Air à peu près comme en France la Guerre et la Marine délèguent au ministère du Commerce les crédits nécessaires à l'achat de leur matériel.

Toujours d'après le général Davidson, l'hostilité de nombreux officiers de terre et de mer à l'égard du ministère de l'Air gêne la coopération. La coordination du travail des trois ministères chargés de la défense nationale reste loin d'être parfaite, bien qu'elle soit confiée au *Committee of Imperial Defence*. Il est indéniable et impraticable, dit-il, de créer un ministère de la Défense nationale réunissant les attributions des trois ministères : la tâche serait écrasante, et le pouvoir de ce ministre serait tel qu'il gênerait le premier ministre responsable. Il propose donc de réorganiser le Comité de défense impériale en y faisant entrer le secrétaire d'État de l'Air, et les trois chefs d'état-major de l'armée, de la marine et de l'air. Ceux-ci constitueraient collectivement un *Super Chief of War*

(1) Chose curieuse, les partisans français du Ministère de l'Air font le raisonnement absolument inverse.

(2) Tous les Dominions possèdent en outre une aviation militaire.

Staff (chef supérieur de l'état-major de guerre). Ils auraient une responsabilité à la fois individuelle et commune, non seulement pour leur propre service, mais pour toutes les questions de Défense impériale les intéressant conjointement. Ils devraient disposer chacun pour préparer leur travail d'un bureau spécial composé de représentants de trois services, se réunir pour toutes les questions engageant leur responsabilité collective et viser en particulier les projets de budget des trois ministères. En attendant, il a été créé un *College of Imperial Defence* destiné à former un corps d'officiers versés dans les problèmes de la stratégie impériale : ce collège reçoit chaque année trente officiers de terre, de mer et de l'air, et il est convenu que son chef sera à tour de rôle pris dans un de ces trois corps d'officiers.

On voit que, ni au point de vue de l'économie ni à celui du travail à réaliser en commun, le ministère de l'Air ne donne en Angleterre complète satisfaction.

Italie. — La préface du rapport présenté à la Chambre italienne à l'occasion de la discussion du budget de l'aéronautique pour 1926-1927, pose comme principe fondamental que les exigences de la défense nationale priment pour elle tout autre point de vue. L'aviation a comme premier but la suprématie de l'air et l'anéantissement de l'aviation ennemie ; toutefois l'Italie ne peut rester étrangère au mouvement international qui donne à la navigation aérienne commerciale une place chaque jour plus considérable.

Il a été créé en 1925 un ministère de l'Aéronautique, dont le titulaire est le *Duce* Mussolini en personne. Celui-ci, étant en même temps ministre de la Guerre et de la Marine, réunit entre ses mains les attributions d'un ministre de la Défense nationale. Son autorité s'exerce sur l'aéronautique par l'intermédiaire de deux organes principaux :

Le sous-secrétaire d'État de l'Aéronautique (dont le titulaire était jusqu'à ces derniers mois un général, remplacé maintenant par un homme politique) s'occupe des questions administratives et techniques, et de l'aviation civile ;

Le chef d'état-major de l'Aéronautique est chargé des questions militaires, en particulier de maintenir le contact avec les chefs d'état-major de l'armée et de la marine, de rédiger les

règlements concernant l'instruction des forces aériennes, d'étudier l'emploi stratégique de l'armée aérienne, et de prévoir la mobilisation de l'aéronautique.

Cette organisation n'est pas sans avoir soulevé des discussions. Le rapporteur du budget reconnaît que ce n'est pas une formule définitive, et qu'il n'est pas interdit d'en envisager une autre dans l'avenir, quand les divers organes auront atteint leur plein développement.

Dès maintenant, le recrutement, le service de santé, celui des renseignements et le service chimique restent communs avec ceux de l'armée et de la marine. Le service aérologique est partagé avec le ministère de l'Économie nationale.

Depuis 1925, tout le personnel de l'aéronautique militaire forme une seule arme, mais les forces combattantes aériennes sont réparties entre :

l'armée aérienne, destinée aux missions indépendantes;
l'aéronautique de l'armée de terre;
l'aéronautique de la marine;
l'aréonautique des troupes coloniales.

Comme en Angleterre, leur unité n'est pas absolue. Les pilotes et les observateurs des appareils embarqués sur les navires et les observateurs des escadrilles employées à la défense des côtes appartiennent à la marine.

Comme en Angleterre également, l'aéronautique militaire a un chef effectif dans la personne du chef d'état-major de l'aéronautique. Mais celui-ci n'a complètement sous ses ordres directs au point de vue de l'instruction et de l'emploi, que l'*armée aérienne*.

Il existe en effet un commandement de l'aviation auxiliaire de l'armée et un de celle de la marine. Ces deux autorités dépendent à la fois de l'état-major de l'armée ou de la marine et de celui de l'aéronautique, et ont un bureau dans ces états-majors. Leurs chefs traitent toutes les questions de travail en commun avec l'armée et la marine, mais les questions organiques, techniques et professionnelles, et l'avancement du personnel sous leurs ordres, relèvent du chef d'état-major de l'aéronautique. Une situation analogue existe pour l'aviation coloniale.

Une entente est donc nécessaire entre les divers ministères chargés de la défense nationale. Le rapporteur du budget reconnaît qu'elle est actuellement insuffisante, et qu'il faudra

beaucoup de travail en commun pour réaliser la coordination des trois états-majors de l'armée, de la marine, et de l'aéronautique. Le gouvernement italien vient de décider, en vue de remédier à ces difficultés et d'assurer une coordination plus parfaite, la création d'un chef d'état-major général qui aura sous ses ordres les chefs d'état-major de l'armée, de la marine et de l'air, solution facilitée par le fait que le *Duce* Mussolini est le titulaire de ces trois ministères.

L'État vient en aide à l'aviation commerciale sous des formes multiples (subventions, exemptions fiscales des droits sur les carburants et le matériel, concession gratuite ou à peu près des aéroports de l'État et de leur équipement, appui diplomatique énergique auprès des gouvernements étrangers). Mais on estime que pour satisfaire aux aspirations italiennes dans ce domaine, il faudrait près de 100 millions de lires de subventions par an, alors qu'en raison des besoins jugés plus urgents de l'aviation militaire, il ne lui en est accordé que 25.

Une autre difficulté vient de l'insuffisance numérique du personnel civil navigant, mais on prévoit l'utilisation de pilotes militaires pour la mise en train de certaines lignes, et même, aux colonies et dans les régions où le trafic serait trop onéreux, la remise du service tout entier à l'aviation militaire.

L'État italien tient avant tout à ce que les lignes aériennes aient un caractère strictement national (sociétés italiennes; matériel italien). Il ne concédera l'exploitation des lignes aériennes qu'à des sociétés fortement constituées et financièrement puissantes. Au début, pour stimuler la concurrence, il en admettra plusieurs, mais son intention déclarée est d'arriver comme en Angleterre et en Allemagne à l'unification.

Nous venons de voir comment se passaient les choses dans les deux grandes Puissances qui ont organisé un ministère de l'Air. Voyons maintenant ce qui se passe chez les autres.

États-Unis. — Jusqu'au milieu de 1926, les questions aéronautiques étaient traitées par :

L'*Air service*, dépendant du ministère de la Guerre, pour l'aviation de l'armée;

Le *Bureau of aeronautics*, du ministère de la Marine, pour l'aviation navale;

L'*Air Mail*, dépendant du *Post-Master général*, pour l'aviation civile qui assurait déjà d'importants services postaux.

Trois lois, l'*Army Air Bill*, le *Navy Air Bill*, l'*Air Commerce Act* ont réglé à nouveau, en 1926, l'organisation générale de l'aéronautique. Elles ont maintenu son partage entre trois ministères principaux, en faisant toutefois passer la plupart des services de l'aviation civile au ministère du Commerce, et elles ont créé auprès de chacun des trois ministères un *Assistant Secretary of State for Aeronautic*, chargé spécialement des questions techniques et administratives. Celui du Commerce, outre la direction, — au point de vue aéronautique, — des services postaux, a spécialement la charge d'étudier les possibilités de l'industrie aéronautique, d'encourager la création de lignes aériennes et d'en assurer l'aménagement (1), tout en laissant celui des aéroports à la charge des villes qui en profitent.

En dehors de ces ministères principaux, le ministère des Postes continue à assurer les subventions nécessaires aux lignes postales (4 350 000 dollars au budget de 1927). Le Service météorologique (*Weather Bureau*) relève du ministère de l'Agriculture, et un organe indépendant, très largement organisé et doté, le *National Advisory Committee for Aeronautics*, est chargé des études et recherches scientifiques.

Mais l'existence des sous-secrétaires d'État n'a pas fait supprimer le chef de l'aviation militaire ni celui de l'aviation navale. Ces officiers généraux, responsables de leur arme, fournissent en fin d'année un rapport que le sous-secrétaire d'État et le ministre transmettent au Congrès.

L'aviation de l'armée et celle de la marine ayant chacune son chef, il n'y a à coordonner dans le domaine aéronautique militaire que deux organes. C'est ce que fait l'*Aeronautical Board*, rattaché au *Joint Board of the Army and Navy*, qui assure la liaison des opérations de l'armée et de la marine : cette commission a le devoir de recommander toutes les mesures susceptibles d'augmenter le rendement commun des deux aviations. Les règlements américains ont posé des règles précises pour l'emploi de l'aviation terrestre en liaison avec la flotte ; ils sont nettement en avance à ce sujet, de même que

(1) Le ministre de la Guerre conserve cependant le droit d'organiser des lignes aériennes militaires et d'en assurer le fonctionnement.

dans l'étude de l'emploi des avions et hydravions dans les opérations d'escadre.

L'*Army Air Bill* décide que l'*Air Corps* forme une arme distincte. Pour la marine, il semble que les officiers continuent à être personnel naval, et ne sont pas spécialisés définitivement dans l'aéronautique.

Le principal rôle des sous-secrétaires d'État est d'assurer un soutien judicieux de l'industrie par la répartition des commandes, de manière que les maisons de constructions sérieuses soient assurées de vivre. A cet effet, les trois *Bills* posent les règles générales communes suivantes. Le ministère qui a des avions à commander, ouvre un concours après avoir fixé les types et les nombres d'avions. Une commission du ministère intéressé examine les projets présentés, et fournit un rapport au sous-secrétaire d'État. Celui-ci reste libre de l'approuver ou non, de commander ou non des avions, et de répartir les commandes entre les concurrents si plusieurs en sont jugés dignes. S'il ne croit pas que la maison ayant fourni le projet primé soit capable d'en assurer la construction en série, il peut confier cette construction à des sous-traitants (1). L'État peut également acheter des prototypes à l'étranger, et les faire construire en série par des maisons américaines. Il a droit de contrôle dans les usines pendant toute la construction.

La réunion des trois sous-secrétaires d'État constitue une commission à laquelle tous les inventeurs peuvent soumettre leurs projets, et cette commission peut acheter pour l'État des droits de licence de construction.

Un autre point, fort important, doit être signalé dans l'*Army Air Bill* et le *Navy Air Bill*. Ces deux documents législatifs règlent en principe les programmes de construction pour une période de cinq ans, le nombre total d'avions à entretenir en permanence, les commandes annuelles à faire (taux de remplacement de 33 pour 100) et les crédits à allouer à cet effet. Il est ainsi prévu une dotation de 1000 avions pour la marine et de 1800 pour l'armée, non compris les avions à

(1) Les concurrents doivent être américains; s'il s'agit d'une société, les trois quarts du capital doivent être américains.

Les réclamations éventuelles des concurrents sont soumises à une commission d'arbitrage de trois membres (un choisi par le réclamant, un par l'État, le troisième par les deux premiers), pris parmi les ingénieurs d'aéronautique notoires.

réformer ou ceux de types périmés. Les augmentations correspondantes en personnel et en matériel sont prévues pour cette période de cinq ans.

On conçoit quelle sécurité pour l'industrie représente un tel programme à longue échéance, et quelle signification son adoption peut apporter au travail annuel du parlement.

L'aviation civile a reçu en 1926 un grand développement qui semble devoir s'accentuer. Outre deux lignes directement gérées par l'État, il en a été ouvert onze autres confiées moyennant subventions à des sociétés privées. Ces lignes ont une longueur totale de 14 000 kilomètres, dont plusieurs milliers sont dès maintenant desservis de nuit. On annonce l'ouverture de 7 000 nouveaux kilomètres en 1927.

Ainsi l'établissement d'une législation récente a écarté la réunion des diverses aéronautiques en un seul ministère. Mais la coordination technique est assurée par la Commission des trois sous-secrétaires et par le *National Advisory Committee for Aeronautics*, et la coordination militaire et navale l'est par le *Joint Board of Army and Navy* renseigné par l'*Aeronautical Board;* l'aviation militaire et l'aviation navale ont chacune un chef responsable.

L'Allemagne. — L'Allemagne constitue un cas particulier qui mérite une étude spéciale détaillée.

Le traité de Versailles lui avait interdit d'entretenir une aviation militaire, mais laissé la possibilité d'organiser une aviation commerciale. Après une période de recueillement, celle-ci a pris, depuis 1922, un développement de plus en plus grand, et l'Allemagne n'a pas cessé ses efforts de tout genre pour obtenir plus de liberté en matière aéronautique. Jusqu'en 1926, un Comité de garantie surveillait sur place l'applition des règles restrictives qui lui étaient imposées, et il y constatait de nombreuses infractions. Depuis le 7 mai 1926, une nouvelle convention aéronautique a supprimé cet organe, et l'a remplacé par un vague droit d'investigation confié à la Société des nations; tout en maintenant le principe de l'interdiction à l'Allemagne d'avoir une aviation militaire, elle lui a rendu beaucoup plus de liberté d'action, en particulier en matière de construction. Les milieux militaires et nationalistes déclarent d'ailleurs hautement que la lutte pour la

libération de l'aéronautique allemande n'est pas terminée.

Le gouvernement allemand s'est attaché à sembler ne pas s'occuper directement des questions d'aviation et à passer la main à des organismes privés ou soi-disant tels.

C'est le *Reichsverkehrsministerium* (ministère des Transports) qui est l'organe officiel. Une de ses directions s'occupait simultanément d'automobilisme et d'aviation. Depuis 1926, l'aéronautique a une direction particulière de laquelle dépend un Conseil technique, le *Beirat für das Luftfahrtwesen*. Son budget a été en 1925-26 de 24 153 000 marks-or portés par diverses augmentations (1) à 40 955 000 marks-or. Pour 1926-27, il est prévu 44 000 000 de marks-or. A ces chiffres il faut ajouter les subventions accordées par les États et les villes : leur total s'est élevé en 1926 à 36 millions de marks-or en chiffre rond (2); il ne sera pas moindre en 1926-27.

A côté de cet organe gouvernemental, richement doté comme on le voit, il faut signaler le *Deutscher Luftrat* dont l'autorité est acceptée par tout le monde. C'est un organe soi-disant de nature privée, mais dont la création est due à l'initiative combinée du ministère de la *Reichswehr* et du *Reichsverkehrsministerium*. Des représentants de ces deux ministères y ont la haute main ; parmi ses 43 membres, 19 sont des officiers ou d'anciens officiers. Son but officiel est de développer l'aviation de sport et de la doter d'une administration organisatrice.

Mentionnons encore les principales organisations privées qui se consacrent à l'aéronautique :

La *Wissenschaftliche Gesellschaft für Luftfahrt* (association scientifique pour la navigation aérienne) dont le bureau comprend des officiers et des fonctionnaires, en particulier un officier des bureaux de l'organisation du ministère de la Reichswehr.

L'*Aero-Klub* s'occupe surtout d'organisation de concours et de manifestations de propagande.

(1) Cette augmentation semble avoir été motivée en grande partie par la nécessité de combler le passif du consortium Junkers qui se montait à 15 000 000 de marks-or d'après la presse allemande.

(2) Rapprocher ces 80 millions de marks-or des chiffres du budget de la Direction générale de l'aéronautique en France :

152 581 700 francs-papier en 1925,
149 679 190 — en 1926.

Or, elle a à faire face, en plus des besoins de l'aviation civile, à ceux de tous les services techniques communs à toute l'aéronautique civile et militaire.

Le *Deutscher Luftfahrtverband* (union de la navigation aérienne allemande) réunit 120 associations régionales de tout genre ; son président est un amiral et à son dernier congrès assistaient des représentants des ministères intéressés.

Le *Verband der Lufthafen* (union des aéroports) groupe 108 sociétés dont il a unifié le matériel et les règlements.

Le *Sportflug* (vol sportif) groupe toutes les associations qui s'occupent de la préparation du personnel navigant.

Le *Ring der Flieger* se propose de maintenir l'esprit de corps chez les anciens aviateurs militaires, et groupe en associations les membres des unités d'aviation de la guerre. Il entretient des rapports suivis avec le ministère de la Reichswehr, et ses postes importants se trouvent aux mains d'officiers de l'ancienne Inspection de l'aviation dont il semble être une reconstitution discrète.

Les établissements techniques et les écoles et cours supérieurs n'ont jamais été négligés. Outre le *Kyfhauser Technikum*, spécialisé dans l'enseignement aéronautique, 14 universités et 11 écoles techniques ou supérieures ont organisé des cours et délivrent des diplômes d'ingénieur de l'aéronautique.

Les grands laboratoires d'aérodynamique d'Aix-la-Chapelle, d'Adlershof et de Gœttingen sont largement subventionnés (au moins 2 millions de marks-or au budget de 1926-27).

L'industrie aéronautique s'était, au lendemain de la guerre, transportée en partie à l'étranger pour pouvoir continuer à construire des appareils de guerre ou pouvant facilement se transformer d'avions commerciaux en avions militaires (1). Citons Fokker en Hollande, Rohrbach à Copenhague, Junker en Russie, Dornier en Italie, sans parler des sociétés à base allemande plus ou moins camouflées sous le masque de la nationalité du pays intéressé. D'après des sources sérieuses, l'industrie aéronautique allemande aurait construit en 1926, soit dans les usines d'Allemagne, soit dans celles établies à l'étranger, un millier d'avions en chiffre rond. Les États-Unis eux-mêmes lui ont acheté des avions commerciaux, et presque toutes les lignes de l'Amérique du sud ont des appareils de provenance allemande. Plusieurs de ces modèles d'avions, entièrement métalliques, pouvant séjourner en plein air, d'un démontage

(1) Se rappeler ce que nous avons dit en parlant du matériel.

et d'un réglage faciles, sont très aptes au service de guerre.

L'Allemagne n'a nullement renoncé aux grands dirigeables (1); la souscription ouverte pour permettre de construire un super-zeppelin n'ayant pas été suffisante, l'usine de Friedrichshafen demande à l'État une subvention de deux millions de marks-or.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Verdurand, directeur de la compagnie Air Union, qui a étudié sur place l'aéronautique allemande, l'expérience acquise par les constructeurs allemands dans la fabrication et l'adaptation des avions commerciaux destinés aux grandes lignes de navigation leur permettra de passer facilement à la construction d'une grande flotte de guerre.

L'infrastructure se développe sans cesse suivant un plan bien conçu s'adaptant à la fois aux besoins commerciaux présents et aux besoins militaires éventuels. Les années 1924 et 1925 ont vu se créer de nombreuses associations en vue de l'organisation d'aéroports, dont le Reich, les États qui le composent, et les villes sont de beaucoup les principaux actionnaires.

La préparation du personnel navigant est restée d'abord assez peu coordonnée. Depuis 1924, l'association *Sportflug* s'est chargée d'y mettre de l'ordre.

Actuellement on connaît en Allemagne 43 écoles d'aviation dont 10 appartiennent à des compagnies de navigation ou maisons de construction, les autres dépendant d'entreprises particulières ou de groupements aéronautiques. Ce nombre d'écoles est absolument démesuré. Vu les dépenses qu'elles entraînent, il leur serait impossible de vivre sans l'aide de l'État. Bien que l'accord de Paris de mai 1926 spécifie que le gouvernement allemand n'accordera de subvention d'aucune sorte aux organisations se consacrant à l'aviation sportive, le budget prévoit un crédit de 4 700 000 marks-or pour favoriser le développement du pilotage.

La plus importante et la plus caractéristique des écoles d'aviation allemandes est la *Deutsche Verkehrsfliegerschule* (École des pilotes de transport) de Berlin. Elle comporte trois cours distincts :

a) Candidats au brevet de capitaine aviateur exigé pour

(1) Des sondages exécutés en Allemagne auraient procuré des quantités relativement considérables d'hélium, gaz rare ininflammable dont les États-Unis avaient à peu près le monopole.

la conduite des gros avions commerciaux; durée, 4 ans.

b) Élèves-mécaniciens destinés à la conduite des avions des lignes secondaires ; durée, 3 ans.

c) Ingénieurs désirant acquérir des notions pratiques de vol; durée, 1 an.

Le pilotage et la navigation sont enseignés aux élèves de ces cours dans différentes écoles, en particulier celle de Staaken près de Berlin.

Le prix des cours est de 5000 marks-or pour le cours *a*) et de 3000 pour le cours *c*), plus 1500 marks annuels pour l'entretien. Le prix du cours *b*) est de 4000 marks-or, mais les élèves sont entretenus gratuitement. Une notable partie des élèves bénéficie de bourses ou de secours d'importance variable.

Dès 1924, le *Sportflug* se flattait de pouvoir en cas de besoin former 2000 pilotes par an. Il y en avait officiellement 950 immatriculés au début de 1926, et 600 environ sont passés cette année-là par les écoles ; mais les listes sont très incomplètes. Lors de la discussion du budget de l'aéronautique italienne en 1926, le député Locatelli a fait remarquer que le nombre des pilotes instruits devait être de 2000 à 2700, et que les lignes de navigation allemandes étaient volontairement coupées en courts tronçons pour justifier l'entraînement de nombreux pilotes. Ces lignes ayant besoin d'environ 200 pilotes, ce qui exigerait un taux de remplacement de 30 à 40 par an, on voit que les existants dépassent singulièrement les besoins (1).

Le développement de la navigation aérienne est remarquable et son mécanisme mérite d'être exposé.

Les compagnies de navigation, assez nombreuses au début, se sont groupées d'abord en deux grands consortiums, *Junkers*, qui s'occupait en même temps de construction d'avions, et *Aero-Lloyd*. A la suite de la déconfiture de Junkers à la fin de 1925, l'État allemand a pris en mains la situation financière de

(1) La Convention du 7 mai 1926 interdit aux militaires allemands de voler autrement qu'à titre privé et limite théoriquement à une demi-douzaine par an le nombre de brevets de pilote à leur accorder. Les membres de Luftpolizei (police aérienne) sont autorisés jusqu'à concurrence de 50 au maximum à obtenir ce brevet, mais non pour pratiquer le vol et seulement pour acquérir les connaissances techniques nécessaires à leur service. Or il a été délivré dans le dernier trimestre de 1925 et le premier de 1926 des brevets à plus de 50 militaires et policiers. Dans une étude publiée à la *Revue de Paris* le 1er décembre 1926, M. Bouilloux-Lafont estime le nombre des pilotes militaires allemands à 500.

celui-ci et l'a forcé, le 6 janvier 1926, à se fondre avec l'*Aero-Lloyd* en un seul groupement dit *Lufthansa*, au capital, en grande partie fourni par l'État, de 25 millions de marks-or, dont le conseil d'administration comprend, entre autres personnalités, le directeur des services de l'aviation du *Verkehrsministerium*.

Dès 1926, la *Lufthansa* a exploité 54 lignes dont 15 aboutissant à l'étranger. Son effort se porte surtout sur celles-ci ; les lignes intérieures de l'Allemagne doivent devenir des tronçons de lignes internationales. La Lufthansa a su s'associer avec certains États étrangers qui fournissent une partie des capitaux et des subventions. Plusieurs lignes internationales nouvelles, desservies par elle soit en entier, soit par accord avec d'autres compagnies, sont en cours de réalisation. Le prolongement vers l'Extrême-Orient de la ligne Berlin-Moscou a déjà fait l'objet d'études pratiques et ne semble ajourné que par les événements de Chine.

Sa flotte se composait, à la fin de 1926, de 126 avions qui atterrissaient journellement sur 79 aéroports, y compris ceux situés hors d'Allemagne. *Aucun pays ne peut montrer une aviation commerciale aussi développée et aussi centralisée à la fois.*

Ainsi, bien que l'Allemagne n'ait pas de ministère de l'Air, tous les organes de direction et techniques nécessaires, l'infrastructure, l'industrie, le personnel fonctionnent dès maintenant au profit de l'aviation commerciale et *peuvent du jour au lendemain le faire au profit d'une aviation militaire.*

Tous ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce à la volonté obstinée, à l'esprit de suite, à la faculté d'association qui comptent parmi les meilleures qualités du caractère allemand. Mais toutes ces qualités n'auraient pu produire de tels fruits sans l'impulsion directrice et les secours pécuniaires abondants du gouvernement.

Quant à l'état d'esprit allemand en matière d'aviation, il est illustré par le passage suivant d'un article de la *Krieger Zeitung* d'avril 1926, dû au général von Hœppner, ancien Inspecteur de l'aéronautique pendant la guerre, et membre du *Luftrat*, à qui nous allons laisser la parole : « Rendez à l'Allemagne la liberté de l'air, et en peu de temps elle aura conquis la navigation aérienne mondiale, montré au commerce des routes nouvelles, donné au monde de nouvelles richesses. C'est pourquoi, peuple

allemand, *tu ne dois avoir ni répit ni repos tant que tu n'auras pas fait voler en éclats les chaînes du traité de Versailles.* Montre, jeunesse allemande, que tu es digne de tes ancêtres et des héros de l'air, et mets ta vie en jeu pour la liberté de l'Allemagne dans le domaine aérien. »

En résumé, l'étude des aéronautiques étrangères, qu'il existe ou non un ministère de l'Air, met en évidence les nécessités suivantes :

Collaboration étroite entre tous les ministères intéressés. — Service spécial de la navigation aérienne, souvent en rapports étroits avec l'aviation militaire. — Organes techniques communs pour toutes les catégories d'aviation. — Chefs militaires de l'aviation travaillant à la préparation à la guerre en étroite liaison avec les chefs d'état-major de l'armée et de la marine. — Organe militaire de coordination des différentes catégories d'aviation entre elles et avec l'armée ou la marine, et tendance à le créer s'il n'existe pas.

La défense nationale reste et restera longtemps encore le but principal de l'aviation, celui pour lequel les budgets consentent les plus larges crédits. Quelque développement que puisse prendre l'aviation commerciale, si intéressante et même indispensable qu'elle soit, elle ne doit jamais faire perdre de vue les besoins de la défense nationale.

Munis de ces renseignements, passons à l'étude de la question en France.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'AÉRONAUTIQUE EN FRANCE

L'Aéronautique relève en France de quatre ministères :

Ministère du Commerce, qui s'occupe de toutes les questions concernant l'aviation civile, en particulier l'aviation commerciale et postale, et de toutes les questions techniques communes à tous les ministères;

Ministère de la Guerre pour l'aviation militaire;

Ministère de la Marine pour l'aviation navale;

Ministère des Colonies pour l'aviation coloniale.

Pendant plusieurs années, les services non assurés par la Guerre, la Marine et les Colonies ont été dirigés par un sous-secrétaire d'État de l'Aéronautique dépendant du ministère des

Travaux publics, dont les principaux organes étaient : les Services techniques; le Service des fabrications; le Service de la navigation aérienne; l'Office national météorologique.

La dernière réorganisation ministérielle a, pour des raisons d'économie, supprimé le sous-secrétariat d'État; mais tous les services qui le composaient ont été passés en bloc au ministère du Commerce, où ils constituent une *Direction générale de l'Aéronautique et des Transports aériens*, à la tête de laquelle a été placé le haut fonctionnaire, naguère chef des Services techniques du sous-secrétariat d'État : il est donc particulièrement compétent. En même temps, les organes composant la Direction générale ont subi un regroupement : les Services techniques et celui des fabrications ont été réunis en un seul organe, le *Service technique et industriel de l'Aéronautique*, chargé pour tous les ministères intéressés des études techniques et de la surveillance des fabrications. L'*aviation commerciale*, qui comprend pour toutes les lignes exploitées un service postal, relève d'une *Direction des voies de communications aériennes.*

Dans chacun des ministères de la Guerre et de la Marine, une *Direction de l'Aéronautique* traite toutes les questions d'administration, et partage avec l'état-major général l'étude des questions d'organisation, dans des conditions analogues à celles dans lesquelles travaillent les autres directions de ces ministères. Mais quand il s'agit de commandes de matériel, les ministres de la Guerre et de la Marine définissent leurs besoins et les notifient au *Service technique et industriel de l'Aéronautique*, par qui ces besoins sont communiqués aux constructeurs; c'est également lui qui surveillera plus tard l'exécution des commandes, après que les crédits nécessaires auront été délégués par la Guerre et la Marine au ministère du Commerce.

L'*aviation coloniale* est, jusqu'à présent, très peu nombreuse (1 escadrille en Afrique occidentale, 3 en Indo-Chine). Elle est administrée par un bureau du ministère des Colonies. Son personnel lui est prêté par l'aviation militaire. Elle assure, outre les services militaires, des liaisons d'ordre gouvernemental ou politique. On lui a confié, de même que nous l'avons vu pour d'autres pays, des essais de liaisons postales. Il est possible qu'on lui confie provisoirement ce service, s'il est organisé, ainsi que l'aviation sanitaire.

La suppression du sous-secrétariat de l'Aéronautique n'inté-

resse pas directement la défense nationale ; mais elle l'intéresse beaucoup indirectement. La navigation aérienne peut fournir en temps de paix un précieux facteur d'influence politique ou économique : elle montre nos couleurs au loin, constitue pour notre industrie aéronautique une très bonne réclame, et crée à l'avance pour le temps de guerre un moyen de communication de grande valeur avec les alliés et les neutres. Faute d'être épaulée par une industrie solide, l'aviation militaire ne pourrait en temps de guerre compléter et renouveler son matériel. Or le développement de la navigation aérienne et celui de l'industrie dépendent complètement d'une politique *à très longues prévisions:* il y a en effet à résoudre des conflits, et à assurer des ententes indispensables avec les gouvernements et les intérêts économiques et industriels étrangers. La position un peu spéciale du sous-secrétaire d'État de l'Aéronautique lui avait permis d'échapper pendant plusieurs années aux fluctuations de la politique, et par suite de traiter avec un grand esprit de suite les questions de navigation aérienne, de même que les questions techniques et industrielles. Il est à craindre que l'incorporation des services de l'aéronautique directement dans un ministère ne fasse participer l'impulsion d'en haut à l'instabilité ministérielle.

Quant au directeur général, malgré sa compétence et son autorité reconnues, il n'a pas voix directe dans les conseils du gouvernement, ni auprès du Parlement tous les aboutissants utiles dont y disposait un sous-secrétaire d'État, membre du gouvernement.

Or, il ne faut pas dissimuler que *le moment est venu d'obtenir du Parlement de très gros crédits pour notre navigation aérienne*. Dès maintenant l'Allemagne et les États-Unis nous devancent nettement. L'Angleterre le fera peut-être demain avec la ligne des Indes, la Russie soviétique avec celles de l'Extrême-Orient. Seules des vues nettes et fermes, servies par une personnalité écoutée des Chambres, pourront leur arracher les sommes nécessaires. Il en est de même pour la répartition judicieuse de l'aide à accorder à l'industrie aéronautique.

Le ministère civil chargé de l'aéronautique n'a pu constituer son corps d'ingénieurs qu'en puisant largement dans le corps d'officiers de l'armée et de la marine. Il sera encore

longtemps forcé de leur emprunter une partie de son personnel, de direction et de contrôle.

La préparation de la mobilisation industrielle en vue d'une guerre possible, exige également la collaboration de tous les ministères intéressés. Elle comporte le choix de maisons offrant toute garantie de solidité et de compétence, aptes à développer rapidement leur fabrication, prévenues de cette éventualité dès le temps de paix, entretenant le personnel de bureau d'études, les cadres d'ateliers, et l'outillage nécessaires. Ces maisons sont forcément en nombre limité, et c'est pour garantir leur existence que la politique de soutien à l'industrie aéronautique a sa raison d'être.

L'attribution à un seul organe, le *Service technique et industriel de l'aéronautique* (ministère du Commerce), de toutes les études techniques d'ordre général et de la surveillance de toutes les fabrications, est pleinement motivée par plusieurs raisons : diminution des frais, en évitant des doubles emplois de personnel et de laboratoires; meilleure coordination des efforts; quantité restreinte de personnel compétent qui ne permet pas son éparpillement; analogie et connexité des études d'aérodynamique et de construction des moteurs pour les besoins de l'aviation civile comme de l'aviation militaire et navale.

Son domaine est du reste parfaitement délimité. Celui des inspections techniques et des commissions d'expériences et d'essais de la guerre et de la marine est tout différent : études d'ordre spécialement militaire; surveillance du matériel en service dans les formations militaires ou navales.

Un perfectionnement récent, dû à la création d'un nouvel organe, la *Commission interministérielle permanente des essais d'avions et hydravions nouveaux*, va permettre de hâter la marche des essais qui se partageaient autrefois entre le *Service technique* (ministère du Commerce) et les *Commissions d'essais* de la Guerre et de la Marine. Cette nouvelle commission comprend des représentants des quatre départements intéressés (Guerre, Marine, Colonies, Commerce), continuant à y assurer leur service normal, et s'adjoignant selon les essais à faire toutes les compétences jugées nécessaires. Les rapports établis sur les prototypes mis en essai sont envoyés aux quatre ministres pour leur permettre de prendre les décisions qui les concernent. Enfin, pour hâter la conclusion des marchés, il vient d'être

créé une *Commission centrale des marchés de l'aéronautique* composée de représentants de tous les ministères intéressés, y compris celui des Finances. En somme, l'organisation actuelle permet de réaliser d'une manière très satisfaisante dans le domaine technique la coordination du travail des différents ministères.

Comment l'assurer dans le domaine militaire en vue de la défense nationale? Convient-il de réunir en un corps unique sous les ordres d'un même ministre toute l'aviation militaire et navale? Et si on le fait, doit-elle alors comporter, outre les unités destinées à travailler en liaison avec l'armée et la flotte, une armée de l'air indépendante?

Nous avons déjà indiqué plus haut que la situation géographique, stratégique et politique de la France ne motivait pas cette création. Tenons-nous-en à notre solution actuelle : une aviation de l'armée, une de la flotte, relevant des ministères correspondants. La coordination a déjà bien de la peine à s'établir entre les deux ministères de la Guerre et de la Marine, et même entre les deux aviations de terre et de mer. Ne compliquons pas la question en créant une troisième aviation militaire, chevauchant sur les précédentes, et qu'il y a toutes chances qu'on soit forcé de dissocier dès le début d'une guerre, pour la faire travailler en liaison avec l'armée et avec la flotte.

Ce serait, d'autre part, une erreur de fondre complètement ensemble dans un espoir d'unification et de simplification l'aviation de l'armée et l'aviation navale : elles se spécialiseraient fatalement de nouveau. L'exemple de l'Angleterre et de l'Italie où, malgré l'existence d'un ministère de l'Air, le personnel de l'aviation navale redevient de plus en plus marin, celui des États-Unis, où l'aviation navale reste distincte, le montrent bien. Mais il faudrait que les deux aviations, militaire et navale, se tinssent en contact beaucoup plus étroit qu'actuellement pour se préparer à s'adapter l'une et l'autre aux circonstances dans lesquelles elles auront à collaborer : opérations navales dans les mers étroites, expéditions aériennes à travers ces mers, défense et attaque des côtes, guerre sur terre dans les pays riches en rivières et en lacs...

Voyons comment, sans bouleverser l'organisation existante et sans grandes dépenses, on pourrait obtenir le résultat cherché.

Commençons par avouer que les conditions réelles d'emploi de l'aviation sont encore insuffisamment connues dans l'armée et la marine. Il n'y a là rien d'étonnant. L'aviation est en évolution constante. Son emploi stratégique et tactique est fonction en grande partie de ses possibilités techniques et varie sans cesse comme ces possibilités elles-mêmes par rapport à la valeur de l'aviation adverse. Tandis que le haut commandement de l'armée et de la marine renseigne normalement à tout moment les ministres et leur chef d'état-major général sur l'état de préparation à la guerre des troupes de terre de toutes armes et des unités composant la flotte, il ne peut pas jouer le même rôle pour l'aviation qui ne lui est pas, et ne lui sera pas de longtemps, aussi familière. Les ministres et leur chef d'état-major général, les commandants en chef éventuels, les conseils supérieurs de la guerre et de la marine, ont pourtant besoin d'une documentation toujours à jour sur les possibilités militaires de l'aviation et ses besoins correspondants en matériel, pour arriver à une saine conception de la part à lui assigner dans les opérations à préparer en prévision des guerres possibles. Les chefs des grandes unités des armées de terre et de mer en ont besoin aussi pour pouvoir surveiller le travail de l'aviation avec les troupes de terre et la flotte, au profit et pour le plus grand bien de celles-ci.

Cette documentation n'est pas moins nécessaire à l'*organe militaire permanent de coordination des opérations combinées de l'armée et de la marine chargé en même temps de donner à l'aviation dans ces opérations la place qu'elle mérite*. Dans beaucoup d'entre elles en effet, l'aviation militaire et l'aviation navale constitueront une partie importante des réserves générales, et la seule de ces réserves rapidement employable presque en tout temps à grande distance sur terre comme sur mer. Nous sommes obligés de regretter l'inexistence chez nous de cet organe de coordination réalisé dès maintenant d'une manière plus ou moins complète et heureuse aux États-Unis, en Italie, en Angleterre.

Cette documentation ne serait pas moins utile au *Conseil supérieur de la défense nationale*, organe interministériel chargé de statuer sur la mobilisation industrielle, qui jouera dès le temps de paix un rôle capital dans la préparation de l'entretien et du développement de l'aéronautique en cas de conflit.

Elle ne peut être fournie avec compétence que par une autorité ayant dirigé l'instruction technique et tactique de l'aviation et sa préparation au combat aérien, et sachant par suite ce qu'elle peut donner.

Ce serait une erreur de croire que ce rôle peut être rempli par les directeurs de l'aéronautique des ministères de la Guerre et de la Marine, et il serait anormal de le leur confier. Pour aucune des armes composant l'armée de terre, la direction correspondante ne remplit un pareil rôle qui est un rôle de commandement. Il en est de même à la marine. L'impulsion personnelle à donner à l'instruction et à la préparation à la guerre de l'aéronautique, l'élaboration d'une doctrine d'emploi en incessante évolution, réclament un contact étroit avec les troupes et les établissements, une surveillance constante qui exigent de fréquents déplacements, incompatibles avec la besogne administrative qui prend entièrement les directeurs.

Toutes ces tâches ne peuvent être accomplies que par *des chefs comme nous en avons vu dans toutes les aviations étrangères*, chefs responsables, munis des pouvoirs nécessaires, intéressés à la réalisation des programmes d'instruction et d'emploi comme au choix du matériel, à la rapide passation et exécution des commandes.

Qui peuvent être logiquement ces chefs de l'aviation militaire et de l'aviation navale ?

L'armée de terre possède un *inspecteur général de l'aéronautique*, chargé : En temps de paix, d'inspecter les troupes de l'aéronautique (aviation, aérostation, défense anti-aérienne), leurs écoles et les établissements qui les ravitaillent, et de présider un comité consultatif chargé de la détermination théorique des types d'avions à commander; — en temps de guerre, d'assurer la surveillance technique des troupes d'aéronautique et de la défense anti-aérienne, d'exercer le commandement et la mise en œuvre de leurs réserves générales, et de servir de conseiller technique au généralissime.

Responsable en temps de guerre de l'emploi de l'aéronautique, il serait logique qu'il eût le droit et le devoir d'influer sur l'instruction à lui donner en temps de paix par une action personnelle directe sur tous les exercices de l'arme (tir, bombardement, observation, exercices de combat, travaux sur la carte, etc.), et par une liaison étroite avec les généraux com-

mandant les grandes unités pour les exercices en liaison avec les autres armes, sous le contrôle de l'inspecteur général de l'armée et du chef d'état-major général.

Parmi ses attributions devrait figurer l'obligation de donner son avis au ministre sur toutes les commandes importantes de matériel, au chef d'état-major général sur toutes les questions d'organisation, d'instruction et de préparation à la guerre. Il n'a actuellement qu'un rôle de renseignement. Il est tout indiqué pour remplir ce rôle de chef de l'aviation militaire. L'organe existe : il suffit de préciser ses attributions en ce sens et de lui donner des pouvoirs d'exécution.

Il n'existe pas de poste d'inspecteur général de l'aéronautique dans la marine : il y est tout aussi nécessaire que dans l'armée de terre et il faudrait l'y créer dans des conditions analogues.

Ces *chefs* de l'aéronautique militaire et navale seraient en posture de les préparer techniquement et tactiquement à leur rôle de guerre, capables vraiment de fournir en connaissance de cause au chef d'état-major général la documentation provenant de source compétente qui permettra à celui-ci d'assurer la coordination de l'aviation avec les troupes de toutes armes pour l'armée de terre, avec le matériel flottant et la défense des côtes pour la marine.

Seule l'aviation française est privée de chefs de son aviation militaire et de son aviation navale. C'est une grave lacune à combler sans retard.

Quant à l'organe militaire permanent chargé de coordonner les opérations combinées de l'armée et de la marine entre elles et avec l'aéronautique, il doit logiquement se composer du chef d'état-major de l'armée et de celui de la marine, assistés des deux chefs de l'aviation militaire et de l'aviation navale. Les uns et les autres disposent de leurs états-majors normaux. Pour faciliter la liaison, il conviendrait que quelques officiers de marine fussent détachés en permanence à l'état-major de l'armée, et réciproquement, au bureau chargé des opérations et de l'instruction, que le chef de l'aviation militaire eût un aviateur naval dans son état-major, et que celui de l'aviation navale disposât d'un aviateur terrestre.

Mais cet organe n'aura de valeur réelle que si des travaux d'état-major, des études sur la carte portant sur des cas concrets, gymnastiquent les esprits à la pratique des opérations

combinées en tenant toujours compte de l'aide à demander à l'aéronautique, études alternativement dirigées par les officiers de terre et les marins selon que l'armée ou la flotte y joue le rôle principal. Elles devront aboutir bien entendu d'abord à des exercices de combat de l'aviation terrestre avec la flotte et de l'aviation navale avec les troupes de terre, puis à des manœuvres combinées.

Il lui appartiendrait également de donner son avis dans les questions d'instruction communes aux deux aviations et dans les questions de matériel présentant un intérêt commun.

Si l'aéronautique militaire et navale était soumise au contrôle d'un ministère de l'air, il serait encore plus nécessaire, — que l'on crée ou non une force aérienne indépendante, — que chacune des deux ou trois parties de l'aéronautique combattante eût son *chef*, et qu'il y eût en plus un *chef d'état-major de l'air* chargé de la coordination des aviations entre elles et de leur préparation à la guerre.

L'organe militaire permanent de coordination de la préparation des opérations combinées devrait en ce cas se composer des trois chefs d'état-major de l'armée, de la marine et de l'air, et des chefs des deux ou trois aviations.

Il y aurait plus facilement des lacunes ou des doubles emplois dans le travail des états-majors pour la préparation à la guerre. La combinaison de l'instruction de l'aviation avec celle de l'armée et de la marine deviendrait plus difficile, comme le montre l'expérience de l'organisation anglaise et de l'organisation italienne.

Dès maintenant, le *Conseil supérieur de la défense nationale* dispose d'une *commission d'études* comprenant toutes les compétences civiles et militaires nécessaires à la préparation de l'organisation de la nation pour le temps de guerre, en particulier pour la mobilisation industrielle. Un *secrétariat général*, organe interministériel dirigé par un officier général, donne aux études le caractère de permanence nécessaire. Commission d'études et secrétariat général sont fractionnés en sections correspondant aux matières étudiées. Cette organisation a déjà prouvé sa valeur. Elle fonctionnera d'autant plus utilement, en ce qui concerne les questions d'aéronautique militaire et navale, que les ministères intéressés lui soumettront des affaires mieux étudiées et des propositions étayées d'avis plus compétents.

*
* *

L'étude qui précède nous amène aux conclusions suivantes.

Il est utile qu'un organe gouvernemental spécial, — que ce soit un ministère ou un sous-secrétariat d'état, — assume, en même temps que la direction de l'aviation civile, et à ce titre celle de la navigation aérienne, toutes les questions techniques et la surveillance des fabrications de l'aéronautique. Sans présence à sa tête de la même personnalité pendant plusieurs années, la permanence des vues et des programmes à longue échéance est impossible.

Il serait regrettable au contraire que les aviations militaires fussent comprises dans ses attributions : il en résulterait une augmentation des difficultés de coordination des efforts de l'armée et de la marine combinés entre eux et avec ceux de l'aéronautique.

Il faut laisser séparées l'aviation militaire et l'aviation navale, dotées chacune d'un chef responsable. Ces deux chefs doivent se tenir en contact intime et constant entre eux et avec le chef d'état-major de l'armée et celui de la marine.

Il serait mauvais au contraire de superposer à l'aviation militaire et à l'aviation navale, toujours indispensables, une armée de l'air indépendante, dont il serait très délicat de coordonner le travail avec les besoins de l'armée et de la flotte.

Les chefs de l'aviation militaire et de l'aviation navale devraient obligatoirement donner leur avis sur toutes les questions aériennes intéressant l'armée ou la flotte, et l'organe militaire permanent de coordination de l'armée et de la marine donner le sien sur toutes les questions aériennes communes à l'armée et à la flotte.

Qu'on ne dise pas que ce serait empiéter sur les attributions et les droits du ministre. Ces avis compétents ne peuvent que l'éclairer utilement et il conserve toujours son droit de décision sous sa propre responsabilité : nous avons vu le cas très nettement prévu par les lois américaines.

Général NIESSEL.

(A suivre.)

POÉSIES

MIRAGES

LE MIRAGE DE L'AURORE

De son rire dardant les flèches opalines
Sur la terre qui dort encor,
L'aurore s'est levée au-dessus des collines
Qu'imprécise une brume d'or.

Elle attire l'envol des vapeurs transparentes
Qui s'exhalent des champs mouillés,
Comme une reine groupe avec choix ses suivantes
Et les fait asseoir à ses pieds.

D'un geste de ses bras ouverts sur la chaumière,
La forge, l'église, ou la tour,
Elle fait ruisseler l'espoir et la lumière,
Utiles au travail du jour.

Avec le frisson d'aile et l'élan d'un poète
Montant sur son chant le plus pur,
En suivant le fil d'or d'un rayon, l'alouette
Va la saluer dans l'azur.

Le coq avantageux dont le gosier sonore,
Plein de rosée et de soleil,
Est de l'or qui frémit, chante à sa sœur l'aurore :
« Je suis l'hymne de ton réveil ! »

Aussitôt les oiseaux, ébouriffant leurs plumes
Et voletant sur le gazon,
Font, par leurs cris, un bruit de fragiles enclumes
Sur qui frappe un diapason.

Leur tapage exalté s'accorde au chant des sources
Qui s'agitent sous les roseaux,
Et, — des fouets lumineux accélérant leurs courses, —
Roulent l'arc-en-ciel dans leurs eaux.

La brise, en agaçant de ses doigts les ramures
Et leur ravissant leur secret,
Émeut l'espace entier par les larges murmures
Qui s'élèvent de la forêt.

Et, comme une beauté, dont le cœur vient d'éclore,
Croit aux promesses de l'amour,
La nature éveillée aux baisers de l'aurore
Attend la gloire d'un beau jour...



Mais, peu à peu, la brume attriste tout l'espace,
Et, miroir qu'un souffle ternit,
Le ciel où la lumière avait miré sa grâce
N'a plus d'éclat ni d'infini.

Une cendre impalpable et grise sur les choses
Tombe pour les ensevelir;
Le rose s'est fané sur la robe des roses :
Quelqu'un viendrait-il de mourir ?

Les oiseaux étonnés se taisent sous les branches
Qu'immobilise un vague effroi ;
Et dans l'eau sans couleur les naïades trop blanches
Ont dû s'évanouir de froid.

La vallée et ses champs, ses prés et ses villages,
D'où surgissent de vieilles tours,
Ont l'aspect imprécis et terne des images
Dont le temps usa les contours.

L'espoir du jour riant aux lèvres de l'aurore
Sous les nuages s'est éteint,
Comme un nom glorieux soudain se décolore,
Pour une ombre sur son destin.

Vers le ciel morne il monte emportant les fumées
Des chaumes brûlés dans les champs,
Symbole offert à nos menteuses renommées
Comme à nos faux soleils couchants.

L'odeur de terre humide et de feuilles pourries,
Le souffle des brumes du Nord,
S'exhalent de la vie illustre et des prairies
Que touche l'automne ou la mort.

Car la gloire et l'été sont un rêve illusoire
Qui brille un instant sous le ciel,
Et qui s'évanouit en ne nous laissant croire
Qu'au rêve d'un monde éternel.

LE MIRAGE DU COUCHANT

Ainsi que s'abandonne un enfant qui s'endort
Et qui du blond éclat d'une lampe s'irise,
Le jour contre le soir penche ses cheveux d'or.

Le ciel pur s'arrondit en coupole d'église
Et s'orne à l'horizon de coteaux vaporeux,
Sur qui les peupliers courent comme une frise.

Sous la chaude lumière et le silence heureux,
La plaine étend la grâce et l'ampleur de ses lignes,
D'où surgit par endroits un homme avec ses bœufs.

L'automne, en les griffant, tache de sang les vignes;
Et, dressés sur l'azur effilant leur profil,
Deux clochers vers le ciel nous font les mêmes signes.

Un bouleau ruisselant d'argent semble en exil,
Tout seul entre deux champs qui hérissent leurs chaumes;
Et de sa solitude il tremble au vent subtil.

Sur sa courbe charrue appuyant des deux paumes,
On voit un laboureur suivre ses percherons
Et livrer son front moite à l'air chargé d'aromes.

L'odeur du chèvrefeuille et du miel en rayons
Glisse dans le sourire ambré de la lumière
Et prend le chatoyant essor des papillons.

Le soleil, qui l'éclaire à présent par derrière
Et creuse un infini d'or rose à l'occident,
Fait de la plaine immense une immense clairière.

Le mystère y devient plus grave et plus ardent;
La ligne des coteaux y pointe en promontoire,
Sur lequel le soir rouge élève son trident.

Et, comme une galère à la voile de moire,
Un nuage allongé, dans le ciel radieux,
Porte avec majesté sa splendeur et sa gloire.



De quel brillant royaume, envoyé par quels dieux,
A travers quelles mers d'ambre et de chrysoprase,
Arrives-tu vers nous, vaisseau miraculeux?

Notre monde ébloui t'accueille avec extase;
Et, dans l'embrasement sublime du couchant,
Ce n'est plus le soleil, c'est l'amour qui l'embrase.

Amour! c'est pour toi seul que s'exalte ce chant
D'hirondelle dans l'or du ciel qu'elle cisaille;
Que cet humble grillon vibre au bord de ce champ;

Que ce dernier rosier fleurit sur la muraille
Et que, sur la margelle herbeuse de ce puits,
Vainement cette femme attend, pleure et défaille;

C'est pour toi que se sont apaisés tous les bruits
Qui ne sont pas un hymne entonné par une âme
Vers le vaisseau pourpré sur lequel tu t'enfuis...



Car le nuage passe à l'occident en flamme;
Il semble s'amincir, pour être plus léger
Dans sa course au brillant pays qui le réclame.

Son éclat trop divin nous le rend étranger;
Et c'est pour enchanter nos regards d'un mirage
Qu'il a, dans l'or du soir, lentement voyagé.

Mais ce lac de lumière est pour lui sans mouillage,
Et, sa voile gonflée au vent de l'infini,
Il ne laisse de lui qu'un lumineux sillage.

Sa carène de pourpre à l'horizon brunit;
Et, quand il disparaît derrière la colline,
Un frisson de frayeur agite chaque nid ;

Le bétail plus pesant dans les friches s'incline ;
Et, sous l'ombre tassés, les vieux toits des hameaux
Ont l'air de veuves sous leur noire capeline.

Prince charmant lauré de perles et d'émaux,
L'amour qui n'est qu'un rêve a fui parmi les rêves
Sur le plus fugitif et plus beau des vaisseaux.

Mais, pour nous figurer qu'en nos heures moins brèves
Nous nous sentons moins seuls devant l'ombre et la mort,
C'est d'un rêve nouveau, Soleil ! quand tu te lèves,

Et c'est du même amour que ta lumière sort !

LE MIRAGE DU CLAIR DE LUNE

Le vallon sous la lune est un fleuve bleuâtre
D'où monte, comme un mât de navire penché,
La flèche sombre d'un clocher.
Un bois de pins se dresse en portants de théâtre;
Et, devant son décor, on croit voir approcher
Des nymphes en cortège au tendre appel d'un pâtre
Quelque chose d'ardent anime cette nuit.
Sous son lac de fraîcheur dont les eaux sont étales,
Des fleurs de volupté nourrissent leurs pétales,
Des faunes inquiets cherchent l'amour qui fuit.
Dans les vaporeuses coulées
De la lune entre les troncs noirs,
Le regard troublé semble voir
Onduler des formes voilées.
Sous la tunique blanche ou l'écharpe en sautoir,
Sous les gazes autour des hanches enroulées
Et qu'on voit dans le vent de la danse envolées,
Pour offrir la chair nue aux caresses du soir,
Les nymphes et les oréades,
Sortant des arbres, des cascades,
Des roseaux de la rive et des fleurs du chemin,
Sous le bois de pins qui domine,
Comme un portique, la colline,
Viennent toutes danser en se donnant la main.
Leur lumineux cortège ondoie et se soulève
Avec la grâce et la fragilité du rêve;
Il attire et déçoit comme un désir humain.
La flûte qui module aux lèvres de la brise
La chanson par la muse à la fontaine apprise,
Et la guitare du grillon
Qui rythme cette danse et fait aussi légères
Qu'elle les nymphes bocagères,
Jouant un air plus vague et fuyant qu'un rayon,
Sont la mélodie imprécise
Qu'en vain notre oreille s'épuise
A capter comme un papillon.

Le sortilège du paysage nocturne
Sur qui, de ses bras blancs, Phœbé penche son urne,
Et l'animation de la plaine et des bois
Où, dans leur forme humaine, ombre et rayons s'allongent,
Ne sont que le songe d'un songe,
L'image séduisante et navrante à la fois
Du pouvoir de notre âme à créer son mensonge
Et de son impuissance à rien en retenir!
Pareille à cette nuit qui bientôt va finir,
A ce rayonnement lunaire qu'un nuage
Brusquement suffit à ternir,
Notre existence est un mirage
Qu'à l'horizon désert dresse notre courage
Et qui croule dans les sables de l'avenir.
Le monde n'est pour nous que notre propre rêve,
Et son espace ne s'inscrit,
Sa beauté ne chatoie et son sens ne s'achève
Qu'aux limites de notre esprit.
Mais ce rêve, qui nous isole dans sa trame,
Nous couvre d'un brillant linceul;
Et, même en ces heures de flamme
Qui lui font accueillir une âme dans son âme,
L'homme demeure toujours seul.
L'amour sur son silence et sur sa solitude
Jette, comme la lune, un frêle réseau bleu;
D'un chant sublime il joue à peine le prélude;
D'un ciel inaccessible il montre le haut lieu...

Mais le rêve s'envole au vent de l'altitude
Et ne laisse à l'esprit que le tourment de Dieu!

André Delacour.

REVUE LITTÉRAIRE

L'ÉVOLUTION SPIRITUELLE DE MICHELET

Michelet est un des écrivains dont l'étude a été le plus profondément renouvelée ces dernières années. D'abord, son œuvre posthume s'est enrichie de la publication de diverses correspondances fort intéressantes. M. J.-M. Carré, en une série d'études, dont plusieurs ont paru ici même, et dont l'ensemble forme un tout récent volume, nous a révélé les lettres de Michelet à Victor Hugo, Montalembert, Lamartine, Sainte-Beuve et nous a fait connaître les rapports qu'il a entretenus avec ces divers écrivains. Un peu auparavant, M. Paul Sirven, professeur à l'Université de Lausanne, nous avait donné, avec d'ingénieux commentaires, d'abondants extraits de ses lettres inédites à diverses personnes, notamment à son gendre Alfred Dumesnil et à son ami Eugène Noël. Vers le même temps, d'autres érudits s'appliquaient plus particulièrement à son œuvre. M. Gustave Rudler, professeur à l'Université d'Oxford, publiait, à la *Société des textes français modernes*, une édition critique de la *Jeanne d'Arc* et, peu après, deux savants et curieux volumes sur *Michelet, historien de Jeanne d'Arc* : il y discutait à fond la méthode, la pensée et l'art du grand écrivain dans ce petit livre qui passe avec raison pour l'un de ses chefs-d'œuvre. Enfin et surtout, on nous a donné les parties essentielles du cours que Gabriel Monod avait professé au Collège de France sur *la Vie et la Pensée de Jules Michelet*. Ce cours ne va que jusqu'à l'année 1852 : il n'embrasse donc pas les vingt-deux dernières années de la vie de Michelet; mais les dessous en sont si solidement établis que l'on s'explique la recommandation, faite par Monod aux siens, avant de mourir, de le publier. Un de ses élèves, M. Henri Hauser, s'est chargé de la revision attentive du manuscrit, des

arrangements et retranchements qui furent jugés indispensables. Les deux gros volumes qu'il a fait paraître resteront longtemps la source essentielle à consulter par tous ceux qui voudront parler sérieusement de l'auteur de l'*Histoire de France* (1).

Il est assurément fort regrettable que Monod n'ait pu achever et mettre au point lui-même la grande étude d'ensemble qu'il avait manifestement conçue, et où il se proposait d'exprimer toute sa pensée finale, non seulement sur la personne de Michelet et sur son œuvre, mais encore sur tous les problèmes abordés par Michelet au cours de sa vie. Nous aurions eu là une monographie très complète, très fouillée, très suggestive et, à tout prendre, très suffisamment impartiale. Monod savait beaucoup de choses et, sur une foule de questions, il s'était fait des opinions personnelles, parfois un peu discutables, mais en général assez nettement dégagées de tout préjugé philosophique, confessionnel ou politique. Il aimait beaucoup Michelet, qu'il avait connu et auquel il était redevable de sa vocation d'historien ; il n'en a pas moins signalé avec discrétion les faiblesses de sa pensée et de sa vie. Dans un petit livre qu'il lui avait consacré au lendemain de sa mort, il avait écrit : « Le bas du visage, le menton carré et un peu lourd, révélaient la forte origine plébéienne, peut-être même un côté de nature moins idéal, plus matériel, qui ne se trahissait jamais dans sa vie, mais qui parfois a percé dans ses derniers livres. » Il y avait là un peu de candeur, et beaucoup d'illusions, que Monod, mieux informé, n'a pas hésité à dissiper lui-même. De même, la respectueuse amitié qu'il professait pour Mme Michelet, laquelle lui avait confié tous les papiers de son mari, ne l'a pas empêché de souligner, en termes parfois sévères, les singuliers « tripatouillages » auxquels elle s'était livrée dans les publications posthumes qu'elle avait préparées. Quand on a lu Monod, on songe involontairement à ces quelques lignes malicieuses de Jules

(1) Jean-Marie Carré, *Michelet et son temps*, 1 vol. in-16, Perrin, 1926; — Jules Michelet, *Lettres inédites* (1841-1871), avec un fac-similé et neuf illustrations, extraits, notes et préface, par Paul Sirven, professeur à l'Université de Lausanne, 1 vol. in-16, les Presses universitaires de France, 1924 ; — J. Michelet, *Jeanne d'Arc*, édition critique publiée par G. Rudler, 2 vol. in-16, Hachette, 1925 ; — Gustave Rudler, *Michelet, historien de Jeanne d'Arc*, 2 vol. in-8 ; les Presses universitaires, 1926 ; — Gabriel Monod, *La Vie et la Pensée de Jules Michelet*, 1798-1852, cours professé au collège de France, 2 vol. in-8, Champion, 1923. — Cf. du même : *Les Maîtres de l'Histoire : Renan, Taine, Michelet*, 1 vol. in-16, Calmann-Lévy, 1894; *Jules Michelet, Études sur sa vie et ses œuvres*, avec des fragments inédits, 1 vol. in-16, Hachette, 1905; et ses éditions de *Ma Jeunesse* (Gedalge) et des *Lettres à Mlle Mialaret* (Flammarion, 1900).

Lemaitre sur *les Veuves* : « Il y a celles qui passent leur restant de vie, généralement très long, à exploiter, avec un soin âpre et pieux, les livres de leur mort, à vider ses fonds de tiroirs, à publier ses œuvres posthumes, niaiseries de jeunesse, notules, broutilles. Et cela peut durer indéfiniment, et ces œuvres posthumes, elles pourraient les écrire elles-mêmes. *Elles les écrivent peut-être.* Ces veuves « continuent le commerce du défunt », selon l'épitaphe connue. » Le portrait est un peu cruel : Mme Michelet n'avait sans doute pas prévu qu'il se trouverait un jour confirmé par l'implacable sincérité de Gabriel Monod. Grâce aux travaux de ce dernier et aux récentes publications que nous avons mentionnées, nous pouvons aujourd'hui nous représenter avec une certaine précision la biographie morale de Michelet, et ce que j'appellerais volontiers son évolution spirituelle. La question est, en ce qui le concerne, d'une importance capitale : « Son œuvre et son génie, a dit très justement Monod, ne peuvent être compris qu'en les mettant en rapport avec sa vie. »

***

Une enfance pauvre, triste, solitaire, précocement laborieuse, « une herbe sans soleil, entre deux pavés de Paris », des railleries et des brimades de collégiens mal élevés ; voilà les premières impressions qui accueillirent Michelet à son entrée dans l'existence. D'autres auraient pu sortir de là aigris, en révolte perpétuelle contre une société sans entrailles. Lui, non : il était né bon et généreux, et il le resta toujours. Deux choses d'ailleurs le préservèrent des vulgaires rancunes et des basses convoitises : la chaude tendresse des siens qui l'idolâtraient et un vif sentiment d'orgueil, entretenu par l'étude de l'antiquité. « Dans ce malheur accompli, nous dit-il, privations du présent, craintes de l'avenir, l'ennemi étant à deux pas (1814) et mes ennemis à moi se moquant de moi tous les jours, un jour, un jeudi matin, je me ramassai sur moi-même, sans feu (la neige couvrait tout), ne sachant pas si le pain viendrait le soir, tout semblant finir pour moi, j'eus en moi un pur sentiment stoïcien ; je frappai de ma main, crevée par le froid, sur ma table de chêne (que j'ai toujours conservée), et je sentis une joie virile de jeunesse et d'avenir. »

« Aucune idée religieuse » : le père est voltairien, la mère peu dévote, et il n'a pas été baptisé. Mais, un jour, il découvre l'*Imitation*, qui lui fit une impression extraordinaire : il « ne comprenait pas le Christ, mais il sentit Dieu ». De cette découverte date sans doute le haut spiritualisme, la libre religion individuelle qu'il a toujours pro-

fessés. Il avait alors dix ans. Un peu plus tard, à quinze ans, Virgile, le tendre et mélancolique Virgile, puis, à dix-huit ans, Rousseau, avec lequel il se sent toute sorte d'affinités électives, vinrent compléter cette première éducation religieuse; et, l'air du siècle peut-être aidant, il se fait baptiser.

Cette demi-conversion, qui ne paraît pas avoir eu dans son âme un retentissement très profond, semble avoir été due surtout à l'heureuse action d'une femme qu'il appelait « sa marraine », et qui lui fut très maternelle. Il l'avait rencontrée dans la maison bizarre, — moitié pension, moitié asile d'aliénés, — où, après la mort de sa mère, il vint échouer avec son père. « Madame Hortense » était veuve : la vie lui avait été très dure, mais n'avait pas tari en elle les sources vives de la bonté et du dévouement; elle s'intéressa à ce jeune homme ardent et grave, que ses succès scolaires semblaient promettre à un brillant avenir; elle le dirigea, le préserva de bien des tentations et de bien des chutes, lui inspira le respect attendri de la femme. Une affection très pure, mais où peut-être il entrait quelque chose de plus qu'un simple sentiment d'amitié reconnaissante et quasi filiale, germa très vite dans le cœur un peu romanesque du futur auteur de *l'Amour*: sans cette noble femme, quelques-unes de ses plus hautes qualités ne se seraient peut-être pas aussi largement épanouies.

Dans la maison du docteur Duchemin arriva un jour une jeune femme, du nom de Pauline Rousseau, qui remplissait les fonctions de demoiselle de compagnie auprès d'une vieille marquise « à peu près idiote ». Détestée de sa mère, qui réservait pour un fils d'un premier lit une tendresse probablement incestueuse, elle avait eu une éducation fort négligée; elle n'avait ni beauté, ni fraîcheur; mais elle était vive et gaie, un peu impulsive même, « bonne et douce »; « elle plaisait »; elle plut à Michelet, bien qu'elle eût sept ans de plus que lui, et elle ne tarda pas à devenir sa maîtresse. Six ans après, en 1824, trois mois avant la naissance de leur premier enfant, il se décidait enfin à l'épouser. Mme Fourcy, la bonne « marraine », était morte; mort aussi Ponsot, l'ami délicat et pur, dont la touchante affection lui fut si salutaire. Il vivait avec son père, qui, en 1818, s'était transporté rue de la Roquette avec quelques-uns des pensionnaires du docteur Duchemin. Pauline tint la maison : il n'y eut rien de changé dans leur vie.

Cette vie est surtout prodigieusement laborieuse. A peine bachelier, Michelet, tout en conquérant de haute lutte ses grades universitaires, et en poursuivant ses études personnelles, s'improvise

répétiteur dans une institution privée, donne des leçons, court le cachet. En 1822, l'abbé Henri Nicolle, le frère du recteur de l'Académie de Paris, le fait entrer comme professeur d'histoire au nouveau collège Sainte-Barbe, qu'il dirigeait; le jeune maître inaugure son œuvre par des publications pédagogiques; et, en 1827, il se fait nommer par Frayssinous, professeur d'histoire et de philosophie à l'École normale réorganisée. Bien que ses aspirations religieuses soient alors peut-être plus nettes qu'il n'a bien voulu le dire plus tard, elles ne dépassent pourtant guère l'étroit horizon d'un spiritualisme cousinien; sa thèse latine est même nettement sensualiste. Et un rigoriste pourrait lui reprocher de donner un peu le change sur ses vraies opinions, quand on le voit écrire à Frayssinous : « J'ai publié deux opuscules historiques. Je fais imprimer en ce moment la traduction d'un ouvrage de Vico, où l'étude de l'histoire est éclairée par une philosophie conforme à la religion. Les principes énoncés dans ces divers ouvrages répondent assez de ceux du soussigné. » Le futur auteur des *Jésuites* savait pratiquer la restriction mentale.

Le succès et la prudence doctrinale de son enseignement le firent choisir en 1829 comme professeur d'histoire de la fille de la duchesse de Berry. Après 1830, il est appelé à donner des leçons à la princesse Clémentine, et il entre aux Archives. Ses sympathies royalistes d'alors se concilient fort bien avec une ferveur démocratique qu'a réchauffée le soleil des journées de Juillet. La France conçue comme une personne morale; son histoire envisagée comme le triomphe progressif de la liberté sur la fatalité : il est, dès lors, en possession des idées directrices de son œuvre, et les premiers volumes de l'*Histoire de France* commencent à paraître. Il s'y montre, comme l'on sait, très favorable au catholicisme : c'est qu'il n'est pas encore complètement détaché du christianisme; à vrai dire, — et ce point de vue perce parfois dans ses leçons et dans ses livres, — s'il croit le christianisme éternel, c'est à la condition de se transformer; mais il est trop historien et trop poète, trop religieux aussi en un certain sens, pour ne pas sentir la beauté de l'art gothique, la grandeur bienfaisante du rôle de l'Église au moyen âge et pour ne pas rendre à cette dernière un juste hommage. Ce fils du XVIIIe siècle est aussi un fils de Chateaubriand, auquel il envoie ses livres, et qui l'encourage; il ne changera qu'avec le temps.

Nommé en 1838 professeur au Collège de France, très absorbé par son perpétuel labeur, Michelet n'avait pas su élever sa femme jusqu'à lui. Des jalousies, des aigreurs, des disputes s'ensuivirent. Négligée,

oisive, Pauline se laissa aller. De fâcheuses habitudes de jeunesse reparurent, un goût immodéré pour les liqueurs. Une phtisie se déclara, et, le 24 juillet 1839, la pauvre femme mourait, laissant un mari désespéré, très isolé moralement, entre son père et ses deux enfants.

***

Cet état de trouble et de sombre tristesse se reflète dans le volume de l'*Histoire de France* consacré au règne de Charles VI. Les deux volumes qui suivent, sur Charles VII, Jeanne d'Arc et Louis XI, se distingnent par un ton de sérénité, d'optimisme moral, qui contraste avec le volume précédent. C'est qu'il a rencontré sur sa route une amitié féminine qui lui rend confiance dans la vie. Mme Dumesnil était la mère d'un des meilleurs élèves de Michelet. Femme d'un banquier de Rouen, nature fine, élevée, délicate, d'une large et souple intelligence, mais d'une santé très fragile, elle venait souvent à Paris; elle voûlut entrer en relations avec le maître préféré de son fils. Des rapports très étroits s'établirent entre les deux familles : Mme Dumesnil vint même, avec son fils, habiter dans la maison de Michelet, dont la fille s'attacha profondément à elle, et ce fut chez lui qu'elle mourut en 1842. Que Michelet l'ait aimée d'amour, d'un amour respectueux, confiant et tendre, en dépit, peut-être, de quelques dissentiments religieux, — elle était restée catholique de croyance et de pratique, — c'est ce qui est indéniable, et il est vraisemblable qu'elle l'a payé de retour. La mort de cette noble amie lui fut un coup très douloureux. L'année suivante, le départ de sa fille Adèle, qui épousait Alfred Dumesnil, le replongea plus que jamais dans sa solitude morale.

Cependant, parmi toutes ces vicissitudes intimes, sa pensée se libère peu à peu des timidités, des indécisions ou des habiletés qui en atténuaient l'expression. Favorisée par les événements politiques et les polémiques de presse, son incroyance se précise; le fond de voltairianisme qui était en lui se dégage et s'affirme avec une fermeté croissante. Jusqu'en 1844, et peut-être 1845, — sa correspondance en témoigne, — il allait régulièrement à la messe. Jusqu'en 1845, de son propre aveu, il admet et il espère « la transformation » du catholicisme : « depuis 1845, il croit à la nécessité d'une *mort temporaire* pour cette religion ». Il n'est pas sûr que cette « nécessité » lui eût aussi nettement apparu, si l'affaire des Jésuites n'avait pas éclaté.

En janvier 1843, le chanoine Desgarets, de Lyon, publiait un livre où il attaquait vigoureusement le monopole universitaire, « destructeur de la religion et des lois » et l'enseignement de Michelet, et de

son ami Quinet au Collège de France. Les deux professeurs crurent devoir se défendre et défendre l'Université, attaquée en leur personne ; et ce fut là, au moins pour Michelet, la principale origine du cours fameux qu'ils professèrent tous deux sur *les Jésuites*. C'en est fait désormais de l'histoire impartiale et sereine. Information hâtive et superficielle, examen précipité et tendancieux des faits, discussions sans portée, méprises et sophismes, déclamations et partis pris, tous les défauts du bas journalisme se donnent rendez-vous dans ces petites salles du Collège de France où l'on respire désormais une atmosphère de réunion électorale. Michelet se croit appelé à un rôle d'apôtre ; il a fait de sa chaire une tribune. Entraîné par l'exemple de Quinet, de Mickiewicz et de tous ces hommes de lettres d'alors sur lesquels a soufflé un vent de messianisme et qui, chaque matin, inventent et prêchent une religion inédite, il proclame en termes d'apocalypse, sa foi nouvelle : le XVIIIe siècle, le « grand siècle », la Révolution française lui fournissent un nouveau credo. Credo un peu simpliste qui s'étale dans ses livres de cette époque, *les Jésuites*, *le Prêtre*, *le Peuple*, et qui ressemble comme un frère à celui d'Eugène Sue. Visite-t-il le Palais des papes à Avignon? Il note ceci sur son journal : « Une galerie, aujourd'hui détruite, menait, de cette petite tour à la tour plus grande où se trouvait le bûcher, immense cheminée pyramidale, comme l'autre tour, *construite exprès pour la torture*... La superbe salle pyramidale du bûcher, malgré sa hauteur énorme, est frappée par places, de suie, *dans laquelle la chair brûlée doit être pour quelque chose*. » Ne nous hâtons pas trop de frémir : l'historien visionnaire a pris pour une chambre de torture... les cuisines pontificales. Dans son désir de rompre définitivement avec un passé maintenant abhorré, il arrête son *Histoire de France* au XVe siècle, et il se lance à corps perdu dans l'*Histoire de la Révolution* : il a hâte de raconter et de prêcher l'Évangile des temps nouveaux.

Pour soutenir ce rôle difficile d'éducateur et d'apôtre, avait-il personnellement toute l'autorité morale désirable? Son *Journal* nous prouve qu'il en a douté quelquefois. « Comment, écrivait-il en 1847, ne suis-je pas *le prêtre véritable*, moi qui ai tenu cette année le Saint des Saints, sur l'autel des Fédérations? Comment ces choses sublimes qui m'ont tiré des larmes sont-elles si peu intimes en moi? Comment la nature revient-elle obstinément me faire redescendre à l'individualité? » Hélas! ce prêtre d'un nouveau culte avait de douloureuses défaillances. La « nature » en lui avait des exigences qu'il ne savait pas discipli-

ner. « Sensibilité, sensualité, a-t-il écrit, avec un évident retour sur lui-même, ces deux choses vont souvent ensemble. » Déjà en 1840, peu après son veuvage, il songeait, nous dit pudiquement Gabriel Monod, à l'un de « ces demi-mariages avec des personnes inférieures d'éducation et d'esprit », et il fallut « les conseils fraternels » de Mme Quinet pour l'en dissuader. Plus tard, en 1842, peu après la mort de Mme Dumesnil, puis en 1844, par deux fois, sans égard pour sa fille, qui en souffrit cruellement, et pour son père, qui lui passait tout, il se laissa entraîner à des amours ancillaires : une Marie, qu'il appelait *rustica barbara*, et qui lui représentait, prétendait-il, les populations rurales foulées par les invasions barbares ; une Victoire, qu'il appelait *rustica* tout court, qu'il instruisit un peu, et qu'il eut même, un moment, l'intention d'épouser : celle-ci lui fut un vivant symbole de ce peuple de France dont la Révolution consacrait le tardif avènement : singulière façon, on en conviendra, de comprendre la démocratie et de vivifier l'histoire ! Entre temps, un adultère bourgeois qui, le mari mort, faillit, lui aussi, aboutir à un mariage. « Ma vie simplifiée pour l'histoire de la Révolution », écrit-il en juillet 1846. Elle ne fut guère « simplifiée » et affranchie de ces liaisons humiliantes qu'en 1848.

Je n'insisterais pas sur ces trop humaines faiblesses si d'abord Michelet, qui disait et écrivait tout, n'avait pas voulu nous les faire connaître, dans un sentiment où il entrait peut-être plus d'orgueil, — un orgueil à la Rousseau, — que de candeur et de sincère humilité, et si surtout elles ne s'étaient trop souvent reflétées dans ses œuvres. Et cela, non pas seulement dans ses œuvres de la fin, ou dans ses œuvres polémiques ; mais même dans ses œuvres les plus sérieuses ou les plus pures, l'inspiration sensuelle ou même libertine se laisse entrevoir. On ne serait pas embarrassé pour relever des traits de ce genre même dans la *Jeanne d'Arc*. Le génie, la bonté même ne sauraient suffire à tout. Il y a certains raffinements de délicatesse morale que Michelet n'a jamais su saisir.

C'est dans ces dispositions un peu troubles d'esprit et d'âme que la Révolution de 1848 vint surprendre Michelet. Il l'accueillit avec enthousiasme ; la monarchie de juillet, dont il s'était, lors de l'affaire des Jésuites, discrètement détaché, avait fini par suspendre son cours du Collège de France ; la Révolution lui rendit sa chaire. Il rêva de république universelle, de libération des peuples. Mais les journées de juin lui causèrent une violente désillusion et un profond découragement. Il n'en persista pas moins à croire que de la Révolu-

tion récente allait sortir une nouvelle révélation religieuse. Un événement d'ordre tout intime n'allait d'ailleurs pas tarder à le confirmer dans son robuste optimisme.

A la fin d'octobre 1847, Michelet recevait de Vienne une lettre d'une jeune institutrice française en quête, après la lecture du *Prêtre*, d'une direction de conscience. Intelligente et cultivée, d'éducation catholique, mais d'esprit fort indépendant, Mlle Athénaïs Mialaret avait vingt-huit ans de moins que Michelet : une correspondance s'établit entre eux. Quand elle revint à Paris, en novembre 1848, malade, sans grand appui dans la vie, l'historien se sentit ému pour elle d'une pitié profonde : il la vit souvent, la soigna, l'obligea de toutes manières, et, très vite, il se laissa prendre au charme délicat et fragile de cette attachante personnalité. Depuis la mort de son père, survenue deux ans auparavant, il vivait très isolé, et il sentait tristement le vide de son existence; il était resté très jeune, trop jeune peut-être, de cœur et de tempérament, et « sa violente imagination, sa sensibilité maladive » aidant, il était mûr pour une nouvelle aventure sentimentale. Il aima passionnément, de tout son être, cette « vierge des dernières amours », et je ne jurerais pas que tout fût parfaitement pur dans cette tendresse d'un homme de cinquante et un ans pour une jeune fille de vingt-trois; mais puisque celle qui en était l'objet ne paraît pas l'avoir senti, puisqu'elle a eu la naïveté de publier certaines lettres qui choqueront ceux qu'elle ne fera pas sourire, on s'en voudrait de trop souligner un trait de caractère qui pourrait être aisément déplaisant. Dans son amour à elle il entrait, avec une reconnaissance un peu filiale, beaucoup d'admiration intellectuelle et littéraire. Si d'ailleurs la complète harmonie entre les âmes ne s'établit pas sans quelques heurts, elle s'établit pourtant à la fin. Michelet avait rencontré sur le tard son idéal féminin, et son second mariage fut pleinement heureux.

Tout ce roman d'amour nous est aujourd'hui très bien connu, de par la volonté expresse de ceux qui l'ont vécu. Conformément au vœu de son mari, Mme Michelet avait préparé la publication des lettres qu'ils avaient échangées dans les deux années qui ont précédé leur mariage. « Dans son inquiétude, — et c'est elle qui ne craint pas d'écrire ceci ! — il eût voulu crier au monde : « *Voilà ce qu'est celle* à qui je dois, depuis quinze ans, mon renouvellement quotidien, qui m'a fait vivre dans toute ma force de production, bien au delà de ce que j'aurais cru. » Ces lyriques sont bien étranges : ils bravent avec intrépidité le ridicule; ils tiennent à convier l'univers entier au spec-

tacle de leurs transports, même légitimes ; ils autorisent, ils provoquent même toutes les indiscrétions, toutes les curiosités de la critique. Profitons donc, puisqu'ils le veulent, de leurs intarissables confidences, et tâchons de les connaître *intus et in cute*. Profondément épris et passant vite d'une amitié protectrice et un peu paternelle à la plus ardente tendresse, Michelet abreuve la jeune fille de poésie et de rhétorique amoureuse : la littérature ne perd pas ses droits, puisque ces effusions seront « utilisées » un jour dans le livre de *l'Amour*. Elle, qui n'a jamais été à pareille fête, un peu étonnée peut-être au début, se laisse naïvement aimer; elle aime aussi, à sa manière, plus calme, à ce qu'il semble : ce n'est que plus tard, après le mariage, qu'elle sera au même diapason. Et la lutte pour les idées soi-disant modernes va son train : on est apôtre, ou on ne l'est pas! Non sans éprouver quelques résistances, Michelet convertit sa fiancée à sa foi nouvelle; il la délivre de ses derniers scrupules religieux et la fait consentir à un mariage purement civil, car il veut « rester conséquent avec son passé ». Lamennais ne lui a-t-il pas écrit : « Défenseur de la cause du peuple, de l'avenir de justice et de fraternité que nous voyons poindre à l'horizon, le bonheur sera, pour vous, un moyen de plus pour accomplir le devoir saint qui est le vrai, le seul but des destinées humaines? » Mais, au moment de consommer la rupture, les deux fiancés s'attendrissent : « Alors, partial pour mes adversaires, j'ai trouvé naturel qu'elle pleurât son passé avant de le quitter pour toujours. J'ai fait plus, j'ai mêlé mes larmes aux siennes. » Et le 12 mars 1849, au bras de Béranger, « représentant son père », Mlle Mialaret devenait Mme Michelet.

Comme il n'était que trop naturel, les enfants de Michelet virent d'un assez mauvais œil ce remariage. Chose curieuse, il semble que son gendre, — peut-être en souvenir de Mme Dumesnil, — ait été plus hostile à cette nouvelle union que sa propre fille. Ni l'un ni l'autre ne paraissent avoir eu pourtant à se plaindre de leur jeune belle-mère ; et ils pouvaient se dire que ce second mariage assurait à leur père, parvenu à « l'âge difficile », avec le bonheur et l'intimité intellectuelle et morale dont il avait si souvent rêvé, la dignité de ses vieux jours.

Les épreuves qui resserrent, épurent et consacrent les vraies tendresses, ne tardèrent pas à fondre sur ce foyer reconstitué. D'abord, ce fut la mort d'un enfant qui n'avait pas été baptisé, mais que la mère voulut faire ondoyer, quand elle le vit en péril ; « double blessure » dont Michelet eut quelque peine à guérir. Puis, ce fut le 2 décembre, et la double destitution du Collège de France et des

Archives. Réduit à trois mille francs de revenus, avec un ménage et des enfants à soutenir, obligé de compter uniquement sur sa plume, Michelet ne perdit pas courage : sa femme lui fut un constant et robuste appui. Il quitte Paris pour Nantes, où il achève son *Histoire de la Révolution*; et sous l'influence et avec la collaboration de Mme Michelet, il entreprend une série de volumes, *l'Oiseau, l'Insecte, la Mer, la Montagne,* où, mêlant la science et la poésie, il demande à la nature immortelle les consolations et les raisons d'espérer que lui refusent les hommes : livres souvent admirables où son génie d'écrivain se déploie avec une liberté, une souplesse, un éclat qu'il n'avait pas encore atteints. D'autre part, plus que jamais, il a pris au sérieux son rôle d'éducateur national et de prophète des temps nouveaux, et il écrit *l'Amour, la Femme, Nos fils, la Bible de l'humanité,* ces livres où les belles pages, les vues fines et généreuses abondent, mais qui sont trop souvent gâtés par la déclamation et par des préoccupations d'indiscrète physiologie. Et enfin, revenant à son *Histoire de France,* il la complète et il l'achève; mais, cette fois, l'historien pénétrant et impartial a passé la plume à l'homme de parti, « victime du deux décembre » ; il ne « ressuscite » les hommes d'autrefois que pour les exalter ou les flétrir au gré de ses idées, ou plutôt de ses passions personnelles ; son imagination frénétique lui fait voir partout des malades ou des aliénés, et son style enfiévré redouble encore les impressions hallucinantes qu'il emporte de sa vision des âges révolus. « Nous sommes ici enveloppés et chassés de l'Église, écrivait-il, de Nantes, en 1853. Toute hauteur a son couvent. Nul séjour n'est plus propre à fonder solidement la révolution dans les cœurs et *la haine du passé.* » « La haine du passé » : on souffre de trouver cette atroce et puérile formule, et qui exprime si bien son dernier état d'âme, sous la plume de l'homme qui, jadis, avait su rendre un si juste et si intelligent hommage aux hommes et aux choses de l'ancienne France.

Il fait plus encore. Il retouche dans un sens tout « laïque » les premiers volumes de son *Histoire.* Il n'ose pas sacrifier les très belles pages qu'il a écrites sur l'art gothique; mais il les relègue, pour les faire oublier, dans les *Éclaircissements.* Il avait écrit, dans sa *Jeanne d'Arc,* ces lignes émouvantes :

Faisons les fiers, tant que nous voudrons, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui. Mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et comme

leur doux reproche maternel?... Qui ne voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine rajeunis et renouvelés?... L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste... Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre; il ne peut s'empêcher de dire : « Ah! que ne suis-je avec eux, l'un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants! »

Il a la faiblesse de supprimer ce passage, qui offusque le rationalisme sans tache dont il fait maintenant profession. Sa « philosophie » actuelle lui interdit désormais ces effusions nostalgiques qui sentent décidément trop leur romantisme et l'influence de Chateaubriand.

Ce changement d'idées n'a du reste point entamé les convictions spiritualistes qui depuis longtemps sont les siennes, et il ne paraît pas se douter du fond de christianisme involontaire que ces convictions impliquent. Dieu, l'âme immortelle, la Providence sont toujours les articles essentiels de son credo. Un moment assombrie par les événements politiques, sa foi dans l'infaillibilité de l'âme populaire et dans les destinées de la France s'affirme, dans les dernières années de l'Empire, plus vibrante que jamais, et, naturellement, elle s'accompagne de rêves pacifistes. « Les hospitalités amicales des grands peuples entre eux, écrit-il en 1869, seront les divines fêtes de la paix, le concert, par exemple, que mille exécutants français et allemands nous donneront sur le pont du Rhin. » Le canon de Sedan lui répondit.

Ce lui fut un coup terrible. « Sa chère Allemagne » se révélait à lui sous un aspect qu'il n'avait pas prévu. Vaincue, mutilée, divisée contre elle-même, en proie aux mille difficultés politiques et sociales qui suivent une défaite, la France, qu'il avait si passionnément aimée, semblait faire faillite aux espérances qu'il avait mises en elle. Son ardent patriotisme était blessé au cœur. En apprenant la capitulation de Paris, il avait eu une attaque d'apoplexie. Il mit quatre ans à mourir du désastre national. Admirablement soigné et réconforté par sa femme, il se reprit, sinon à l'espoir, du moins à la vie et au travail. Il plaida avec son éloquence coutumière la cause de *la France devant l'Europe*; il s'attela à une *Histoire du XIXe siècle*. Mais le cœur n'y était plus guère. Ce qui lui restait de sa foi ancienne, il l'enferma dans les dernières lignes de son testament : « Dieu me donne de revoir les miens et ceux que j'ai aimés. Qu'il reçoive mon âme, reconnaissante de tant de biens, de tant d'années laborieuses, de tant d'œuvres, de tant d'amitiés! »

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le traité de commerce entre la France et l'Allemagne, après de longues et difficiles négociations, a été signé le 17 août à 9 heures du matin. C'est un acte considérable, non seulement par ses résultats économiques, mais encore par ses conséquences politiques. Essayons d'en montrer l'importance.

Les obligations d'ordre commercial imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles ont pris fin en janvier 1925; depuis cette époque, on n'avait pas réussi à trouver les éléments d'un accord. Les Allemands arrivaient avec une doctrine économique très étudiée et un plan très précis; les Français ne savaient ni ce qu'ils voulaient, ni où ils allaient. L'Allemagne avait déjà opéré sa stabilisation financière, tandis que la France ne faisait qu'entrer dans la période de crise ; elle n'avait pas revisé son tarif douanier ; elle se trouvait donc dans les conditions les moins favorables pour entamer une négociation commerciale dont les conséquences ne pouvaient manquer d'être considérables. On s'en tira par des accords provisoires ; on se livra, en France, à des enquêtes approfondies ; on trouva des lumières dans la remarquable *Enquête sur la production* dirigée et publiée par le Bureau international du travail de Genève ; on tira d'utiles enseignements de la récente conférence économique. La restauration de nos finances par M. Poincaré et la stabilisation de fait de notre monnaie permirent, cette année, d'aborder les négociations dans des conditions moins hasardeuses. La rupture des pourparlers en juin 1925 correspond à la crise financière de cette époque ; les accords du printemps de 1926 n'ont pas eu de suite à cause de la chute du franc, et c'est aussitôt après les premiers efforts de M. Poincaré que put intervenir, le 5 août 1926, un accord provisoire. Le Parlement s'est enfin occupé d'élaborer un tarif douanier qu'il n'eut pas le temps de voter ; mais, par la loi du 13 juillet dernier, il autorisa le

gouvernement à augmenter par décret les tarifs existants, en attendant que le nouveau tarif fût mis en vigueur. En réalité, c'est par les négociations avec l'Allemagne que s'est élaboré pratiquement notre futur régime douanier. Par l'accord du 17 août, en effet, les deux pays s'accordent réciproquement, en fait, la clause de la nation la plus favorisée, d'où il résulte que tout abaissement consenti par la France à un autre pays est automatiquement accordé à l'Allemagne. Les droits discutés et acceptés au cours des négociations vont être promulgués par décret et deviendront la base de notre nouveau tarif; ils sont, en général, plus élevés que ceux de l'ancien tarif, mais moins élevés que ceux du nouveau qui n'a pas encore été mis en vigueur.

M. Seydoux, particulièrement compétent en la matière, conclut en ces termes un article très solide dans *le Petit Parisien* : « L'Allemagne a appliqué à l'accord sa doctrine économique, et, quant à nous, c'est tout le contraire : notre nouvelle doctrine économique sort de l'accord franco-allemand. C'est là pour nous un avantage qui n'est pas à dédaigner. Les négociations franco-allemandes peuvent nous avoir beaucoup appris. De tous les pays d'Europe, l'Allemagne est celui qui a le mieux compris les nouvelles nécessités économiques et qui a su le mieux s'y adapter. Nous sommes fort en retard à ce point de vue ; espérons que la leçon ne sera pas perdue pour nous. » Telle est la portée générale des négociations qui viennent de prendre fin. Elles ont été conduites avec un esprit de suite et une autorité lumineuse par M. Serruys, directeur des Accords commerciaux au ministère du Commerce, sous les auspices du ministre lui-même, M. Bokanowski.

La signature de l'accord avec l'Allemagne oriente toute notre politique commerciale; elle met d'abord le Parlement au pied du mur et l'oblige à voter le tarif douanier tout entier avant le 15 décembre 1928, date à laquelle les accords provisoires d'aujourd'hui deviendront définitifs ou caducs. Une année d'élections, on peut craindre que ce ne soit beaucoup demander à nos députés. Le nouvel accord entraîne une réadaptation de notre politique économique dans un sens modéré et libéral; il sanctionne l'unité de vues de la France et de l'Allemagne conforme aux principes adoptés par la conférence économique de Genève et par les conventions issues de la conférence de Barcelone au sujet des transports. La tendance générale est d'abaisser les barrières douanières, de faciliter les échanges. De là l'application, pour la presque totalité des produits de l'exportation de chacun des deux pays, de la clause de la nation la plus favorisée; jus-

qu'au 15 décembre 1928 un système de restrictions et de contingentements restreint l'application du nouveau système douanier; mais ensuite nous voguons vers un régime qui se rapproche du libre échange. Les inconvénients qui pourraient en résulter seront atténués par l'esprit pratique et réalisateur, nullement doctrinaire, qui a inspiré les négociations. Les accords du 17 août vont devenir un stimulant pour notre travail national; ils favoriseront un mouvement d'échanges qui ne cesse pas de se développer depuis la fin de la guerre. L'activité des deux pays est, sur certains points, concurrente, mais elle est plus souvent complémentaire, et la concurrence pourrait être largement atténuée par une spécialisation industrielle bien étudiée. La mise en vigueur du nouveau tarif allemand, qui a commencé le 1er juillet, aurait eu, sur nos exportations, des effets pernicieux, notamment pour la vente si difficile de nos vins; l'Allemagne se serait fermée aux marchandises de la Sarre; les cartels industriels déjà établis n'auraient pu fonctionner. Le marché allemand nous achète plus qu'il ne nous vend. Qu'il reste ouvert à nos produits agricoles et industriels, c'est donc un avantage évident. Il est permis d'espérer aussi que l'aménagement et l'accroissement des échanges économiques entre les deux pays deviendra un facteur de pacification et aura, sur le terrain politique, d'heureuses répercussions.

Les Allemands obtiennent, par des conventions annexées à l'accord, la réouverture à leur commerce de nos marchés coloniaux et des pays de protectorat, le Maroc, par exemple; leurs lignes de navigation pourront y faire escale; ils pourront avoir un consul à Tunis; mais le droit de s'établir au Maroc est refusé aux ressortissants allemands, malgré les efforts tenaces et réitérés de M. Posse et de sa délégation; il eût été à craindre qu'ils n'en profitassent pour répandre parmi les indigènes une propagande antifrançaise et pour se livrer surtout à la vente des armes. L'échec, sur ce point, a été très sensible à l'opinion allemande et a valu de sévères critiques aux négociateurs. A cette réserve près, le ton de la presse allemande est assez satisfait. Les journaux estiment en général que les grandes industries allemandes d'exportation (produits chimiques, construction mécanique, électricité) obtiennent les concessions qu'elles souhaitaient et que le nouvel instrument développera les échanges entre les deux nations. En Angleterre, l'accord économique franco-allemand est accueilli avec faveur; on se plaît à y voir le commencement du « désarmement économique » que l'Angleterre souhaite

et que la conférence économique de Genève a recommandé. Même dans le cas où le nouveau traité de commerce porterait aux exportations britanniques quelque préjudice, l'Angleterre, selon le *Times*, devrait s'en réjouir, car il est de nature à accroître la prospérité et, par conséquent, le pouvoir d'achat de deux de ses meilleurs clients.

L'Allemagne a confiance en son avenir économique ; c'est la raison principale pour laquelle elle a signé l'accord du 17 août ; mais il est permis de croire qu'une pensée politique a contribué à décider le gouvernement du Reich. Au moment où s'approchent l'assemblée annuelle de la Société des nations et la réunion du Conseil, M. Stresemann, en présence de certaines manifestations intempérantes du nationalisme allemand, reste fidèle à son personnage en faisant montre de dispositions libérales et conciliantes. Jamais, depuis l'occupation de la Ruhr, l'esprit public en Allemagne n'a été aussi agité et aussi divisé. Les habiletés de M. Stresemann se retournent contre lui ; il a entretenu, sur la politique de Locarno, une équivoque, en laissant croire que l'évacuation des régions occupées et la revision du traité de Versailles en seraient les conséquences, et maintenant les nationalistes qui lui ont donné ou vendu leur appui à défaut de leur confiance, se retournent vers lui et demandent quand ses promesses deviendront des réalités. Certes, le ministre des Affaires étrangères n'est pas embarrassé pour énumérer les résultats favorables de la politique qu'il a suivie ; même les objurgations et les menaces des vieux partis de droite ne lui sont pas inutiles pour corser son scénario et lui permettre, à son tour, de se tourner vers les Alliés pour exiger la réalisation de ce qu'il appelle leurs promesses. Sa tactique n'est pas sans effet, puisque déjà, à deux reprises, le gouvernement britannique a adressé à Paris une note diplomatique sur l'opportunité de diminuer les effectifs de l'armée d'occupation. M. Briand aurait-il pris à ce sujet des engagements que sir Austen Chamberlain se croirait en droit de lui rappeler? Nous ne le pensons pas. En tout cas, un pays démocratique n'est lié que par les engagements souscrits par le gouvernement tout entier et ratifiés par le Parlement.

Il semble qu'un accord se soit établi dans le gouvernement, avec l'assentiment des autorités militaires, pour réorganiser l'armée française d'occupation à cinq divisions d'infanterie et une division de cavalerie avec les cadres et les services de deux corps d'armée ; ce remaniement aurait pour effet de ramener en France environ 5 000 hommes, plus les services du 33e corps d'armée qui serait supprimé et qui d'ailleurs, n'existe plus guère que sur le papier.

Les effectifs anglais seraient réduits dans la même proportion. C'est là évidemment le strict minimum compatible avec la sécurité du corps d'occupation qui ne doit pas risquer d'être enlevé par quelque prise d'armes des populations, ou coupé de ses lignes de communication. Les Allemands, à défaut de l'évacuation complète qu'ils savent n'avoir aucune chance d'obtenir dans les circonstances actuelles, allèguent que le traité parle d'un effectif « normal » et interprètent ce mot, — à la vérité mal choisi, — comme signifiant l'effectif des troupes allemandes avant la guerre. C'est oublier que les provinces rhénanes étaient alors couvertes par les formidables garnisons d'Alsace et de Lorraine et des places fortes telles que Metz; c'est oublier aussi que la Belgique était neutre et que l'Allemagne savait bien que cette neutralité serait toujours respectée par la France. Les troupes alliées en Rhénanie sont singulièrement plus exposées, plus « en l'air », et ce serait offrir des tentations aux militaires allemands que de les réduire davantage.

Ne nous attendons pas d'ailleurs à apaiser, même pour une heure, les revendications allemandes; elles se montrent actuellement d'une intransigeance si maladroite qu'elle vont directement à l'encontre de leur but. De diverses sources sont venues, depuis deux mois, des révélations sur l'action et l'organisation de la Reichswehr qui ont provoqué en Allemagne plus de colères et de démentis que de réfutations. Ce furent d'abord les rapports de M. de Broqueville, ministre de la défense nationale en Belgique (5 juillet), précisant les manœuvres que le ministère de la Reichswehr, qui constitue un État dans l'État ou plutôt au-dessus de l'État, emploie ou se propose d'employer pour tourner le texte du traité et accroître les forces militaires actives de l'Allemagne. Puis ce furent les révélations d'un journal antinationaliste, *die Menschheit*, montrant le ministère de la Reichswehr préoccupé de modifier le système allemand de recrutement et de service militaire, afin d'accroître les effectifs instruits qui pourraient être mobilisés et serviraient à encadrer la levée en masse des citoyens. Le Reich arriverait à disposer d'une armée de métier d'un demi-million d'hommes qui serait beaucoup mieux instruite et apte à la guerre que l'armée française du service d'un an. Ce sont là, a dit un communiqué officiel allemand, des études purement théoriques Elles prouvent tout au moins que l'état major de la Reichswehr, sous l'œil de l'inamovible M. Gessler, garde les traditions et les préoccupations de l'ancien état-major impérial dont les responsabilités, dans la genèse de la guerre, sont si lourdes. Par une lettre,

en date du 22 juillet, adressée à sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des nations, M. Briand, agissant comme président de la Conférence des ambassadeurs, a transmis à l'organisme de Genève le contrôle du désarmement de l'Allemagne conformément au traité; c'est donc à la Société des nations qu'il convient de signaler ces deux points essentiels: d'une part, l'existence, contraire au traité, d'un organisme qui continue l'ancien *Generalstab*; d'autre part la possibilité, au cours des douze années de service que doit faire le soldat allemand de la Reichswehr, de le remplacer une ou plusieurs fois par d'autres individus afin d'augmenter le nombre des hommes instruits. Le système a trop bien réussi à la Prusse après 1807 pour que le Reich de 1927 ne soit pas tenté d'y recourir.

Les révélations de la *Menschheit*, qui se publie à Wiesbaden, se trouvent corroborées d'une façon frappante par un rapport secret du général Guillaumat, commandant en chef l'armée du Rhin, daté de février dernier, que *Aux écoutes* a réussi à publier et dont M. Painlevé a reconnu l'authenticité. « Tous les renseignements recueillis depuis quelque temps par notre État-major, dit le général, concordent pour établir que le gouvernement allemand poursuit, depuis un an environ, l'exécution d'un plan qui vise à constituer en territoires occupés et dans les différents domaines de l'activité militaire une force capable, le cas échéant, d'intervenir rapidement contre nous. » Le rapport donne des précisions : formation de plus de cent sociétés sportives directement encouragées par les autorités, institution de nombreux groupes de la Croix-rouge; amélioration et extension des réseaux routiers et ferrés avec l'évidente intention de faciliter la mobilisation, la concentration et les transports militaires; création de trois immenses postes aériens sur le Rhin et de cinq autres près des frontières française et belge. Ces révélations précises sont infiniment troublantes; elle révèlent un plan précis, des préoccupations continues que le gouvernement du Reich feint d'ignorer, mais qu'il couvre et approuve. Vraiment l'Allemagne est mal venue à se plaindre, quelles que puissent être d'ailleurs les préférences pacifiques d'un certain nombre de ses citoyens, que les Alliés ne lui accordent pas la faveur d'une évacuation anticipée des territoires occupés.

C'est le dépit d'une manœuvre manquée qui éclate dans un discours tel que celui de M. de Kardorff. Ce député est l'un des chefs du parti populiste dont M. Stresemann est le leader. Son discours du 11 août aurait pu passer inaperçu s'il ne l'avait prononcé dans une séance solennelle du Reichstag, en présence du

président Hindenburg, à l'occasion de l'anniversaire de la constitution républicaine de Weimar, et s'il n'avait été applaudi sur presque tous les bancs. Il reproche amèrement à la France de maintenir l'occupation; il oppose même l'humanité et le respect pour les populations vaincues que pratiquèrent les troupes allemandes en France après 1870 à la brutalité de l'occupation française. Les Allemands s'entendent à merveille à ne retenir de l'histoire que ce qui sert leur thèse. Il faut pourtant rappeler à M. de Kardorff que si le général de Manteuffel apporta dans l'exercice de sa délicate mission un certain esprit de justice, Bismarck ne cessa de l'en blâmer, de lui envoyer des instructions féroces et de l'exciter à traiter par la manière forte un peuple sans foi ni loi; il suffit de lire la correspondance de Manteuffel; elle est édifiante. Quant aux brutalités de l'occupation française, nous attendons que M. de Kardorff en écrive l'histoire. Il est bon de lui rappeler aussi que l'occupation militaire allemande s'est prolongée jusqu'au terme fixé par le traité et que les Français ont payé jusqu'au dernier centime une indemnité de guerre qui n'était pas destinée à des réparations. Les maladroites provocations venues de certains Allemands nous obligent à rappeler des faits ou des paroles historiques qu'ils auraient tout intérêt à laisser dans l'oubli : c'est ainsi que, dans *le Figaro aux États-Unis* du 22 août, M. Morton Fullerton, à propos du discours du 11 août, rappelle à M. Stresemann quelques paroles mémorables prononcées par lui pendant la guerre. Le 8 juin 1915, à Francfort-sur-le-Mein, il demande que, conformément aux vœux exprimés la veille par le roi de Bavière, l'Allemagne, quand elle aura vaincu ses ennemis, garde les bouches du Rhin et le littoral belge et français de la mer du Nord. L'année suivante, en avril, il proclame que, en Belgique, il faudra « garantir l'influence dominante militaire, politique et économique de l'Allemagne ». De lui encore ces mots historiques : « Il faut que nous affaiblissions nos adversaires avec une telle absence de scrupules qu'aucun ennemi n'ose plus nous attaquer; pour cela un déplacement de la frontière vers l'Ouest et vers l'Est est absolument indispensable. » Les Allemands sont mal avisés d'invoquer l'histoire; quand elle n'est pas falsifiée à leur usage, elle se se retourne immanquablement contre eux.

Il s'en faut que la politique de Locarno ait échoué. Ceux-là seuls peuvent le prétendre qui lui demandaient ce qu'elle ne pouvait ni ne devait donner. Mais si elle n'a pas répondu à toutes les espérances des Allemands, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes et à l'évolution de leur politique intérieure. Nous ne prétendons pas

nous immiscer dans leurs affaires domestiques, mais il faut bien constater que l'élection du maréchal de Hindenburg pour remplacer l'ouvrier sellier Ebert, et l'entrée dans un ministère de coalition des représentants des deux grands groupes monarchistes et nationalistes, celui des Allemands-nationaux et celui des populistes auquel appartiennent M. de Kardorff et M. Stresemann, ne dénotent pas une évolution démocratique et pacifique. Le temps est loin où Kautsky, honnêtement, publiait les dépêches diplomatiques de juillet 1914 avec les annotations de Guillaume II! La tactique bien connue et avouée des partis nationalistes, en participant au pouvoir et en acceptant provisoirement la constitution, consiste à sérier les difficultés et à saisir les résultats qui peuvent être acquis afin d'arriver lentement mais sûrement à la destruction des traités et à la constitution d'une Allemagne plus grande que celle de 1914 puisqu'elle engloberait l'Autriche. Le jour où les Allemands, dans la plénitude de leur indépendance, ont fait une large part dans le gouvernement aux vieux partis qui ont mené l'Allemagne à la guerre et à la catastrophe, ils ont faussé le fonctionnement de la politique de Locarno. Si, en effet, les Alliés accordent au gouvernement actuel quelque concession, ils font le jeu des partis avec lesquels aucune conciliation n'est à espérer et qui ne peuvent être tenus en respect que par la force. Telle est l'impasse où la politique trop subtile de M. Stresemann a conduit le Reich. Elle est, pour le moment, sans issue. Au lieu d'attaquer M. Poincaré, les Allemands feraient mieux de s'en prendre à eux-mêmes.

La presse allemande s'étonne que le discours de M. de Kardorff et l'approbation éclatante qu'il a reçue du Reichstag aient soulevé en France l'émotion de tous les partis. L'organe officieux de M. Stresemann, la *Tägliche Rundschau* (14 août), s'écrie : « Nous revendiquons le droit de célébrer nos fêtes comme nous l'entendons et de parler de nos malheurs et de nos espérances comme il nous plaît. C'est une présomption injurieuse de la part de la presse française et par laquelle elle se place hors de la morale humaine, que d'avoir l'audace de vouloir, neuf ans après le traité de paix, nous imposer silence en qualité de vaincus ; c'est faire preuve de mauvaise conscience que de considérer comme des injures des faits objectifs et irréfutables qui sont déjà entrés dans l'histoire. » Voilà de biens grands mots ! Le journal de M. Stresemann n'a pas compris les articles de la presse française. Ils ne se plaignent pas du discours de M. de Kardorff comme injurieux, ils le regrettent comme révélant un état d'esprit incompatible avec la

politique de Locarno et indiquant la prédominance des tendances nationalistes. La *Gazette de Cologne* souligne que les paroles du député populiste ont eu « l'approbation unanime de tous les Allemands, des social-démocrates aux nationaux-allemands ». Nous ne pouvons que le déplorer dans l'intérêt de l'apaisement des esprits et de la conciliation des intérêts. La contradiction apparaît irréductible ; elle ressort même des paroles d'un homme tel que l'ancien chancelier Wirth : les Alliés et l'Allemagne n'interprètent pas de la même manière la politique de Locarno.

Les gouvernements alliés n'ont garde d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne; (Bismarck était moins scrupuleux comme en témoigne le procès d'Arnim), mais ils sont bien obligés de constater avec regret que les tendances nationalistes prédominent; M. Wirth, qui nous reproche de n'avoir pas accordé à l'Allemagne les allègements qu'elle attendait, ne pourrait en disconvenir, lui qui, dans son propre parti, est si âprement combattu et critiqué. Nous avons eu souvent l'occasion de louer les actes et les paroles de M. Wirth et de déplorer que ses avis soient rarement suivis; mais, lorsqu'il déclare que l'Allemagne désire collaborer utilement à la pacification de l'Europe, il devrait se souvenir que la Pologne est aussi l'Europe et qu'une politique qui remettrait en question sur un point les frontières établies par les traités, les affaiblirait sur tous les autres et compromettrait la stabilité de l'Europe. A Locarno, les Allemands ont espéré qu'en nous donnant tous apaisements au sujet de l'Alsace et de la Lorraine, nous fermerions les yeux sur les modifications que la Pologne isolée, menacée par la Russie et l'Allemagne, ne pourrait guère refuser; c'était douter à la fois de la loyauté et du bon sens des Français. Ils connaissent le programme dont les nationalistes allemands ne font pas mystère et qui, commençant par la Poméranie polonaise, continue par la Haute-Silésie, réalise par l'annexion de l'Autriche le grandiose projet du Mitteleuropa germanique, et se tourne enfin, avec ses forces accrues et ses armées multipliées, vers Strasbourg. Ces revendications, on les transmet aux nouvelles générations dans les écoles, on les entretient dans les sociétés sportives, on les cultive par l'histoire, par la littérature, par la presse, et l'on voudrait que les Alliés ne tinssent aucun compte de ces dispositions de l'esprit public !

La querelle des deux drapeaux, que l'arrêté de M. Gessler vient de raviver, nous montre un pays divisé entre deux tendances opposées et à peu près d'égale force ; le drapeau noir-blanc-rouge, celui de l'ancien

Empire, rappelle la gloire et la prospérité de l'Allemagne de Bismarck et de Guillaume II; l'autre, noir-rouge-or, est le drapeau officiel du Reich, celui de la Grande-Allemagne libérale et démocratique de 1848 repris par la révolution de 1918. M. Gessler, ministre de la Reichswehr, a décidé, après de longues hésitations, que les membres de l'armée ne pourront pavoiser leurs maisons ou cravater des couronnes aux couleurs de l'Empire, s'ils n'y ajoutent en même temps celles du Reich; il en sera de même pour les bâtiments de la Reichswehr. Cette décision, qui apparaît comme une timide concession aux républicains, soulève les fureurs des nationalistes; elle nous révèle une Allemagne profondément divisée contre elle-même et incertaine de ses destinées, qui ne se retrouve unie que pour accuser la politique française d'intransigeance et d'impérialisme.

Le gouvernement et la presse sont particulièrement mal inspirés quand ils prennent ombrage des manifestations d'amitié entre alliés de la guerre et de la commémoration des atrocités d'août 1914; ils sont plus mal inspirés encore quand ils prétendent rectifier l'histoire. A propos d'Orchies et du discours de M. Poincaré, ils ont essayé d'instituer un débat historique qui a naturellement tourné à leur confusion. La commémoration, le 21 août, de la destruction de Dinant et de l'assassinat de 674 Belges, a soulevé des colères en Allemagne. Nous entendons pourtant avoir le droit de louer nos morts et de pleurer sur nos ruines sans encourir le reproche de manquer à l'esprit de Locarno. Ce n'est tout de même pas en Allemagne qu'il y a des régions dévastées. A propos de ces anniversaires, les Allemands ont voulu rouvrir le débat au sujet de francs-tireurs dont la présence, contraire au droit des gens, justifierait, selon eux, les exécutions ordonnées par l'état-major. Sur ce sujet, tout a été dit, expliqué, prouvé par les enquêtes du gouvernement belge qui n'ont laissé dans l'ombre aucun témoignage. Après des publications comme celle de M. Alfred de Ridder, sur *la Violation de la neutralité belge*, et plusieurs autres, il semblait que l'intérêt allemand était de laisser peu à peu le temps faire son œuvre d'apaisement, sinon d'oubli. Mais la tunique de Nessus est si brûlante aux épaules coupables qu'elles cherchent sans cesse à en secouer le fardeau. Le ministre socialiste des Affaires étrangères, M. Vandervelde, vient d'accepter qu'une enquête internationale soit instituée au sujet des francs-tireurs. On ne saurait certes en redouter l'issue, mais comment ne pas craindre que, par là, M. Vandervelde n'ait ouvert la porte à ce que les Allemands souhaitent par-dessus tout, une revision de leur procès, un

désaveu de cette culpabilité sur laquelle se fondent le traité de paix et les réparations? Si, sur cinq cents cas étudiés, quelques doutes apparaissent pour un seul, c'est celui-là seulement que connaîtront la presse et la propagande allemande. Enquêtes et débats vont remuer beaucoup de sang et d'horreurs, raviver des haines et des douleurs, sans qu'on puisse espérer que la bonne foi des Allemands se déclare jamais convaincue. Nous craignons, pour l'esprit de Locarno, que M. Vandervelde n'entre dans une voie dangereuse.

Flux et reflux. En Chine, quand les éléments étrangers n'interviennent pas pour fausser le jeu, les forces des grands chefs militaires se font à peu près équilibre et aucun d'eux ne réussit à rétablir l'unité à son profit. Chang-kai-sek qui, il y a quelques semaines, paraissait le maître de l'heure a, tout d'un coup, disparu de la scène. En s'approchant du Chan-toung, il a subi des échecs; ses armées se sont dispersées. Il avait oublié qu'au Chan-toung domine l'influence japonaise et que des troupes nippones y ont débarqué; elles n'ont pas eu à entrer en action, mais leur présence pèse lourdement dans la balance. Nouveau Cincinnatus, Chang-kai-sek, trahi par ses lieutenants, s'est retiré à la campagne, à moins qu'il ne se soit réfugié au Japon; en tout cas, pour le moment, il ne compte plus. L'astre du jour est de nouveau Feng ou-siang, le fameux « général chrétien »; il paraît d'accord avec les chefs militaires de Hankeou qui se sont débarrassés des éléments bolchévistes russes. Dans le Nord, Chang-tso-lin, qui s'est fait décerner par les généraux ses confédérés le titre de généralissime, reste le maître de Moukden, de Pékin et du fantôme de gouvernement qui y siège. Un équilibre s'établit entre les « panaches » des différentes provinces, et il n'y a pas de raisons pour que les choses ne durent pas ainsi très longtemps. Les affaires de Chine ne comportent plus aucun danger immédiat pour l'Europe.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.